



# Bulletin Officiel

N° 5107 Mardi 17 Mai 2016

— 18<sup>ème</sup> ANNEE — ISSN 0330-7174

## SOMMAIRE

### AVIS DES SOCIETES

#### ASSEMBLEES GENERALES ORDINAIRES – AGO – AGE

ATTIJARI LEASING - AGO -	2
AIR LIQUIDE - AGO -	3
AIR LIQUIDE - AGE -	3
TUNISIE PROFILES ALUMINIUM – TPR - AGO -	4
TUNISIE PROFILES ALUMINIUM – TPR - AGE -	4
ARAB TUNISIAN BANK – ATB - AGO -	5
EL AMEN TAKAFUL - AGO -	6
MANUFACTURE DE PANNEAUX BOIS DU SUD - MPBS - AGO -	7
SIAME - AGO -	8
CELLCOM – AGO -	9
SOTRAPIL – AGO -	10
SOTRAPIL – AGE -	10
UNIVERSAL AUTOMOBILE DISTRIBUTORS HOLDING -UADH- AGO -	11
UNIVERSAL AUTOMOBILE DISTRIBUTORS HOLDING -UADH- AGE -	11
AL JAZIRA – AGO -	12
AL JAZIRA – AGE -	12
HEXABYTE – AGO -	13
BANQUE INTERNATIONALE ARABE DE TUNISIE - BIAT – AGO -	14

#### PROJET DE RESOLUTIONS AGO - AGE

AIR LIQUIDE- AGO -	15-16
TUNISIE PROFILES ALUMINIUM – TPR - AGO -	17-19
MANUFACTURE DE PANNEAUX BOIS DU SUD - MPBS – AGO -	20-21
ATTIJARI LEASING – AGO -	22-23
ARAB TUNISIAN BANK – ATB - AGO -	24-25

#### PAIEMENT DE DIVIDENDES

FCP HELION MONEO	26
FCP HELION ACTIONS DEFENSIF	26
FCP HELION ACTIONS PROACTIF	26
ATTIJARI FCP CEA	27
ATTIJARI FCP DYNAMIQUE	27
ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV	28
ATTIJARI VALEURS SICAV	28
ATTIJARI PLACEMENTS SICAV	29

#### AUGMENTATION DE CAPITAL

SOMOCER	30-33
---------	-------

#### EMISSION D'UN EMPRUNT OBLIGATAIRE

EMPRUNT OBLIGATAIRE « SERVICOM 2016 »	34-38
EMPRUNT OBLIGATAIRE « MEUBLATEX 2015 »	39-42
EMPRUNT OBLIGATAIRE « ATTIJARI LEASING 2016-1 »	43-47

#### COURBE DES TAUX

48

#### VALEURS LIQUIDATIVES DES TITRES OPCVM

49-50

#### ANNEXE I

LISTE INDICATIVE DES SOCIETES &amp; ORGANISMES FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE

#### ANNEXE II

##### ETATS FINANCIERS DEFINITIFS ARRETES AU 31/12/2015

- CITY CARS
- HAYETT
- AL BARAKA BANK TUNISIA
- TELNET HOLDING

#### ANNEXE III

##### ETATS FINANCIERS CONSOLIDES ARRETES AU 31/12/2015

- CITY CARS
- TELNET HOLDING

#### ANNEXE IV

##### ETATS FINANCIERS DEFINITIFS ARRETES AU 31/12/2015

- FCP UNIVERS AMBITION CEA
- FCP UNIVERS AMBITION PLUS
- ATTIJARI FCP CEA

**AVIS DE SOCIETES**

ASSEMBLEE GENERALE

**ATTIJARI LEASING**

Siège social :Rue du Lac d'Annecy -1053 Les Berges du Lac- Tunis

Messieurs les actionnaires de la société Attijari leasing sont invités à assister à la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires qui se tiendra le mardi **31 Mai 2016** à **10** heures au siège de Attijari Leasing, rue du lac Annecy, les berges du lac- Tunis à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture du rapport du Conseil d'Administration à l'AGO sur l'activité et les états financiers relatifs à l'exercice arrêté au 31/12/2015
2. Lecture des rapports des Commissaires aux Comptes relatifs à l'exercice 2015;
3. Approbation des rapports du Conseil d'Administration ainsi que des états financiers relatifs à l'exercice arrêté au 31/12/2015;
4. Approbation des opérations et des conventions visées par l'article 200 et suivants et l'article 475 du code des sociétés commerciales ainsi que la Loi N°2001-65 relative aux établissements de crédits;
5. Quitus aux Administrateurs pour l'exercice 2015;
6. Affectation des résultats de l'exercice 2015;
7. Fixation des Jetons de Présence pour l'exercice 2015;
8. Fixation des rémunérations des membres du comité Permanent d'Audit Interne et du comité des crédits et du comité risque pour l'exercice 2016;
9. Renouvellement mandat des administrateurs ;
10. Emission d'emprunts obligataires et subordonnés;
11. Pouvoirs.

Messieurs les actionnaires sont invités à assister à cette réunion ou à se faire représenter. A cet effet, des procurations sont disponibles auprès de vos intermédiaires en bourse et doivent être remplies et signées dans un délai de 5 jours avant la tenue de l'Assemblée pour se faire représenter.

**AVIS DE SOCIETES**

**ASSEMBLEES GENERALES**

**AIR LIQUIDE TUNISIE**

SIEGE SOCIAL : 37, RUE DES ENTREPRENEURS - ZI CHARGUIA II - ARIANA AEROPORT - 2035  
ARIANA

Messieurs les actionnaires de la Société Air Liquide Tunisie sont convoqués en Assemblées Générales Ordinaire et Extraordinaire qui se tiendront le Vendredi 27 Mai 2016, respectivement à 9 heures et 10 heures 30, Au Lake Forum Business Center, 5 Rue de la Feuille d'Erable, 1053 Les Berges du Lac 2, à l'effet de délibérer sur les ordres du jour suivants :

**Assemblée Générale Ordinaire**

- Approbation du rapport du Conseil d'Administration sur l'exercice clos au 31 décembre 2015,
- Examen des rapports des Commissaires aux Comptes relatifs au même exercice,
- Approbation des états financiers individuels de l'exercice clos au 31 décembre 2015 et répartition des bénéfices,
- Approbation des états financiers consolidés de l'exercice clos au 31 décembre 2015,
- Approbation des conventions réglementées,
- Renouvellement de mandats d'Administrateurs,
- Reconduction du montant des jetons de présence,
- Délégation de pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

**Assemblée Générale Extraordinaire**

- Augmentation de capital,
- Modification corrélative des statuts,
- Délégation de pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

Tout actionnaire désirant prendre part à ces assemblées peut retirer une convocation auprès de son intermédiaire ou teneur de compte - dépositaire qui doit attester de la propriété de ses actions et les bloquer à cet effet.

**AVIS DE SOCIETES**

**Assemblée Générale Ordinaire**

**Tunisie Profilés Aluminium TPR**

Siège Social : Rue des Usines, ZI Sidi Rezig – 2033 Mégrine

Les Actionnaires de la Société Tunisie Profilés Aluminium TPR, sont invités à assister à la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le vendredi 17 juin 2016 à 10H00 à la Maison de l'Entreprise sise à l'Avenue Principale 1053 les Berges du Lac, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- 1- Lecture et approbation du rapport du Conseil d'Administration sur l'activité de la société pour l'exercice clos au 31/12/2015.
- 2- Lecture des rapports général & spécial des commissaires aux comptes relatifs aux états financiers de l'exercice clos au 31/12/2015.
- 3- Approbation des conventions réglementées relevant des articles 200 & 475 du Code des Sociétés Commerciales.
- 4- Lecture du rapport des commissaires aux comptes relatifs aux états financiers consolidés au 31/12/2015.
- 5- Approbation des états financiers arrêtés par le Conseil d'Administration au titre de l'exercice clos au 31/12/2015.
- 6- Approbation des états financiers consolidés au 31/12/2015.
- 7- Quitus aux administrateurs de leur gestion au titre de l'exercice 2015.
- 8- Affectation des résultats de l'exercice 2015.
- 9- Fixation des jetons de présence à allouer aux membres du Conseil d'Administration.
- 10- Fixation de la rémunération des membres du comité permanent d'audit
- 11- Ratification de la cooptation d'un administrateur
- 12- Information des actionnaires de la société sur un franchissement de seuil.
- 13- Pouvoirs en vue de formalités.

2016 - AS - 3578

**AVIS DE SOCIETES**

**Assemblée Générale Extraordinaire**

**Tunisie Profilés Aluminium TPR**

Siège Social : Rue des Usines, ZI Sidi Rezig – 2033 Mégrine

Les Actionnaires de la Société Tunisie Profilés Aluminium TPR, sont invités à assister à la réunion de l'Assemblée Générale Extraordinaire qui se tiendra le vendredi 17 juin 2016 à 12H00 à la Maison de l'Entreprise sise à l'Avenue Principale 1053 les Berges du Lac, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Augmentation du capital par incorporation des réserves
2. Modification corrélative de l'article 6 des Statuts
3. Pouvoirs en vue des formalités

2016 - AS - 3579

**AVIS DE SOCIETES**

ASSEMBLEE GENERALE

**ARAB TUNISIAN BANK**

**Siège Social** : 9, rue Hédi Nouira, 1001 Tunis

Messieurs les actionnaires de l'ARAB TUNISIAN BANK sont invités à l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le jeudi 19 mai 2016 à 11H00 à l'hôtel « Mövenpick » Gammarth, Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture du rapport de gestion du Conseil d'administration relatif à l'exercice clos au 31 décembre 2015.
- Lecture des rapports des Commissaires aux comptes relatifs à l'exercice clos au 31 décembre 2015.
- Approbation des états financiers relatifs à l'exercice clos au 31 décembre 2015.
- Affectation des résultats.
- Fixation du montant des jetons de présence
- Quitus aux administrateurs.
- Lecture des rapports des Commissaires aux comptes relatifs aux états financiers consolidés du groupe ATB arrêtés au 31/12/2015.
- Approbation des états financiers consolidés du groupe ATB arrêtés au 31/12/2015.

AVIS DE SOCIETES

استدعاء للجلسة العامة العادية

الشركة التونسية للتأمين التكافلي - الأمانة تكافل  
المقر الاجتماعي : 13، نهج البرجين - موندليزير - 1073 تونس-

إن السادة المساهمين في رأس مال الشركة التونسية للتأمين التكافلي "الأمانة تكافل" مدعوون لحضور الجلسة العامة العادية لسنة 2015 يوم الخميس 20 ماي 2016 على الساعة التاسعة صباحا بمقر الشركة 13، نهج البرجين 1073 موندليزير تونس، للتداول في جدول الأعمال التالي:

1. الاستماع إلى تقرير مجلس الإدارة حول نشاط الشركة خلال سنة 2015،
2. الاستماع إلى تقارير مراقبي الحسابات المتعلقة بالسنة المالية 2015،
3. الاستماع إلى تقرير هيئة الرقابة الشرعية للشركة بالنسبة للسنة المالية 2015،
4. المصادقة على القوائم المالية لسنة 2015،
5. تخصيص النتيجة المالية لسنة 2015،
6. تحديد منح الحضور المسندة بعنوان سنة 2016 لفائدة أعضاء مجلس الإدارة،
7. تحديد منح الحضور المسندة بعنوان سنة 2016 لفائدة أعضاء اللجنة الدائمة للتدقيق الداخلي،
8. منح البراءة لأعضاء مجلس الإدارة على تصرفهم خلال السنة المالية 2015،
9. المصادقة على تجديد تسمية أعضاء مجلس الإدارة،
10. المصادقة على تجديد تسمية مراقبي حسابات الشركة،
11. المصادقة على تجديد تسمية أعضاء هيئة الرقابة الشرعية.

**AVIS DE SOCIETES**

**ASSEMBLEE GENERALE**

**MANUFACTURE DE PANNEAUX BOIS DU SUD - MPBS**

Siège social : Route de Gabès, km 1,5 – 3003 Sfax

Les actionnaires de la société « **MPBS** » sont convoqués à l'assemblée générale ordinaire, pour le samedi 04 Juin 2016 à 10h 30mn, au siège de l'Institut Arabe des Chefs d'entreprise « IACE » section Sfax ; sis à route de Gremda Km 4,5- Sfax, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture et approbation des rapports du conseil d'administration de la société « MPBS » et du groupe « MPBS » de l'exercice 2015;
2. Lecture des rapports du commissaire aux comptes de la Société « MPBS » et du groupe « MPBS » de l'exercice 2015;
3. Approbation des états financiers individuels arrêtés au 31 décembre 2015;
4. Approbation des états financiers consolidés arrêtés au 31 décembre 2015 ;
5. Affectation du résultat de l'exercice 2015 et distribution de dividendes ;
6. Approbation des conventions mentionnées aux articles 200 et 475 du Code des Sociétés Commerciales relatives à l'exercice 2015;
7. Quitus aux membres du conseil d'Administration ;
8. Fixation du montant des Jetons de présence ;
9. Pouvoirs pour formalités.

Tous les documents afférents à cette assemblée seront tenus à la disposition des actionnaires au siège social de la société 30 jours avant la date de la réunion.

**AVIS DE SOCIETES**

**ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

**Société Industrielle d'Appareillage  
Et De Matériels Electriques – SIAME-**

Siège Social : Zone Industrielle 8030-Grombalia

Messieurs les actionnaires de la Société Industrielle d'Appareillage et de Matériels Electriques "SIAME", sont convoqués en Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le Jeudi 02 Juin 2016 à 09 heures au siège de l'Institut Arabe des Chefs d'Entreprises sis à la Maison de L'Entreprise, Angle Avenue Principale, rue du Lac Turkana 1053 les Berges du lac - Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- 1** - Lecture et approbation du rapport du Conseil d'Administration sur la gestion de l'exercice 2015 ;
- 2** - Lecture des rapports général et spécial du Commissaire aux Comptes, relatifs à l'exercice clos le 31/12/2015 ;
- 3** - Lecture et approbation des états financiers, et du rapport d'activité de la «SIAME» relatifs à l'exercice clos le 31/12/2015 ;
- 4** - Lecture et approbation des conventions réglementées par les dispositions des articles 200 et suivants du code des sociétés commerciales,
- 5** - Affectation du résultat de l'exercice 2015 ;
- 6** - Lecture et approbation du rapport d'activité du groupe SIAME
- 7** - Lecture et approbation des états financiers consolidés du groupe «SIAME» relatifs à l'exercice clos le 31/12/2015 ;
- 8** - Lecture du rapport du commissaire aux comptes sur les états financiers consolidés du groupe «SIAME» arrêtés au 31/12/2015 ;
- 9** - Quitus aux administrateurs de la Société pour leur gestion au titre de l'exercice 2015 ;
- 10** - Fixation des jetons de présence à allouer aux administrateurs au titre de l'exercice 2015 ;
- 11** - Renouvellement du mandat du commissaire aux comptes ;
- 12** - Informations sur les éventuels franchissements de seuil et le déroulement de l'opération de rachat d'actions ;
- 13** - Pouvoirs pour formalités.

**AVIS DE SOCIETES**

**ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

**CELLCOM**

Siège social : 25, rue de l'Artisanat Charguia II-2035 Ariana

Messieurs les actionnaires de la société CELLCOM sont convoqués en Assemblée Générale Ordinaire le 30 Mai 2016 à 15H00 à la Maison de l'Entreprise sise aux Berges du Lac, Tunis, en vue de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture du rapport d'activité relatif à l'exercice 2015,
2. Lecture des rapports du Commissaire aux Comptes relatifs à l'exercice 2015,
3. Approbation des rapports annuels et des états financiers individuels et consolidés de l'exercice 2015,
4. Quitus aux Administrateurs,
5. Distribution de dividendes,
6. Affectation du résultat de l'exercice 2015 et des résultats reportés,
7. Paiement de jetons de présence au Conseil d'Administration,
8. Autorisation au Conseil d'Administration pour l'achat et la revente des actions émises par la société en vue de réguler leur cours sur le marché financier conformément à l'article 19 nouveau de la loi n° 94/117 du 14 Novembre 1994 portant réorganisation du marché financier ,
9. Approbation des conventions dans le cadre de l'article 200 et suivant du Code des Sociétés Commerciales,
10. Nomination de nouveaux membres du Conseil d'Administration,
11. Nomination du commissaire aux comptes pour les exercices 2016, 2017 et 2018,
12. Formalités et Pouvoirs,
13. Questions diverses.

**AVIS DE SOCIETES**

**ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

**Société de Transport des Hydrocarbures par Pipelines  
« SOTRAPIL »**

Siège social: Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord - 1003 Tunis –

Mesdames et Messieurs les actionnaires sont convoqués à assister à l'Assemblée Générale Ordinaire de la Société de Transport des Hydrocarbures par Pipelines « SOTRAPIL » qui se tiendra le jeudi 26 mai 2016 à dix heures du matin à l'hôtel « Sheraton Tunis », à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Examen du rapport annuel du Conseil d'Administration sur l'activité de la société au titre de l'année 2015 et des états financiers relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2015,
2. Lecture du rapport général et du rapport spécial du commissaire aux comptes,
3. Approbation du rapport annuel et des états financiers de l'exercice 2015,
4. Quitus aux administrateurs au titre de l'exercice 2015,
5. Affectation des résultats de l'exercice 2015,
6. Fixation des jetons de présence au titre de l'exercice 2015,
7. Fixation de la rémunération des membres du Comité Permanent d'Audit au titre de l'exercice 2015,
8. Approbation de la désignation du commissaire aux comptes de la société pour les exercices 2016-2017-2018,
9. Autorisation au Conseil d'Administration pour le lancement d'un emprunt obligataire dans la limite maximale de trente millions de dinars (30.000.000 dinars),
10. Approbation du renouvellement des mandats de huit (8) administrateurs.

2016 - AS - 3552

**AVIS DE SOCIETES**

**ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE**

**Société de Transport des Hydrocarbures par Pipelines  
« SOTRAPIL »**

Siège social: Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord - 1003 Tunis -

Mesdames et Messieurs les actionnaires sont convoqués à assister à l'Assemblée Générale Extraordinaire de la Société de Transport des Hydrocarbures par Pipelines « SOTRAPIL » qui se tiendra le jeudi 26 mai 2016 à onze heures trente minutes du matin à l'hôtel « Sheraton Tunis », à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Examen du rapport du Conseil d'Administration à l'Assemblée Générale Extraordinaire,
2. Augmentation du capital social de la société,
3. Modification de l'article 6 des statuts sur la base de l'augmentation du capital social.

2016 - AS - 3553

**AVIS DE SOCIETES**

**ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

**UNIVERSAL AUTO DISTRIBUTORS HOLDING - U.A.D.H**

Siège social : 62, Avenue de Carthage Tunis - 1000

La société UNIVERSAL AUTO DISTRIBUTORS HOLDING S.A porte à la connaissance de ses actionnaires qu'ils sont convoqués en Assemblée Générale Ordinaire le vendredi 27 MAI 2016 à 15h à l'Hôtel ACROPOLE sis à rue Rodrigo de Freitas 2045 les Berges du Lac, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture et approbation du rapport du Conseil d'Administration relatif à l'exercice 2015.
- Approbation des états financiers relatifs à l'exercice clos le 31 Décembre 2015.
- Affectation des résultats.
- Approbation des conventions conclues par la société et régies par les articles 200 et suivants et l'article 475 du code des Sociétés Commerciales.
- Approbation des états financiers consolidés relatif à l'exercice clos le 31 Décembre 2015.
- Quitus aux membres du Conseil d'Administration.
- Renouvellement des mandats des Administrateurs.
- Nomination de nouveaux administrateurs.
- Renouvellement du mandat d'un Commissaire aux Comptes.
- Fixation des jetons de présence pour l'exercice 2016.
- Fixation de la rémunération des membres du comité permanent d'audit.
- Pouvoirs pour accomplissement des formalités juridiques requises par la loi.

2016 - AS - 3554

**AVIS DE SOCIETES**

**ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE**

**UNIVERSAL AUTO DISTRIBUTORS HOLDING - U.A.D.H**

Siège social : 62, Avenue de Carthage Tunis - 1000

La société UNIVERSAL AUTO DISTRIBUTORS HOLDING S.A porte à la connaissance de ses actionnaires qu'ils sont convoqués en Assemblée Générale Extraordinaire le vendredi 27 MAI 2016 à 16h à l'Hôtel ACROPOLE sis à rue Rodrigo de Freitas 2045 les Berges du Lac, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Transfert du siège social de la société
- Modification de l'article 4 des statuts de la société
- Pouvoirs pour accomplissement des formalités juridiques requises par la loi.

2016 - AS - 3555

**AVIS DE SOCIETES**

**ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE & EXTRAORDINAIRE**

**Société AL JAZIRA de Transport et de Tourisme Djerba**

Siège social : Hôtel Aljazira Zone Touristique Sidi Mahrez DJERBA

Messieurs les actionnaires de la Société de Transport et de Tourisme ALJAZIRA Djerba, sont convoqués en Assemblée Générale Ordinaire et Extraordinaire qui se tiendront respectivement le Samedi 04 Juin 2016 à 09H30 et à 10H30 à l'Hôtel ALJAZIRA – DJERBA à l'effet de délibérer sur les questions portées à l'ordre du jour suivant :

**Pour l'Assemblée Générale ordinaire :**

1. Lecture du rapport du conseil d'administration sur la gestion de l'exercice clos le 31/12/2015 ;
2. Lecture des rapports du commissaire aux comptes afférents au même exercice ;
3. Approbation des comptes annuels relatifs au même exercice ;
4. Affectation des résultats de l'exercice 2015 ;
5. Fixation du montant des jetons de présence aux administrateurs pour l'exercice 2015 ;
6. Quitus aux administrateurs ;
7. Pouvoir en vue de formalités.

**Pour l'Assemblée Générale Extraordinaire:**

1. Ajout d'un nouveau point à l'article 2 des statuts concernant son objet ;
2. Modification des Statuts et sa mise à jour.

**AVIS DE SOCIETES**

**ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

**Société HexaByte**

Siège social : Appartement 3 - immeuble CTAMA – Avenue Habib Bourguiba – 9000 – Béja

Messieurs les actionnaires de la société HexaByte sont convoqués à l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le mercredi 01 juin 2016 à 15 heures à l'Institut Arabe des Chefs d'Entreprises (IACE) – Angle avenue principale, rue du lac Turkana -1053 – les berges du lac - Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- ♦ Lecture et approbation du rapport d'activité du Conseil d'Administration pour l'exercice 2015
- ♦ Lecture des rapports du commissaire aux comptes pour l'exercice 2015
- ♦ Approbation des états financiers individuels et consolidés de l'exercice 2015
- ♦ Affectation des résultats nets de l'exercice 2015 et distribution des dividendes
- ♦ Allocation aux membres du Conseil d'Administration une rémunération fixe au titre de jetons de présence
- ♦ Régulation du cours des actions Hexabyte
- ♦ Renouvellement du mandat du commissaire aux comptes
- ♦ Renouvellement des mandats des administrateurs
- ♦ Information sur les franchissements de seuil des participations dans le capital de Hexabyte
- ♦ Quitus aux administrateurs,
- ♦ Pouvoir pour formalités.

**AVIS DE SOCIETES**

ASSEMBLEE GENERALE

**BANQUE INTERNATIONALE ARABE DE TUNISIE –BIAT-**

Siège social : 70-72, AVENUE HABIB BOURGUIBA - TUNIS

Messieurs les actionnaires de la Banque Internationale Arabe de Tunisie sont convoqués à l'Assemblée Générale Ordinaire qui aura lieu le vendredi 27 mai 2016 à 16h à l'hôtel Sheraton, Avenue de la Ligue Arabe –Tunis.

- Lecture du rapport du Conseil d'Administration sur l'exercice 2015 ;
- Lecture des rapports des commissaires aux comptes sur l'exercice 2015 ;
- Approbation du rapport du Conseil d'Administration, des conventions régies par les dispositions de l'article 200 et suivants et l'article 475 du code des sociétés commerciales et des articles 23 et 29 de la loi 2001-65, et des états financiers individuels et consolidés de la banque de l'exercice 2015 ;
- Quitus aux Administrateurs ;
- Affectation du résultat de l'exercice 2015 et distribution de dividendes;
- Transfert de Réserves ;
- Fixation du montant des jetons de présence ;
- Nomination de nouveaux Commissaires aux Comptes ;
- Pouvoirs en vue des formalités ;
- Franchissement de seuil.

Les actionnaires seront admis à l'Assemblée sur justification de leur identité (carte jointe à la convocation).

Tout actionnaire qui veut se faire représenter par un mandat doit déposer ou faire parvenir au plus tard le 24 mai 2016, son pouvoir au siège social de la Banque Internationale Arabe de Tunisie.

Tous les documents afférents à cette Assemblée sont mis, dans les délais réglementaires, à la disposition des actionnaires au siège de la Banque (Direction de la Planification).

<b>AVIS DE SOCIETES</b>
-------------------------

**PROJET DE RESOLUTIONS AGO****AIR LIQUIDE TUNISIE**

SIEGE SOCIAL : 37, RUE DES ENTREPRENEURS - ZI CHARGUIA II –  
ARIANA AEROPORT - 2035 ARIANA

Projet des résolutions de la société AIR LIQUIDE TUNISIE à soumettre à l'approbation de son Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en date du 27 mai 2016.

**PREMIERE RESOLUTION**

*(Approbation des états financiers sociaux de l'exercice 2015).*

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport du Conseil d'Administration et des rapports des Commissaires aux Comptes, approuve le rapport du conseil d'administration et les états financiers de l'exercice 2015 tels qu'ils ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces états, faisant apparaître un bénéfice net de 7 750 070,697 Dinars.

**Elle donne quitus entier aux membres du Conseil d'Administration de leur gestion pour l'exercice 201 5.**

**DEUXIEME RESOLUTION**

*(Approbation des états financiers consolidés de l'exercice 2015).*

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance des rapports du Conseil d'Administration et des rapports des Commissaires aux Comptes, approuve le rapport du conseil d'administration et les états financiers Consolidés du Groupe Air Liquide Tunisie de l'exercice 2015 tels qu'ils ont été présentés.

**TROISIEME RESOLUTION**

*(Rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions visées à l'article 200 et suivants et l'article 475 du Code des Sociétés Commerciales).*

L'Assemblée Générale constate qu'il lui a été fait, sur les opérations visées par l'article 200 et suivants et l'article 475 du Code des Sociétés Commerciales, le rapport prévu par la loi. Elle approuve ces opérations.

**QUATRIEME RESOLUTION**

*(Affectation du résultat et fixation du dividende).*

**Conformément à la proposition du Conseil d'Administration, l'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice comme suit :**

Bénéfice de l'exercice	7 750 070,697
Résultats reportés	
<b>Total à répartir</b>	<b>7 750 070,697</b>
<b>Répartition</b>	
Réserves légales	131 220,000
<b>Sous-total 1</b>	<b>7 618 850,697</b>
Autres Réserves antérieures à 2015	924 850,612
<b>Sous-total 2</b>	<b>8 543 701,309</b>
Réserves pour réinvestissements exonérés	1 200 000,000
Fonds Social	100 000,000
Autres Réserves	420 151,309
Dividendes	6 823 550,000
<b>Solde</b>	<b>8 543 701,309</b>

- Suite -

L'Assemblée fixe en conséquence le dividende à 5.000 DT pour chacune des 1 364 710 actions composant le capital social.

Le paiement sera effectué à partir du 20 juin 2016.

#### **CINQUIEME RESOLUTION**

*(Renouvellement de mandats).*

L'Assemblée Générale Ordinaire renouvelle pour une période de 2 années les mandats de Monsieur Rémi Frentz, Madame Bénédicte Levinson ainsi que le mandat de la Banque de Tunisie.

Les mandats de Monsieur Rémi Frentz, Madame Bénédicte Levinson ainsi que le mandat de la Banque de Tunisie prendront fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les Comptes de l'Exercice clos au 31 Décembre 2017.

#### **SIXEME RESOLUTION**

*(Reconduction du montant des jetons de présence)*

L'Assemblée générale Ordinaire décide de reconduire le montant des jetons de présence alloués aux administrateurs pour 130 000 Dinars par an, dont 20 000 Dinars revenant aux membres du Comité d'Audit. Ce montant est mis à la disposition du Conseil d'Administration qui en fixera la répartition entre ses membres.

#### **SEPTIEME RESOLUTION**

*(Pouvoir).*

L'Assemblée Générale autorise le Président du Conseil à donner pouvoir à toute personne désignée par lui à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales de dépôt, d'enregistrement et de publicité des décisions de la présente assemblée.

**AVIS DE SOCIETES**

**PROJET DE RESOLUTIONS AGO**

**Tunisie Profilés Aluminium TPR**

Siège Social : Rue des Usines, ZI Sidi Rezig – 2033 Mégrine

Projet de résolutions de la Société Tunisie Profilés Aluminium TPR à soumettre à l'approbation de son assemblée générale ordinaire qui se tiendra en date du 17 juin 2016.

**PREMIERE RESOLUTION**

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu la lecture du rapport d'activité établi par le Conseil d'Administration relatif à l'exercice 2015, approuve ledit rapport tel qu'il a été présenté.

**Cette résolution, mise au vote, est adoptée à .....**

**DEUXIEME RESOLUTION**

L'Assemblée Générale Ordinaire, après examen des états financiers relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2015, et après lecture des rapports des commissaires aux comptes, approuve les dits états financiers.

**Cette résolution, mise au vote, est adoptée à .....**

**TROISIEME RESOLUTION**

Après avoir entendu le rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions prévues par les articles 200 & 475 du Code des Sociétés Commerciales l'Assemblée Générale Ordinaire approuve les dites conventions réglementées

**Cette résolution, mise au vote, est adoptée à .....**

**QUATRIEME RESOLUTION**

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu le rapport des commissaires aux comptes, approuve les états financiers consolidés arrêtés au 31 décembre 2015, tels qu'ils sont présentés.

**Cette résolution, mise au vote, est adoptée à .....**

- Suite -

### CINQUIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, délivre aux membres du Conseil d'Administration décharge et quitus entier et sans réserve de leur gestion relative à l'exercice 2015.

**Cette résolution, mise au vote, est adoptée à .....**

### SIXIEME RESOLUTION

Le Conseil d'Administration propose à l'Assemblée Générale Ordinaire l'affectation des résultats comme suit :

#### Affectation du résultat 2015

<b>Bénéfice 2015</b>	<b>11 161 675,232</b>
Résultats Reportés 2013 et Antérieurs	4 954 851,958
Résultat Reportés 2014	11 515 244,027
<b><u>Bénéfice Distribuible</u></b>	<b><u>27 631 771,217</u></b>
Réserves légales ont atteint le seuil	0
<b>Somme portée au compte de réserves spéciales d'investissement en vue de l'incorporation au capital en application de la loi 93-120</b>	<b>3 312 617,680</b>
<b><u>Bénéfice Distribuible</u></b>	<b><u>24 319 153,537</u></b>
Dividende Statutaire (45 000 000 DT *6%)	2 700 000,000
Super Dividende	6 300 000,000
<b>Report à Nouveau</b>	<b>15 319 153,537</b>

Les dividendes sont fixés à 9 000 000 DT soit 0,200 DT par action à prélever sur les Résultats reportés de 2013 et antérieurs à raison de 4 954 851,958 DT et sur les résultats reportés 2014 à hauteur de 4 045 148,042 DT

La partie des dividendes revenant aux personnes physiques et provenant des reports à nouveau 2013 et antérieurs ne doit pas faire l'objet de retenue à la source et ce en application du paragraphe 7 de l'article 19 de la loi n°2013-54 du 31/12/2013 portant loi de finances pour la gestion 2014.

La date de mise en paiement des dividendes est fixée .....

**Cette résolution, mise au vote, est adoptée à .....**

### SEPTIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, décide de fixer le montant total brut des jetons de présence des membres du Conseil d'Administration à Cinquante Mille (50.000) Dinars.

**Cette résolution, mise au vote, est adoptée à .....**

- Suite -

## HUITIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, décide de fixer la rémunération brute des membres du comité permanent d'audit au titre de l'exercice 2015, de Quinze Mille (15.000) Dinars

**Cette résolution, mise au vote, est adoptée à .....**

## NEUVIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, ratifie la cooptation de la société LLOYD ASSURANCE faite par le Conseil d'Administration du 15 Avril 2016 en tant qu'administrateur en remplacement de la Société INDINVEST démissionnaire.

La Société LLOYD Assurance exercera ses fonctions d'administrateur pendant la durée du mandat de son prédécesseur qui prendra fin lors de la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice 2016.

## DIXIEME RESOLUTION

En application de l'article 13 de la loi n° 97-117 du 14 Novembre 1994 portant réorganisation du marché financier, l'Assemblée Générale Ordinaire prend acte que la société LLOYD ASSURANCES a déclaré en date du 03 Juillet 2015 avoir franchi le seuil de 7,04 % dans le capital de la société.

**Cette résolution, mise au vote, est adoptée à .....**

## ONZIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, confère tous pouvoirs au porteur des copies ou d'un extrait du procès verbal de la présente Assemblée pour effectuer tous dépôts et remplir les formalités de publication légale.

**Cette résolution, mise au vote, est adoptée à .....**

<b>AVIS DE SOCIETES</b>
-------------------------

**PROJET DE RESOLUTIONS AGO****MANUFACTURE DE PANNEAUX BOIS DU SUD - MPBS**

Siège social : Route de Gabès, km 1,5 – 3003 Sfax

Projet de résolutions à soumettre à l'approbation de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le 04 juin 2016.

**PREMIERE RESOLUTION**

*L'Assemblée Générale ordinaire, après avoir entendu le rapport du Conseil d'Administration sur la gestion de la Société « MPBS » et du groupe « M.P.B.S », et les rapports du Commissaire aux comptes au titre de l'exercice 2015, et après examen des états financiers individuels et consolidés arrêtés au 31 Décembre 2015, approuve le rapport du Conseil d'Administration dans toutes ses parties, ainsi que les états financiers individuels et consolidés de l'exercice 2015 tels qu'ils lui ont été présentés par le Conseil d'Administration.*

*Cette résolution mise aux voix est adoptée à ... ..*

**DEUXIEME RESOLUTION**

*L'Assemblée Générale ordinaire adopte la proposition du Conseil d'Administration d'affectation du résultat qui se présente comme suit :*

<i>Résultat de l'exercice 2015</i>	<i>2 637 330,732</i>
<i>Résultats reportés antérieurs</i>	<i>3 918 128,587</i>
<b><i>Sous total</i></b>	<b><i>6 555 459,319</i></b>
<i>Réserve légale 5%</i>	<i>-327 772,966</i>
<i>Nouveau report à nouveau</i>	<i>6 027 686,353</i>
- <i>Résultats reportés (antérieurs à 2014)</i>	<i>896 201,829</i>
- <i>Résultats reportés (soumis à RS en cas de distribution)</i>	<i>5 331 484,524</i>

*En application des dispositions de l'article 19 de la loi de finances pour la gestion de l'année 2014, l'impôt de 5% sur les distributions de dividendes ne s'applique pas aux opérations de distribution de bénéfices à partir des fonds propres figurant au bilan de la société au 31 décembre 2013.*

- Suite -

L'assemblée générale ordinaire prend acte des dispositions ci-dessus mentionnées et constate que les fonds propres exonérés de l'impôt en cas de leur distribution sont détaillés comme suit :

Résultats reportés (antérieurs à 2014)	896 201,829
Prime d'émission	6 494 960,000
<b>TOTAL</b>	<b>7 391 161,829</b>

Sur proposition du conseil d'administration, l'assemblée générale ordinaire décide de distribuer un dividende de 200 millimes par action correspondant à la somme globale de 1.230.000,000 Dinars, prélevée sur la prime d'émission.

Ainsi, l'assemblée générale ordinaire précise que les dividendes distribués de 1.230.000,000 Dinars sont de ce fait hors champ d'application de la retenue à la source de 5%.

La mise en payement des dividendes est fixée pour la date du .....

**Cette résolution mise aux voix est adoptée à ... ..**

#### TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale ordinaire approuve les conventions prévues par les articles 200 et 475 du CSC, dont le détail est consigné au niveau du rapport spécial du commissaire aux comptes relatif à l'exercice 2015.

**Cette résolution mise aux voix est adoptée à ... ..**

Les actionnaires et administrateurs intéressés n'ont pas participé aux votes respectivement sur chacune de ces conventions.

#### QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale ordinaire donne quitus entier, définitif et sans réserve aux Administrateurs pour l'exécution de leur mandat pour l'exercice 2015.

**Cette résolution mise aux voix est adoptée à ... ..**

#### CINQUIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale ordinaire décide d'allouer des jetons de présence à hauteur de 8.000 Dinars Brut par administrateur au titre de l'exercice 2015.

**Cette résolution mise aux voix est adoptée à ... ..**

#### SIXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire confère tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal constatant ces délibérations, pour toutes formalités légales et notamment de dépôt et de publicité ou de régularisation quelconque.

**Cette résolution mise aux voix est adoptée à ... ..**

**AVIS DE SOCIETES**

**Projet de résolutions AGO**

**ATTIJARI LEASING**

Siège social :Rue du Lac d'Annecy –1053 Les Berges du Lac- Tunis

Projet des résolutions qui sera soumis à l'approbation de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra en date du 31 mai 2016.

**PREMIERE RESOLUTION :**

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir pris connaissance du rapport du Conseil d'Administration sur la gestion de l'exercice 2015 et le rapport général des Commissaires aux Comptes sur les états financiers relatifs à l'exercice 2015 de Attijari Leasing, approuve lesdits états financiers arrêtés au 31/12/2015 tels qu'ils lui sont présentés ainsi que le rapport du Conseil d'Administration sur la gestion de l'exercice 2015.

L'Assemblée Générale Ordinaire donne ainsi, quitus entier et sans réserve aux administrateurs pour leur gestion au titre de l'exercice 2015.

Cette résolution mise aux voix est adoptée .....

**DEUXIEME RESOLUTION :**

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu la lecture du rapport spécial des commissaires aux comptes , établi conformément aux dispositions de l'article 200 et suivants et l'article 475 et suivants du code des sociétés commerciales ainsi que l'article 29 de la loi de la Loi n°2001-65 relative aux établissements de crédits :

1-Prend acte des opérations réalisées au cours de l'exercice 2015 dans le cadre d'opérations approuvées antérieurement par l'assemblée Générale Ordinaire, et ce, conformément à la liste d'opérations figurant au rapport spécial des commissaires aux comptes.

2- Approuve la *convention de gestion de fonds à capital risque avec ATTIJARI SICAR* en vertu de laquelle elle lui a confié la gestion d'un fonds d'un montant de 1 000 000 DT.

3-Approuve le contrat conseil avec *ATTIJARI FINANCES* au titre d'une ou plusieurs émissions d'emprunt obligataire.

4-Approuve les éléments de rémunération des dirigeants tels que figurant au rapport spécial des commissaires aux comptes.

5-Approuve et entérine la convention conclue en date du 12/09/2014 avec *ATTIJARI FINANCES* relative à la mise à leur disposition d'un technicien du personnel informatique de Attijari leasing moyennant la prise en charge de 20% de sa rémunération.

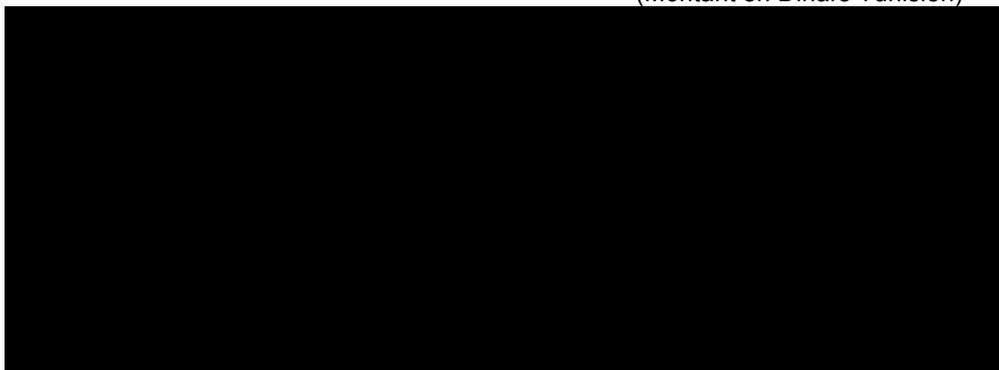
Cette résolution mise aux voix est adoptée .....

**TROISIEME RESOLUTION :**

Sur proposition du Conseil d'Administration, l'Assemblée Générale décide :

1-D'affecter les résultats de l'exercice 2015 et du report à nouveau créancier comme suit:

(Montant en Dinars Tunisien)



- Suite -

L'Assemblée générale Ordinaire décide de fixer la date de paiement des dividendes pour le 15 Juin 2016

Cette résolution mise aux voix est adoptée .....

**QUATRIEME RESOLUTION :**

L'Assemblée Générale Ordinaire arrête le montant des jetons de présence relatifs à l'exercice 2015 à 50 mille dinars DT et donne pouvoirs au Conseil d'Administration de fixer les critères de sa répartition.

Cette résolution mise aux voix est adoptée .....

**CINQUIEME RESOLUTION :**

L'Assemblée Générale Ordinaire arrête le montant de la rémunération des membres du Comité Permanent d'Audit Interne au titre de l'exercice 2016 à 12 mille dinars.

L'Assemblée Générale Ordinaire arrête le montant de la rémunération des membres du Comité des Risques au titre de l'exercice 2016 à 12 mille dinars.

L'Assemblée Générale Ordinaire arrête le montant de la rémunération des membres du Comité Exécutif du Crédit au titre de l'exercice 2016 à 12 mille dinars.

Cette résolution mise aux voix est adoptée .....

**SIXIEME RESOLUTION :**

L'AGO autorise l'émission par Attijari Leasing d'un ou de plusieurs emprunts obligataires et/ou subordonnés dans la limite de 60 millions de dinars pour le financement de son exploitation, à émettre dans un délai maximal d'un an et donne pouvoir au Conseil d'Administration pour fixer les modalités, les montants successifs et les conditions de leurs émissions.

Cette résolution mise aux voix est adoptée .....

**SEPTIEME RESOLUTION :**

L'Assemblée Générale Ordinaire décide de renouveler pour un mandat de trois ans commençant en 2016 et se terminant à l'AGO statuant sur l'exercice 2018 les administrateurs suivants:

--.....

--.....

Cette résolution mise aux voix est adoptée .....

**HUITIEME RESOLUTION :**

L'Assemblée Générale Ordinaire donne tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès verbal pour accomplir toutes les formalités légales de dépôt, d'enregistrement et de publication.

Cette résolution mise aux voix est adoptée .....

<b>AVIS DE SOCIETES</b>
-------------------------

**Projet de résolutions AGO**

**ARAB TUNISIAN BANK -ATB-**  
Siège Social : 9,rue Hédi Nouira -1001 Tunis-

Projet des résolutions qui sera soumis à l'approbation de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra en date du 19 mai 2016.

**Première résolution**

Après lecture du Rapport du conseil d'administration et du Rapport Général des commissaires aux comptes au titre de l'exercice 2015, l'Assemblée Générale Ordinaire approuve sans réserve les Etats financiers tel qu'arrêtés au 31-12-2015 et qui font ressortir un résultat comptable de la période de ..... Dinars Tunisien.

Cette résolution est adoptée à .....

**Deuxième résolution**

Sur proposition du conseil d'administration, l'Assemblée Générale Ordinaire décide d'affecter le Bénéfice réalisé au titre de l'exercice 2015 comme suit :

<b>PROJET DE REPARTITION DES BENEFICES EXERCICE 2015</b>	
<b>* BENEFICE DE L'EXERCICE</b>	<b>57 645 013,478</b>
<b>*RESERVE POUR REINV,EXO,</b>	<b>38 000 000,000</b>
<b>Reliquat</b>	<b>19 645 013,478</b>
<b>* REPORT A NOUVEAU</b>	<b>12 197,362</b>
<b>* RESERVES DIPONIBLES</b>	<b>3 350 000,000</b>
<b>SOMMES A REPARTIR</b>	<b>23 007 210,840</b>
<b>*RESERVE LEGALE ( 5%)</b>	<b>0,000</b>
<b>*RESERVE A REGIME SPECIAL</b>	<b>0,000</b>
<b>*DIVIDENDE A DISTRIBUER (dont 3.350.000 DTU provenant des réserves de reinvestissements préalablement constituées et devenues disponibles)</b>	<b>23 000 000,000</b>
<b>*REPORT A NOUVEAU</b>	<b>7 210,840</b>

Le dividende par action proposé est fixé à 0,230 DTU soit un total de 23 000 000 DTU. La date de mise en paiement des dividendes est fixée à compter du .....

Cette résolution est adoptée à .....

**Troisième résolution**

Après lecture du rapport spécial des commissaires aux comptes relatif aux conventions et opérations effectuées dans le cadre des dispositions prévues par les articles 200 et 205 du code des sociétés commerciales, et les articles 29 et 23 de la loi n°65 de l'année 2001 en date du 10 juillet 2001 relative aux Etablissements de crédit, l'assemblée générale ordinaire approuve lesdites conventions telles qu'elles ont été mentionnées dans les rapports des commissaires aux comptes.

Cette résolution est adoptée à .....

**Quatrième résolution**

L'assemblée générale ordinaire renouvelle sa décision du 24 mai 2006 relative à la distribution d'un montant net (après impôt) de .....dinars tunisien pour chaque administrateur et conseiller au titre des jetons de présence relatif à l'exercice clos au 31-12-2015.

Cette résolution est adoptée à .....

**Cinquième résolution**

Sur proposition du conseil d'administration, l'Assemblée Générale Ordinaire donne quitus entier et sans réserve aux membres du conseil d'administration pour leur gestion au titre de l'exercice 2015.

- Suite -

Cette résolution est adoptée à .....

**Sixième résolution**

Après avoir entendu la lecture du rapport du conseil d'administration, du rapport des commissaires aux comptes relatifs aux états financiers consolidés du groupe ATB et du rapport de gestion sur le groupe, et sur proposition du conseil d'administration ,l'assemblée générale ordinaire approuve les états financiers consolidés tels qu'arrêtés au 31-12-2015 et qui font ressortir un résultat comptable de la période de .....dinars tunisiens.

Cette résolution est adoptée à .....

**Septième résolution**

Après avoir entendu la lecture du rapport spécial des commissaires aux comptes relatif aux conventions et opérations effectuées dans le cadre des dispositions prévues par l'article 475 du code des sociétés commerciales , l'assemblée générale ordinaire approuve lesdites conventions telles qu'elles ont été mentionnées dans les rapports des commissaires aux comptes.

Cette résolution est adoptée à .....

**Huitième résolution**

L'Assemblée Générale Ordinaire confère à tout porteur de copie ou extrait de la présente tous pouvoirs pour effectuer tous les dépôts et remplir toutes formalités de publications légales ou autres.

Cette résolution est adoptée à .....

**PAIEMENT DE DIVIDENDES**

**AVIS DE SOCIETES**

**FCP HELION MONEO**  
Fonds Commun de Placement  
**Adresse** : 17 rue du Libéria – 1002 Tunis

HELION CAPITAL, gestionnaire de **FCP HELION MONEO**, informe les porteurs de parts du fonds de la distribution d'un dividende unitaire brut de **4,279 dinars** au titre de l'exercice 2015.

La mise en paiement du dividende se fera à compter du **vendredi 20 mai 2016**.

Les porteurs de parts ont la possibilité de réinvestir le montant du dividende en parts de **FCP HELION MONEO**.

2016 - AS - 3585

**AVIS DE SOCIETES**

**PAIEMENT DE DIVIDENDES**

**FCP HELION ACTIONS DEFENSIF**  
Fonds Commun de Placement  
**Adresse** : 17 rue du Libéria – 1002 Tunis

HELION CAPITAL, gestionnaire de **FCP HELION ACTIONS DEFENSIF**, informe les porteurs de parts du fonds de la distribution d'un dividende unitaire brut de **1,710 dinar** au titre de l'exercice 2015.

La mise en paiement du dividende se fera à compter du **vendredi 20 mai 2016**.

Les porteurs de parts ont la possibilité de réinvestir le montant du dividende en parts de **FCP HELION ACTIONS DEFENSIF**.

2016 - AS - 3586

**AVIS DE SOCIETES**

**PAIEMENT DE DIVIDENDES**

**FCP HELION ACTIONS PROACTIF**  
Fonds Commun de Placement  
**Adresse** : 17 rue du Libéria – 1002 Tunis

HELION CAPITAL, gestionnaire de **FCP HELION ACTIONS PROACTIF**, informe les porteurs de parts du fonds de la distribution d'un dividende unitaire brut de **0,776 dinar** au titre de l'exercice 2015.

La mise en paiement du dividende se fera à compter du **vendredi 20 mai 2016**.

Les porteurs de parts ont la possibilité de réinvestir le montant du dividende en parts de **FCP HELION ACTIONS PROACTIF**.

2016 - AS - 3587

**AVIS DE SOCIETES**

**PAIEMENT DE DIVIDENDES**

**ATTIJARI FCP CEA**

Fonds Commun de Placement

**Adresse :** Immeuble Fékih – Rue des Lacs de Mazurie  
Les Berges du Lac-1053 Tunis

En application de la décision de son Conseil d'Administration du 28 mars 2016, ATTIJARI GESTION, gestionnaire de **ATTIJARI FCP CEA** porte à la connaissance des porteurs de parts dudit fonds qu'elle met en paiement au titre de l'exercice 2015 un dividende de :

**0,332 dinar par part**

Ce dividende est payable à partir du **23 mai 2016** auprès des guichets d'ATTIJARI BANK.

**OPTION**

IL est réservé aux porteurs de parts la faculté de réinvestir le montant de ce dividende en parts **ATTIJARI FCP CEA**, dès sa mise en paiement.

---

2016 - AS - 3588

---

**AVIS DE SOCIETES**

**PAIEMENT DE DIVIDENDES**

**ATTIJARI FCP DYNAMIQUE**

Fonds Commun de Placement

**Adresse :** Immeuble Fékih – Rue des Lacs de Mazurie  
Les Berges du Lac-1053 Tunis

En application de la décision de son Conseil d'Administration du 28 mars 2016, ATTIJARI GESTION, gestionnaire de **ATTIJARI FCP DYNAMIQUE** porte à la connaissance des porteurs de parts dudit fonds qu'elle met en paiement au titre de l'exercice 2015 un dividende de :

**0,027 dinar par part**

Ce dividende est payable à partir du **23 mai 2016** auprès des guichets d'ATTIJARI BANK.

---

2016 - AS - 3589

**AVIS DE SOCIETES**

**PAIEMENT DE DIVIDENDES**

**ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV**

Société d'Investissement à Capital Variable  
**Siège Social** : Immeuble Fékih – Rue des Lacs de Mazurie  
Les Berges du Lac -1053 Tunis

En application de la décision de son Assemblée Générale Ordinaire du 28 avril 2016, **ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV** porte à la connaissance de ses actionnaires qu'elle met en paiement au titre de l'exercice 2015 un dividende de :

**4,087 dinars par action**

Ce dividende est payable à partir du **23 mai 2016** auprès des guichets d'ATTIJARI BANK.

**OPTION**

Il est réservé aux actionnaires la faculté de réinvestir en actions ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV le montant de ce dividende, dès sa mise en paiement.

2016 - AS - 3590

**AVIS DE SOCIETES**

**PAIEMENT DE DIVIDENDES**

**ATTIJARI VALEURS SICAV**

Société d'Investissement à Capital Variable  
**Siège Social** : Immeuble Fékih – Rue des Lacs de Mazurie  
Les Berges du Lac -1053 Tunis

En application de la décision de son Assemblée Générale Ordinaire du 28 avril 2016, **ATTIJARI VALEURS SICAV** porte à la connaissance de ses actionnaires qu'elle met en paiement au titre de l'exercice 2015 un dividende de :

**1,814 dinar par action**

Ce dividende est payable à partir du **23 mai 2016** auprès des guichets d'ATTIJARI BANK.

**OPTION**

Il est réservé aux actionnaires la faculté de réinvestir en actions ATTIJARI VALEURS SICAV le montant de ce dividende, dès sa mise en paiement.

2016 - AS - 3591

**AVIS DE SOCIETES**

**PAIEMENT DE DIVIDENDES**

**ATTIJARI PLACEMENTS SICAV**  
Société d'Investissement à Capital Variable  
**Siège Social** : Immeuble Fékih – Rue des Lacs de Mazurie  
Les Berges du Lac -1053 Tunis

En application de la décision de son Assemblée Générale Ordinaire du 28 avril 2016, **ATTIJARI PLACEMENTS SICAV** porte à la connaissance de ses actionnaires qu'elle met en paiement au titre de l'exercice 2015 un dividende de :

**15,804 dinars par action**

Ce dividende est payable à partir du **23 mai 2016** auprès des guichets d'ATTIJARI BANK.

**OPTION**

Il est réservé aux actionnaires la faculté de réinvestir en actions ATTIJARI PLACEMENTS SICAV le montant de ce dividende, dès sa mise en paiement.

**AVIS DE SOCIETES**

**AUGMENTATION DE CAPITAL**

**VISA du Conseil du Marché Financier :**

Portée du visa du CMF : **Le visa du CMF, n'implique aucune appréciation sur l'opération proposée. Le prospectus est établi par l'émetteur et engage la responsabilité de ses signataires. Il doit être accompagné des états financiers de l'émetteur arrêtés au 31 Décembre 2015 pour tout placement sollicité après le 30 Avril 2016.**

**Le visa n'implique ni approbation de l'opportunité de l'opération ni authentification des éléments comptables et financiers présentés. Il est attribué après examen de la pertinence et de la cohérence de l'information donnée dans la perspective de l'opération proposée aux investisseurs.**

**Cet avis annule et remplace celui publié au Bulletin officiel du CMF en date du 03/05/2016**

**SOCIETE MODERNE DE CERAMIQUE**

**« SOMOCER »**

Société Anonyme au capital de 32 524 800 dinars devisé en 32 524 800 actions de valeur nominale 1 dinar entièrement libérées.

Siège Social : Menzel Hayet, 5033 Zeramedine, Monastir, Tunisie

**Décisions à l'origine de l'émission**

L'Assemblée Générale Extraordinaire tenue le 10 décembre 2015, a décidé d'augmenter le capital de la société SOMOCER d'un montant de 8 131 200 DT pour le porter ainsi de 32 524 800 DT à 40 656 000 DT, et ce, par l'émission de 8 131 200 nouvelles actions émises au prix de 1,8 DT, soit 1 DT de valeur nominale et 0,8 DT (800 millimes) de prime d'émission.

Les nouvelles actions seront souscrites selon la parité d'une (01) action nouvelle pour quatre (04) actions anciennes et porteront jouissance à compter du 1er janvier 2015.

L'Assemblée Générale Extraordinaire a confié au Conseil d'Administration tous les pouvoirs nécessaires pour constater et réaliser l'augmentation de capital.

L'Assemblée Générale Extraordinaire a également décidé qu'en cas où les souscriptions réalisées n'atteignent pas la totalité de l'augmentation du capital envisagée, le Conseil d'Administration devra redistribuer les actions nouvelles éventuellement non souscrites entre les actionnaires.

**But de l'émission**

La présente opération s'inscrit dans le cadre de la stratégie adoptée par SOMOCER visant à :

- Financer des investissements dans le cadre de son programme de mise à niveau et assurer ses investissements annuels de remise en état;
- Rembourser une partie de ses dettes bancaires à court terme afin d'assurer une structure d'endettement équilibrée et réduire le poids de ses charges financières supportées ;
- Consolider sa position sur le marché local et développer davantage sa présence à l'international.

**Caractéristiques de l'opération**

Le capital social sera augmenté de 8 131 200 DT par souscription en numéraire et par émission de 8 131 200 actions nouvelles.

- Nombre d'actions à émettre : 8 131 200 actions nouvelles à souscrire en numéraire ;
- Valeur nominale des actions : un (01) DT ;
- Catégorie des actions : ordinaires ;
- Forme des actions : nominatives.

**Prix d'émission des actions nouvelles**

Cette émission sera opérée au prix de un dinar huit cent millimes (1,800 DT) par action, soit un (01) DT de valeur nominale et huit cent millimes (0,800 DT) de prime d'émission. Les actions nouvelles souscrites seront libérées au prix de l'émission lors de la souscription.

- Suite -

### **Droit préférentiel de souscription**

La souscription à l'augmentation de capital en numéraire est réservée, à titre préférentiel, aux anciens actionnaires ainsi qu'aux cessionnaires de droits de souscription en bourse tant à titre irréductible qu'à titre réductible.

L'exercice de ce droit s'effectue de la manière suivante :

- **A titre irréductible** : La souscription à titre irréductible est ouverte à tous les actionnaires au prorata de leur droit préférentiel de souscription à raison d'une (01) action nouvelle pour quatre (04) actions anciennes. Les actionnaires qui n'auront pas un nombre d'actions anciennes correspondant à un nombre entier d'actions nouvelles, pourront soit acheter soit vendre en bourse les droits de souscription formant les rompus sans qu'il puisse en résulter une souscription indivise. SOMOCER ne reconnaît qu'un seul propriétaire pour chaque action.
- **A titre réductible** : En même temps qu'ils exercent leurs droits à titre irréductibles, les propriétaires et/ou les cessionnaires de droits de souscription pourront, en outre, souscrire à titre réductible, le nombre d'actions nouvelles qui n'auraient pas été éventuellement souscrites par les demandes à titre irréductible. Chaque demande sera satisfaite proportionnellement à la part dans le capital, dans la limite du nombre d'actions demandées et en fonction du nombre d'actions nouvelles disponibles.

### **Période de souscription**

La souscription aux 8 131 200 actions nouvelles émises en numéraire est réservée, en propriété, aux anciens actionnaires détenteurs des actions composant le capital social actuel et aux cessionnaires de droits de souscription en Bourse, tant à titre irréductible que réductible, à raison d'une (01) action nouvelle pour quatre (04) actions anciennes et ce du **25/05/2016** au **15/06/2016** inclus\*.

Passé le délai de souscription qui sera réservé aux anciens actionnaires pour l'exercice de leur droit préférentiel de souscription et au cas où les souscriptions réalisées à titre irréductible ainsi qu'à titre réductible, n'atteignent pas la totalité de l'augmentation du capital social, les actions non souscrites seront redistribuées entre les actionnaires\*\* et ce, du **16/06/2016** au **17/06/2016** inclus. Un avis sera à cet effet publié au Bulletin Officiel du CMF.

### **Etablissements domiciliaires**

Tous les intermédiaires agréés administrateurs (IAA) sont habilités à recueillir, sans frais, les demandes de souscription des actions nouvelles de la société SOMOCER exprimées dans le cadre de la présente augmentation de capital.

En souscrivant, il devra être versé par action souscrite le montant de 1,800 DT, soit 1 DT représentant la valeur nominale de l'action et 0,800 DT représentant la valeur de la prime d'émission.

Après répartition et en cas de satisfaction partielle des demandes de souscription à titre réductible, les sommes restant disponibles sur les fonds versés, à l'appui des souscriptions effectuées à ce titre, seront restituées sans intérêt, aux souscripteurs, aux guichets qui auraient reçu les souscriptions, et ce dans un délai ne dépassant pas trois (03) jours ouvrables à partir de la date de dénouement de l'augmentation, date qui sera précisée par un avis de Tunisie Clearing.

Le jour de dénouement, le montant de l'augmentation de capital en numéraire est versé dans le compte indisponible N°10409064103452478809 ouvert auprès de la Société Tunisienne de Banque « STB », agence Kantaoui, conformément à l'état de dénouement espèces de Tunisie Clearing.

\* Les actionnaires et/ou les cessionnaires de droits préférentiels de souscription n'ayant pas exercé ou chargé leurs Intermédiaires Agréés Administrateurs d'exercer leurs droits avant la séance de bourse du 15/06/2016 sont informés que ces derniers procéderont à la vente de leurs droits non exercés pendant ladite séance.

\*\* Il convient de signaler que suite à une demande formulée par M. Lotfi Abdennadher et des actionnaires personnes physiques et morales avec qui il agit de concert, sollicitant une dérogation à leur soumission à une offre publique visant le reste du capital de la société, au cas où ils viendraient à franchir le seuil de 40% du capital suite à l'éventuelle distribution entre les actionnaires des actions non souscrites à titre irréductibles et réductible dans le cadre de la présente opération de l'augmentation du capital, le CMF par décision n°20 en date du 29/04/2016 a octroyé ladite dérogation.

- Suite -

### **Modalités de souscription et règlement des titres contre espèces**

Les souscripteurs à l'augmentation de capital devront en faire la demande auprès des IAA chez lesquels leurs titres sont inscrits en compte, durant la période de souscription à titre irréductible et réductible et ce, en remplissant le bulletin de souscription figurant en annexe.

Les IAA se chargeront de la transmission des bulletins de souscription, au plus tard le **15/06/2016** à 15H à MAXULA BOURSE, en sa qualité d'Intermédiaire Agréé Mandaté (IAM).

Chaque IAA est tenu d'envoyer ses virements de droits de souscription relatifs aux demandes de souscription à titre irréductible et, éventuellement ses demandes de souscription à titre réductible (qui seront confirmées par MAXULA BOURSE), via l'Espace Adhérent de Tunisie Clearing et ce, conformément aux modalités pratiques de l'opération qui seront précisées par un avis de Tunisie Clearing.

Le règlement des espèces et la livraison des titres de l'augmentation en numéraire seront effectués via la compensation interbancaire de Tunisie Clearing à une date qui sera précisée par un avis de Tunisie Clearing.

### **Modalités et délais de livraison des titres**

Les souscriptions à l'augmentation de capital seront constatées par une attestation portant sur le nombre de titres souscrits délivrés par MAXULA BOURSE, Intermédiaire Agréé Mandaté, et ce dès la réalisation de l'opération.

### **Mode de placement**

Les titres émis seront réservés, en priorité, aux anciens actionnaires détenteurs des 32 524 800 actions composant le capital actuel et/ ou cessionnaires des droits de souscription en Bourse.

### **Jouissance des actions nouvelles :**

Les 8 131 200 actions nouvelles souscrites porteront jouissance en dividende à partir du 1er janvier 2015.

## **RENSEIGNEMENTS GENERAUX SUR LES VALEURS MOBILIERES EMISES**

### **Droits attachés aux valeurs mobilières émises**

Chaque action donne un droit dans la propriété de l'actif social et dans le partage des bénéfices revenant aux actionnaires proportionnellement au nombre des actions émises.

Les dividendes non réclamés, dans les cinq ans de leur exigibilité, seront prescrites conformément à la réglementation en vigueur.

Selon l'article 35 des Statuts de la société, chaque membre de l'Assemblée Générale a autant de voix qu'il possède et représente d'actions.

### **Régime de négociabilité**

Les actions sont librement négociables.

### **Régime fiscal applicable**

La législation actuelle en Tunisie prévoit l'imposition des revenus distribués au sens de l'alinéa (a) du paragraphe II de l'article 29 du code de l'IRPP et de l'IS et du paragraphe II bis de l'article 29 du code de l'IRPP et de l'IS à une retenue à la source libératoire de 5%. Cette retenue concerne les revenus distribués à partir du 1er janvier 2015 à l'exception des distributions de bénéfices à partir des fonds propres figurant au bilan de la société distributrice au 31/12/2013 à condition de mentionner lesdits fonds propres dans les notes aux états financiers déposés au titre de l'année 2013.

La retenue à la source est due au titre des distributions effectuées au profit des :

- Personnes physiques résidentes ou non résidentes et non établies en Tunisie ;

**Personnes morales non résidentes et non établies en Tunisie.**

- Suite -

En outre, sont déductibles pour la détermination du bénéfice imposable, les dividendes distribués aux personnes morales résidentes en Tunisie et ce, conformément aux dispositions du paragraphe III de l'article 48 du code de l'IRPP et de l'IS.

Par ailleurs, est également déductible de l'impôt sur le revenu annuel exigible, ou est restituable, la retenue à la source effectuée au titre des revenus distribués conformément aux dispositions de l'article 19 de la loi de finances pour l'année 2014 et ce, pour les personnes physiques dont les revenus distribués ne dépassent pas 10 000 Dinars par an.

En outre, la loi de finances pour l'année 2015 a étendu le champ d'application de l'imposition des dividendes aux revenus distribués par les établissements tunisiens de sociétés étrangères. Ainsi, en vertu de l'article 25 de ladite loi, les revenus distribués par les établissements tunisiens de sociétés étrangères sont soumis également à une retenue à la source libératoire au taux de 5%. Aussi, l'impôt exigible en Tunisie au titre des bénéfices distribués par les sociétés non résidentes est payé conformément aux dispositions des conventions de non double imposition par leur établissement stable en Tunisie au moyen d'une déclaration déposée à cet effet.

### **Marché des titres**

Les actions de la société SOMOCER sont négociables sur le marché principal de la cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

Par ailleurs, il n'y a pas de titres de même catégorie qui sont négociés sur des marchés étrangers.

### **Cotations en Bourse des actions anciennes**

Les 32 524 800 actions anciennes composant le capital actuel de la société SOMOCER inscrites à la cote de la Bourse, seront négociées à partir du **25/05/2016** droits de souscription détachés.

### **Cotation en Bourse des actions nouvelles souscrites en numéraire**

Les 8 131 200 actions nouvelles à souscrire en numéraire seront négociables en Bourse à partir de la réalisation définitive de l'augmentation de capital en numéraire conformément aux dispositions légales en vigueur régissant les augmentations de capital des sociétés, sur la même ligne que les actions anciennes auxquelles elles seront assimilées.

### **Cotation en Bourse des droits de souscription**

Les négociations en Bourse des droits de souscription auront lieu du **25/05/2016** au **15/06/2016** inclus\*\*\*.

Il est précisé qu'aucune séance de régularisation ne sera organisée au-delà des délais précités.

### **Tribunaux compétents en cas de litige**

Tout litige pouvant surgir lors de la présente opération sera de la compétence exclusive du Tribunal de Tunis I.

### **Prise en charge par Tunisie Clearing**

Les droits de souscription seront pris en charge par TUNISIE CLEARING sous le code ISIN «TN0006780118» durant la période de souscription préférentielle, soit du **25/06/2016** au **15/06/2016** inclus\*\*\*.

Les actions nouvelles souscrites seront prises en charge par TUNISIE CLEARING sous le code ISIN «TN0006780126» à partir de la réalisation définitive de l'augmentation de capital en numéraire.

A cet effet, la TUNISIE CLEARING assurera les règlements/livraisons sur lesdits actions et droits négociés en bourse.

Le registre des actionnaires est tenu par MAC SA – Intermédiaire en bourse.

---

\*\*\*Les actionnaires et/ou les cessionnaires de droits préférentiels de souscription n'ayant pas exercé ou chargé leurs Intermédiaires Agréés Administrateurs d'exercer leurs droits avant la séance de bourse du 15/06/2016 sont informés que ces derniers procéderont à la vente de leurs droits non exercés pendant ladite séance.

Un prospectus d'émission visé par le CMF sous le n°16-0939 en date du 29/04/2016, sera mis à la disposition du public, sans frais, auprès de la Société émettrice SOMOCER, de Maxula Bourse intermédiaire en Bourse chargé de l'opération et sur le site Internet du CMF : [www.cmf.org.tn](http://www.cmf.org.tn).

Les états financiers de l'émetteur arrêtés au 31 décembre 2015 seront publiés au Bulletin Officiel du CMF et sur son site internet au plus tard le 30 Avril 2016.

**AVIS DE SOCIETES**

**EMISSION D'UN EMPRUNT OBLIGATAIRE**

**VISA du Conseil du Marché Financier :**

Portée du visa du CMF : **Le visa du CMF, n'implique aucune appréciation sur l'opération proposée. Le prospectus est établi par l'émetteur et engage la responsabilité de ses signataires. Il doit être accompagné des états financiers de l'émetteur relatifs à l'exercice 2015 pour tout placement sollicité après le 30 Avril 2016.**

**Le visa n'implique ni approbation de l'opportunité de l'opération ni authentification des éléments comptables et financiers présentés. Il est attribué après examen de la pertinence et de la cohérence de l'information donnée dans la perspective de l'opération proposée aux investisseurs.**

**EMPRUNT OBLIGATAIRE  
« SERVICOM 2016 »**

**DECISIONS A L'ORIGINE DE L'EMISSION :**

L'Assemblée Générale Ordinaire réunie le **24/11/2015** a approuvé l'émission d'un emprunt obligataire d'un montant maximum de 20 000 000 de Dinars qui sera remboursé sur une période de 5 ans avec 2 années de grâce et a donné pouvoir au Conseil d'Administration pour en fixer les montants successifs, les modalités et les conditions.

Dans le cadre de cette autorisation, le Conseil d'Administration réuni le **7/04/2016** a décidé d'émettre l'emprunt obligataire « SERVICOM 2016 » d'un montant de 7,5 millions de dinars susceptible d'être porté à 20 millions de dinars.

Cet emprunt sera remboursable semestriellement sur 7 ans dont 2 années de grâce et émis avec un taux d'intérêt fixe de 8,2% et/ou variable (TMM+ 3%). Il conduira à l'émission de 75 000 obligations au minimum et 200 000 obligations au maximum de 100 Dinars chacune.

Le conseil d'administration a donné plein pouvoir à la direction générale pour effectuer toutes les démarches nécessaires à l'emprunt auprès des institutions et administrations concernées.

**RENSEIGNEMENTS RELATIFS A L'OPERATION :**

**Montant de l'emprunt :**

L'emprunt obligataire "SERVICOM 2016" est d'un montant minimum de 7 500 000 dinars divisé en 75 000 obligations de nominal 100 dinars, susceptible d'être porté à un maximum de 20 000 000 dinars divisés en 200 000 obligations de nominal 100 dinars.

Le montant définitif de l'emprunt "SERVICOM 2016" fera l'objet d'une publication au bulletin officiel du CMF et de la BVMT.

**Période de souscription et de versement :**

Les souscriptions à cet emprunt seront ouvertes le **16/05/2016** et clôturées sans préavis au plus tard le **12/08/2016**. Elles peuvent être clôturées sans préavis dès que le montant maximum de l'émission (20 000 000 DT) est intégralement souscrit. Les demandes de souscription seront reçues dans la limite des titres émis, soit un maximum de 200 000 obligations.

En cas de placement d'un montant supérieur ou égal à 7 500 000 dinars à la date de clôture de la période de souscription, soit le **12/08/2016**, les souscriptions à cet emprunt seront clôturées et le montant de l'émission correspondra à celui effectivement collecté par la société à cette date.

En cas de placement d'un montant inférieur à 7 500 000 dinars à la date de clôture de la période de souscription, soit le **12/08/2016**, les souscriptions seront prorogées jusqu'au **16/08/2016**, avec maintien des dates uniques de jouissance en intérêts. Passé ce délai, le montant de l'émission correspondra à celui effectivement collecté par la société.

Un avis de clôture sera publié dans les bulletins officiels du Conseil du Marché Financier et de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis, dès la clôture effective des souscriptions.

- Suite -

**Organisme financier chargé de recueillir les souscriptions du public :**

Les souscriptions et les versements seront reçus à partir du **16/05/2016** auprès de l'intermédiaire en Bourse CGF, sis au 17 rue de l'île de Malte - Immeuble Lira - Les jardins du Lac 1053 Tunis.

**But de l'émission :**

Le produit de la présente émission est destiné à stabiliser les ressources de financement de la société en substituant la dette à court terme par des ressources de financement à moyen terme ainsi que pour réaliser des investissements au niveau des filiales.

**CARACTERISTIQUES DES TITRES EMIS :**

**Nature, forme et délivrance des titres :**

- Dénomination de l'emprunt : « SERVICOM 2016 »
- Nature des titres : Titres de créance.
- Forme des obligations : Les obligations seront nominatives.
- Catégorie des titres : Ordinaire.
- La législation sous laquelle les titres sont créés : Code des sociétés commerciales, livre 4, titre 1, sous titre 5 chapitre 3 : Les obligations.
- Modalité et délais de délivrance des titres : Le souscripteur recevra, dès la clôture de l'émission, une attestation portant sur le nombre des obligations détenues, délivrée par l'intermédiaire agréé mandaté (Compagnie Gestion et Finance).

**Prix de souscription et d'émission :** Les obligations souscrites dans le cadre de la présente émission seront émises au pair, soit 100 dinars par obligation, payables intégralement à la souscription.

**Date de jouissance en intérêts :**

Chaque obligation souscrite dans le cadre du présent emprunt obligataire portera jouissance en intérêts à partir de la date effective de sa souscription et libération.

Les intérêts courus au titre de chaque obligation entre la date effective de sa souscription et libération et la date limite de clôture des souscriptions, soit le **12/08/2016**, seront décomptés et payés à la date de clôture des souscriptions.

Toutefois, la date unique de jouissance en intérêts, servant de base pour les besoins de la cotation en bourse, est fixée à la date limite de clôture des souscriptions à l'emprunt, soit le **12/08/2016** et ce, même en cas de prorogation de cette date.

**Date de règlement :** Les obligations seront payables en totalité à la souscription.

**Taux d'intérêts :**

Les obligations «SERVICOM 2016» seront offertes à deux taux d'intérêts différents au choix du souscripteur:

- Taux variable : Taux du Marché Monétaire (TMM publié par la BCT) + 3 % brut l'an, calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis. Ce taux correspond à la moyenne arithmétique des six derniers Taux Moyens Mensuels publiés du Marché Monétaire Tunisien précédant la date de paiement des intérêts majorée de 300 points de base.

Les six mois à considérer dépendent de l'échéance en fonction. Si l'échéance intervient au mois de Février de l'année N, les six mois à considérer vont du mois d'Août de l'année N-1 au mois de Janvier de l'année N et si elle intervient au mois d'Août de l'année N, les six mois à considérer vont du mois de Février de l'année N au mois de Juillet de l'année N.

- Taux fixe : 8,2% brut l'an, calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis.

- Suite -

Le souscripteur choisira lors de la souscription le type de taux à adopter.

**Amortissement et remboursement** : Toutes les obligations émises sont amortissables d'un montant semestriel constant de 10 Dinars par obligation, soit le 1/10 de la valeur nominale de chaque obligation. Cet amortissement commencera à partir du cinquième semestre suivant la date limite de clôture des souscriptions.

L'emprunt sera amorti en totalité le 12/08/2023.

**Prix de remboursement** : le prix de remboursement est de 100 dinars par obligation.

**Paiement** : Le paiement semestriel des intérêts sera effectué à terme échu, le 12 Février et le 12 Août de chaque année et ce, à partir du 12 Février 2017. Le remboursement semestriel du capital sera effectué à terme échu, le 12 Février et le 12 Août de chaque année et ce, à partir du 12 Février 2019. Les paiements des intérêts et les remboursements du capital seront effectués auprès des dépositaires à travers TUNISIE CLEARING.

**Taux de rendement actuariel (souscription à taux fixe) :**

Le taux de rendement actuariel d'un emprunt est le taux annuel qui à une date donnée, égalise à ce taux, et à intérêts composés, les valeurs actuelles des montants à verser et des montants à recevoir. Il n'est significatif que pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final. Ce taux est de 8,37 % l'an pour le présent emprunt.

**Marge actuarielle (souscription à taux variable) :**

La marge actuarielle d'un emprunt à taux variable est l'écart entre son taux de rendement estimé et l'équivalent actuariel de son indice de référence. Le taux de rendement est estimé en cristallisant jusqu'à la dernière échéance le dernier indice de référence pour l'évaluation des coupons futurs. La moyenne des TMM des 6 derniers mois (du mois d'Octobre 2015 au mois de Mars 2016) à titre indicatif soit 4,33% et qui supposée cristallisée à ce niveau pendant toute la durée de l'emprunt, permet de calculer un taux de rendement actuariel de 7,33%. Sur cette base, les conditions d'émission et de rémunération font ressortir une marge actuarielle de 3,13% et ce pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final.

**Durée totale, durée de vie moyenne et durée de l'emprunt :**

**Durée totale**: Les obligations « SERVICOM 2016 » sont émises pour une durée de **7 ans dont 2 années de grâce**.

**Durée de vie moyenne** : Il s'agit de la somme des durées pondérées par les flux de remboursement du capital puis divisée par le nominal. C'est l'espérance de vie de l'emprunt pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final. Cette durée de vie est de **4,75 ans** pour l'emprunt « SERVICOM 2016 ».

**Duration de l'emprunt (souscription à taux fixe)** : La duration correspond à la somme des durées pondérées par les valeurs actualisées des flux à percevoir (intérêt et principal) rapportée à la valeur présente du titre. La duration s'exprime en unités de temps (fraction d'année) et est assimilable à un délai moyen de récupération de la valeur actuelle.

La duration d'une obligation correspond à la période à l'issue de laquelle sa rentabilité n'est pas affectée par les variations de taux d'intérêts.

La duration pour les présentes obligations de cet emprunt est de **3,971 années**.

**Garantie** : Le présent emprunt obligataire n'est assorti d'aucune garantie particulière.

- Suite -

**Mode de placement :** L'emprunt obligataire objet de la présente note d'opération est émis par Appel Public à l'Épargne. Les souscriptions à cet emprunt seront ouvertes à toute personne physique ou morale intéressée aux guichets de l'intermédiaire en bourse CGF sis au 17 rue de l'île de Malte - Immeuble Lira - Les jardins du Lac 1053 Tunis.

**Notation de l'emprunt:** L'agence de notation Fitch Ratings a attribué la note **CCC+ (Exp)(tun)** à l'emprunt objet de la présente note d'opération en date du **28 avril 2016**.

**Notation de la société:** SERVICOM est notée **B-(tun)** à long terme avec perspective stable par l'agence de notation FITCH RATINGS en date du **15 Juin 2015**

**Organisation de la représentation des obligataires :** Les obligataires peuvent se réunir en Assemblée Spéciale, laquelle assemblée peut émettre un avis préalable sur les questions inscrites à la délibération de l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires. Cet avis est consigné au procès verbal de l'Assemblée Générale des actionnaires.

L'Assemblée Générale Spéciale des obligataires désigne l'un de ses membres pour la représenter et défendre les intérêts des obligataires.

Les dispositions des articles 327 et 355 à 365 du code des sociétés commerciales s'appliquent à l'Assemblée Générale Spéciale des obligataires et à son représentant.

Le représentant de l'Assemblée Générale des obligataires a la qualité pour la représenter devant les tribunaux.

**Fiscalité des titres :** Les intérêts annuels des obligations de cet emprunt sont soumis à une retenue d'impôt que la loi met ou pourrait mettre à la charge des personnes physiques ou morales.

En l'état actuel de la législation, et suite à l'unification des taux de la retenue à la source sur les revenus des capitaux mobiliers, telle qu'instituée par la loi n°96-113 du 30 Décembre 1996, portant loi de finances pour la gestion 1997, les intérêts sont soumis à une retenue à la source au taux unique de 20%. Cette retenue est définitive et non susceptible de restitution sur les revenus des obligations revenant à des personnes morales non soumises à l'impôt sur les sociétés ou qui en sont totalement exonérées en vertu de la législation en vigueur.

Conformément à l'article 39 du code de l'IRPP et de l'IS, sont déductibles de la base imposable, les intérêts perçus par le contribuable au cours de l'année au titre de comptes spéciaux d'épargne ouverts auprès des banques, ou de la Caisse d'Épargne Nationale de Tunisie ou au titre des emprunts obligataires émis à partir du 1er janvier 1992 dans la limite d'un montant annuel de mille cinq cent dinars (1500 dinars) sans que ce montant n'excède mille dinars (1000 dinars) pour les intérêts provenant des comptes spéciaux d'épargne ouverts auprès des banques et auprès de la Caisse d'Épargne Nationale de Tunisie.

## **RENSEIGNEMENTS GENERAUX :**

### **Tenue du registre des obligataires :**

L'établissement, la délivrance des attestations portant sur le nombre d'obligations détenues (autres que celles délivrées lors de la souscription à cet emprunt) ainsi que la tenue de registre des obligations de l'emprunt « **SERVICOM 2016** » seront assurés durant toute la durée de vie de l'emprunt par TUNISIE CLEARING. L'attestation délivrée à chaque souscripteur doit mentionner le taux d'intérêt choisi par ce dernier et la quantité d'obligations y afférente.

### **Marché des titres :**

A fin Mars 2016, il n'existe pas de titres de même catégorie qui sont négociés sur le marché obligataire de la cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

Par ailleurs, il n'existe pas de titres de même catégorie qui sont négociés sur des marchés de titres étrangers.

- Suite -

SERVICOM s'engage à charger l'intermédiaire en bourse, CGF de demander, dès la clôture des souscriptions, l'admission de l'emprunt « SERVICOM 2016 » au marché obligataire de la cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

**Prise en charge par TUNISIE CLEARING :** La société SERVICOM s'engage dès la clôture de l'emprunt obligataire « SERVICOM 2016 » à entreprendre les démarches nécessaires auprès de TUNISIE CLEARING en vue de la prise en charge des titres souscrits.

**Tribunaux compétents en cas de litige :** Tout litige pouvant surgir suite à l'émission, au paiement et à l'extinction de cet emprunt sera de la compétence exclusive du tribunal de Tunis I.

Le prospectus relatif à la présente émission est constitué d'une note d'opération visée par le CMF en date du 29/04/2016 sous le n° 16-0940, du document de référence "SERVICOM 2016" enregistré par le CMF en date du 26/04/2016 sous le n°02/2016 et des états financiers de l'émetteur relatifs à l'exercice 2015 pour tout placement sollicité après le 30 Avril 2016.

La note d'opération et le document de référence "SERVICOM 2016", sont mis à la disposition du public, sans frais, auprès de CGF, 17 rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les Jardins du Lac et sur le site internet du CMF : [www.cmf.tn](http://www.cmf.tn) .

Les états financiers arrêtés au 31 décembre 2015 de Servicom seront publiés au Bulletin Officiel du CMF et sur son site internet.

**AVIS DE SOCIETES**

**EMISSION D'UN EMPRUNT OBLIGATAIRE**

**VISA du Conseil du Marché Financier :**

Portée du visa du CMF : **Le visa du CMF, n'implique aucune appréciation sur l'opération proposée. Le prospectus est établi par l'émetteur et engage la responsabilité de ses signataires. Il doit être accompagné des états financiers de l'émetteur relatifs à l'exercice 2015 pour tout placement sollicité après le 30 avril 2016.**

**Le visa n'implique ni approbation de l'opportunité de l'opération ni authentification des éléments comptables et financiers présentés. Il est attribué après examen de la pertinence et de la cohérence de l'information donnée dans la perspective de l'opération proposée aux investisseurs.**

**EMPRUNT OBLIGATAIRE  
- MEUBLATEX 2015 -**

L'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires de la Société MEUBLATEX, réunie le **22 juin 2015** a autorisé l'émission d'un emprunt obligataire ne dépassant pas les 10.000.000 dinars, dans un délai d'un an et a donné les pouvoirs nécessaires au Conseil d'Administration pour fixer le montant et les conditions de l'émission de cet emprunt.

Dans le cadre de cette autorisation, le Conseil d'Administration du **22 juin 2015** a décidé d'émettre cet emprunt, objet du présent prospectus sous les conditions suivantes :

- Le montant : 9.000.000 DT
- Le prix d'émission : 100 DT
- La durée : 7 ans dont 2 ans de franchise
- Le mode de remboursement : annuel constant, à raison de 1/5 de la valeur nominale de chaque obligation à partir de la 3<sup>ème</sup> année suivant la date limite de souscription
- Garantie : aval bancaire

En ce qui concerne le taux d'intérêt, le Conseil d'Administration a délégué au Vice Président Directeur Général ou au suppléant du Directeur Général Adjoint le soin de le fixer suivant les conditions du marché.

Dans le cadre de cette délégation, le Vice Président Directeur Général, Monsieur Mourad MHIIRI a fixé le taux d'émission de l'emprunt obligataire "MEUBLATEX 2015" à 7,85% l'an.

Ci-après les conditions d'émission de cet emprunt :

**Dénomination de l'emprunt :** «MEUBLATEX 2015»

**Montant :** 9 000 000 dinars divisés en 90 000 obligations de 100 dinars chacune.

**Prix d'émission :** 100 dinars par obligation.

**Prix de remboursement :** Le prix de remboursement est de 100 dinars par obligation.

**Forme des obligations :** Toutes les obligations sont nominatives.

- Suite -

**Taux d'intérêt** : Les obligations du présent emprunt porteront intérêts au taux annuel brut de **7,85%** l'an calculé sur la base de la valeur nominale restant due de chaque obligation au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis.

**Taux de rendement actuariel** : Le taux de rendement actuariel d'un emprunt est le taux annuel qui, à une date donnée, égalise à ce taux et à intérêts composés les valeurs actuelles des montants à verser et des montants à recevoir. Il n'est significatif que pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final. Ce taux est de **7,85%** pour le présent emprunt.

**Durée** : Les obligations seront émises pour une durée de **7 ans dont 2 années de franchise**.

**Durée de vie moyenne** : Il s'agit de la somme des durées pondérées par les flux de remboursement puis divisée par le nominal. C'est l'espérance de vie de l'emprunt pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final. Cette durée est de **5 ans** pour le présent emprunt.

**Duration** : Elle correspond à la somme des durées pondérées par les valeurs actualisées des flux à recevoir (intérêt et principal) rapportée à la valeur présente du titre. La duration s'exprime en unités de temps (fraction d'année) et est assimilable à un délai moyen de récupération de la valeur actuelle.

La duration du présent emprunt obligataire est égale à **4,269** années.

**Période de souscriptions et de versements** : Les souscriptions et versements seront reçus à partir du **16 mai 2016** au siège d'AMEN INVEST intermédiaire en Bourse, sis Avenue Med V Immeuble Amen Bank Tour C - 1002 Tunis.

Les souscriptions à cet emprunt seront clôturées sans préavis au plus tard le **30 juin 2016**. Les demandes de souscription seront reçues dans la limite du nombre de titres émis.

En cas de non placement intégral de l'émission et passé le délai de souscription, les souscriptions seront prorogées jusqu'au **11 juillet 2016** avec maintien de la date unique de jouissance.

En cas de non placement intégral de l'émission au **11 juillet 2016**, le montant de l'émission correspondra à celui effectivement collecté par la société.

Un avis de clôture sera publié dans les bulletins officiels du Conseil du Marché Financier et de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis dès la clôture effective des souscriptions.

**Date de jouissance en intérêts** : Chaque obligation souscrite dans le cadre du présent emprunt porte jouissance en intérêts à partir de la date effective de sa souscription et libération.

Les intérêts courus au titre de chaque obligation entre la date effective de souscription et de libération et la date limite de clôture des souscriptions, soit le **30 juin 2016** seront décomptés et payés à cette dernière date.

La date unique de jouissance en intérêts pour toutes les obligations émises qui servira de base à la négociation en bourse est fixée au **30 juin 2016**, soit la date limite de clôture des souscriptions, et ce même en cas de prorogation de cette date.

**Amortissement** : Toutes les obligations émises font l'objet d'un amortissement annuel constant de 20 dinars à partir de la 3<sup>ème</sup> année suivant la date limite de clôture des souscriptions ; soit 1/5 de la valeur nominale de chaque obligation. L'emprunt sera amorti en totalité le **30 juin 2023**.

- Suite -

**Paiement** : Le paiement annuel des intérêts et le remboursement du capital dû seront effectués à terme échu, le **30 juin** de chaque année.

Le premier paiement en intérêt aura lieu le **30 juin 2017**. Le premier remboursement en capital aura lieu à partir de la 3<sup>ème</sup> année suivant la date limite de clôture des souscriptions, soit le **30 juin 2019**.

Les paiements des intérêts et les remboursements du capital seront effectués auprès des dépositaires à travers Tunisie Clearing.

**Organisme financier chargé de recueillir les souscriptions du public** : Les souscriptions et les versements seront reçus à partir du **16 mai 2016** auprès d'AMEN INVEST, Intermédiaire en Bourse, sis Avenue Med V Immeuble Amen Bank Tour C - 1002 Tunis.

**Intermédiaire agréé mandaté par le société pour la tenue du registre des obligataires** : L'établissement, la délivrance des attestations portant sur le nombre d'obligations détenues et comportant la mention de la banque garante, ainsi que la tenue du registre des obligations "MEUBLATEX 2015", seront assurés pendant toute la durée de vie de l'emprunt par AMEN INVEST, Intermédiaire en bourse.

**Fiscalité des titres** : Droit commun régissant la fiscalité des obligations.

**Garanties bancaires** : L'emprunt obligataire "MEUBLATEX 2015" est assorti de la garantie des banques suivantes sans solidarité entre elles au profit des détenteurs des obligations, selon les tranches suivantes :

- Tranche A : 4 MD garantie par AMEN BANK ;
- Tranche B : 1,5 MD garantie par la Société Tunisienne de Banque STB ;
- Tranche C : 1 MD garantie par la Banque Tuniso-libyenne BTL ;
- Tranche D : 2,5 MD garantie par Qatar National Bank QNB.

A cet effet, les banques garantes assureront, chacune pour la tranche qu'elle garantit, à chaque échéance annuelle, en tout état de cause et à la première demande de l'obligataire le remboursement de la partie exigible du capital et le paiement des intérêts échus, conformément aux lettres de garantie figurant au présent prospectus.

Les contrats de garantie, sûretés et engagements peuvent être consultés au siège de la société.

**Cotation en bourse** : Dès la clôture des souscriptions, la société MEUBLATEX s'engage à charger l'Intermédiaire en Bourse AMEN INVEST de demander l'admission des obligations souscrites de l'emprunt "MEUBLATEX 2015" au marché obligataire de la cote de la Bourse de Valeurs Mobilières de Tunis.

**Prise en charge par Tunisie Clearing** : La Société MEUBLATEX s'engage dès la clôture des souscriptions de l'emprunt "MEUBLATEX 2015" à entreprendre les démarches nécessaires auprès de Tunisie Clearing en vue de la prise en charge des titres souscrits.

**Circulation des titres** : Les bulletins de souscription relatifs à chaque tranche doivent comporter la mention de la banque garante. De même, et suite à toute acquisition en bourse d'obligations du présent emprunt, l'intermédiaire doit porter la mention de la Banque garante sur toutes les pièces qui justifient le transfert de propriété des obligations acquises.

- Suite -

Un prospectus d'émission et d'admission au marché obligataire de la cote de la Bourse, visé par le CMF sous le n° **16-938** du **28 avril 2016**, est mis à la disposition du public, auprès d'Amen Invest, intermédiaire en bourse, sis 9 rue du lac Neuchatel -Les Berges du Lac- 1053 Tunis et sur le site web du CMF.

Il doit être accompagné des états financiers de l'émetteur relatifs à l'exercice 2015, pour tout placement sollicité après le 30 avril 2016.

Les états financiers relatifs à l'exercice 2015 seront publiés au bulletin officiel du CMF et sur son site internet au plus tard le 30 avril 2016.

## AVIS DE SOCIETES

### EMISSION D'UN EMPRUNT OBLIGATAIRE

#### VISA du Conseil du Marché Financier :

Portée du visa du CMF : Le visa du CMF n'implique aucune appréciation sur l'opération proposée. Le prospectus est établi par l'émetteur et engage la responsabilité de ses signataires. Il doit être accompagné des indicateurs d'activité de l'émetteur relatifs au premier trimestre 2016 prévus par la réglementation en vigueur régissant le marché financier pour tout placement sollicité après le 20 avril 2016. Il doit être également accompagné des états financiers de l'émetteur relatifs à l'exercice 2015, pour tout placement sollicité après le 30 avril 2016.

Le visa n'implique ni approbation de l'opportunité de l'opération ni authentification des éléments comptables et financiers présentés. Il est attribué après examen de la pertinence et de la cohérence de l'information donnée dans la perspective de l'opération proposée aux investisseurs.

## Emprunt Obligataire «Attijari Leasing 2016-1»

### Décisions à l'origine de l'émission

L'Assemblée Générale Ordinaire de la société Attijari Leasing réunie le **26 mai 2015** a autorisé l'émission d'un ou plusieurs emprunts obligataires dans la limite de **60 millions** de dinars pour le financement de son exploitation, à émettre dans un délai maximal d'une année, et a donné pouvoir au Conseil d'Administration pour fixer les montants successifs et les conditions de leurs émissions.

Dans le cadre de cette autorisation, le Conseil d'Administration de la société Attijari Leasing réuni le 27 août 2015 a décidé d'émettre un premier emprunt obligataire d'un montant de 20 millions de dinars susceptible d'être porté à 30 millions de dinars et qui a été souscrit pour un montant de 30 millions de dinars.

Par ailleurs, le Conseil d'Administration de la société Attijari Leasing réuni le **24 mars 2016** a décidé d'émettre un deuxième emprunt obligataire d'un montant de 20 millions de dinars susceptible d'être porté à 30 millions de dinars et a délégué au Directeur Général les pouvoirs pour fixer les conditions définitives dudit emprunt.

A cet effet, le Directeur Général de la société Attijari Leasing a fixé les conditions d'émission du présent emprunt obligataire « Attijari Leasing 2016-1 » comme suit :

- Montant de l'emprunt : 20 millions de dinars susceptible d'être porté à un maximum de 30 millions de dinars ;
- Catégorie A : d'une durée de 5 ans au taux fixe de 7,50% et/ou au taux variable de TMM+2,35% ;
- Catégorie B : d'une durée de 7 ans dont 2 années de grâce au taux fixe de 7,75%.

### RENSEIGNEMENTS RELATIFS A L'OPERATION

#### Montant

Le montant nominal du présent emprunt est fixé à 20 000 000 de dinars susceptible d'être porté à un maximum de 30 000 000 de dinars, divisé en 200 000 obligations susceptibles d'être portées à un maximum de 300 000 obligations de nominal 100 dinars chacune.

Le montant définitif du présent emprunt fera l'objet d'une publication aux bulletins officiels du CMF et de la BVMT.

#### Période de souscription et de versement

Les souscriptions et les versements à cet emprunt seront reçus à partir du **03 mai 2016** et clôturées au plus tard le **24 juillet 2016**. Ils peuvent être clôturés sans préavis dès que le montant maximum de l'émission (30 000 000 de dinars) est intégralement souscrit. Les

- Suite -

demandes de souscription seront reçues dans la limite des titres émis, soit un maximum de 300 000 obligations.

En cas de placement d'un montant supérieur ou égal à 20 000 000 dinars à la date de clôture de la période de souscription, soit le **24 juillet 2016**, les souscriptions à cet emprunt seront clôturées et le montant de l'émission correspondra à celui effectivement collecté par la société à cette date.

En cas de placement d'un montant inférieur à 20 000 000 dinars à la date de clôture de la période de souscription, soit le **24 juillet 2016**, les souscriptions seront prorogées jusqu'au **1<sup>er</sup> août 2016** avec maintien de la date unique de jouissance en intérêts. Passé ce délai, le montant de l'émission correspondra à celui effectivement collecté par la société.

Un avis de clôture sera publié aux bulletins officiels du Conseil du Marché Financier et de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis, dès la clôture des souscriptions

#### **Organismes financiers chargés de recueillir les souscriptions du public**

Les souscriptions à cet emprunt et les versements seront reçus à partir du **03 mai 2016** auprès d'Attijari Intermédiation, intermédiaire en bourse, sis à Rue des lacs de Mazurie -1053 les Berges du lac.

#### **But de l'émission**

Cet emprunt obligataire rentre dans le cadre de la mobilisation des fonds nécessaires à la réalisation du financement prévu au titre de l'année 2016 des opérations de leasing mobiliers et immobiliers qui s'élèvent à 212 millions de dinars.

En effet, le besoin total du financement en ressources obligataires prévu au titre de l'année 2016 est de 60 millions de dinars.

### **CARACTERISTIQUES DES TITRES EMIS**

- **Dénomination de l'emprunt** : « Attijari Leasing 2016-1 »
- **Nature des titres** : Titres de créances.
- **Forme des titres** : Les obligations du présent emprunt seront nominatives.
- **Catégorie des titres** : Ordinaires.
- **Modalités et délais de délivrance des titres** : Le souscripteur recevra dès la clôture de l'émission une attestation portant sur le nombre des obligations subordonnées souscrites délivrée par l'intermédiaire agréé mandaté, Attijari Intermédiation.

#### **Prix de souscription et d'émission :**

Les obligations seront émises au pair, soit 100 dinars par obligation, payable intégralement à la souscription.

#### **Date de jouissance en intérêts :**

Chaque obligation souscrite dans le cadre du présent emprunt portera jouissance en intérêts à partir de la date effective de sa souscription et libération.

Les intérêts courus au titre de chaque obligation entre la date effective de sa souscription et libération et la date limite de clôture des souscriptions, soit le **24 juillet 2016**, seront décomptés et déduits du prix de souscription.

Toutefois, la date unique de jouissance en intérêts pour toutes les obligations émises qui servira de base à la négociation en bourse est fixée au **24 juillet 2016** soit la date limite de clôture des souscriptions à cet emprunt.

#### **Date de règlement :**

Les obligations seront payables en totalité à la souscription.

#### **Taux d'intérêt :**

Les obligations du présent emprunt seront offertes à des durées et des taux d'intérêts différents au choix du souscripteur, fixés en fonction de la catégorie :

- Suite -

- ✓ Catégorie A : d'une durée de 5 ans au taux fixe de 7,50% brut par an et/ou au taux variable de TMM+2,35% brut par an ;
- ✓ Catégorie B : d'une durée de 7 ans dont 2 années de grâce au taux fixe de 7,75% brut par an.

- **Pour la catégorie A d'une durée de 5 ans :**

- Taux fixe :

7,5% brut l'an calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts seront servis.

- Taux variable

Taux du Marché Monétaire (TMM publié par la BCT) +2,35% brut l'an calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis. Ce taux correspond à la moyenne arithmétique des douze derniers taux moyens mensuels du marché monétaire tunisien précédant la date de paiement des intérêts majorée de 235 points de base. Les douze mois à considérer vont du mois de juillet de l'année N-1 au mois de juin de l'année N.

- **Pour la catégorie B d'une durée de 7 ans dont 2 années de grâce :**

- Taux fixe :

7,75% brut l'an calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts seront servis.

**Amortissement-remboursement :**

Toutes les obligations émises sont amortissables d'un montant annuel constant de 20 dinars par obligation soit le un cinquième de la valeur nominale. Cet amortissement commencera à la première année pour la catégorie A et à la troisième année pour la Catégorie B.

L'emprunt sera amorti en totalité le **24 juillet 2021** pour la Catégorie A et le **24 juillet 2023** pour la Catégorie B.

**Prix de remboursement :**

Le prix de remboursement est de 100 dinars par obligation.

**Paie ment :**

Le paiement annuel des intérêts et le remboursement du capital dû seront effectués à terme échu le **24 juillet** de chaque année.

Le premier paiement des intérêts aura lieu le **24 juillet 2017**.

Le premier remboursement en capital aura lieu le **24 juillet 2017** pour la Catégorie A et le **24 juillet 2019** pour la Catégorie B.

Les paiements des intérêts et les remboursements du capital sont effectués auprès des dépositaires à travers Tunisie Clearing.

**Taux de rendement actuariel et marge actuarielle :**

- **Taux de rendement actuariel (souscription à taux fixe) :**

C'est le taux annuel qui, à une date donnée, égalise à ce taux et à intérêts composés les valeurs actuelles des montants à verser et des montants à recevoir. Il n'est significatif que pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final.

Pour les obligations de la Catégorie A, ce taux est de 7,50 % l'an pour le présent emprunt.

Pour les obligations de la Catégorie B, ce taux est de 7,75% l'an pour le présent emprunt

- **Marge actuarielle (souscription à taux variable) :**

La marge actuarielle d'un emprunt à taux variable est l'écart entre son taux de rendement estimé et l'équivalent actuariel de son indice de référence.

Le taux de rendement est estimé en cristallisant jusqu'à la dernière échéance le dernier indice de référence pour l'évaluation des coupons futurs. La moyenne des TMM des 12 derniers mois arrêtés au mois de mars 2016 (à titre indicatif) qui est égale à 4,556%, et qui est supposée

- Suite -

crystallisée à ce niveau pendant toute la durée de vie de l'emprunt, permet de calculer un taux de rendement actuariel annuel de 6,906%.

Sur cette base, les conditions d'émission et de rémunération font ressortir une marge actuarielle de 2,35% et ce, pour un souscripteur qui conservait ses titres jusqu'à leur remboursement final.

**Durée totale, durée de vie moyenne et durée de l'emprunt :**

• **Durée totale:**

Les obligations du présent emprunt sont émises pour une durée de :

- ✓ 5 ans pour la Catégorie A ;
- ✓ 7 ans dont 2 années de grâce pour la catégorie B.

• **Durée de vie moyenne:**

La durée de vie moyenne est la somme des durées pondérées par les flux de remboursement puis divisée par le nominal, C'est l'espérance de vie de l'emprunt pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final.

La durée de vie moyenne pour les différentes catégories de l'emprunt «Attijari Leasing 2016-1» est comme suit:

- ✓ 3 années pour la Catégorie A ;
- ✓ 5 années pour la Catégorie B.

• **Duration de l'emprunt :**

La duration correspond à la somme des durées pondérées par les valeurs actualisées des flux à percevoir (intérêt et principal) rapportée à la valeur présente du titre. La duration s'exprime en unités de temps (fraction d'année) et est assimilable à un délai moyen de récupération de la valeur actuelle.

La duration d'une obligation correspond à la période à l'issue de laquelle sa rentabilité n'est pas affectée par les variations des taux d'intérêts.

La duration pour les présentes obligations de cet emprunt est de **2,735 années** pour la Catégorie A et **4,277 années** pour la catégorie B.

**Garantie :**

Le présent emprunt obligataire ne fait l'objet d'aucune garantie particulière.

**Notation de la société :**

Le 06 février 2015, Fitch Ratings a confirmé les notes nationales attribuées à Attijari Leasing sur son échelle nationale qui s'établissent comme suit:

- ✓ Note à long terme : BB + (tun) ;
- ✓ Note à court terme : B (tun) ;
- ✓ Perspective d'évolution de la note à long terme : Stable.

Le 16 février 2016, l'agence de notation Fitch Ratings a confirmé de nouveau les mêmes notes nationales attribuées à Attijari Leasing sur son échelle nationale.

**Notation de l'emprunt:**

L'agence de notation Fitch Ratings a attribué la note « **BB+** » (tun) à l'emprunt objet de la présente émission en date du **11 avril 2016**.

**Mode de placement :**

L'emprunt obligataire objet de la présente émission est émis par appel public à l'épargne. Les souscriptions à cet emprunt seront ouvertes à toute personne physique ou morale intéressée, auprès de la société Attijari Intermédiation.

**Organisation de la représentation des porteurs des obligations**

Les porteurs des obligations peuvent se réunir en une Assemblée Spéciale, laquelle assemblée peut émettre un avis préalable sur les questions inscrites à la délibération de l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires. Cet avis est consigné au procès verbal de l'Assemblée Générale des actionnaires. L'Assemblée Générale Spéciale des obligataires désigne l'un de ses membres pour la représenter et défendre les intérêts des obligataires.

- Suite -

Les dispositions des articles 327 et 355 à 365 du code des sociétés commerciales s'appliquent à l'Assemblée Générale Spéciale des porteurs des obligations et à son représentant. Le représentant à l'Assemblée Générale des porteurs des obligations a la qualité pour les représenter devant les tribunaux.

**Intermédiaire agréé mandaté par la société émettrice pour la tenue du registre des obligations:**

L'établissement, la délivrance des attestations portant sur le nombre d'obligations détenues ainsi que la tenue du registre des obligations de l'emprunt «Attijari Leasing 2016-1» seront assurés durant toute la durée de vie de l'emprunt par l'intermédiaire en bourse, Attijari Intermédiation.

L'attestation délivrée à chaque souscripteur doit mentionner la catégorie choisie par ce dernier, le taux d'intérêt et la quantité d'obligations y afférents.

**Marché des titres**

Au 17/04/2016, il existe huit emprunts obligataires émis par l'émetteur cotés sur le marché obligataire.

Dès la clôture des souscriptions du présent emprunt, Attijari Leasing s'engage à charger l'intermédiaire en Bourse, Attijari Intermédiation, de demander l'admission des obligations souscrites de l'emprunt «Attijari Leasing 2016-1» au marché obligataire de la cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

**Prise en charge par Tunisie Clearing :**

Attijari Leasing s'engage, dès la clôture des souscriptions de l'emprunt obligataire «Attijari Leasing 2016-1», à entreprendre les démarches nécessaires auprès de Tunisie Clearing en vue de la prise en charge des obligations souscrites.

**Tribunaux compétents en cas de litige :**

Tout litige pouvant surgir suite à l'émission, au paiement et à l'extinction de cet emprunt obligataire sera de la compétence exclusive du tribunal de Tunis I.

**Risque lié à l'émission du présent emprunt obligataire :**

Selon les règles prudentielles régissant les établissements de crédit exigeant une adéquation entre les ressources et les emplois qui leur sont liées, la souscription au taux indexé sur le TMM risquerait de faire supporter à la société un risque de taux de fait que les emplois sont octroyés à taux fixe.

Le prospectus relatif à la présente émission est constitué de la note d'opération «Attijari Leasing 2016-1» visée par le CMF en date du **18/04/2016** sous le numéro **16-937**, du document de référence « Attijari Leasing 2015 » enregistré par le CMF en date du **30/10/2015** sous le **n°15-010**, des indicateurs d'activité de l'émetteur relatifs au premier trimestre 2016 prévus par la réglementation en vigueur régissant le marché financier pour tout placement sollicité après le 20 avril 2016 ainsi que des états financiers de l'émetteur relatifs à l'exercice 2015 pour tout placement sollicité après le 30 avril 2016.

La présente note d'opération et le document de référence sont mis à la disposition du public, sans frais, auprès de la société Attijari Leasing, rue du Lac d'Annecy-1053 Les Berges du Lac, de la société Attijari Intermédiation, Intermédiaire en Bourse, rue des lacs de Mazurie Les Berges du Lac 1053 Tunis et sur le site internet du CMF : [www.cmf.org.tn](http://www.cmf.org.tn)

Les indicateurs d'activité de la société Attijari Leasing relatifs au premier trimestre 2016 ainsi que ses états financiers relatifs à l'exercice 2015 seront publiés au bulletin officiel du CMF et sur son site internet au plus tard, respectivement le 20 avril 2016 et le 30 avril 2016.

<b>AVIS</b>
-------------

## COURBE DES TAUX DU 17 MAI 2016

Code ISIN	Taux du marché monétaire et Bons du Trésor	Taux actuariel (existence d'une adjudication) <sup>[1]</sup>	Taux interpolé	Valeur (ped de coupon)
	Taux moyen mensuel du marché monétaire	4,299%		
TN0008003113	BTC 52 semaines 14/06/2016		4,331%	
TN0008003121	BTC 52 semaines 12/07/2016		4,364%	
TN0008003147	BTC 52 semaines 06/09/2016		4,431%	
TN0008003154	BTC 52 semaines 04/10/2016		4,464%	
TN0008000218	BTZc 11 octobre 2016		4,472%	982,534
TN0008003162	BTC 52 semaines 08/11/2016		4,505%	
TN0008000325	BTA 4 ans " 5,25% décembre 2016"		4,546%	1 003,605
TN0008003188	BTC 52 semaines 03/01/2017		4,572%	
TN0008003196	BTC 52 semaines 07/02/2017		4,613%	
TN0008003212	BTC 52 semaines 23/05/2017	4,738%		
TN0008000234	BTA 10 ans "6,75% 11 juillet 2017"		4,922%	1 019,767
TN0008000341	BTA 4 ans " 5,3% janvier 2018"	5,627%		994,608
TN0008000317	BTA 7 ans " 5,5% octobre 2018"		5,772%	993,684
TN0008000242	BTZc 10 décembre 2018		5,803%	865,187
TN0008000275	BTA 10 ans " 5,5% mars 2019"		5,852%	990,870
TN0008000333	BTA 7 ans " 5,5% février 2020"		6,033%	982,305
TN0008000358	BTA 6 ans " 5,5% octobre 2020"		6,164%	974,607
TN0008000564	BTA 6 ans " 5,75% janvier 2021"		6,213%	981,363
TN0008000226	BTA 15 ans "6,9% 9 mai 2022"		6,470%	1 020,734
TN0008000291	BTA 12 ans " 5,6% août 2022"		6,520%	953,709
TN0008000572	BTA 8 ans "6% avril 2023"		6,651%	964,664
TN0008000598	BTA 8 ans " 6% janvier 2024"	6,798%		953,727
TN0008000366	BTA 10 ans " 6% avril 2024"		6,798%	952,222
TN0008000580	BTA 11 ans "6,3% octobre 2026"	6,799%		963,078
TN0008000606	BTA 12 ans "6,7% avril 2028"	7,017%		974,759

<sup>[1]</sup> L'adjudication en question ne doit pas dater de plus de 2 mois pour les BTA et 1 mois pour les BTCT.

Conditions minimales de prise en compte des lignes :

- Pour les BTA : Montant levé 10 millions de dinars et deux soumissionnaires,
- Pour les BTCT : Montant levé 10 millions de dinars et un soumissionnaire.

## TITRES OPCVM

## TITRES OPCVM

## TITRES OPCVM

## TITRES OPCVM

Dénomination	Gestionnaire	Date d'ouverture	VL au 31/12/2015	VL antérieure	Dernière VL			
<b>OPCVM DE CAPITALISATION</b>								
<i>SICAV OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION</i>								
1	TUNISIE SICAV	TUNISIE VALEURS	20/07/92	158,378	160,577	160,595		
2	SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	BIAT ASSET MANAGEMENT	16/04/07	106,845	108,398	108,411		
3	UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV	UBCI FINANCE	01/02/99	91,865	93,036	93,046		
<i>FCP OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION - VL QUOTIDIENNE</i>								
4	FCP SALAMETT CAP	AFC	02/01/07	14,059	14,281	14,283		
5	MCP SAFE FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14	102,902	104,457	104,469		
<i>FCP OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE</i>								
6	FCP MAGHREBIA PRUDENCE	UFI	23/01/06	1,446	1,465	1,466		
7	AL AMANAH OBLIGATAIRE FCP	CGF	25/02/08	101,636	103,088	103,165		
<i>SICAV MIXTES DE CAPITALISATION</i>								
8	SICAV AMEN	AMEN INVEST	01/10/92	38,754	39,265	39,269		
9	SICAV PLUS	TUNISIE VALEURS	17/05/93	52,546	53,261	53,266		
<i>FCP MIXTES DE CAPITALISATION - VL QUOTIDIENNE</i>								
10	FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE	AXIS GESTION	02/04/08	137,513	133,801	134,146		
11	FCP AXIS PLACEMENT EQUILIBRE	AXIS GESTION	02/04/08	507,535	494,985	496,256		
12	FCP MAXULA CROISSANCE DYNAMIQUE	MAXULA BOURSE	15/10/08	113,965	121,110	121,466		
13	FCP MAXULA CROISSANCE EQUILIBREE	MAXULA BOURSE	15/10/08	124,044	125,395	125,718		
14	FCP MAXULA CROISSANCE PRUDENCE	MAXULA BOURSE	15/10/08	130,506	137,464	137,629		
15	FCP MAXULA STABILITY	MAXULA BOURSE	18/05/09	115,457	120,655	120,832		
16	FCP INDICE MAXULA	MAXULA BOURSE	23/10/09	90,706	97,031	97,091		
17	FCP KOUNOUZ	TSI	28/07/08	139,804	143,472	143,723		
18	FCP VALEURS AL KAOUTHER	TUNISIE VALEURS	06/09/10	86,081	92,206	92,385		
19	FCP VALEURS MIXTES	TUNISIE VALEURS	09/05/11	96,174	94,100	94,033		
20	MCP CEA FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14	120,916	140,053	140,330		
21	MCP EQUITY FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14	115,022	127,220	127,480		
22	FCP BIAT-CROISSANCE	BIAT ASSET MANAGEMENT	17/09/12	77,451	81,678	81,718		
23	FCP BIAT-PRUDENCE	BIAT ASSET MANAGEMENT	17/09/12	104,165	108,191	108,208		
24	FCP BIAT-EQUILIBRE	BIAT ASSET MANAGEMENT	17/09/12	91,294	96,492	96,530		
25	FCP SMART EQUILIBRE	SMART ASSET MANAGEMENT	18/12/15	100,342	98,847	98,712		
26	FCP SMART CROISSANCE *	SMART ASSET MANAGEMENT	27/05/11	94,997	102,529	102,398		
27	FCP VALEURS CEA	TUNISIE VALEURS	04/06/07	17,657	19,090	19,086		
<i>FCP MIXTES DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE</i>								
28	FCP CAPITALISATION ET GARANTIE	ALLIANCE ASSET MANAGEMENT	30/03/07	1 482,785	1 520,708	1 523,892		
29	FCP AXIS CAPITAL PRUDENT	AXIS GESTION	05/02/04	2 255,016	2 238,731	2 217,186		
30	FCP AMEN PERFORMANCE	AMEN INVEST	01/02/10	111,969	117,889	119,510		
31	FCP OPTIMA	BNA CAPITAUX	24/10/08	103,734	108,218	109,296		
32	FCP SECURITE	BNA CAPITAUX	27/10/08	133,703	140,885	141,439		
33	FCP CEA MAXULA	MAXULA BOURSE	04/05/09	131,067	144,002	144,478		
34	AIRLINES FCP VALEURS CEA	TUNISIE VALEURS	16/03/09	14,385	15,447	15,501		
35	FCP VALEURS QUIETUDE 2017	TUNISIE VALEURS	01/10/12	5 000,704	5 167,307	5 141,709		
36	FCP VALEURS QUIETUDE 2018	TUNISIE VALEURS	01/11/13	4 834,515	5 015,671	4 988,153		
37	FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE	UFI	23/01/06	2,205	2,383	2,401		
38	FCP MAGHREBIA MODERE	UFI	23/01/06	1,983	2,106	2,120		
39	FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS	UFI	15/09/09	1,013	1,126	1,131		
40	FCP HAYETT MODERATION	AMEN INVEST	24/03/15	1,028	1,059	1,066		
41	FCP HAYETT PLENITUDE	AMEN INVEST	24/03/15	1,018	1,054	1,063		
42	FCP HAYETT VITALITE	AMEN INVEST	24/03/15	1,005	1,054	1,065		
43	MAC HORIZON 2022 FCP	MAC SA	09/11/15	100,000	104,494	104,499		
44	AL AMANAH ETHICAL FCP	CGF	25/05/09	8,898	9,544	9,440		
45	AL AMANAH EQUITY FCP	CGF	25/02/08	104,040	111,827	111,541		
46	AL AMANAH PRUDENCE FCP	CGF	25/02/08	116,127	118,434	118,924		
<b>OPCVM DE DISTRIBUTION</b>								
Dénomination	Gestionnaire	Date d'ouverture	Dernier dividende		VL au 31/12/2015	VL antérieure	Dernière VL	
			Date de paiement	Montant				
<i>SICAV OBLIGATAIRES</i>								
47	SANADETT SICAV	AFC	01/11/00	14/05/15	4,345	108,647	110,337	110,350
48	AMEN PREMIERE SICAV	AMEN INVEST	10/04/00	26/05/15	3,811	103,902	105,298	105,309
49	AMEN TRESOR SICAV	AMEN INVEST	10/05/06	13/04/15	4,209	105,861	107,365	107,377
50	ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV	ATTIJARI GESTION	01/11/00	11/05/15	4,276	102,527	104,094	104,127
51	TUNISO-EMIRATIE SICAV	AUTO GEREE	07/05/07	05/04/16	4,543	104,186	101,371	101,384
52	SICAV AXIS TRÉSORERIE	AXIS GESTION	01/09/03	22/05/15	3,552	107,436	108,828	108,839
53	PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	BNA CAPITAUX	06/01/97	29/05/15	4,282	104,619	106,314	106,327
54	SICAV TRESOR	BIAT ASSET MANAGEMENT	03/02/97	26/05/15	3,984	102,661	104,009	104,021
55	MILLENNIUM OBLIGATAIRE SICAV	CGF	12/11/01	29/05/15	3,676	105,172	106,586	106,600
56	GENERALE OBLIG SICAV	CGI	01/06/01	29/05/15	3,625	102,126	103,770	103,783
57	CAP OBLIG SICAV	COFIB CAPITAL FINANCE	17/12/01	25/04/16	3,962	104,297	101,972	101,984
58	FINA O SICAV	FINACORP	11/02/08	30/05/15	3,778	103,612	105,159	105,171
59	INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV	UIB FINANCE	07/10/98	16/05/16	4,198	106,816	104,148	104,160
60	FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	MAC SA	20/05/02	10/05/16	4,195	105,484	102,744	102,754
61	MAXULA PLACEMENT SICAV	MAXULA BOURSE	02/02/10	29/05/15	3,231	103,500	104,738	104,747
62	SICAV RENDEMENT	SBT	02/11/92	31/03/16	3,756	102,630	100,266	100,277
63	UNIVERS OBLIGATIONS SICAV	SCIF	16/10/00	29/05/15	3,863	104,796	106,241	106,257
64	SICAV BH OBLIGATAIRE	BH INVEST	10/11/97	16/05/16	4,333	102,865	100,132	100,145
65	POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT	BH INVEST	06/07/09	28/05/15	3,703	103,936	105,353	105,366
66	MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	SMART ASSET MANAGEMENT	05/06/08	29/05/15	3,525	105,041	106,799	106,811
67	SICAV L'EPARGNANT	STB MANAGER	20/02/97	25/05/15	4,224	102,883	104,566	104,578
68	AL HIFADH SICAV	TSI	15/09/08	27/04/16	4,316	103,524	100,768	100,779
69	SICAV ENTREPRISE	TUNISIE VALEURS	01/08/05	29/05/15	3,489	105,028	106,420	106,429
70	UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV	UBCI FINANCE	15/11/93	25/04/16	3,709	102,549	100,312	100,323

## TITRES OPCVM

## TITRES OPCVM

## TITRES OPCVM

## TITRES OPCVM

FCP OBLIGAIRES - VL QUOTIDIENNE								
71	FCP SALAMMETT PLUS	AFC	02/01/07	03/05/16	0,413	10,576	10,319	10,321
72	FCP AXIS AAA	AXIS GESTION	10/11/08	29/05/15	3,379	103,387	104,824	104,834
73	FCP HELION MONEO	HELION CAPITAL	31/12/10	08/05/15	4,443	103,901	105,469	105,482
74	FCP OBLIGATAIRE CAPITAL PLUS	STB FINANCE	20/01/15	-	-	103,288	104,987	105,005
75	UGFS BONDS FUND	UGFS-NA	10/07/15	-	-	10,140	10,268	10,269
FCP OBLIGAIRES - VL HEBDOMADAIRE								
SICAV MIXTES								
76	ARABIA SICAV	AFC	15/08/94	14/05/15	1,147	58,065	58,441	58,687
77	ATTIJARI VALEURS SICAV	ATTIJARI GESTION	22/03/94	11/05/15	2,421	137,887	135,635	135,380
78	ATTIJARI PLACEMENTS SICAV	ATTIJARI GESTION	22/03/94	11/05/15	22,766	1 402,879	1 406,411	1 404,028
79	SICAV PROSPERITY	BIAT ASSET MANAGEMENT	25/04/94	26/05/15	2,834	110,387	114,724	114,773
80	SICAV OPPORTUNITY	BIAT ASSET MANAGEMENT	11/11/01	26/05/15	1,545	104,054	110,115	110,146
81	SICAV BNA	BNA CAPITAUX	14/04/00	29/05/15	0,600	86,413	98,058	98,373
82	SICAV SECURITY	COFIB CAPITAL FINANCE	26/07/99	25/04/16	0,512	17,014	16,969	16,965
83	SICAV CROISSANCE	SBT	27/11/00	31/03/16	6,860	261,738	270,976	271,115
84	SICAV BH PLACEMENT	BH INVEST	22/09/94	16/05/16	0,732	29,309	28,726	28,840
85	STRATÉGIE ACTIONS SICAV	SMART ASSET MANAGEMENT	01/03/06	29/05/15	32,738	2 208,196	2 291,824	2 291,152
86	SICAV L'INVESTISSEUR	STB MANAGER	30/03/94	21/05/15	2,540	68,867	72,431	72,531
87	SICAV AVENIR	STB MANAGER	01/02/95	17/05/16	1,920	53,774	55,455	53,547
88	UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV	UBCI FINANCE	17/05/99	25/04/16	0,844	97,672	101,757	101,734
89	UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV	UBCI FINANCE	10/04/00	25/04/16	0,359	80,942	85,741	85,716
FCP MIXTES - VL QUOTIDIENNE								
90	FCP IRADETT 20	AFC	02/01/07	03/05/16	0,226	11,090	10,802	10,809
91	FCP IRADETT 50	AFC	04/11/12	03/05/16	0,178	12,038	11,662	11,693
92	FCP IRADETT 100	AFC	04/01/02	03/05/16	0,106	14,638	14,340	14,424
93	FCP IRADETT CEA	AFC	02/01/07	03/05/16	0,276	13,764	12,898	12,978
94	ATTIJARI FCP CEA	ATTIJARI GESTION	30/06/09	25/05/15	0,350	12,102	12,938	12,935
95	ATTIJARI FCP DYNAMIQUE	ATTIJARI GESTION	01/11/11	25/05/15	0,093	10,809	11,230	11,233
96	ATTIJARI FCP HARMONIE **	ATTIJARI GESTION	01/11/11	25/05/15	0,232	En liquidation	En liquidation	En liquidation
97	ATTIJARI FCP SERENITE **	ATTIJARI GESTION	01/11/11	25/05/15	0,318	En liquidation	En liquidation	En liquidation
98	BNAC PROGRÈS FCP	BNA CAPITAUX	03/04/07	21/05/15	2,338	131,968	142,891	143,487
99	BNAC CONFIANCE FCP	BNA CAPITAUX	03/04/07	21/05/15	2,236	128,407	137,504	138,078
100	FCP OPTIMUM EPARGNE ACTIONS	CGF	14/06/11	07/05/00	0,173	8,902	9,501	9,546
101	FCP DELTA EPARGNE ACTIONS	STB MANAGER	08/09/08	16/05/16	2,332	92,918	100,217	100,185
102	FCP AL IMTIEZ	TSI	01/07/11	28/05/15	0,520	78,915	80,023	80,230
103	FCP AFEK CEA	TSI	01/07/11	28/05/15	0,133	79,803	81,714	82,103
104	TUNISIAN PRUDENCE FUND	UGFS-NA	02/01/12	29/05/15	3,062	96,121	99,826	99,847
105	UBCI - FCP CEA	UBCI FINANCE	22/09/14	-	-	86,856	94,301	94,210
106	FCP AL HIKMA	STB MANAGER	19/01/16	-	-	-	102,550	102,653
FCP MIXTES - VL HEBDOMADAIRE								
107	FCP AMEN PREVOYANCE	AMEN INVEST	01/02/10	03/05/16	2,063	108,156	112,059	113,203
108	FCP AMEN CEA	AMEN INVEST	28/03/11	03/05/16	1,241	94,577	100,437	102,466
109	FCP BIAT ÉPARGNE ACTIONS	BIAT ASSET MANAGEMENT	15/01/07	26/05/15	3,275	127,360	139,871	140,040
110	FCP HELION ACTIONS DEFENSIF	HELION CAPITAL	31/12/10	08/05/15	1,995	100,382	101,894	101,359
111	FCP HELION ACTIONS PROACTIF	HELION CAPITAL	31/12/10	08/05/15	0,417	94,832	101,606	101,002
112	MAC CROISSANCE FCP	MAC SA	15/11/05	25/05/15	3,885	181,972	199,550	199,033
113	MAC EQUILIBRE FCP	MAC SA	15/11/05	25/05/15	3,382	171,568	182,647	182,481
114	MAC ÉPARGNANT FCP	MAC SA	15/11/05	25/05/15	5,215	149,829	158,406	158,353
115	MAC EXCELLENCE FCP ***	MAC SA	28/04/06	27/05/13	63,142	12 794,422	En liquidation	En liquidation
116	MAC EPARGNE ACTIONS FCP	MAC SA	20/07/09	-	-	18,019	19,523	19,517
117	MAC AL HOUDA FCP	MAC SA	04/10/10	-	-	129,046	145,352	143,844
118	FCP VIVEO NOUVELLES INTRODUITES	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	03/03/10	10/05/16	1,407	116,015	117,226	116,861
119	TUNISIAN EQUITY FUND	UGFS-NA	30/11/09	24/05/13	32,752	8 825,261	8 670,846	8 711,145
120	FCP UNIVERS AMBITION CEA	SCIF	26/03/13	29/05/15	0,102	7,867	8,400	8,488
121	UGFS ISLAMIC FUND	UGFS-NA	11/12/14	-	-	88,101	85,741	84,396
122	FCP SMART EQUITY 2	SMART ASSET MANAGEMENT	15/06/15	-	-	946,487	989,857	983,940
123	FCP VALEURS INSTITUTIONNEL	TUNISIE VALEURS	14/12/15	-	-	5 000,000	5 144,111	5 141,343
FCP ACTIONS - VL QUOTIDIENNE								
124	FCP INNOVATION	STB FINANCE	20/01/15	-	-	103,095	113,258	113,459
FCP ACTIONS - VL HEBDOMADAIRE								
125	FCP UNIVERS AMBITION PLUS	SCIF	12/02/13	29/05/15	0,107	7,981	9,269	9,285
126	CEA ISLAMIC FUND	UGFS-NA	09/12/14	-	-	86,378	80,903	80,412
127	FCP BIAT-EQUITY PERFORMANCE	BIAT ASSET MANAGEMENT	16/05/16	-	-	-	-	10 000,000

\* Initialement dénommé FCP SAFA

\*\* FCP en liquidation anticipée

\*\*\* En liquidation suite à l'expiration de sa durée de vie

**BULLETIN OFFICIEL**  
**DU CONSEIL DU MARCHÉ FINANCIER**  
 Immeuble CMF - Centre Urbain Nord  
 4<sup>ème</sup> Tranche - Lot B6 Tunis 1003  
 Tél : (216) 71 947 062  
 Fax : (216) 71 947 252 / 71 947 253

Publication paraissant  
 du Lundi au Vendredi sauf jours fériés  
 www.cmf.org.tn  
 email 1 : cmf@cmf.org.tn  
 email 2 : cmf@cmf.tn

Le Président du CMF  
 Mr. Salah Essayel

<b>COMMUNIQUE</b>
-------------------

Il est porté à la connaissance du public et des intermédiaires en bourse qu'à la suite de sa mise à jour par l'admission au marché principal de la cote de la bourse de la société «Unité de Fabrication de Médicaments –UNIMED- » et l'ouverture au public de « FCP BIAT-EQUITY PERFORMANCE », la liste des sociétés et organismes faisant appel public à l'épargne s'établit comme suit :

**LISTE INDICATIVE DES SOCIETES & ORGANISMES  
FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE \***

**I.- SOCIETES ADMISES A LA COTE  
I-1 Marché Principal**

Dénomination sociale	Siège social	Tél.
1.Adwya SA	Route de la Marsa GP 9 , Km 14, BP 658 -2070 La Marsa	71 778 555
2. Air Liquide Tunisie	37,rue des entrepreneurs, ZI La Charguia II -2035 Ariana-	70 164 600
3. Amen Bank	Avenue Mohamed V -1002 TUNIS-	71 835 500
4. Automobile Réseau Tunisien et Services -ARTES-	39, avenue Kheireddine Pacha -1002 TUNIS-	71 841 100
5. Arab Tunisian Bank "ATB"	9, rue Hédi Nouira -1001 TUNIS-	71 351 155
6. Arab Tunisian Lease "ATL"	Ennour Building, Centre Urbain Nord 1082 Tunis Mahrajène	70 135 000
7. Attijari Leasing	Rue du Lac d'Annecy - 1053 Les Berges du Lac-	71 862 122
8. Banque Attijari de Tunisie "Attijari bank" (ex Banque du Sud)	24, Rue Hédi Karray, Centre Urbain Nord - 1080 Tunis -	70 012 000
9. Banque de l'Habitat "BH"	18, Avenue Mohamed V 1080 Tunis	71 126 000
10.Banque de Tunisie "BT"	2, rue de Turquie -1000 TUNIS-	71 332 188
11. Banque de Tunisie et des Emirats S.A "BTE"	5 bis, rue Mohamed Badra -1002 TUNIS-	71 783 600
12. Banque Internationale Arabe de Tunisie "BIAT"	70-72, avenue Habib Bourguiba -1000 TUNIS-	71 340 733
13. Banque Nationale Agricole "BNA"	Rue Hédi Nouira -1001 TUNIS-	71 831 200
14.Best Lease	54, Avenue Charles Nicolle Mutuelle ville -1002 Tunis-	71 799 011
15.Cellcom	25, rue de l'Artisanat Charguia II-2035 Ariana-	71 941 444
16. City Cars	51, Rue Ali Darghouth -1001 Tunis-	71 333 111
17. Compagnie d'Assurances et de Réassurances "ASTREE"	45, avenue Kheireddine Pacha -1002 TUNIS-	71 792 211
18. Compagnie Internationale de Leasing "CIL"	16, avenue Jean Jaurès -1000 Tunis-	71 336 655
19. Délice Holding	Immeuble le Dôme, rue Lac Léman, Les Berges du Lac - 1053 Tunis-	71 964 969
20. ELBENE INDUSTRIE SA	Centrale Laitière de Sidi Bou Ali -4040 SOUSSE-	73 247 144
21.Electrostar	Boulevard de l'environnement Route de Naâssen 2013 Bir El Kassâa Ben Arous	71 396 222
22.Essoukna	46, rue Tarak Ibnou Zied Mutuelle ville - 1082 TUNIS -	71 843 511
23.EURO-CYCLES	Zone Industrielle Kalâa Kébira -4060 Sousse-	73 342 036
24. Générale Industrielle de Filtration - GIF -	Km 35, GP1- 8030 Grombalia -	72 255 844
25.Hannibal Lease S.A	Rue du Lac Malaren, Immeuble Triki 1053 -Les Berges du Lac-	71 964 600
26. L'Accumulateur Tunisien ASSAD	Rue de la Fonte Zone Industrielle Ben Arous BP. N°7 -2013 Ben Arous-	71 381 688
27. Les Ciments de Bizerte	Baie de Sebra BP 53 -7018 Bizerte-	72 510 988
28.Manufacture de Panneaux Bois du Sud -MPBS-	Route de Gabes, km 1.5 -3003 Sfax-	74 468 044
29. Modern Leasing	Immeuble Assurance Salim lot AFH BC5 centre Urbain Nord 1082 Tunis Mahrajène	71 893 963
30. One Tech Holding	Cité El Khalij, rue du Lac Ness-Immeuble –Les Arcades Tour A Les Berges du Lac-	71 860 244

31. Placements de Tunisie -SICAF-	2, rue de Turquie -1000 TUNIS-	71 332 188
32.Poulina Group Holding	GP1 Km 12 Ezzahra, Ben Arous	71 454 545
33. Société Chimique "ALKIMIA"	11, rue des Lilas -1082 TUNIS MAHRAJENE-	71 792 564
34. Société ENNAKL Automobiles	Z.I Charguia II BP 129 -1080 Tunis	70 836 570
35. Société d'Articles Hygiéniques Tunisie -Lilas-	5, rue 8610, Zone Industrielle – La Charguia 1-1080 Tunis-	71 809 222
36.Société d'Assurances "SALIM"	Immeuble Assurances Salim lot AFH BC5 Centre Urbain Nord -1003 Tunis	71 948 700
37. Sté de Placement & de Dévelop. Industriel et Touristique -SPDIT SICAF-	Avenue de la Terre Zone Urbain Nord Charguia I -1080 Tunis-	71 189 200
38. Société des Industries Chimiques du Fluor "ICF"	4, bis rue Amine Al Abbassi 1002 Tunis Belvédère	71 789 733
39. Société des Industries Pharmaceutiques de Tunisie -SIPHAT-	Fondouk Choucha 2013 Ben Arous	71 381 222
40. .Société de Production Agricole Teboulba -SOPAT SA-	Avenue du 23 janvier BP 19 -5080 Té Boulba-	73 604 149
41. Société de Transport des Hydrocarbures par Pipelines "SOTRAPIL"	Boulevard de la Terre, Centre Urbain Nord 1003 Tunis	71 766 900
42. Société de Fabrication des Boissons de Tunisie "SFBT"	Boulevard de la Terre, Centre urbain nord -1080 Tunis-	71 189 200
43. Société Immobilière et de Participations "SIMPAR"	14, rue Masmouda, Mutuelleville -1082 TUNIS-	71 840 869
44. Société Immobilière Tuniso-Séoudienne "SITS"	Centre Urbain Nord, International City center, Tour des bureaux, 5 <sup>ème</sup> étage, bureau n°1-1082 Tunis-	70 728 728
45. Société Industrielle d'Appareillage et de Matériels Electriques SIAME-	Zone Industrielle -8030 GROMBALIA-	72 255 065
46. Société Moderne de Céramiques - SOMOCER -	Menzel Hayet 5033 Zaramdine Monastir TUNIS	73 410 416
47. Société Magasin Général "SMG"	28, rue Mustapha Kamel Attaturk 1001	71 126 800
48. Société Nouvelle Maison de la Ville de Tunis "SNMVT" (Monoprix)	1, rue Larbi Zarrouk BP 740 -2014 MEGRINE-	71 432 599
49. Société Tunisienne d'Assurances et de Réassurances "STAR"	Square avenue de Paris -1025 TUNIS-	71 340 866
50. Société Tunisienne de Banque "STB"	Rue Hédi Nouira -1001 TUNIS-	71 340 477
51. Société Tunisienne de l'Air "TUNISAIR"	Boulevard Mohamed BOUAZIZI -2035 Tunis Carthage-	70 837 000
52. Société Tunisienne de l'Industrie Pneumatique -STIP-	Centre Urbain Nord Boulevard de la Terre 1003 Tunis El Khadra	71 230 400
53. société Tunisienne Industrielle du Papier et du Carton - SOTIPAPIER-	13, rue Ibn Abi Dhiâf, Zone Industrielle de Saint Gobain, Megrine Riadh - 2014 Tunis -	71 434 957
54. Société Tunisienne d'Entreprises de Télécommunications "SOTETEL"	Rue des entrepreneurs ZI Charguia II, BP 640 - 1080 TUNIS-	71 713 100
55. Société Tunisienne d'Equipement "STEQ"	8, rue 8601, Z.I la Charguia I BP N° 746 -1080 Tunis-	71 115 500
56. Société Tunisienne des Marchés de Gros "SOTUMAG"	Route de Naâssen, Bir Kassaa -BEN AROUS-	71 384 200
57. Société Tunisienne de Réassurance "Tunis Re"	12 Avenue du Japon- Montplaisir BP 29 - Tunis 1073-	71 904 911
58. Société Tunisienne de Verreries "SOTUVER"	Nelle Z.I 1111 Djebel El Oust K 21 Route de Zaghouan BP n° 48	72 640 650
59.Telnet Holding	Immeuble Ennour –Centre Urbain Nord -1082 Tunis-	71 706 922
60. Tunisie Leasing "TL"	Centre Urbain Nord Avenue Hédi Karray - 1082 TUNIS -	70 132 000
61. Tunisie Profilés Aluminium "TPR"	Rue des Usines, ZI Sidi Rézig, Mégrine -2033 Tunis-	71 433 299
62. TUNINVEST SICAR	Immeuble Integra Centre Urbain Nord -1082 Tunis Mahrajène-	71 189 800
63. Universal Auto Distributors Holding -UADH-	62, avenue de Carthage -1000 Tunis-	71 354 366
64. Union Bancaire pour le Commerce & l'Industrie "UBCI"	139, avenue de la Liberté -1002 TUNIS-	71 842 000
65. Unité de Fabrication de Médicaments –UNIMED-	Zone Industrielle de Kalaa Kébira -4060 Sousse-	73 342 669
66. Union Internationale de Banques "UIB"	65, avenue Habib Bourguiba -1000 TUNIS-	71 120 392
67. Wifack International Bank SA- WIB Bank-	Avenue Habib Bourguiba –Médenine 4100 BP 356	75 643 000

**I-2 Marché Alternatif**

Dénomination sociale	Siège social	Tél.
1.Adv e-Technologies- AeTECH	29, Rue des Entrepreneurs – Charguia II -2035 Tunis-	71 940 094
2.Carthage Cement	Rue 8002, Espace Tunis Bloc H, 3 <sup>ème</sup> étage Montplaisir -1073 Tunis-	71 964 593
3.CEREALIS S.A	Immeuble Amir El Bouhaira, Appt.N°1, rue du Lac Turkana, Les Berges du Lac -1053 Tunis -	71 961 996
4.HexaByte	Avenue Habib Bourguiba immeuble CTAMA -9000 Béja-	78 456 666
5.Les Ateliers Mécaniques du Sahel "AMS"	Rue Ibn Khaldoun BP. 63 - 4018 SOUSSE-	73 231 111
6.Maghreb International Publicité « MIP »	Rue de l'énergie solaire, impasse N°5 -2035 ZI Charguia I Tunis	71 112 300
7. OFFICEPLAST	Z.I 2, Medjez El Bab B.P. 156 -9070 Tunis	78 564 155
8.SERVICOM	65, rue 8610 Z.I Charguia I -Tunis-	70 730 250
9.Société LAND'OR	Bir Jedid, 2054 Khelidia -Ben Arous-	71 366 666
10.Société Tawasol Group Holding « TAWASOL »	20, rue des entrepreneurs Charguia II -2035 Tunis-	71 940 389
11.Société Tunisienne d'Email –SOTEMAIL-	Route de Sfax Menzel el Hayet -5033 Monastir-	73 410 416
12.Société NEW BODY LINE	Avenue Ali Balhaouane -5199 Mahdia –	73 680 435

**II.- SOCIETES ET ORGANISMES NON ADMIS A LA COTE**

Dénomination sociale	Siège social	Tél.
1.Alubaf International Bank –AIB -	Rue 8007, Montplaisir -1002 Tunis-	70 015 600
2. AL KHOUTAF ONDULE	Route de Tunis Km 13 –Sidi Salah 3091 SFAX	74 273 069
3. Al Baraka Bank Tunisia ( EX BEST-Bank)	90, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	71 790 000
4. Amen Project SICAF	Immeuble Amen Bank, Avenue Mohamed V-1002 Tunis-	71 965 400
5. Arab Banking Corporation -Tunisie- "ABC-Tunisie"	ABC Building, rue du Lac d'Annecy -1053 Les Berges du Lac-	71 861 861
6. Arab International Lease "AIL"	11, rue Hédi Nouria, 8ème étage -1001 TUNIS-	71 349 100
7. Assurances BIAT	Immeuble Assurance BIAT - Les Jardins du Lac- Lac II	30 300 100
8. Assurances Maghrébia Vie	24, rue du royaume d'Arabie Saoudite 1002 Tunis	71 155 700
9. Assurances Multirisques Ittihad S.A -AMI Assurances -	Cité Les Pins, Les Berges du Lac II -Tunis-	70 026 000
10.Banque de Coopération du Maghreb Arabe "BCMA"	Ministère du domaine de l'Etat et des Affaires foncières, 19, avenue de paris -1000 Tunis -	
11.Banque de Financement des Petites et Moyennes Entreprises - BFPME-	34, rue Hédi Karray, Centre Urbain Nord -1004 El Menzah IV-	70 102 200
12. Banque Franco-Tunisienne "BFT"	Rue Aboubakr Echahid – Cité Ennacim Montplaisir -1002 TUNIS-	71 903 505
13. Banque Tunisienne de Solidarité "BTS"	56, avenue Mohamed V -1002 TUNIS-	71 844 040
14. Banque Tuniso-Koweïtienne	10bis, avenue Mohamed V, B.P.49 -1001 TUNIS-	71 340 000
15. Banque Tuniso-Lybieenne « BTL »	25, avenue Kheireddine Pacha, B.P. 102 -1002 TUNIS-	71 781 500
16. Banque Zitouna	2, Boulevard Qualité de la Vie -2015 Kram-	71 164 000
17. Cie d'Assurances et de Réas. Tuniso-Européenne "CARTE"	Immeuble Carte, Lot BC4- Centre Urbain Nord, 1082 Tunis	71 184 000
18 . Cie d'Assurances et de Réas. Tuniso-Européenne "CARTE VIE "	Immeuble Carte, Entrée B- Lot BC4-Centre Urbain Nord, 1082 Tunis	71 184 160
19. Caisse Tunisienne d'Assurance Mutuelle Agricole "CTAMA"	6, avenue Habib Thameur -1069 TUNIS-	71 340 916
20 . Compagnie d'Assurances Vie et de Capitalisation "HAYETT"	Immeuble COMAR, avenue Habib Bourguiba -1001 TUNIS-	71 333 400

21. Compagnie Nouvelle d'Assurance "Attijari Assurance"	95, Avenue de la Liberté -1002 Tunis-	71 141 420
22. Cie Méditerranéenne d'Assurances et de Réassurances "COMAR"	26, avenue Habib Bourguiba -1001 TUNIS-	71 340 899
23. Compagnie Tunisienne pour l'Assurance du Commerce Extérieur "COTUNACE"	Rue Borjine (ex 8006), Montplaisir -1073 TUNIS	71 90 86 00
24. Comptoir National du Plastique	Route de Tunis, km 6,5 AKOUDA	73 343 200
25. Comptoir National Tunisien "CNT"	Route de Gabès Km 1,5, Cité des Martyrs -3003 SFAX-	74 467 500
26. Citi Bank	55, avenue Jugurtha -1002 TUNIS-	71 782 056
27. Evolution Economique	Route de Monastir -4018 SOUSSE-	73 227 233
28. Groupe des Assurances de Tunisie "GAT"	92-94, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	31 350 000
29. International Tourism Investment "ITI SICAF"	9, rue Ibn Hamdiss Esskelli, El Menzah I - 1004 Tunis -	71 235 701
30. La Tunisienne des Assurances Takaful « At-Takâfoulia »	15, rue de Jérusalem 1002-Tunis Belvédère	31 331 800
31. Loan and Investment Co	Avenue Ouled Haffouz, Complexe El Mechtel, Tunis	71 790 255
32. Meublatex	Route de Tunis -4011 HAMMAM SOUSSE-	73 308 777
33. North Africa International Bank -NAIB -	Avenue Kheireddine Pacha Taksim Ennasim -1002 Tunis	71 950 800
34. Palm Beach Palace Jerba	Avenue Farhat Hached, BP 383 Houmt Souk -4128 DJERBA-	75 653 621
35. Plaza SICAF	Rue 8610 - Z.I. -2035 CHARGUIA-	71 797 433
36. Société Al Jazira de Transport & de Tourisme	Centre d'animation et de Loisir Aljazira- Plage Sidi Mahrez Djerba-	75 657 300
37. Société Agro Technologies « AGROTECH »	Cité Jugurtha Bloc A, App n°4, 2 <sup>ème</sup> étage Sidi Daoud La Marsa	
38. Société Commerciale Import-Export du Gouvernorat de Nabeul « El Karama »	63, Avenue Bir Challouf -8000 Nabeul-	72 285 330
39. Société d'Assurances et de Réassurances "MAGHREBIA"	Angle 64, rue de Palestine-22, rue du Royaume d'Arabie Saoudite -1002 TUNIS-	71 788 800
40. Société de Conditionnement des Huiles d'Olives « CHO »	Route de Mahdia Km 10 -3054 Sfax-	74 831 522
41. Société de Conditionnement des Huiles d'Olives « CHO Campany »	Route de Mahdia Km 10 -3054 Sfax-	74 447 677
42. Société d'Engrais et de Produits Chimiques de Mégrine " SEPCM "	20, avenue Taïb Mhiri 2014 Mégrine Riadh	71 433 318
43. Société de Développement Economique de Kasserine "SODEK"	Siège de l'Office de Développement du Centre Ouest Rue Suffeitula, Ezzouhour -1200 KASSERINE-	77 478 680
44. Société de Développement & d'Exploitation de la Zone Franche de Zarzis	Port de Zarzis -B.P 40 -4137 ZARZIS-	75 682 856
45. Société de Développement et d'Investissement du Sud "SODIS-SICAR"	Immeuble Ettanmia -4119 MEDENINE-	75 642 628
46. Société de Développement & d'Investissement du Nord-Ouest " SODINO SICAR"	Avenue Taïb M'hiri –Batiment Société de la Foire de Siliana - 6100 SILIANA-	78 873 085
47. Société de Fabrication de Matériel Médical « SOFAMM »	Zone Industrielle El Mahres -3060 SFAX-	74 291 486
48. Société de Mise en Valeur des Iles de Kerkennah "SOMVIK"	Zone Touristique Sidi Frej -3070 Kerkennah-	74 486 858
49. Société de Promotion Immobilière & Commerciale " SPRIC "	5, avenue Tahar Ben Ammar EL Manar -2092 Tunis-	71 884 120
50. Société de services des Huileries	Route Menzel Chaker Km 3 Immeuble Salem 1 <sup>er</sup> étage app n°13-3013 Sfax-.	74 624 424
51. Société des Aghlabites de Boissons et Confiseries " SOBOCO "	Rue de Métal Z. I. Ariana BP 303 -1080 TUNIS-	70 837 332
52. Société des Produits Pharmaceutique « SO.PRO.PHA »	Avenue Majida Bouleila –Sfax El Jadida-	74 401 510
53. Société de Tourisme Amel " Hôtel Panorama"	Boulevard Taïb M'hiri 4000 Sousse	73 228 156
54. Société de Transport du Sahel	Avenue Léopold Senghor -4001 Sousse-	
55. Société Touristique TOUR KHALAF	Route Touristique -4051 Sousse-	73 241 844
56. Société HELA d'Electro-ménagers & de Confort -BATAM-	Rue Habib Maazoun, Im. Taparura n° 46-49 -3000 SFAX-	73 221 910
57. Société Dorcas Nutrition	3, rue Kheireddine Pacha, El Maâmoura 8013 Nabeul	
58. Société Gabesienne d'Emballage "SOGEMBAL"	GP 1 , km 14, Aouinet -GABES-	75 238 353

59. Société Groupe GMT « GMT »	Avenue de la liberté Zaghouan -1100 Tunis-	72 675 998
60. Société Ghouila de Promotion Immobilière	Cité Essaâda App N°12 bloc A, El Menzah VII	
61.Société Hôtelière SAMARA	Rue Abdelhamid EL KADHI -4000 SOUSSE-	73 226 699
62.Sté Immobilière & Touristique de Nabeul "SITNA"	Hôtel Nabeul Beach, BP 194 -8000 NABEUL-	72 286 111
63.Société Hôtelière & Touristique "le Marabout"	Boulevard 7 Novembre -Sousse-	73 226 245
64.Société Hôtelière & Touristique " Pénélope"-SHTP-	Hôtel Pénélope Zone Touristique BP 257 4180 Djerba-	71 770 928
65.Société Hôtelière & Touristique Syphax	11, rue Ibn Rachiq -1002 Tunis Bélvédère-	71 798 211
66.Société Hôtelière KURIAT Palace	Hôtel KURIAT Palace Zone Touristique 5000 Skanés Monastir	73 521 200
67.Société Hôtelière Touristique & Balnéaire MARHABA	Route touristique -4000 SOUSSE -	73 242 170
68.Société Industrielle de l'Enveloppe et de Cartonnage "EL KHOUTAF"	Route de Gabès Km 1.5-3003 BP.E Safax	74 468 190
69.Société Industrielle de Textile "SITEX"	Avenue Habib Bourguiba -KSAR HELLAL-	73 455 267
70.Société Industrielle d'Ouvrage en Caoutchouc "SIOC"	Route de Gabès, Km 3,5, BP 362 -3018 SFAX-	74 677 072
71.Société Industrielle Oléicole Sfaxienne "SIOS ZITEX"	Route de Gabès, Km 2 -3003 SFAX-	74 468 326
72. Société La Glace	7, rue du Tourcoing 1000 Tunis	71 347 585
73.Société Marja de Développement de l'Elevage "SMADEA"	Marja I, BP 117 -8170 BOU SALEM-	78 638 499
74. Société Nationale d'Exploitation et de Distribution des Eaux International « SONEDE International »	Avenue Slimane Ben Slimane El Manar II- Tunis 2092-	71 887 000
75.Société Panobois	Route de Tunis 4011 Hammam Sousse	73 308 777
76.Société Régionale de Transport du Gouvernorat de Nabeul "SRTGN"	Avenue Habib Thameur -8 000 NABEUL-	72 285 443
77.Société Régionale d'Importation et d'Exportation « SORIMEX »	Avenue des Martyrs -3000 SFAX-	74 298 838
78.Société Régionale Immobilière & Touristique de Sfax "SORITS "	Rue Habib Mâazoun, Imm. El Manar, Entrée D, 2ème entresol -3000 SFAX-	74 223 483
79.Société Touristique et Balnéaire "Hôtel Houria"	Port El Kantaoui 4011 Hammam Sousse	73 348 250
80.Société Touristique du Cap Bon "STCB"	Hôtel Riadh, avenue Mongi Slim -8000 NABEUL-	72 285 346
81.Société Touristique SANGHO Zarzis	11, rue Ibn Rachiq -1002 Tunis Bélvédère-	71 798 211
82.Société Tunisienne d'Assurances "LLOYD Tunisien"	Avenue Tahar Haddad les Berges du Lac -1053 TUNIS-	71 962 777
83.Société Tunisienne d'Assurance Takaful –El Amana Takaful-	13, rue Borjine, Montplaisir -1073	70 015 151
84.GAT Vie	92-94, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	71 843 900
85.Société Tunisienne de l'Industrie Laitière "STIL"- En Liquidation -	Escalie A Bureau n°215, 2ème étage Ariana Center -2080 ARIANA-	71 231 172
86.Société Tunisienne d'Habillement Populaire	8, rue El Moez El Menzah -1004 TUNIS-	71 755 543
87.Société Tunisienne d'Industrie Automobile "STIA"	Rue Taha Houcine Khezama Est -4000 Sousse-	
88.Société Tunisienne des Arts Graphiques "STAG"	19, rue de l'Usine Z.I Aéroport -2080 ARIANA-	71 940 191
89. Société Tunisienne de Siderurgie « EL FOULADH »	Route de Tunis Km 3, 7050 Menzel Bourguiba, BP 23-24 7050 Menzel Bourguiba	72 473 222
90.Société Tunisienne du Sucre "STS"	Avenue Tahar Haddad -9018 BEJA-	78 454 768
91.STUSID BANK	32, rue Hédi Karray - 1082 TUNIS -	71 718 233
92.Société UNION DE FACTORING	Building Ennour - Centre Urbain Nord- 1004 TUNIS	71 234 000
93.SYPHAX airlines	Aéroport International de Sfax BP Thyna BP 1119 - 3018 Sfax-	74 682 400
94. Tunisie Factoring	Centre Urbain Nord, Avenue Hédi Karray -1082 TUNIS-	70 132 010
95.Tunisian Foreign Bank –TFB-	Angle Avenue Mohamed V et rue 8006, Montplaisir -1002 Tunis-	71 950 100

96. Tunis International Bank –TIB-	18, Avenue des Etats Unis, Tunis	71 782 411
97. QATAR NATIONAL BANK –TUNISIA-	Rue Cité des Siences Centre Urbain Nord - B.P. 320 -1080 TUNIS-	71 750 000
98. Tyna Travaux	Route Gremda Km 0,5 Immeuble Phinicia Bloc « G » 1 <sup>er</sup> étage étage, App N°3 -3027 Sfax-	74 403 609
99. Zitouna Takaful	Rue du Travail, immeuble Tej El Molk, Bloc B, 1 <sup>er</sup> étage, ZI Khair-Eddine –Le Kram-	71 971 370

### III. ORGANISMES FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE

#### LISTE DES SICAV ET FCP

	OPCVM	Catégorie	Type	Gestionnaire	Adresse du gestionnaire
1	AIRLINES FCP VALEURS CEA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord- 1082 Tunis Mahrajène
2	AL AMANAH EQUITY FCP	MIXTE	CAPITALISATION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
3	AL AMANAH ETHICAL FCP	MIXTE	CAPITALISATION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
4	AL AMANAH OBLIGATAIRE FCP	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
5	AL AMANAH PRUDENCE FCP	MIXTE	CAPITALISATION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
6	AL HIFADH SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	TUNISO-SEOUDIENNE D'INTERMEDIATION -TSI-	Immeuble Ines-Boulevard de la Terre Centre Urbain Nord- 1080 Tunis
7	AMEN PREMIÈRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
8	AMEN TRESOR SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
9	ARABIA SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	5, rue du Yen- Résidence El Karama- Les Berges du Lac 2-1053 Tunis
10	ATTIJARI FCP CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
11	ATTIJARI FCP DYNAMIQUE	MIXTE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
12	ATTIJARI FCP HARMONIE(1)	MIXTE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
13	ATTIJARI FCP SERENITE(1)	MIXTE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
14	ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
15	ATTIJARI PLACEMENTS SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
16	ATTIJARI VALEURS SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
17	BNAC CONFIANCE FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITALAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac - 1053 Tunis
18	BNAC PROGRÈS FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITALAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac - 1053 Tunis
19	CAP OBLIG SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	COFIB CAPITAL FINANCE -CCF-	25, rue du Docteur Calmette- Mutuelleville-1002 Tunis
20	CEA ISLAMIC FUND	ACTIONS	DISTRIBUTION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
21	FCP AFEK CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	TUNISO-SEOUDIENNE D'INTERMEDIATION -TSI-	Immeuble Ines -Boulevard de la Terre Centre Urbain Nord- 1080 Tunis
22	FCP AL HIKMA	MIXTE	DISTRIBUTION	STB MANAGER	Immeuble STB, 34 rue Hédi Karray- Cité des Sciences-1004 El Menzah IV
23	FCP AL IMTIEZ	MIXTE	DISTRIBUTION	TUNISO-SEOUDIENNE D'INTERMEDIATION -TSI-	Immeuble Ines-Boulevard de la Terre Centre Urbain Nord- 1080 Tunis
24	FCP AMEN CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis

25	FCP AMEN PERFORMANCE	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
26	FCP AMEN PREVOYANCE	MIXTE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
27	FCP AXIS AAA	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AXIS CAPITAL GESTION	67, Avenue Mohamed V -1002 Tunis
28	FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	AXIS CAPITAL GESTION	67, Avenue Mohamed V -1002 Tunis
29	FCP AXIS CAPITAL PRUDENT	MIXTE	CAPITALISATION	AXIS CAPITAL GESTION	67, Avenue Mohamed V -1002 Tunis
30	FCP AXIS PLACEMENT EQUILIBRE	MIXTE	CAPITALISATION	AXIS CAPITAL GESTION	67, Avenue Mohamed V -1002 Tunis
31	FCP BIAT- CROISSANCE	MIXTE	CAPITALISATION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Boulevard principal angle rue Malawi et rue Turkana - Les Berges du Lac - 1053 Tunis
32	FCP BIAT ÉPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Boulevard principal angle rue Malawi et rue Turkana - Les Berges du Lac - 1053 Tunis
33	FCP BIAT- EQUILIBRE	MIXTE	CAPITALISATION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Boulevard principal angle rue Malawi et rue Turkana - Les Berges du Lac - 1053 Tunis
34	FCP BIAT-EQUITY PERFORMANCE	ACTIONS	DISTRIBUTION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Boulevard principal angle rue Malawi et rue Turkana - Les Berges du Lac - 1053 Tunis
35	FCP BIAT- PRUDENCE	MIXTE	CAPITALISATION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Boulevard principal angle rue Malawi et rue Turkana - Les Berges du Lac - 1053 Tunis
36	FCP CAPITALISATION ET GARANTIE	MIXTE	CAPITALISATION	ALLIANCE ASSET MANAGEMENT	25, rue du Docteur Calmette-Mutuelleville -1002 Tunis
37	FCP CEA MAXULA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
38	FCP DELTA EPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	STB MANAGER	Immeuble STB, 34 rue Hédi Karray- Cité des Sciences-1004 El Menzah IV
39	FCP HAYETT MODERATION	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
40	FCP HAYETT PLENITUDE	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
41	FCP HAYETT VITALITE	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
42	FCP HÉLION ACTIONS DEFENSIF	MIXTE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
43	FCP HÉLION ACTIONS PROACTIF	MIXTE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
44	FCP HÉLION MONEO	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
45	FCP INDICE MAXULA	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
46	FCP INNOVATION	ACTIONS	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
47	FCP IRADETT 100	MIXTE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	5, rue du Yen- Résidence El Karama- Les Berges du Lac 2-1053 Tunis
48	FCP IRADETT 20	MIXTE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	5, rue du Yen- Résidence El Karama- Les Berges du Lac 2-1053 Tunis
49	FCP IRADETT 50	MIXTE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	5, rue du Yen- Résidence El Karama- Les Berges du Lac 2-1053 Tunis
50	FCP IRADETT CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	5, rue du Yen- Résidence El Karama- Les Berges du Lac 2-1053 Tunis
51	FCP KOUNOUZ	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISO-SEOUDIENNE D'INTERMEDIATION -TSI-	Immeuble Ines-Boulevard de la Terre Centre Urbain Nord- 1080 Tunis
52	FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb-ia- Tour A- BP 66- 1080 Tunis cedex
53	FCP MAGHREBIA MODERE	MIXTE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb-ia- Tour A- BP 66- 1080 Tunis cedex
54	FCP MAGHREBIA PRUDENCE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb-ia- Tour A- BP 66- 1080 Tunis cedex
55	FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS	MIXTE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb-ia- Tour A- BP 66- 1080 Tunis cedex

56	FCP MAXULA CROISSANCE DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
57	FCP MAXULA CROISSANCE EQUILIBREE	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
58	FCP MAXULA CROISSANCE PRUDENCE	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
59	FCP MAXULA STABILITY	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
60	FCP OBLIGATAIRE CAPITAL PLUS	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV- 1080 Tunis
61	FCP OPTIMA	MIXTE	CAPITALISATION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac - 1053 Tunis
62	FCP OPTIMUM EPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
63	FCP SALAMETT CAP	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	5, rue du Yen- Résidence El Karama- Les Berges du Lac 2-1053 Tunis
64	FCP SALAMETT PLUS	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	5, rue du Yen- Résidence El Karama- Les Berges du Lac 2-1053 Tunis
65	FCP SECURITE	MIXTE	CAPITALISATION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac - 1053 Tunis
66	FCP SMART CROISSANCE(2)	MIXTE	CAPITALISATION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
67	FCP SMART EQUILIBRE	MIXTE	CAPITALISATION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
68	FCP SMART EQUITY 2	MIXTE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
69	FCP UNIVERS AMBITION CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	SOCIETE DU CONSEIL ET DE L'INTERMEDIATION FINANCIERE -SCIF -	Rue du Lac Oubeira- Immeuble El Faouz - Les Berges du Lac- 1053 Tunis
70	FCP UNIVERS AMBITION PLUS	ACTIONS	DISTRIBUTION	SOCIETE DU CONSEIL ET DE L'INTERMEDIATION FINANCIERE -SCIF -	Rue du Lac Oubeira- Immeuble El Faouz - Les Berges du Lac- 1053 Tunis
71	FCP VALEURS AL KAOUTHER	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
72	FCP VALEURS CEA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
73	FCP VALEURS INSTITUTIONNEL	MIXTE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
74	FCP VALEURS MIXTES	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
75	FCP VALEURS QUIETUDE 2017	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
76	FCP VALEURS QUIETUDE 2018	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
77	FCP VIVEO NOUVELLES INTRODUITES	MIXTE	DISTRIBUTION	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	Rue du Lac Léman, Immeuble Nawrez, Bloc C, Appartement C21, Les Berges du Lac- 1053 Tunis
78	FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
79	FINACORP OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	FINANCE ET INVESTISSEMENT IN NORTH AFRICA - FINACORP-	Rue du Lac Loch Ness (Angle de la rue du Lac Windermere) - Les Berges du Lac- 1053 Tunis
80	GENERALE OBLIG SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GENERALE D'INVESTISSEMENT -CGI-	16, Avenue Jean Jaurès -1001 Tunis
81	INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	UIB FINANCE	Rue du Lac Turkana- Immeuble les Reflets du Lac - Les Berges du Lac- 1053 Tunis
82	MAC AL HOUDA FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
83	MAC CROISSANCE FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
84	MAC ÉPARGNANT FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis

85	MAC EPARGNE ACTIONS FCP	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
86	MAC EQUILIBRE FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
87	MAC EXCELLENCE FCP (3)	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
88	MAC HORIZON 2022 FCP	MIXTE	CAPITALISATION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
89	MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar-1002 Tunis Belvédère
90	MAXULA PLACEMENT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
91	MCP CEA FUND	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
92	MCP EQUITY FUND	MIXTE	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
93	MCP SAFE FUND	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
94	MILLENIUM OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
95	PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BNA CAPITALAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac - 1053 Tunis
96	POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BH INVEST	Immeuble Assurances SALIM, Lotissement AFH/ BC5, Bloc B 3ème étage- Centre Urbain Nord – 1003 Tunis
97	SANADETT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	5, rue du Yen- Résidence El Karama- Les Berges du Lac 2-1053 Tunis
98	SICAV AMEN	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
99	SICAV AVENIR	MIXTE	DISTRIBUTION	STB MANAGER	Immeuble STB, 34 rue Hédi Karray- Cité des Sciences-1004 El Menzah IV
100	SICAV AXIS TRÉSORERIE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AXIS CAPITAL GESTION	67, Avenue Mohamed V -1002 Tunis
101	SICAV BH OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BH INVEST	Immeuble Assurances SALIM, Lotissement AFH - BC5, Bloc B 3ème étage, Centre Urbain Nord-1003 Tunis.
102	SICAV BH PLACEMENT	MIXTE	DISTRIBUTION	BH INVEST	Immeuble Assurances SALIM, Lotissement AFH - BC5, Bloc B 3ème étage, Centre Urbain Nord-1003 Tunis.
103	SICAV BNA	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITALAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac - 1053 Tunis
104	SICAV CROISSANCE	MIXTE	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place 14 janvier 2011- 1001 Tunis
105	SICAV ENTREPRISE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
106	SICAV L'ÉPARGNANT	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	STB MANAGER	Immeuble STB, 34 rue Hédi Karray- Cité des Sciences-1004 El Menzah IV
107	SICAV L'INVESTISSEUR	MIXTE	DISTRIBUTION	STB MANAGER	Immeuble STB, 34 rue Hédi Karray- Cité des Sciences-1004 El Menzah IV
108	SICAV OPPORTUNITY	MIXTE	DISTRIBUTION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Boulevard principal angle rue Malawi et rue Turkana - Les Berges du Lac - 1053 Tunis
109	SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Boulevard principal angle rue Malawi et rue Turkana - Les Berges du Lac - 1053 Tunis
110	SICAV PLUS	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
111	SICAV PROSPERITY	MIXTE	DISTRIBUTION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Boulevard principal angle rue Malawi et rue Turkana - Les Berges du Lac - 1053 Tunis
112	SICAV RENDEMENT	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place 14 janvier 2011- 1001 Tunis

113	SICAV SECURITY	MIXTE	DISTRIBUTION	COFIB CAPITAL FINANCE -CCF-	25, rue du Docteur Calmette-Mutuelleville-1002 Tunis
114	SICAV TRESOR	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Boulevard principal angle rue Malawi et rue Turkana - Les Berges du Lac - 1053 Tunis
115	STRATÉGIE ACTIONS SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar-1002 Tunis Belvédère
116	TUNISIAN EQUITY FUND	MIXTE	DISTRIBUTION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac-1053 Tunis
117	TUNISIAN PRUDENCE FUND	MIXTE	DISTRIBUTION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac-1053 Tunis
118	TUNISIE SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
119	TUNISO-EMIRATIE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AUTO GERE	5 bis, rue Mohamed Badra 1002 Tunis
120	UBCI-FCP CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	UBCI FINANCE	3, rue Jenner- Place d'Afrique-1002 Tunis Belvédère
121	UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	UBCI FINANCE	3, rue Jenner- Place d'Afrique-1002 Tunis Belvédère
122	UGFS BONDS FUND	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac-1053 Tunis
123	UGFS ISLAMIC FUND	MIXTE	CAPITALISATION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac-1053 Tunis
124	UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	UBCI FINANCE	3, rue Jenner- Place d'Afrique-1002 Tunis Belvédère
125	UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	UBCI FINANCE	3, rue Jenner- Place d'Afrique-1002 Tunis Belvédère
126	UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UBCI FINANCE	3, rue Jenner- Place d'Afrique-1002 Tunis Belvédère
127	UNIVERS OBLIGATIONS SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SOCIETE DU CONSEIL ET DE L'INTERMEDIATION FINANCIERE -SCIF -	Rue du Lac Oubeira- Immeuble El Faouz - Les Berges du Lac-1053 Tunis

(1) FCP en liquidation anticipée

(2) Initialement dénommé FCP SAFA

(3) FCP en liquidation suite à l'expiration de sa durée de vie

## LISTE DES FCC

	FCC	Gestionnaire	Adresse du gestionnaire
1	FCC BIAT CREDIMMO 1	TUNISIE TITRISATION	Boulevard principal angle rue Malawi et rue Turkana – Les Berges du Lac -1053 Tunis
2	FCC BIAT CREDIMMO 2	TUNISIE TITRISATION	Boulevard principal angle rue Malawi et rue Turkana – Les Berges du Lac -1053 Tunis

## LISTE DES FONDS D'AMORCAGE

		Gestionnaire	Adresse
1	Fonds IKDAM I	IKDAM GESTION	Centre urbain nord Immeuble ICC Tour El Makateb 2ème étage – bureau n° 6 T
2	PHENICIA SEED FUND	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 &10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
3	CAPITALease Seed Fund	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 <sup>ème</sup> étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
4	Fonds IKDAM II	IKDAM GESTION	Centre urbain nord Immeuble ICC Tour El Makateb 2ème étage – bureau n° 6 T
5	Startup Factory Seed Fund	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 <sup>ème</sup> étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
6	Social Business	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 <sup>ème</sup> étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
7	CAPITALease Seed Fund 2	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 <sup>ème</sup> étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis

## LISTE DES FCPR

		Gestionnaire	Adresse
1	ATID FUND I	ARAB TUNISIAN FOR INVESTMENT & DEVELOPMENT (A.T.I.D Co)	B4.2.3.4, cercle des bureaux, 4ème étage, lot BC2 - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
2	FIDELIUM ESSOR	FIDELIUM FINANCE	Centre Urbain Nord immeuble «NOUR CITY», Bloc «B» 1er étage N° B 1-1 Tunis Avenue des martyrs imm pic-ville centre Sfax
3	FCPR CIOK	SAGES SA	Immeuble Molka, App. B4-B5-B6, Bloc B, 1er étage Les Berges du Lac 1053 - Tunis
4	FCPR GCT	SAGES SA	Immeuble Molka, App. B4-B5-B6, Bloc B, 1er étage Les Berges du Lac 1053 - Tunis
5	FCPR GCT II	SAGES SA	Immeuble Molka, App. B4-B5-B6, Bloc B, 1er étage Les Berges du Lac 1053 - Tunis
6	FCPR GCT III	SAGES SA	Immeuble Molka, App. B4-B5-B6, Bloc B, 1er étage Les Berges du Lac 1053 - Tunis
7	FCPR GCT IV	SAGES SA	Immeuble Molka, App. B4-B5-B6, Bloc B, 1er étage Les Berges du Lac 1053 - Tunis
8	FCPR ONAS	SAGES SA	Immeuble Molka, App. B4-B5-B6, Bloc B, 1er étage Les Berges du Lac 1053 - Tunis
9	FCPR ONP	SAGES SA	Immeuble Molka, App. B4-B5-B6, Bloc B, 1er étage Les Berges du Lac 1053 - Tunis
10	FCPR SNCPA	SAGES SA	Immeuble Molka, App. B4-B5-B6, Bloc B, 1er étage Les Berges du Lac 1053 - Tunis
11	FCPR SONEDE	SAGES SA	Immeuble Molka, App. B4-B5-B6, Bloc B, 1er étage Les Berges du Lac 1053 - Tunis
12	FCPR STEG	SAGES SA	Immeuble Molka, App. B4-B5-B6, Bloc B, 1er étage Les Berges du Lac 1053 - Tunis
13	FCPR-TAAHIL INVEST	SAGES SA	Immeuble Molka, App. B4-B5-B6, Bloc B, 1er étage Les Berges du Lac 1053 - Tunis
14	FRPR IN'TECH	SAGES SA	Immeuble Molka, App. B4-B5-B6, Bloc B, 1er étage Les Berges du Lac 1053 - Tunis
15	FCPR- TUNISAIR	SAGES SA	Immeuble Molka, App. B4-B5-B6, Bloc B, 1er étage Les Berges du Lac 1053 - Tunis
16	FCPR-ELFOULADH	SAGES SA	Immeuble Molka, App. B4-B5-B6, Bloc B, 1er étage Les Berges du Lac 1053 - Tunis
17	FCPR-CB	SAGES SA	Immeuble Molka, App. B4-B5-B6, Bloc B, 1er étage Les Berges du Lac 1053 - Tunis
18	FCPR VALEURS DEVELOPMENT	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
19	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 <sup>ème</sup> étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
20	FCPR MAX-ESPOIR	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere – 1053 Les Berges du Lac
21	FCPR AMENCAPITAL 1	AMEN CAPITAL	13ème étage, Immeuble les brises du Lac, rue Lac Huron, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
22	FCPR AMENCAPITAL 2	AMEN CAPITAL	3ème étage, Immeuble les brises du Lac, rue Lac Huron, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis

23	FCPR THEEMAR INVESTMENT FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 <sup>ème</sup> étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
24	FCPR TUNINVEST CROISSANCE	TUNINVEST GESTION FINANCIÈRE	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
25	FCPR MAX-JASMIN	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere – 1053 Les Berges du Lac
26	FCPR SWING	CAPSA Capital Partners	10 bis, Rue Mahmoud El Materi Mutuelleville, 1002 Tunis
27	FCPR Tunisian Development Fund II	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 <sup>ème</sup> étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
28	FCPR A.T.I.D. FUND (II)	ARAB TUNISIAN FOR INVESTMENT & DEVELOPMENT (A.T.I.D Co)	B4.2.3.4, cercle des bureaux, 4ème étage, lot BC2 - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
29	FCPR PHENICIA FUND	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 &10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
30	FCPR FONDS DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL	CDC Gestion	Résidence Lakéo, 2ème étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
31	FCPR AMENCAPITAL 3	AMEN CAPITAL	3ème étage, Immeuble les brises du Lac, rue Lac Huron, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
32	FCPR Tunis Information Technology Fund II	IMBANK PRIVATE EQUITY	87, rue de Jugurtha, Mutuelleville, 1082 - Tunis
33	FCPR IntilaQ For Growth	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 <sup>ème</sup> étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
34	FCPR IntilaQ For Excellence	FIDELIUM FINANCE	Centre Urbain Nord immeuble «NOUR CITY», Bloc «B» 1er étage N° B 1-1 Tunis Avenue des martyrs imm pic-ville centre Sfax
35	FCPR MCP ImmoFund	MCP Gestion	Immeuble «ACCESS BUILDING», rue des Iles Canaries, Les Berges du Lac II, Tunis
36	FCPR Fonds de Développement Régional II	CDC Gestion	Résidence Lakéo, 2ème étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
37	FCPR MAXULA CROISSANCE ENTREPRISES	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere – 1053 Les Berges du Lac

\* Cette liste n'est ni exhaustive ni limitative. Les sociétés ne figurant pas sur cette liste et qui répondent à l'un des critères énoncés par l'article 1er de la loi n° 94-117 du 14 novembre 1994 peuvent se faire opposer le caractère de sociétés faisant appel public à l'épargne.

# **ATTIJARI FCP CEA**

## **SITUATION ANNUELLE ARRETEE AU 31 DECEMBRE 2015**

### **RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**

#### **Etats financiers arrêtés au 31 décembre 2015**

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joint du fonds commun de placement « **ATTIJARI FCP CEA** » comprenant le bilan au 31 décembre 2015 ainsi que l'état de résultat, l'état de variation de l'actif net pour l'exercice clos à cette date et les notes aux états financiers.

#### **Responsabilité de la direction pour les états financiers**

Le Gestionnaire du fonds commun de placement est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers conformément au système comptable des entreprises, cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne qu'il juge nécessaire pour permettre l'établissement d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

#### **Responsabilité de l'auditeur**

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles appliquées en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit en vue d'obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

#### **Etendue de l'audit**

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité

Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

### *Opinion*

A notre avis, les états financiers annuels du fonds commun de placement « **ATTIJARI FCP CEA** » arrêtés au 31 décembre 2015 sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle, pour tout aspect significatif, du résultat des opérations du fonds commun de placement pour l'exercice 2015, de son patrimoine, ainsi que des mouvements de l'actif net à la fin de cet exercice conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

### **Vérifications spécifiques**

1. Nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les états financiers des informations d'ordre comptable données dans le rapport de gestion et dans les documents mis à la disposition des copropriétaires sur la situation financière et les comptes annuels.

2. Nous avons également, dans le cadre de notre audit, procédé à l'examen des procédures de contrôle interne relatives au traitement de l'information comptable et à la préparation des états financiers. Nous signalons, conformément à ce qui est requis par l'article 3 de la loi 94-117 du 14 novembre 1994 tel que modifié par la loi 2005-96 du 18 octobre 2005 que nous n'avons pas relevé sur la base de notre examen, d'insuffisances majeures susceptibles d'impacter notre opinion sur les états financiers.

3. Nous devons formuler, en outre, les observations suivantes :

- Au 31 décembre 2015, le fonds commun de placement « **ATTIJARI FCP CEA** », n'a pas respecté le taux d'emploi de son actif en actions cotées d'un minimum de 80% tel que fixée par l'article 2 du décret n° 2001-2278 du 25 septembre 2001 portant application des dispositions des articles 15, 29, 35, 36 et 37 du code des OPC.

- Au 31 décembre 2015, les disponibilités non utilisées sont en dessus de la limite maximale de 2% de l'actif exigée par le décret n° 2005-1977 du 11 juillet 2005 portant modification du décret n° 99-2773 du 13 décembre 1999 portant fixation des conditions d'ouvertures des Comptes Epargne en Actions, des conditions de leur gestion et de l'utilisation des sommes et de titres qui y sont déposés tel que modifié par le décret n° 2002-1727 du 29 juillet 2002 complétant le décret n° 2001-2278 du 25 septembre 2001 portant application des dispositions des articles 15, 29, 35, 36 et 37 du code des organismes de placement collectif, tel que modifié et complété par les textes subséquents.

Tunis, le 31 Mars 2016

**Le Commissaire Aux Comptes :**

**HLB GSAudit&Advisory**

**Ghazi HANTOUS**

**BILAN**  
**Au 31/12/2015**  
(Exprimé en Dinars)

<b><u>ACTIF</u></b>	<b><u>NOTES</u></b>	<b><u>Au 31/12/2015</u></b>	<b><u>Au 31/12/2014</u></b>
<b>AC1-PORTEFEUILLE-TITRES</b>		<b>1 450 922</b>	<b>1 877 114</b>
a- Actions, valeurs assimilées et droits rattachés	3-1	1 131 187	1 564 437
b-Obligations et valeurs assimilées	3-1	319 735	312 677
c-Autres valeurs			
<b>AC2-PLACEMENTS MONETAIRES ET DISPONIBILITES</b>		<b>360 962</b>	<b>41 641</b>
a-Placements monétaires		0	0
b-Disponibilités	3-2	360 962	41 641
<b>AC3-CREANCE D'EXPLOITATION</b>	3-3	626	0
<b>AC4-AUTRES ACTIFS</b>		0	0
<b>TOTAL ACTIF</b>		<b>1 812 510</b>	<b>1 918 755</b>
<b><u>PASSIF</u></b>			
<b>PA1-OPERATEURS CREDITEURS</b>	3-6	6 333	9 548
<b>PA2-AUTRES CREDITEURS DIVERS</b>	3-7	1 975	646
<b>TOTAL PASSIF</b>		<b>8 308</b>	<b>10 194</b>
<b><u>ACTIF NET</u></b>			
<b>CP1-CAPITAL</b>	3-4	<b>1 754 601</b>	<b>1 857 251</b>
<b>CP2-SOMMES DISTRIBUABLES</b>	3-5	<b>49 601</b>	<b>51 310</b>
a-Sommes distribuables des exercices antérieurs		129	0
b-Sommes distribuables de l'exercice		49 472	51 310
<b>ACTIF NET</b>		<b>1 804 202</b>	<b>1 908 561</b>
<b>TOTAL PASSIF ET ACTIF NET</b>		<b>1 812 510</b>	<b>1 918 755</b>

**ETAT DE RESULTAT**

**Au 31/12/2015**

(Exprimé en Dinars )

Rubrique	NOTES	Du 01/01/2015	Du 01/01/2014
		Au 31/12/2015	Au 31/12/2014
<b>PR 1-Revenus de portefeuille-titres</b>	3-8	<b>65 719</b>	<b>101 111</b>
a-Dividendes		50 893	89 054
b-Revenus des obligations et valeurs assimilées		14 826	12 057
c-Revenus des autres valeurs		0	0
<b>PR 2-Revenus des placements monétaires</b>	3-9	<b>1 424</b>	<b>875</b>
<b>TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS</b>		<b>67 143</b>	<b>101 986</b>
<b>CH 1-Charges de gestion des placements</b>	3-10	<b>-29 739</b>	<b>-34 920</b>
<b>REVENU NET DES PLACEMENTS</b>		<b>37 404</b>	<b>67 066</b>
<b>PR 3-Autres produits</b>		0	0
<b>CH 2-Autres charges</b>	3-11	<b>-1 776</b>	<b>-2 052</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>		<b>35 628</b>	<b>65 014</b>
<b>PR 4-Régularisations du résultat d'exploitation</b>		13 844	-13 704
<b>SOMMES DISTRIBUABLES DE L'EXERCICE</b>		<b>49 472</b>	<b>51 310</b>
<b>PR 4-Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)</b>		<b>-13 844</b>	<b>13 704</b>
<b>_Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres</b>		<b>-195 275</b>	<b>195 568</b>
<b>_Plus (ou moins) values réalisées sur cession des titres</b>		<b>147 898</b>	<b>-19 268</b>
<b>_Frais de négociation de titres</b>		<b>-8 166</b>	<b>-6 259</b>
<b>RESULTAT NET DE L'EXERCICE</b>		<b>-19 915</b>	<b>235 055</b>

**ETAT DE VARIATION DE L 'ACTIF NET**

**Au 31/12/2015**  
(Exprimé en Dinars)

	<i>Du 01/01/2015</i>	<i>Du 01/01/2014</i>
	<i>Au 31/12/2015</i>	<i>Au 31/12/2014</i>
<b><u>AN 1-VARIATION DE L'ACTIF NET RESULTANT</u></b>		
<b><u>DES OPERATIONS D'EXPLOITATION</u></b>	<b>- 19 915</b>	<b>235 055</b>
a-Résultat d'exploitation	35 628	65 014
b-Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	- 195 275	195 568
c-Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	147 898	- 19 268
d-Frais de négociation de titres	- 8 166	- 6 259
<b><u>AN 2-DISTRIBUTIONS DE DIVIDENDES</u></b>	<b>- 48 576</b>	<b>- 42 226</b>
<b><u>AN 3-TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL</u></b>	<b>- 35 868</b>	<b>762 437</b>
<b>a-Souscriptions</b>	<b>3 188 722</b>	<b>1 442 537</b>
_Capital	2 502 800	1 181 900
_Régularisation des sommes non distribuables	612 284	234 406
_Régularisation des sommes distribuables	73 638	26 231
_Droits d'entrée	0	0
<b>b-Rachats</b>	<b>- 3 224 590</b>	<b>- 680 100</b>
_Capital	- 2 474 790	- 548 770
_Régularisation des sommes non distribuables	- 687 400	- 114 382
_Régularisation des sommes distribuables	- 62 400	- 16 948
_Droit de sortie	0	0
<b>VARIATION DE L'ACTIF NET</b>	<b>- 104 359</b>	<b>955 266</b>
<b><u>AN 4-ACTIF NET</u></b>		
a-En début de l'exercice	<b>1 908 561</b>	<b>953 295</b>
b-En fin de l'exercice	<b>1 804 202</b>	<b>1 908 561</b>
<b><u>AN 5-NOMBRE DE PARTS</u></b>		
a-En début de l'exercice	<b>146 240</b>	<b>82 927</b>
b-En fin de l'exercice	<b>149 041</b>	<b>146 240</b>
<b>VALEUR LIQUIDATIVE</b>	<b>12,105</b>	<b>13,051</b>
<b>DIVIDENDES PAR PART</b>	<b>0,350</b>	<b>0,232</b>
<b>AN6-TAUX DE RENDEMENT</b>	<b>-4,57%</b>	<b>15,55%</b>

---

## NOTES AUX ETATS FINANCIERS ARRETES AU 31/12/2015

---

### **1- REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS**

Les états financiers arrêtés au 31/12/2015 sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

### **2. REGLES ET METHODES COMPTABLES**

Les états financiers sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

#### **2.1- Prise en compte des placements et revenus y afférents:**

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les dividendes relatifs aux actions admises à la cote sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon.

Les intérêts sur les placements en Bons de Trésor Assimilables et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

#### **2.2- Evaluation des placements en actions et valeurs assimilées:**

Les placements en actions et valeurs assimilées sont constitués d'actions admises à la cote et sont évalués, en date du 31/12/2015, à leur valeur de marché. La différence par rapport au prix d'achat ou par rapport à la clôture précédente constitue, selon le cas, une plus ou moins-value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

La valeur de marché, applicable pour l'évaluation, des titres admis à la cote, correspond au cours en bourse à la date du 31/12/2015 ou à la date antérieure la plus récente.

L'identification et la valeur des titres ainsi évalués sont présentées dans la note sur le portefeuille-titres.

#### **2.3- Evaluation des autres placements:**

Les placements en obligations et valeurs similaires sont constitués de Bons de Trésor Assimilables et sont évalués à leur prix d'acquisition ajusté de l'échelonnement linéaire de la prime ou décote jusqu'à l'échéance.

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

## 2.4-Cession des placements

La cession des placements donne lieu à leur annulation à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins-value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice. Le prix d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

## 3. Notes sur les éléments du bilan et de l'état de résultat

### 3-1--Portefeuille Titres :

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2015 à 1 450 922 DT contre 1 877 114 DT au 31/12/2014 et se détaille comme suit :

<b>Libellé</b>	<b>31/12/2015</b>	<b>31/12/2014</b>
<b><i>Coût d'acquisition</i></b>	<b>1 477 487</b>	<b>1 709 173</b>
- Actions et droits rattachés	1 167 459	1 405 173
- Titres OPCVM	0	0
- Obligations et valeurs assimilées	310 028	304 000
<b><i>Plus ou moins-values potentielles</i></b>	<b>- 37 248</b>	<b>158 028</b>
- Actions et droits rattachés	-36 272	159 264
- Obligations et valeurs assimilées	-976	-1 236
<b><i>Intérêts courus sur Obligations et valeurs assimilées</i></b>	<b>10 683</b>	<b>9 913</b>
<b>Total</b>	<b>1 450 922</b>	<b>1 877 114</b>

L'état détaillé du portefeuille est présenté comme suit :

**PORTEFEUILLE AU 31/12/2015**

DESIGNATION DU TITRE	NRE/ TITRE	Coût d'acquisition.	Valeur au 31/12/15	% Actif	nb action	% K EMIS
<b>Actions et Droits Rattachés</b>		<b>1 167 458,693</b>	<b>1 131 186,975</b>	<b>62,41%</b>		
ADWYA	8280	49 688,660	52 346,160	2,89%	15 840 000	0,05%
DA 1/5 ADWYA 2014	8280	4 140,000	3 974,400	0,22%	15 840 000	0,05%
AIR LIQUIDE	2	533,787	298,858	0,02%	1 364 710	0,00%
DA 1/11 AIR LIQUIDE 2013	1	26,881	16,500	0,00%	1 211 282	0,00%
DA 1/12 AIR LIQUIDE 2014	2	43,361	28,000	0,00%	1 211 282	0,00%
DA 1/25 AIR LIQUIDE 2015	2	21,352	9,860	0,00%	1 312 222	0,00%
ASSAD	9708	80 151,770	51 248,532	2,83%	12 000 000	0,08%
ATTIJARI BANK	2400	46 622,643	57 669,600	3,18%	39 748 290	0,01%
ATTIJARI LEASING	500	17 680,107	10 827,500	0,60%	2 125 000	0,02%
BIAT	1832	135 270,021	135 976,536	7,50%	17 000 000	0,01%
BANQUE DE TUNISIE	7183	64 506,260	64 647,000	3,57%	150 000 000	0,00%
CELLCOM	5096	43 061,200	42 546,504	2,35%	4 461 532	0,11%
DELICE HOLDING	1468	19 958,640	19 475,956	1,07%	54 907 262	0,00%
ESSOUKNA	7900	34 433,435	30 762,600	1,70%	5 050 500	0,16%
MAGASIN GENERAL	664	19 842,233	15 192,320	0,84%	11 481 250	0,01%
MONOPRIX	2643	47 733,571	37 015,215	2,04%	19 969 342	0,01%
DA 1/5 MONPRIX 2015	3	10,836	7,560	0,00%	16 641 144	0,00%
MPBS	6816	48 103,280	34 720,704	1,92%	6 150 000	0,11%
POULINA GROUP HOLDING	7822	51 247,231	38 171,360	2,11%	180 003 600	0,00%
SAH	5000	50 497,620	48 520,000	2,68%	43 879 431	0,01%
SFBT	3703	49 742,855	82 762,050	4,57%	105 000 000	0,00%
SIAME	19000	41 250,000	43 149,000	2,38%	14 040 000	0,14%
SIMPAR	734	30 570,083	24 315,952	1,34%	1 100 000	0,07%
SOTRAPIL	5172	45 993,140	45 306,720	2,50%	3 864 861	0,13%
SOTUVER	11588	55 323,977	33 535,672	1,85%	23 438 096	0,05%
DA 3/41 SOTUVER 2014	11588	3 872,574	2 317,600	0,13%	21 802 880	0,05%
SPDIT	6677	47 292,992	90 920,709	5,02%	28 000 000	0,02%
TUNISIE LEASING	1744	34 635,618	29 691,600	1,64%	9 000 000	0,02%
DA 2/4 3TUNISIE LEASING2015	18	15,822	13,320	0,00%	8 600 000	0,00%
TUNIS RE	6796	61 006,632	60 824,200	3,36%	2 000 000	0,34%
TUNISIE PROFILE	10069	45 147,477	31 445,487	1,73%	45 000 000	0,02%
UADH	6000	39 000,000	43 416,000	2,40%	36 953 847	0,02%
DA 8/33 UBCI 2013	5	34,635	33,500	0,00%	20 001 529	0,00%

<b>BTA</b>		<b>310 028,000</b>	<b>319 735,276</b>	<b>17,64%</b>		
BTA6.75%JUILLET2017	40	40 800,000	41 255,993	2,28%		
BTA6.9% MAI2022	100	101 000,000	104 398,791	5,76%		
BTA6.9% MAI2022	100	101 000,000	104 400,170	5,76%		
BTA6%AVRIL2024	70	67 228,000	69 680,322	3,84%		
<b>TOTAL</b>		<b>1 477 486,693</b>	<b>1 450 922,251</b>	<b>80,05%</b>		

**Les mouvements sur le portefeuille-titres :**

Libellés	Coût d'Acquisition	Intérêts courus	+/- Values Potentielles	Valeur Fin Exercice	+/- Values Réalisées
<b>Solde au 31/12/2014</b>	<b>1 709 173</b>	<b>9 913</b>	<b>158 028</b>	<b>1 877 114</b>	
<b>Acquisitions de l'exercice</b>					
Actions et droits rattachés	555 281			555 281	
Bons du trésor Assimilables	67 228			67 228	
Titres OPCVM	0			0	
<b>Remboursement et cession de l'exercice</b>					
Cession des actions et droits rattachés	-792 996			-792 996	147 976
Remboursement et cession des BTA	-61 200			-61 200	-78
Cession de titres OPCVM	0			0	
Variation des Plus ou moins-values potentielles			-195 275	-195 275	
Variation des intérêts courus		770		770	
<b>Solde au 31/12/2015</b>	<b>1 477 487</b>	<b>10 683</b>	<b>-37 247</b>	<b>1 450 922</b>	<b>147 898</b>

**3-2-Placements monétaires et Disponibilités**

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2015 à 360 962 DT contre 41 641 DT au 31/12/2014 et se détaille comme suit :

Libellé	31/12/2015	31/12/2014
- Avoirs en banque	416 973	100 610
- Sommes à l'encaissement	160	98 358
- Sommes à régler	-56 801	-157 348
- Intérêts courus sur compte courant	630	21
<b>Total</b>	<b>360 962</b>	<b>41 641</b>

**3-3-Créance d'exploitation**

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2015 à 626 DT contre un solde nul au 31/12/2014 et se détaille comme suit

Libellé	31/12/2015	31/12/2014
Dividendes à recevoir	23	0
Autres débiteurs	603	0
<b>Total</b>	<b>626</b>	<b>0</b>

### 3-4 - Capital :

<b><u>Capital au 31/12/2014</u></b>	
- Montant	1 857 251
- Nombre de parts	146 240
- Nombre de porteurs de parts	17
<b><u>Souscriptions réalisées</u></b>	
- Montant	3 115 084
- Nombre de parts	250 280
- Nombre de porteurs de parts entrants	202
<b><u>Rachats effectués</u></b>	
- Montant	-3 162 190
- Nombre de parts	-247 479
- Nombre de porteurs de parts sortants	3
<b><u>Autres effets s/capital</u></b>	
- Variation des plus et moins-values potentielle sur titres	-195 275
- Plus ou moins values réalisées sur cession de titres	147 898
- Frais de négociation de titres	-8 166
<b><u>Capital au 31/12/2015</u></b>	
- Montant	1 754 601
- Nombre de parts	149 041
- Nombre de porteurs de parts	216

### 3-5 - Sommes distribuables

Les sommes distribuables correspondantes aux sommes distribuables de l'exercice 2015 et aux sommes distribuables des exercices antérieurs se détaillent ainsi :

<b>Libellé</b>	<b>31/12/2015</b>	<b>31/12/2014</b>
Sommes distribuables de l'exercice	49 472	51 310
Sommes distribuables des exercices antérieurs	129	0
<b>Total</b>	<b>49 601</b>	<b>51 310</b>

Les sommes distribuables de l'exercice et ceux des exercices antérieurs se détaillent comme suit :

<b>Libellé</b>	<b>Montant</b>	<b>Régularisations Souscriptions</b>	<b>Régularisations. Rachats</b>	<b>Total</b>
Sommes distribuables de l'exercice	35 628	66 323	-52 479	49 472
Sommes distribuables des exercices antérieurs	120	199	-190	129
<b>Total</b>	<b>35 748</b>	<b>66 522</b>	<b>-52 669</b>	<b>49 601</b>

### **3-6 - Opérateurs Créditeurs**

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2015 à 6 333 DT contre 9 548 DT au 31/12/2014 et se détaille comme suit :

<b>Libellé</b>	<b>31/12/2015</b>	<b>31/12/2014</b>
Gestionnaire	5 995	9 038
Dépositaire	169	255
Distributeur	169	255
<b>Total</b>	<b>6 333</b>	<b>9 548</b>

### **3-7-Autres créditeurs divers**

Au 31/12/2015, le solde de ce poste s'élève à 1 975 DT contre 646 DT au 31/12/2014 et se détaille comme suit :

<b>Libellé</b>	<b>31/12/2015</b>	<b>31/12/2014</b>
CMF à payer	133	183
Dividendes 2010	448	448
Etat Impôt à Payer	1 394	15
<b>Total</b>	<b>1 975</b>	<b>646</b>

### **3-8 – Revenus du portefeuille-titres**

Les revenus du portefeuille-titres totalisent 65 719 DT pour la période allant du 01/01/2015 au 31/12/2015 contre 101 111 DT pour la même période pour l'année 2014 et se détaillent ainsi :

<b>Libellé</b>	<b>31/12/2015</b>	<b>31/12/2014</b>
Revenus des actions	50 893	38 666
Revenus des OPCVM	0	50 388
Revenus des obligations et valeurs assimilées	14 826	12 057
<b>Total</b>	<b>65 719</b>	<b>101 111</b>

### **3-9 – Revenus des placements monétaires**

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du 01/01/2015 au 31/12/2015, à 1 424 DT contre 875 DT au 31/12/2014 et représente le montant des intérêts sur compte courant.

<b>Libellé</b>	<b>31/12/2015</b>	<b>31/12/2014</b>
Intérêts sur compte courant	1 424	875
<b>Total</b>	<b>1 424</b>	<b>875</b>

### 3-10 – Charges de gestion des placements

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2015 à 29 739 DT contre 34 920 DT au 31/12/2014 et se détaille ainsi :

<b>Libellé</b>	<b>31/12/2015</b>	<b>31/12/2014</b>
Rémunération du gestionnaire	28 149	33 052
Rémunération du dépositaire	795	934
Rémunération du Distributeur	795	934
<b>Total</b>	<b>29 739</b>	<b>34 920</b>

### 3-11 – Autres charges

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2015 à 1 776 DT contre 2 052 DT au 31/12/2014 et se détaille comme suit :

<b>Libellé</b>	<b>31/12/2015</b>	<b>31/12/2014</b>
Redevance CMF	1 590	1 867
Impôts et Taxes	115	114
Autres Frais et Frais Bancaire	71	71
<b>Total</b>	<b>1 776</b>	<b>2 052</b>

## 4- AUTRES INFORMATIONS

### 4-1 Données par part

<b>LIBELLE</b>	<b>2015</b>	<b>2014</b>	<b>2013</b>	<b>2012</b>
Revenus des placements	0,451	0,697	0,512	0,482
Charges de gestion des placements	-0,200	-0,239	-0,259	-0,171
<b>Revenu net des placements</b>	<b>0,251</b>	<b>0,459</b>	<b>0,252</b>	<b>0,311</b>
Autres produits	0	0	0	0
Autres charges	-0,012	-0,014	-0,016	0,014
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>0,239</b>	<b>0,445</b>	<b>0,236</b>	<b>0,297</b>
Régularisation du résultat d'exploitation	0,093	-0,094	-0,005	-0,029
<b>Sommes distribuables de l'exercice</b>	<b>0,332</b>	<b>0,351</b>	<b>0,231</b>	<b>0,268</b>
Variation des +/- values potentielles sur titres	-1,310	1,337	-0,844	-0,222
Plus +/- réalisées sur cession de titres	0,992	-0,132	0,193	0,238
Frais de négociation de titres	-0,055	-0,043	-0,035	-0,040
<b>+/- values sur titres et frais de négociation</b>	<b>-0,373</b>	<b>1,163</b>	<b>-0,687</b>	<b>-0,024</b>
<b>Résultat net de l'exercice</b>	<b>-0,134</b>	<b>1,607</b>	<b>-0,451</b>	<b>0,272</b>
Droits d'entrée et droits de sortie	0	0	0	0
<b>Résultat non distribuable de l'exercice</b>	<b>-0,373</b>	<b>1,163</b>	<b>-0,687</b>	<b>-0,024</b>
Régularisation du résultat non distribuable	-0,555	0,274	0,052	0,019
<b>Sommes non distribuables de l'exercice</b>	<b>-0,928</b>	<b>1,437</b>	<b>-0,635</b>	<b>-0,006</b>
Distribution de dividendes	0,350	0,232	0,268	0,167
<b>Valeur liquidative</b>	<b>12,105</b>	<b>13,051</b>	<b>11,496</b>	<b>12,167</b>

#### **4-2 Ratios pertinents**

<b>Ratios de gestion des placements</b>	<b>2015</b>	<b>2014</b>	<b>2013</b>	<b>2012</b>
Total charges / actif net moyen	1,982%	1,980%	1,984%	1,388%
Charges de gestion des placements / actif net moyen	1,870%	1,870%	1,870%	1,280%
Autres charges / actif net moyen	0,112%	0,110%	0,114%	0,108%
Résultat distribuable de l'exercice / actif net moyen	2,241%	3,482%	1,704%	2,216%
Actif net moyen	1 590 159	1 867 206	1 150 367	2 166055

#### **4-3 Rémunération du gestionnaire**

La gestion du fond est confiée à « Attijari Gestion » gestionnaire à partir de sa création. Celle-ci se charge du choix des placements et de la gestion administrative et comptable du Fonds. En contrepartie des prestations, le gestionnaire perçoit une rémunération de 1.5% HT l'an calculée sur la base de l'actif net quotidien.

La rémunération d'«Attijari Gestion» au 31/12/2015 s'élève à 28 149 DT TTC.

#### **4-4 Rémunération du dépositaire**

La fonction de dépositaire est confiée à « Attijari Bank ». En contrepartie des prestations, le dépositaire perçoit une rémunération de 0,05 % TTC l'an calculée sur la base de l'actif net quotidien.

La rémunération d'Attijari Bank au 31/12/2015 s'élève à 795 DT TTC.

#### **4-5 Rémunération du Distributeur**

La fonction de commercialisation est confiée à « Attijari Bank ». En contrepartie des prestations, le Distributeur perçoit une rémunération de 0,05 % TTC l'an calculée sur la base de l'actif net quotidien.

La rémunération d'Attijari Bank au 31/12/2015 s'élève à 795 DT TTC.

## AVIS DES SOCIÉTÉS

### ETATS FINANCIERS DEFINITIFS

#### **CITY CARS**

Siège Social : 51 Rue Ali Darghouth 1001 Tunis

La société CITY CARS publie, ci-dessous, ses états financiers arrêtés au 31 décembre 2015 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le 10 juin 2016. Ces états sont accompagnés des rapports général et spécial des commissaires aux comptes : Mr Kais FEKIH (Business Auditing & Consulting) & Mr Mohamed Zinelabidine CHERIF (AMC Ernst & Young).

**BILAN**

Arrêté au 31 décembre 2015

(exprimé en dinars)

<b>ACTIFS</b>	<b>Notes</b>	<b>31-déc.-15</b>	<b>31-déc.-14</b>
<b><u>Actifs non courants</u></b>			
<b>Actifs immobilisés</b>			
Immobilisations incorporelles	A - 1	501 075,49	455 276,19
Moins : amortissements		190 891,23	47 008,67
		<b>310 184,26</b>	<b>408 267,52</b>
Immobilisations corporelles	A - 2	13 572 363,17	9 052 921,72
Moins : amortissements		1 033 065,75	837 554,99
		<b>12 539 297,42</b>	<b>8 215 366,73</b>
Immobilisations financières	A - 3	2 200 700,00	2 600 700,00
Moins : provisions		0	0
		<b>2 200 700,00</b>	<b>2 600 700,00</b>
<b>Total des actifs immobilisés</b>		<b>15 050 181,68</b>	<b>11 224 334,25</b>
Autres actifs non courants	A - 4	198 591,77	198 591,77
Moins : provisions		198 591,77	132 394,51
		<b>0</b>	<b>66 197,26</b>
<b>Total des actifs non courants</b>		<b>15 050 181,68</b>	<b>11 290 531,50</b>
<b><u>Actifs courants</u></b>			
Stocks	A - 5	54 582 747,66	17 586 638,01
Moins : provisions		40 734,67	22 573,54
		<b>54 542 012,98</b>	<b>17 564 064,48</b>
Clients	A - 6	12 626 575,41	2 047 480,71
Moins : provisions		30 000,00	30 000,00
		<b>12 596 575,41</b>	<b>2 017 480,71</b>
Autres actifs courants	A - 7	4 405 308,65	1 219 678,72
Placements & autres actifs financiers	A - 8	20 970 920,00	35 059 900,00
Liquidités et équivalents de liquidités	A - 9	4 146 033,35	1 353 364,19
<b>Total des actifs courants</b>		<b>96 660 850,39</b>	<b>57 214 488,09</b>
<b>TOTAL DES ACTIFS</b>		<b>111 711 032,07</b>	<b>68 505 019,59</b>

**BILAN**

Arrêté au 31 décembre 2015

(exprimé en dinars)

<b>CAPITAUX PROPRES &amp; PASSIFS</b>	<b>Notes</b>	<b>31-déc.-15</b>	<b>31-déc.-14</b>
<b><i>Capitaux propres</i></b>			
Capital social	<b>CP - 1</b>	13 500 000,00	13 500 000,00
Réserves légales		1 350 000,00	1 279 685,29
Résultats reportés		5 749 986,84	3 616 186,61
<b>Total capitaux propres avant résultat</b>		<b>20 599 986,84</b>	<b>18 395 871,90</b>
Résultat de l'exercice		15 268 595,21	13 004 114,94
<b><i>Total capitaux propres avant affectation du résultat</i></b>		<b><i>35 868 582,05</i></b>	<b><i>31 399 986,84</i></b>
<b><i>Passifs</i></b>			
<b><i>Passifs non courants</i></b>			
Emprunts	<b>P - 1</b>	1 800 000,00	2 600 000,00
Autres passifs financiers		0	0
Provisions	<b>P - 2</b>	80 307,04	73 663,09
<b><i>Total des passifs non courants</i></b>		<b><i>1 880 307,04</i></b>	<b><i>2 673 663,09</i></b>
<b><i>Passifs courants</i></b>			
Fournisseurs et comptes rattachés	<b>P - 3</b>	70 553 499,85	32 003 699,86
Autres passifs courants	<b>P - 4</b>	2 596 199,71	1 611 576,47
Concours bancaires et autres passifs financiers	<b>P - 5</b>	812 443,41	816 093,33
<b><i>Total des passifs courants</i></b>		<b><i>73 962 142,97</i></b>	<b><i>34 431 369,67</i></b>
<b><i>Total des passifs</i></b>		<b><i>75 842 450,01</i></b>	<b><i>37 105 032,75</i></b>
<b>TOTAL DES CAPITAUX PROPRES &amp; PASSIFS</b>		<b>111 711 032,07</b>	<b>68 505 019,59</b>

**ETAT DE RESULTAT - MODELE AUTORISE**

Période allant du 1er janvier au 31 décembre 2015

(exprimé en dinars)

	Notes	31-déc.-15	31-déc.-14
<b><i>Produits d'exploitation</i></b>			
Revenus	R - 1	142 893 213,16	116 852 791,09
Autres produits d'exploitation	R - 2	99 935,00	39 940,00
<b>Total des produits d'exploitation</b>		<b>142 993 148,16</b>	<b>116 892 731,09</b>
<b><i>Charges d'exploitation</i></b>			
Achats de marchandises consommées	R - 3	122 464 474,10	98 885 769,34
Charges de personnel	R - 4	1 999 485,65	1 859 075,13
Dotations aux amortissements & aux provisions	R - 5	503 256,38	-133 179,88
Autres charges d'exploitation	R - 6	2 230 875,09	2 201 000,05
<b>Total des charges d'exploitation</b>		<b>127 198 091,22</b>	<b>102 812 664,65</b>
<b><i>Résultat d'exploitation</i></b>		<b>15 795 056,94</b>	<b>14 080 066,44</b>
Charges financières nettes	R - 7	67 756,99	86 520,50
Produits des placements	R - 8	3 374 790,43	2 954 960,87
Autres gains ordinaires	R - 9	10 723,47	16 940,67
Autres pertes ordinaires	R - 10	68 653,87	645 504,51
<b><i>Résultat des activités ordinaires avant impôt</i></b>		<b>19 044 159,98</b>	<b>16 319 942,98</b>
Impôt sur les bénéfices		3 775 564,77	3 315 828,04
<b><i>Résultat des activités ordinaires après impôt</i></b>		<b>15 268 595,21</b>	<b>13 004 114,94</b>
Eléments extraordinaires		0	0
<b><i>Résultat net de l'exercice</i></b>		<b>15 268 595,21</b>	<b>13 004 114,94</b>
Effets des modifications comptables		0	0
<b>RESULTAT APRES MODIFICATIONS COMPTABLES</b>		<b>15 268 595,21</b>	<b>13 004 114,94</b>

**ETAT DE FLUX DE TRESORERIE - MODELE AUTORISE**

Période allant du 1er janvier au 31 décembre 2015

(exprimé en dinars)

	Notes	31-déc.-15	31-déc.-14
<b><i>Flux de trésorerie liés à l'exploitation</i></b>			
Résultat net		15 268 595,21	13 004 114,94
Ajustements pour :			
* Dotation aux amortissements et aux provisions		503 256,38	-133 179,88
* Variation des :			
Stocks	TR - 1	-36 996 109,64	8 760 215,08
Créances	TR - 2	-10 579 094,70	381 708,51
Autres actifs	TR - 3	-3 185 629,93	-588 248,25
Fournisseurs et autres dettes	TR - 4	39 253 575,26	-3 648 223,26
* Plus ou moins-value de cession		-10 723,47	-16 940,67
<b>Flux de trésorerie affectés à l'exploitation</b>		<b>4 253 869,11</b>	<b>17 759 446,48</b>
<b><i>Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement</i></b>			
Décaissements provenant d'acquisition d'immob. corporelles		-4 704 421,45	-689 490,60
Décaissements provenant d'acquisition d'immob. incorporelles		-45 799,30	-394 854,66
Encaissements provenant de la cession d'immob. corporelles		125 000,00	48 100,00
Décaissements provenant d'acquisition d'immob. financières		0	-2 500 000,00
Encaissements provenant de la cession d'immob. financières		400 000,00	0
<b>Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement</b>		<b>-4 225 220,75</b>	<b>-3 536 245,25</b>
<b><i>Flux de trésorerie liés aux activités de financement</i></b>			
Dividendes et autres distributions		-10 524 959,20	-8 814 653,33
Encaissements provenant des subventions		0	0
Décaissements provenant de remboursement d'emprunts		-800 000,00	-600 000,00
Encaissement provenant d'emprunt		0	4 000 000,00
Encaissement provenant de l'émission d'actions		0	0
Décaissements provenant de modifications comptables		0	0
<b>Flux de trésorerie provenant des activités de financement</b>		<b>-11 324 959,20</b>	<b>-5 414 653,33</b>
<b><i>Variation de trésorerie</i></b>		<b>-11 296 310,84</b>	<b>8 808 547,90</b>
<b><i>Trésorerie au début de l'exercice</i></b>		<b>36 413 264,19</b>	<b>27 604 716,29</b>
<b>TRESORERIE A LA CLOTURE DE L'EXERCICE</b>		<b>25 116 953,35</b>	<b>36 413 264,19</b>

## **NOTES AUX ETATS FINANCIERS**

(Les chiffres sont exprimés en dinars Tunisiens)

### **I - Présentation de la Société**

La société **CITY CARS** est une société anonyme de droit Tunisien créée en 2007, qui fait appel public à l'épargne, régie par le code des sociétés commerciales.

La société est entrée en exploitation le 7 décembre 2009. Elle est l'importateur et le distributeur officiel en Tunisie des véhicules neufs de la marque coréenne KIA.

Le capital social de la société au 31 Décembre 2015 est de 13.500.000 TND divisé en 13.500.000 actions de 1 TND de nominal chacune.

Le capital social de la société était de 250.000 TND lors de la création de la société le 28 Août 2007, divisé en 2.500 actions de 100 TND de nominal chacune. Il est passé à 1.000.000 TND suite à l'augmentation en numéraire de 750.000 TND décidée par l'AGE du 31 décembre 2009, à 1.500.000 TND suite à l'augmentation par incorporation des réserves décidée par l'AGE du 16 Avril 2010, et à 13.500.000 TND suite à l'augmentation par incorporation des réserves décidée par l'AGE du 29 Novembre 2012.

La société a pour objet en Tunisie ou ailleurs, l'importation, l'exportation, la commercialisation de tout véhicule de transport ainsi que toute pièce de rechange, accessoires, et en général tout produit accessoire aux dits véhicules.

Le siège social de la société est situé au 51, rue Ali Darghouth – 1001 Tunis.

La comptabilité de la société est informatisée. Elle est exprimée en dinars Tunisiens.

L'année commerciale de la société correspond à l'année civile administrative, soit du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre.

### **II- Unité monétaire**

Les livres comptables de la société sont tenus en Dinars Tunisiens conformément à la norme tunisienne N° 15 relative aux opérations en monnaies étrangères.

Les transactions réalisées en devises étrangères sont converties en Dinars Tunisiens au cours du jour de l'opération ou au cours de couverture lorsqu'un instrument de couverture existe. Au 31 Décembre, les éléments monétaires figurant au bilan de l'entreprise sont convertis au taux de clôture, s'ils ne font pas l'objet d'un contrat à terme.

### **III – Les faits marquants de l'exercice 2015**

#### **1-Environnement Economique :**

- L'année 2015, a été ponctuée en Tunisie par plusieurs attentats terroristes qui ont impacté le taux de croissance de l'économie. Malgré cette conjoncture économique morose, City Cars a pu terminer l'année 2015 avec des taux d'évolution positifs de ses principaux indicateurs.
- Evolution considérable du taux de change USD/TND qui est passé de 1.8711 TND pour 1 USD au 02/01/2015 à 2,0321 TND pour 1 USD au 31/12/2015 (source BCT), soit une évolution de 8,6%.

#### **2-Système d'Information :**

- Migration au cours de l'exercice 2015 vers le nouveau système de gestion ERP, et adoption de la méthode d'inventaire permanent pour la comptabilisation des flux d'entrée et de sortie des stocks.

### **3-Construction du siège social :**

- Les travaux de construction du nouveau siège social, du showroom, du magasin pièces de rechange et des ateliers sur le terrain de la ZI KRAM ont bien avancé en vue du transfert de l'activité au nouveau siège social au cours de l'année 2016.

### **4-Organes de gestion :**

- Les mandats de quelques administrateurs de la société arriveront à échéance à l'issue de l'AGO qui statuera sur les états financiers de l'exercice 2015.

### **5-Evolution en bourse :**

- Le cours de l'action CITY CARS a évolué de 18,33 % durant l'année 2015, passant de 11,400 TND le 31/12/2014 (cours de clôture), à 13,490 TND le 31/12/2015 (cours de clôture). Le dividende distribué le 18/06/2015 au titre de l'exercice 2014 a été de 0,800 TND. Le cours moyen officiel du mois de Décembre 2015 a été de 12,939 TND.
- Non renouvellement du contrat de liquidité à partir du 27/05/2015 (B.O. du CMF du 18/06/2015).

### **6-Activité Commerciale :**

- Démarrage de l'activité de commercialisation des véhicules utilitaires avec l'importation de la K2700.
- City Cars a bénéficié d'un reliquat de volume d'importation suite à la redistribution réalisée à fin Septembre 2015,
- Ouverture de l'agence Mnihla et de l'agence Hammamet 2S.

### **IV – Evènements postérieurs :**

- Transfert de l'activité au nouveau siège social de la société à la ZI Goulette-Kram.
- La société a souscrit au capital initial de la société LOGISTIC CARS pour un montant de 1.500.000 TND.
- Suite à la décision ministérielle d'augmentation de la marge sur la vente des voitures populaires, et l'affectation de 5.000 unités à départager entre les concessionnaires, City cars prévoit l'importation de 450 véhicules populaires (4cv) durant l'année 2016.
- Ouverture prévue en 2016 de l'agence SFAX 2 et Monastir.

### **V - Note sur le respect des normes comptables Tunisiennes**

Les états financiers relatifs à l'exercice clos au 31 décembre 2015, ont été établis conformément aux dispositions des normes comptables tunisiennes telles que définies par la loi 96-112 et le décret 96-2459 du 30 décembre 1996.

## **VI - Note sur les bases de mesure et les principes comptables pertinents appliqués**

Les états financiers ont été préparés par référence aux hypothèses et conventions comptables de base et notamment :

- Hypothèse de la continuité de l'exploitation
- Hypothèse de comptabilité d'engagement
- Convention du coût historique
- Convention de la périodicité
- Convention de rattachement des charges aux produits
- Convention de prudence
- Convention de permanence des méthodes.
- Convention de l'unité monétaire

Les états financiers de l'exercice clos au 31 décembre 2015 couvrent la période du 1<sup>er</sup> janvier 2015 au 31 décembre 2015.

## **VII - Immobilisations corporelles et incorporelles**

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition en hors taxes récupérables sauf pour le matériels de transport de personnes et amorties selon la méthode linéaire qui tient compte de la durée de vie estimée de chaque bien et selon les taux suivants :

- |                           |         |
|---------------------------|---------|
| • Construction            | 5 %     |
| • Matériel et Outillage   | 15 %    |
| • Matériel de transport   | 20 %    |
| • Mobilier de bureau      | 20 %    |
| • AAI généraux            | 10 %    |
| • Matériel informatique   | 33.33 % |
| • Logiciels informatiques | 33.33 % |

Les biens immobilisés d'une valeur inférieure ou égale à 200 TND, sont amortis intégralement.

## **VIII - Stocks**

Les stocks de la société sont composés de véhicules neufs ainsi que de pièces de rechange et accessoires. La société utilisait pour la comptabilisation des stocks la méthode de l'inventaire intermittent jusqu'au 31/12/2014. Suite à la mise en place du nouveau système d'information le 05 janvier 2015, la société utilise la méthode de l'inventaire permanent pour la comptabilisation des flux d'entrée et de sortie des stocks.

Le coût d'acquisition des stocks de la société comprend le prix d'achat majoré des droits de douane à l'importation et taxes non récupérables ainsi que les frais de transport, d'assurances, de transit et de fret liés au transport et autres coûts directement liés à l'acquisition de ces éléments.

La méthode de valorisation du stock est la méthode du coût moyen pondéré.

### **IX – Provisions sur stock pièces de rechange**

La politique de provisionnement du stock pièces de rechange de la société City Cars, tient compte de la période de garantie KIA qui est de 5 ans.

Cette politique est la suivante :

- Aucune provision n'est constatée sur le stock PR non mouvementé pendant une période inférieure à quatre ans depuis la date de création de la fiche pièce.
- Un taux de provision de 25% est pratiqué sur le stock PR non mouvementé pendant une période qui varie entre quatre ans et cinq ans depuis la date de création de la fiche pièce.
- Un taux de provision de 50% est pratiqué sur le stock PR non mouvementé pendant une période qui varie entre cinq ans et six ans depuis la date de création de la fiche pièce.
- Un taux de provision de 100% est pratiqué sur le stock PR non mouvementé pendant une période supérieure à six ans depuis la date de création de la fiche pièce

### **X – Provisions sur créances clients**

La société procède à l'évaluation du risque de non recouvrement pour chacune de ses créances, et constate des provisions pour les créances jugées douteuses.

La politique de provisionnement des créances douteuses de la société City Cars est la suivante :

- Pas de provision pour les créances dont l'échéance remonte à une période inférieure à une année à la date de clôture comptable.
- Un taux de provision de 100% est pratiqué sur les créances dont l'échéance remonte à une période supérieure ou égale à une année à la date de clôture comptable ainsi que les créances impayées transférées au service contentieux pour accomplir une action en justice

### **XI - Comptabilisation des revenus**

Les revenus de la société sont constitués essentiellement de ventes de véhicules neufs, de pièces de rechange et des services après ventes. Ils sont comptabilisés au prix de vente net de remises et réductions commerciales consenties par la société et les taxes collectées pour le compte de l'état.

### **XII - Comptabilisation des charges**

Les charges d'exploitation sont enregistrées en hors TVA.

### **XIII – Régime fiscal**

La société était assujettie à l'impôt sur les sociétés conformément au droit commun au taux de 30% jusqu'au 31/12/2012.

Suite à l'admission de 30% de son capital à la cote de la bourse, la société City Cars bénéficie du taux réduit de l'impôt sur les sociétés de 20% pour une durée de cinq ans en vertu de la loi n°2010-29 du 7 Juin 2010.

#### **XIV – Notes sur les opérations avec parties liées**

- La société City Cars Gros a facturé à la société City Cars des pièces de rechange pour 1 928 755 DT. Au 31 décembre 2015, le solde fournisseur au titre de ces transactions s'élève à 110 877 DT.
- La société CITY CARS SA a conclu avec la société CITY CARS GROS, un contrat de prestations informatiques et ce pour un montant annuel de 7 500 DT HT.
- La société CITY CARS SA a conclu avec la société CITY CARS GROS, une convention d'assistance et de conseil dans le domaine de la gestion administrative financière et commerciale et l'utilisation des locaux et a facturé à ce titre au cours de l'année 2015 un montant de 48 709 DT.
- La société CITY CARS SA a facturé au cours de l'exercice 2015 à la société CITY CARS GROS un montant de 4 000 DT au titre des frais de domiciliation du siège social.
- La société CITY CARS SA a facturé au cours de l'exercice 2015 à la société CITY CARS GROS un montant de 59 600 DT au titre du loyer magasin sis à 16 rue Ahmed Telili.
- La société City Cars a facturé à la société HBG Holding un véhicule neuf pour 42 138 DT et des frais de réparation de véhicule pour 2 456 DT totalement réglés au 31 décembre 2015.
- La société City Cars a facturé à la société HBS OIL COMPANY des frais de réparation de véhicule pour 2 288 DT totalement réglés au 31 décembre 2015.
- La société City Cars a facturé à la société ODEON IMMOBILIERE un véhicule neuf pour 54 684 DT et des frais de réparation de véhicule pour 118 DT totalement réglés au 31 décembre 2015.
- La société City Cars a facturé à la société AL HIDAYA AGRICOLE un véhicule neuf pour 74 272 DT totalement réglé au 31 décembre 2015.
- La société AST SPEEDY a facturé à la société City Cars des marchandises pour 13 948 DT totalement réglées au 31 décembre 2015.
- La société City Cars a facturé à la société TEXTILE RETAIL COMPANY un véhicule neuf pour 77 089 DT totalement réglé au 31 décembre 2015.
- La société TEXTILE RETAIL COMPANY a facturé à la société City Cars des marchandises pour 2 600 DT totalement réglées au 31 décembre 2015.
- La société City Cars a facturé à la société TAWASSOL GROUP HOLDING un véhicule neuf pour 57 650 DT et des frais de réparation de véhicule pour 4 022 DT totalement réglés au 31 décembre 2015.
- La société City Cars a facturé à la société RETEL un véhicule neuf pour 109 092 DT, des frais de réparation de véhicules pour 4 262 DT totalement réglés au 31 décembre 2015.
- La société City Cars a facturé à la société RETEL SERVICES un véhicule neuf pour 37 442 DT totalement réglé au 31 décembre 2015.
- La société ESSEYAHA a facturé à la société City Cars des prestations de services pour 48 DT totalement réglées au 31 décembre 2015.
- La société City Cars a facturé à la société HAYATCOM TUNISIE un véhicule neuf pour 89 869 DT et des frais de réparation de véhicules pour 118 DT totalement réglés au 31 décembre 2015.

- La société City Cars a facturé à la société PALMA un véhicule neuf pour 27 766 DT totalement réglé au 31 décembre 2015.
- La société City Cars a facturé à la société L’AFFICHETTE des frais de réparation de véhicules pour 108 DT totalement réglées au 31 décembre 2015.
- La société L’AFFICHETTE a facturé à la société City Cars des prestations de services pour 22 500 DT totalement réglées au 31 décembre 2015.
- La société City Cars a facturé à Mme Amel BOUCHAMAOU, administrateur de la société, des frais de réparation de véhicule pour 540 DT totalement réglées au 31 décembre 2015.
- La société City Cars a facturé à Mme Wided BOUCHAMAOU, administrateur de la société, un véhicule neuf pour 48 053 DT totalement réglé au 31 décembre 2015.

## XV – Notes explicatives sur les différents postes des états financiers

### A - 1 Immobilisations incorporelles

Au 31 décembre 2015, les immobilisations incorporelles ont atteint en net 310.184,255 dinars. Elles se détaillent comme suit :

Rubriques	31-déc.-15	31-déc.-14
Logiciels Informatiques	501 075,488	455 276,188
Amortissement Logiciels Informatiques	(190 891,233)	(47 008,673)
<b>TOTAL NET</b>	<b>310 184,255</b>	<b>408 267,515</b>

Les investissements en immobilisations incorporelles ont atteint en 2015, 45.799,300 dinars.

### A - 2 Immobilisations corporelles

Au 31 décembre 2015, les immobilisations corporelles ont atteint en brut 13.572.363,173 dinars. Elles se détaillent comme suit :

Rubriques	31-déc.-15	31-déc.-14
Terrain	5 949 850,500	5 949 850,500
Matériel et Outillage	103 748,400	93 320,130
Agen, Aména, Install, Générales	242 518,794	241 251,794
Matériel de Transport de personnes (1)	512 899,999	557 879,999
Matériel de Transport de biens	20 713,351	20 713,351
Mobiliers et Matériels de Bureau	94 332,120	93 197,224
Matériel Informatique	167 386,638	139 281,204
Construction en cours El Kram (2)	5 006 099,672	482 613,820
Construction sur sol d'autrui Ali Darghouth	1 474 813,699	1 474 813,699
<b>TOTAL BRUT</b>	<b>13 572 363,173</b>	<b>9 052 921,721</b>

(1) Ce solde tient compte d'une cession réalisée pour une valeur brute de 184 980,000 dinars

(2) L'évolution importante du solde du compte « Construction en cours » résulte de l'avancement considérable des travaux du nouveau siège social au Kram.

Les amortissements cumulés de ces immobilisations ont atteint 1.033.065,753 dinars et se détaillent comme suit :

Rubriques	31-déc.-15	31-déc.-14
Amt Matériel et Outillage	77 531,170	62 212,132
Amt Agen, Aména, Install, Générales	104 345,300	80 158,637
Amt Matériel de Transport de personnes	202 098,325	163 930,667
Amt Matériel de Transport de biens	16 570,681	12 428,010
Amt Mobiliers et Matériels de Bureau	77 584,843	69 356,827
Amt Matériel Informatique	116 266,368	84 541,323
Amt Construction sur sol d'autrui Ali Darghouth	438 669,066	364 927,394
<b>TOTAL BRUT</b>	<b>1 033 065,753</b>	<b>837 554,990</b>

Les investissements en immobilisations ont atteint en 2015, 4.704.421,452 dinars et se détaillent comme suit :

Rubriques	Montant
Matériel et Outillage	10 428,270
Agen, Aménagement, Install, Générales	1 267,000
Matériel de Transport de biens et de personnes	140 000,000
Mobiliers et Matériels de Bureau	1 134,896
Matériel Informatique	28 105,434
Construction en cours El Kram	4 523 485,852
<b>TOTAL</b>	<b>4 704 421,452</b>

### *A - 3 Immobilisations financières*

Les immobilisations financières ont atteint en net 2.200.700,000 dinars. Elles se détaillent comme suit :

Rubriques	31-déc.-15	31-déc.-14
Titres de participation (1)	999 500,000	999 500,000
Emprunt obligataire BIAT 2014	1 200 000,000	1 600 000,000
Dépôts et cautionnements	1 200,000	1 200,000
Total Provisions Immobilisations financières	0,000	0,000
<b>TOTAL NET</b>	<b>2 200 700,000</b>	<b>2 600 700,000</b>

(1) : Ci-dessous le détail des titres de participation :

Désignation	Nb de Titres	Valeur unitaire	Coût total
City Cars Gros	9 995	100,000	999 500,000
			<b>999 500,000</b>

### *A - 4 Autres actifs non courants*

Rubriques	31-déc.-15	31-déc.-14
Charges à répartir	198 591,766	198 591,766
Résorption	198 591,766	132 394,510
<b>TOTAL NET</b>	<b>0,000</b>	<b>66 197,256</b>

### A - 5 Stocks

Au 31 décembre 2015, la valeur nette des stocks a atteint, 54.542.012,983 dinars, contre 17.564.064,476 dinars au 31 décembre 2014. Ils se détaillent comme suit :

Rubriques	31-déc.-15	31-déc.-14
Stock véhicules neufs	15 531 849,828	3 207 955,076
Stock véhicules neufs en transit	38 796 841,586	14 240 890,838
Stock pièces de rechange	81 075,287	127 932,909
Stock lubrifiants	7 520,206	9 859,189
Stock des travaux en cours	165 460,748	0,000
<b>TOTAL BRUT</b>	<b>54 582 747,655</b>	<b>17 586 638,012</b>
Provision pour dépréciation des stocks PR	40 734,672	22 573,536
<b>TOTAL NET</b>	<b>54 542 012,983</b>	<b>17 564 064,476</b>

L'évolution du stock des véhicules neufs s'explique par la politique de la société qui vise à éviter toute rupture de stock en début d'année suite à l'attente de renouvellement de l'agrément de concessionnaire, et ce grâce au reliquat de volume d'importation obtenu durant la fin du quatrième trimestre.

### A - 6 Clients & comptes rattachés

Le solde du compte clients et comptes rattachés a atteint en net, au 31 décembre 2015, 12.596.575,409 dinars. Le détail se présente comme suit :

Rubriques	31-déc.-15	31-déc.-14
Clients, Administrations publiques (1)	7 314 892,854	601 823,357
Clients, Sociétés	1 528 674,681	165 715,746
Clients, Loueurs	581 832,129	99 573,715
Clients, Particuliers	1 133 030,934	616 281,729
Clients, Atelier & Magasin	215 814,989	208 568,529
Clients, Retenue de garantie	0,000	11 139,850
Clients, Effets à recevoir (2)	1 820 666,187	313 239,037
Clients, douteux et litigieux	30 000,000	30 000,000
Clients, chèques impayés	1 663,635	1 138,745
<b>Total brut</b>	<b>12 626 575,409</b>	<b>2 047 480,708</b>
Provisions pour créances douteuses	30 000,000	30 000,000
<b>TOTAL NET</b>	<b>12 596 575,409</b>	<b>2 017 480,708</b>

(1) Marchés conclus avec des Ministères.

(2) Effets reçus sur les sociétés de leasing suite aux campagnes promotionnelles.

### **A - 7 Autres actifs courants**

Au 31 décembre 2015, Cette rubrique totalise 4.405.308,649 dinars se détaillant comme suit :

<b>Rubriques</b>	<b>31-déc.-15</b>	<b>31-déc.-14</b>
Etat, TVA à récupérer	108,000	1 441,268
Etat, crédit de TVA	1 686 266,049	0,000
Charges constatées d'avance	112 988,345	41 854,501
Produits à recevoir	347 720,943	539 353,058
Débiteurs divers	39 864,338	129 885,342
Autre actif courant	0,000	1 908,048
Fournisseurs d'immob. avances & acomptes	247 132,681	505 236,501
Fournisseurs import. avances & acomptes	1 971 228,293	0,000
<b>TOTAL</b>	<b>4 405 308,649</b>	<b>1 219 678,718</b>

### **A - 8 Placements & autres actifs financiers**

Il s'agit des placements en banque dont dispose la société au 31 décembre 2015. Ils ont atteint 20.970.920,000 dinars, contre 35.059.900 ,000 TND au 31 Décembre 2014, et se détaillent comme suit :

<b>Rubriques</b>	<b>31-déc.-15</b>	<b>31-déc.-14</b>
Placement UBCI	120 000,000	0,000
Placement BNA	6 650 000,000	15 300 000,000
Placement BT	5 945 000,000	10 340 000,000
Placement BIAT	0,000	370 000,000
Placement BH	7 852 000,000	8 645 000,000
Échéance à moins d'un an sur prêt BIAT	400 000,000	400 000,000
Intérêts courus sur prêt BIAT	3 920,000	4 900,000
<b>TOTAL</b>	<b>20 970 920,000</b>	<b>35 059 900,000</b>

### ***A - 9 Liquidités & équivalents de liquidités***

Il s'agit des avoirs en banque dont dispose la société au 31 décembre 2015. Ils ont atteint 4.146.033,349 dinars et se détaillent comme suit :

<b>Rubriques</b>	<b>31-déc.-15</b>	<b>31-déc.-14</b>
ATB TND	55 546,553	47 871,349
BNA TND	191 234,985	421 102,883
ZITOUNA BANK TND	91 194,670	167 923,106
UBCI TND	9 531,985	6 736,132
UBCI EUR	74 501,624	19 054,805
UBCI USD	1 006 154,852	180 465,284
BH TND	114 672,297	21 066,121
UIB TND	12 232,624	1 107,868
BT TND	739 788,525	5 046,415
BT EUR	0,000	0,000
BT USD	0,000	0,000
BIAT TND	10 383,473	70 762,956
CHEQUES A L'ENCAISSEMENT	214 516,873	238 007,872
EFFETS A L'ENCAISSEMENT	1 626 026,495	174 100,297
CAISSE DEPENSES	248,393	119,101
<b>TOTAL</b>	<b>4 146 033,349</b>	<b>1 353 364,189</b>

### ***CP – 1 Capital social***

Le capital social de la société est de 13.500.000,000 DT divisé en 13.500.000 actions de un (1) Dinar chacune.

<b>Rubriques</b>	<b>31-déc.-15</b>	<b>31-déc.-14</b>
Capital social	13.500.000,000	13.500.000,000
<b>TOTAL</b>	<b>13.500.000,000</b>	<b>13.500.000,000</b>

### ***P - 1 Emprunt***

Au 31 décembre 2015, Cette rubrique totalise 1.800.000,000 dinars se détaillant comme suit :

<b>Rubriques</b>	<b>31-déc.-15</b>	<b>31-déc.-14</b>
Emprunts moyen terme BNA	1 800 000,000	2 600 000,000
<b>TOTAL</b>	<b>1 800 000,000</b>	<b>2 600 000,000</b>

### ***P - 2 Provisions***

Au 31 décembre 2015, Cette rubrique totalise 80.307,040 dinars se détaillant comme suit :

<b>Rubriques</b>	<b>31-déc.-15</b>	<b>31-déc.-14</b>
Provision pour départ à la retraite	21 608,000	22 219,265
Provision pour risques et charges	58 699,040	51 443,820
<b>TOTAL</b>	<b>80 307,040</b>	<b>73 663,085</b>

### ***P - 3 Fournisseurs & comptes rattachés***

Il s'agit des dettes envers les fournisseurs dont le montant global a atteint, au 31 décembre 2015, 70.553.499,851 dinars.

<b>Rubriques</b>	<b>31-déc.-15</b>	<b>31-déc.-14</b>
Fournisseurs d'exploitation locaux	802 388,842	758 276,112
Fournisseurs d'immobilisations locaux	91 678,028	0,000
Fournisseurs d'immobilisations retenues de garantie (1)	561 104,553	0,000
Fournisseurs locaux retenue de garantie	0,000	64 487,637
Fournisseurs étrangers	69 022 753,540	31 106 193,859
Fournisseurs locaux factures non parvenues	75 574,888	74 742,250
<b>TOTAL</b>	<b>70 553 499,851</b>	<b>32 003 699,858</b>

(1) : Retenue de garantie sur les Entreprises de Bâtiment pour la construction du nouveau siège social sis à la zone industrielle El Kram.

#### ***P - 4 Autres passifs courants***

Au 31 décembre 2015, les autres passifs courants ont atteint 2.596.199,714 dinars.

<b>Rubriques</b>	<b>31-déc.-15</b>	<b>31-déc.-14</b>
Provision pour congé à payer	138 171,625	112 923,771
Provision pour augmentation salariale légale	12 143,368	22 895,043
Provision pour prime exceptionnelle 2015	72 824,325	0,000
Etat, Impôts et taxes	161 419,866	409 857,422
Etat, IS à payer	672 544,787	309 166,244
CNSS	150 814,282	139 849,863
Autres passifs courants	218 327,921	7 446,567
Produits constatés d'avance	2 805,616	7 074,848
Clients, Particuliers avances	454 320,013	144 377,105
Clients, Sociétés avances	13 150,000	20 315,000
Clients, Atelier & Magasin avances	0,000	833,500
Clients, Taxis & Louages avances	50,000	50,000
Clients, Loueurs avances	0,000	2 200,000
Créditeurs divers	5 151,111	15 151,111
Actionnaire dividendes 2012 à payer	189 089,330	189 089,330
Actionnaire dividendes 2013 à payer	230 346,670	230 346,670
Actionnaire dividendes 2014 à payer	275 040,800	0,000
<b>TOTAL</b>	<b>2 596 199,714</b>	<b>1 611 576,474</b>

#### ***P - 5 Concours bancaires et autres passifs financiers***

Au 31 décembre 2015, les concours bancaires et autres passifs financiers ont atteint 812.443,407 dinars.

<b>Rubriques</b>	<b>31-déc.-15</b>	<b>31-déc.-14</b>
Échéance à moins d'un an sur emprunt BNA	800 000,000	800 000,000
Intérêts courus sur emprunt BNA	12 443,407	16 093,333
<b>TOTAL</b>	<b>812 443,407</b>	<b>816 093,333</b>

**Notes relatives aux postes de l'état de résultat :**

***R - 1 Revenus***

Les revenus ont atteint 142.893.213,162 dinars au 31 décembre 2015.

<b>Rubriques</b>	<b>31-déc.-15</b>	<b>31-déc.-14</b>
Ventes véhicules neufs	132 631 414,366	114 021 438,939
Ventes véhicules neufs en hors taxe	7 502 559,140	423 123,332
Ventes Main d'œuvre atelier	236 494,733	179 806,922
Ventes pièces de rechange atelier	962 813,347	857 254,185
Ventes travaux extérieurs atelier	235 878,792	146 550,922
Vente garantie pièces de rechange	555 287,769	501 196,756
Vente garantie main d'œuvre	11 184,600	17 176,785
Vente garantie travaux extérieurs	35 840,779	0,000
Ventes pièces de rechange comptoir	712 222,274	706 243,253
Ventes petites fournitures	9 517,362	0,000
<b>TOTAL</b>	<b>142 893 213,162</b>	<b>116 852 791,094</b>

Le Chiffre d'Affaires a évolué considérablement courant l'exercice 2015, passant de 116.852.791,094 DT au 31 décembre 2014 à 142.893.213,162 DT au 31 décembre 2015 soit une croissance de 22.3%.

<b>Rubriques</b>	<b>31-déc.-15</b>	<b>31-déc.-14</b>
Le nombre de véhicules vendus	4438	3843

***R - 2 Autres produits d'exploitation***

Les autres produits d'exploitation ont atteint 99.935,000 dinars au 31 décembre 2015.

<b>Rubriques</b>	<b>31-déc.-15</b>	<b>31-déc.-14</b>
Autres produits d'exploitation	1 875,000	1 480,000
Location d'Immeuble	98 060,000	38 460,000
<b>TOTAL</b>	<b>99 935,000</b>	<b>39 940,000</b>

### ***R - 3 Achats consommés***

Les achats consommés ont atteint, 122.464.474,100 dinars au 31 décembre 2015.

<b>Rubriques</b>	<b>31-déc.-15</b>	<b>31-déc.-14</b>
Variation de stock (1)	(36 996 109,643)	8 760 215,083
Travaux extérieurs	247 362,404	160 860,532
Achats approvisionnements consommés	151 921,066	149 011,192
Achats véhicules neufs (1)	94 008 282,741	57 150 539,253
Achats véhicules neufs en transit (1)	38 780 139,509	14 240 890,838
Frais accessoires d'achat	24 244 805,340	16 673 169,579
Achats accessoires VN	0,000	1 971,822
Achats lubrifiants	70 590,368	85 018,839
Achats pièces de rechange locaux	45 635,473	43 651,034
Achats pièces de rechange société de groupe	1 928 754,911	1 622 433,627
Rabais, Remises, Ristournes obtenues sur achats	(16 908,069)	(1 992,455)
<b>Total</b>	<b>122 464 474,100</b>	<b>98 885 769,344</b>

(1) Voir note A - 5 « Stocks »

### ***R - 4 Charges de personnel***

Les charges de personnel ont atteint, 1.999.485,652 dinars au 31 décembre 2015.

<b>Rubriques</b>	<b>31-déc.-15</b>	<b>31-déc.-14</b>
Salaires et compléments de salaires	1 558 858,279	1 403 606,536
Charges sociales	408 298,112	397 314,481
Autres charges de personnel	7 692,672	15 815,450
Provision pour congés à payer	25 247,854	33 491,402
Provision pour départ à la retraite	(611,265)	8 847,265
<b>Total</b>	<b>1 999 485,652</b>	<b>1 859 075,134</b>

### ***R - 5 Dotations aux amortissements & aux provisions***

Les dotations aux amortissements & aux provisions nettes ont atteint 503.256,382 dinars au 31 décembre 2015.

<b>Rubriques</b>	<b>31-déc.-15</b>	<b>31-déc.-14</b>
Dotations aux amortissements	410 096,790	285 683,216
Dotations aux provisions nettes (1)	26 962,336	(485 060,349)
Dotations aux résorptions des charges à répartir	66 197,256	66 197,255
<b>Total</b>	<b>503 256,382</b>	<b>(133 179,878)</b>

(1) : Ci-dessous le détail des provisions nettes :

<b>Rubriques</b>	<b>31-déc.-15</b>	<b>31-déc.-14</b>
Provision pour dépréciation du stock pièces de rechange	18 161,136	16 932,927
Provision pour risques et charges	8 801,200	51 443,820
Reprise sur provision pour dépréciation des créances clients	0,000	(553 437,096)
<b>Total</b>	<b>26 962,336</b>	<b>(485 060,349)</b>

### ***R - 6 Autres charges d'exploitation***

Les autres charges d'exploitation ont atteint 2.230.875,088 dinars au 31 décembre 2015.

<b>Rubriques</b>	<b>31-déc.-15</b>	<b>31-déc.-14</b>
Loyers	339 668,120	239 870,593
Entretiens & réparations	42 178,972	25 185,597
Assurances	135 070,001	70 534,140
Services extérieurs	264 468,749	264 788,181
Honoraires & commissions	414 640,657	391 461,154
Publicité, publications, relations publiques	493 285,495	381 664,841
Transport, déplacement & Missions	46 944,288	59 265,960
Impôts & taxes	393 971,780	636 126,822
Frais postaux & Telecom	23 106,962	21 862,591
Services bancaires & assimilés	15 040,064	47 740,172
Jetons de présence	62 500,000	62 500,000
<b>Total</b>	<b>2 230 875,088</b>	<b>2 201 000,051</b>

### ***R - 7 Charges financières nettes***

Les charges financières nettes ont atteint 67.756,985 dinars au 31 décembre 2015.

<b>Rubriques</b>	<b>31-déc.-15</b>	<b>31-déc.-14</b>
Intérêts bancaires	(353,135)	6 515,873
Intérêts sur main levée	4 178,996	0,000
Intérêts des emprunts bancaires	177 198,995	163 962,666
Autres charges financières	(20,400)	(180,000)
Pertes de change	7 193,029	20 050,936
Gains de change	(28 473,401)	(43 104,597)
Intérêts des comptes courants	(91 967,099)	(60 724,383)
<b>Total</b>	<b>67 756,985</b>	<b>86 520,495</b>

### ***R - 8 Produits des placements***

Les produits des placements ont atteint 3.374.790,428 dinars au 31 décembre 2015.

<b>Rubriques</b>	<b>31-déc.-15</b>	<b>31-déc.-14</b>
Intérêts sur placements	2 972 445,540	2 606 231,277
Produits des participations	399 800,000	344 655,000
Intérêts sur prêts	2 544,888	4 074,597
<b>Total</b>	<b>3 374 790,428</b>	<b>2 954 960,874</b>

### ***R - 9 Autres gains ordinaires***

Les autres gains ordinaires présentent une valeur de 10.723,467 au 31 décembre 2015.

<b>Rubriques</b>	<b>31-déc.-15</b>	<b>31-déc.-14</b>
Produit net sur cession d'immobilisation	10 723,467	16 940,667
<b>Total</b>	<b>10 723,467</b>	<b>16 940,667</b>

### ***R - 10 Autres pertes ordinaires***

Les autres pertes ordinaires présentent une valeur de 68.653,874 au 31 décembre 2015.

<b>Rubriques</b>	<b>31-déc.-15</b>	<b>31-déc.-14</b>
Perte sur créances clients irrécouvrables	0,000	553 437,096
Autres pertes ordinaires	68 653,874	92 067,417
<b>Total</b>	<b>68 653,874</b>	<b>645 504,513</b>

## Notes relatives aux postes de l'état de flux de trésorerie :

La trésorerie de fin de période se détaille comme suit :

### **TR-1 Variations des stocks**

<u>Désignation</u>	<u>31/12/2015</u>	<u>31/12/2014</u>	<u>Variation</u>
Stock véhicules neufs	15 531 849,828	3 207 955,076	(12 323 894,752)
Stock véhicules neufs en transit	38 796 841,586	14 240 890,838	(24 555 950,748)
Stock pièces de rechange	81 075,287	127 932,909	46 857,622
Stock lubrifiants	7 520,206	9 859,189	2 338,983
Stock des travaux en cours	165 460,748	-	(165 460,748)
<b>Total</b>	<b>54 582 747,655</b>	<b>17 586 638,012</b>	<b>(36 996 109,643)</b>

### **TR-2 Variations des Créances clients**

<u>Désignation</u>	<u>31/12/2015</u>	<u>31/12/2014</u>	<u>Variation</u>
Clients, Administrations publiques	7 314 892,854	601 823,357	(6 713 069,497)
Clients, Sociétés	1 528 674,681	165 715,746	(1 362 958,935)
Clients, Loueurs	581 832,129	99 573,715	(482 258,414)
Clients, Particuliers	1 133 030,934	616 281,729	(516 749,205)
Clients, Atelier & Magasin	215 814,989	208 568,529	(7 246,460)
Clients, Retenue de garantie	-	11 139,850	11 139,850
Clients, Effets à recevoir	1 820 666,187	313 239,037	(1 507 427,150)
Clients, douteux et litigieux	30 000,000	30 000,000	-
Clients, chèques impayés	1 663,635	1 138,745	(524,890)
<b>Total</b>	<b>12 626 575,409</b>	<b>2 047 480,708</b>	<b>(10 579 094,701)</b>

### **TR-3 Variations des autres actifs courants**

<u>Désignation</u>	<u>31/12/2015</u>	<u>31/12/2014</u>	<u>Variation</u>
Etat, TVA à récupérer	108,000	1 441,268	1 333,268
Etat, crédit de TVA	1 686 266,049	-	(1 686 266,049)
Charges constatées d'avance	112 988,345	41 854,501	(71 133,844)
Produits à recevoir (*)	347 720,943	539 353,058	191 632,115
Débiteurs divers	39 864,338	129 885,342	90 021,004
Autre actif courant	-	1 908,048	1 908,048
Fournisseurs d'immob. avances & acomptes	247 132,681	505 236,501	258 103,820
Fournisseurs import. avances & acomptes	1 971 228,293	-	(1 971 228,293)
<b>Total</b>	<b>4 405 308,649</b>	<b>1 219 678,718</b>	<b>(3 185 629,931)</b>

**TR-4.1 Variations des dettes fournisseurs**

<b>Désignation</b>	<b>31/12/2015</b>	<b>31/12/2014</b>	<b>Variation</b>
Fournisseurs d'exploitation locaux	802 388,842	758 276,112	44 112,730
Fournisseurs d'immobilisations locaux	91 678,028	-	91 678,028
Fournisseurs d'immob. retenues de garantie	561 104,553	-	561 104,553
Fournisseurs locaux retenue de garantie	-	64 487,637	(64 487,637)
Fournisseurs étrangers	69 022 753,540	31 106 193,859	37 916 559,681
Fournisseurs locaux factures non parvenues	75 574,888	74 742,250	832,638
<b>Total</b>	<b>70 553 499,851</b>	<b>32 003 699,858</b>	<b>38 549 799,993</b>

**TR-4.2 Variations des autres passifs courants**

<b>Désignation</b>	<b>31/12/2015</b>	<b>31/12/2014</b>	<b>Variation</b>
Provision pour congé à payer	138 171,625	112 923,771	25 247,854
Provision pour augmentation salariale légale	12 143,368	22 895,043	(10 751,675)
Provision pour prime exceptionnelle 2015	72 824,325	-	72 824,325
Etat, Impôts et taxes	161 419,866	409 857,422	(248 437,556)
Etat, IS à payer	672 544,787	309 166,244	363 378,543
CNSS	150 814,282	139 849,863	10 964,419
Autres passifs courants	218 327,921	7 446,567	210 881,354
Produits constatés d'avance	2 805,616	7 074,848	(4 269,232)
Clients, Particuliers avances	454 320,013	144 377,105	309 942,908
Clients, Sociétés avances	13 150,000	20 315,000	(7 165,000)
Clients, Atelier & Magasin avances	-	833,500	(833,500)
Clients, Taxis & Louages avances	50,000	50,000	-
Clients, Loueurs avances	-	2 200,000	(2 200,000)
Créditeurs divers	5 151,111	15 151,111	(10 000,000)
Actionnaire dividendes 2012 à payer	189 089,330	189 089,330	-
Actionnaire dividendes 2013 à payer	230 346,670	230 346,670	-
Actionnaire dividendes 2014 à payer	275 040,800	-	275 040,800
<b>Total</b>	<b>2 596 199,714</b>	<b>1 611 576,474</b>	<b>984 623,240</b>
Ajustement dividendes 2014 à payer	(275 040,800)	-	(275 040,800)
<b>Total</b>	<b>2 321 158,914</b>	<b>1 611 576,474</b>	<b>709 582,440</b>

**TR-4.3 Variations des autres passifs non courants**

<b>Désignation</b>	<b>31/12/2015</b>	<b>31/12/2014</b>	<b>Variation</b>
Provision pour départ à la retraite	21 608,000	22 219,265	(611,265)
Provision pour risques et charges	58 699,040	51 443,820	7 255,220
<b>Total</b>	<b>80 307,040</b>	<b>73 663,085</b>	<b>6 643,955</b>
Ajustement provision pour risques et charges	(8 801,200)	-	(8 801,200)
<b>Total</b>	<b>71 505,840</b>	<b>73 663,085</b>	<b>(2 157,245)</b>

TR-4.4 Concours bancaires et autres passifs financiers

<u>Désignation</u>	<u>31/12/2015</u>	<u>31/12/2014</u>	<u>Variation</u>
Échéance à moins d'un an sur emprunt BNA	800 000,000	800 000,000	-
Intérêts courus sur emprunt BNA	12 443,407	16 093,333	(3 649,926)
<b>Total</b>	<b>812 443,407</b>	<b>816 093,333</b>	<b>(3 649,926)</b>

Plus ou moins-value de cession

<u>Désignation</u>	<u>31/12/2015</u>
Plus-value de cession des immobilisations corporelles	10 723,467
<b>Total</b>	<b>10 723,467</b>

Trésorerie début de période

<u>Désignation</u>	<u>31/12/2014</u>
ATB TND	47 871,349
BNA TND	421 102,883
ZITOUNA BANK TND	167 923,106
UBCI TND	6 736,132
UBCI EUR	19 054,805
UBCI USD	180 465,284
BH TND	21 066,121
UIB TND	1 107,868
BT TND	5 046,415
BIAT TND	70 762,956
CHEQUES A L'ENCAISSEMENT	238 007,872
EFFETS A L'ENCAISSEMENT	174 100,297
CAISSE DEPENSES	119,101
Placement BNA	15 300 000,000
Placement BT	10 340 000,000
Placement BIAT	370 000,000
Placement BH	8 645 000,000
Échéance à moins d'un an sur prêt BIAT	400 000,000
Intérêts courus sur prêt BIAT	4 900,000
<b>Total</b>	<b>36 413 264,189</b>

**Trésorerie à la fin de la période**

<b>Désignation</b>	<b>31/12/2015</b>
ATB TND	55 546,553
BNA TND	191 234,985
ZITOUNA BANK TND	91 194,670
UBCI TND	9 531,985
UBCI EUR	74 501,624
UBCI USD	1 006 154,852
BH TND	114 672,297
UIB TND	12 232,624
BT TND	739 788,525
BIAT TND	10 383,473
CHEQUES A L'ENCAISSEMENT	214 516,873
EFFETS A L'ENCAISSEMENT	1 626 026,495
CAISSE DEPENSES	248,393
Placement BNA	6 650 000,000
Placement BT	5 945 000,000
Placement UBCI	120 000,000
Placement BH	7 852 000,000
Échéance à moins d'un an sur prêt BIAT	400 000,000
Intérêts courus sur prêt BIAT	3 920,000
<b>Total</b>	<b>25 116 953,349</b>

### Notes sur le résultat par action :

Le résultat par action et les données ayant servi à sa détermination au titre de la période en cours se présentent comme suit :

Rubriques	31-déc.-15	31-déc.-14
Résultat net	15 268 595,210	13 004 114,939
Nombre d'actions	13 500 000	13 500 000
<b>Résultat par action</b>	<b>1,131</b>	<b>0,963</b>

Le résultat par action est calculé en divisant le résultat net de l'exercice par le nombre d'actions.

(\*) Le calcul du nombre d'actions est le suivant :

Date	Rubriques	Actions émises	Valeur nominale	Nb d'actions	Capital
22-août-07	Souscription au capital initial	2 500	100,000	2 500	250 000,000
23-févr.-10	Augmentation du capital en numéraire	7 500	100,000	10 000	1 000 000,000
16-avr.-10	Augmentation du capital par incorporation des réserves	5 000	100,000	15 000	1 500 000,000
29-nov.-12	Augmentation du capital par incorporation des réserves	120 000	100,000	135 000	13 500 000,000
29-nov.-12	Réduction de la valeur nominale	-	1,000	13 500 000	13 500 000,000
	<b>Nombre d'actions</b>			<b>13 500 000</b>	

# ANNEXES

## CITY CARS

Société Anonyme

## TABLEAU DES IMMOBILISATIONS ET DES AMORTISSEMENTS

ARRETE AU 31 DECEMBRE 2015

Désignation	IMMOBILISATIONS			AMORTISSEMENTS				Valeur comptable Nette	
	Valeur Brute au 31/12/2014	Acquisition au 31-déc-15	Cession au 31-déc-15	Valeur Brute au 31/12/2015	Amort. Cumulé au 31/12/2014	Dotation au 31/12/2015	Amort. Mat cédé		Amort. Cumulé au 31/12/2015
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>									
Logiciels informatiques	455 276,188	45 799,300	0,000	501 075,488	47 008,673	143 882,560	0,000	190 891,233	310 184,255
Total Immobilisations Incorporelles	455 276,188	45 799,300	0,000	501 075,488	47 008,673	143 882,560	0,000	190 891,233	310 184,255
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>									
Terrain	5 949 850,500	0,000	0,000	5 949 850,500	0,000	0,000	0,000	0,000	5 949 850,500
Matériel et Outillage	93 320,130	10 428,270	0,000	103 748,400	62 212,132	15 319,038	0,000	77 531,170	26 217,230
Agencement, Aménagement, Installations, Générales	241 251,794	1 267,000	0,000	242 518,794	80 158,637	24 186,663	0,000	104 345,300	138 173,494
Matériel de Transport de personnes	557 879,999	140 000,000	184 980,000	512 899,999	163 930,668	108 871,124	70 703,467	202 098,325	310 801,674
Matériel de Transport de biens	20 713,351	0,000	0,000	20 713,351	12 428,010	4 142,671	0,000	16 570,681	4 142,670
Mobiliers et Matériels de Bureau	93 197,224	1 134,896	0,000	94 332,120	69 356,827	8 228,016	0,000	77 584,843	16 747,277
Matériel Informatique	139 281,204	28 105,434	0,000	167 386,638	84 541,323	31 725,045	0,000	116 266,368	51 120,270
Construction sur sol d'autrui Ali Darghouth	1 474 813,699	0,000	0,000	1 474 813,699	364 927,394	73 741,672	0,000	438 669,066	1 036 144,633
Construction en cours El kram	482 613,820	4 523 485,852	0,000	5 006 099,672	0,000	0,000	0,000	0,000	5 006 099,672
Total Immobilisations Corporelles	9 052 921,721	4 704 421,452	184 980,000	13 572 363,173	837 554,991	266 214,229	70 703,467	1 033 065,753	12 539 297,420
<b>TOTAL DES IMMOBILISATIONS</b>	<b>9 508 197,909</b>	<b>4 750 220,752</b>	<b>184 980,000</b>	<b>14 073 438,661</b>	<b>884 563,664</b>	<b>410 096,789</b>	<b>70 703,467</b>	<b>1 223 956,986</b>	<b>12 849 481,675</b>

**TABLEAU DE DETERMINATION DU RESULTAT FISCAL**

**AU 31 DECEMBRE 2015**

**RESULTAT COMPTABLE DE L'EXERCICE**

**15 268 595,210**

**I- REINTEGRATIONS :**

. Charges, amortissements et déficits relatifs aux établissements situés à l'étranger		
. Quote-part des frais de siège imputable aux établissements situés à l'étranger		
. Rémunération de l'exploitant individuel, ou des associés en nom des sociétés de personnes et sociétés et groupements assimilés		-
. Amortissements non déductibles		
. Charge, et amortissements relatifs aux résidences secondaires, avions et bateaux de plaisance ne faisant pas l'objet de l'exploitation		
. Charges et amortissements relatives aux véhicules de tourisme d'une puissance fiscale supérieure à 9 cv ne faisant pas l'objet de l'exploitation		110 000,121
. Cadeaux et frais de réception excédentaires		-
. Commissions courtages ristournes commerciales ou autres, vacations et honoraires non déclarés		
. Dons et subventions excédentaires ou accordés à des associations qui n'ouvrent pas droit à la déduction		
. Les jetons de présence dépassant les frais de présence		62 500,000
. Abandon de créances non déductibles		
. Intérêts excédentaires des comptes courants associés		-
. Intérêts non décomptés ou décomptés à un taux inférieur au taux prévu pour la rémunération des comptes courants associés		-
. Rémunérations excédentaires des titres participatifs.		
. Intérêts servis à l'exploitant ou aux associés des sociétés de personnes ou des sociétés en participation		
. Provisions non déductibles		-
* Provisions pour risques et charges		8 801,200
* Provisions pour congé à payer		-
* Provisions pour départ à la retraite		21 608,000
. Provisions déductibles		
* Provisions pour créances douteuses		-
* Provisions pour dépréciation des actions cotées en bourse		-
* Provisions pour dépréciation des stocks destinés à la vente		18 161,136
. Moins-value de cession des titres des OPCVM provenant de la distribution des bénéfices.		
. Plus-value de cession des actifs non comptabilisée ou insuffisamment comptabilisée.		
. Impôts directs et taxes assimilées supportées aux lieux et places des personnes et des entreprises non résidentes non établies en Tunisie au titre des redevances		-
. Taxe de voyages		360,000
. L'impôt sur le revenu, l'impôt sur les sociétés		3 775 564,766
. Transactions amendes confiscations et pénalités non déductibles		2 483,604

. Autres réintégrations	
* Assurance groupe	77 557,081
*Perte exceptionnelle sur éléments non récurrents	317,148
*Perte de change latente	5 815,685
* Autres	6 569,529

<b>TOTAL REINTEGRATIONS :</b>	<b>4 089 738,270</b>
-------------------------------	----------------------

**II- Déductions :**

. Produits réalisés par les établissements situés à l'étranger	
. Reprise sur provisions réintégrées au résultat fiscal de l'année de leur constitution (congé à payer)	-
. Reprise sur provisions réintégrées au résultat fiscal de l'année de leur constitution (départ à la retraite)	22 219,265
. Autres déductions	
*Gain de change latent	31 422,605

<b>Résultat fiscal avant déduction des provisions</b>	<b>19 304 691,610</b>
---	-----------------------

. Provision pour créances douteuses	
. Provision pour dépréciation des stocks destinés à la vente	18 161,136
. Provision pour dépréciation des valeurs des actions cotées à la bourse	

<b>Résultat fiscal après déduction des provisions et avant déduction des déficits et amortissements</b>	<b>19 286 530,474</b>
---	-----------------------

**III- Déductions des amortissements différés et déficits reportés :**

. Déduction des déficits reportés	
. Déduction des amortissements différés en périodes déficitaires	

<b>Résultat fiscal après déduction des déficits et amortissements</b>	<b>19 286 530,474</b>
---	-----------------------

**IV- Déduction des bénéfices ou revenus exceptionnels non imposables :**

. Dividendes et assimilés	399 800,000
. Plus- value de cession des actions cotées à la bourse	-
. Intérêt des dépôts et titres en devises et en dinars convertibles	8 906,646

**V-Résultat fiscal avant déductions des bénéfices provenant de l'exploitation :**

**VI-Bénéfices servant de base pour la détermination de la cote part des bénéfices**

**provenant de l'exploitation déductible :**

**VII-Bénéfice fiscal après déduction des bénéfices au titre de l'exploitation :**

<b>RESULTAT FISCAL DE L'EXERCICE</b>	<b>18 877 823,828</b>	
	Impôts sur les sociétés	<b>3 775 564,766</b>
	Crédit d'impôt 2014	-
	Acomptes provisionnels payés en 2015	1 052 053,141
	Avance sur importation en 2015	4 119,021
	Retenues à la source opérées en 2015	2 046 847,817
	IS à payer en 2015	<b>672 544,787</b>
	IS provisoire payé en 2015	<b>686 554,227</b>
	Crédit d'impôt 2015	<b>14 009,440</b>

**ENGAGEMENT HORS BILAN DETAILLE**

(Exprimé en Dinar Tunisien)

**31 DECEMBRE 2015**

Type d'engagements	Valeur Totale	Tiers	Dirigeants	Entreprises liées	Associés	Provisions
<b><u>1- Engagements donnés</u></b>						
a) garanties personnelles						
. Cautionnement						
Cautions provisoires	13 800,000	13 800,000				
Cautions définitives	86 115,725	86 115,725				
Cautions douanières	33 400,000	33 400,000				
. Aval						
. Autres garanties						
b) Garantie réelle						
. Hypothèques	4 000 000,000	4 000 000,000				
. Nantissement						
c) Effets escomptés et non échus						
d) Créances à l'exploitation mobilisées						
e) Abandon de créances						
f) Lettre de crédit (Fournisseur étranger)	38 258 511,355	38 258 511,355				
g) .....						
<b>Total</b>	<b>42 391 827,080</b>	<b>42 391 827,080</b>	-	-	-	-
<b><u>2- Engagements recus</u></b>						
a) garanties personnelles						
. Cautionnement	467 637,595	467 637,595				
. Aval						
. Autres garanties						
b) Garantie réelle						
. Hypothèques						
. Nantissement						
c) Effets escomptés et non échus						
d) Créances à l'exploitation mobilisés						
e) Abandon de créances						
f) .....						
<b>Total</b>	<b>467 637,595</b>	<b>467 637,595</b>	-	-	-	-
<b><u>2- Engagements réciproques</u></b>						
. Emprunt obtenu non encore encaissé						
. Crédit consenti non encore versé						
. Opérations de portage						
. Crédit documentaire	-	-				
. Commande d'immobilisations						
. Commande de longue durée						
<b>Total</b>	<b>42 859 464,675</b>	<b>42 859 464,675</b>	-	-	-	-

## ETAT DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES AU 31 DECEMBRE 2015

### Capitaux propres :

Les Capitaux propres sont passés de 31 399 986,843 DT au 31/12/2014 à 35 868 582,053 DT au 31/12/2015. Cette variation est détaillée au niveau du tableau suivant :

	Capital social	Réserves légalés	Réserve pour réinvestissement exonéré	Réserves spéciales de réévaluation	Résultats reportés	Résultat de l'exercice	Total
<b>Capitaux propres au 31/12/2014</b>	<b>13 500 000,000</b>	<b>1 279 685,293</b>	-	-	<b>3 616 186,611</b>	<b>13 004 114,939</b>	<b>31 399 986,843</b>
<b>Affectation du résultat 2014 (PV AGO du 27 Mai 2015)</b>							
* Affectation en résultats reportés	-	-	-	-	13 004 114,939	(13 004 114,939)	
* Affectation en réserves légales	-	70 314,707	-	-	(70 314,707)	-	
* Dividendes distribués	-	-	-	-	(10 800 000,000)	-	(10 800 000,000)
<b>Résultat au 31 décembre 2015</b>	-	-	-	-	-	<b>15 268 595,210</b>	<b>15 268 595,210</b>
<b>Capitaux propres au 31/12/2015</b>	<b>13 500 000,000</b>	<b>1 350 000,000</b>	-	-	<b>5 749 986,843</b>	<b>15 268 595,210</b>	<b>35 868 582,053</b>

## SCHEMA DES SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION

PRODUITS		CHARGES		SOLDES	2015	2014
Ventes de marchandises et autres produits d'exploitation	142 993 148,162	Coût d'achat des marchandises vendues	122 464 474,100	.Marge commerciale	20 528 674,062	18 006 961,750
Marge Commerciale	20 528 674,062	Autres charges externes	1 836 903,308			
<i>Total</i>	20 528 674,062	<i>Total</i>	1 836 903,308	.Valeur Ajoutée brute (1) et (2)	18 691 770,754	16 442 088,521
Valeur Ajoutée Brute	18 691 770,754	Impôts et taxes Charges de personnel	393 971,780 1 999 485,652			
		<i>Total</i>	2 393 457,432	.Excédent brut d'exploitation	16 298 313,322	13 946 886,565
Excédent brut d'exploitation Autres produits ordinaires Produits des placements Transfert et reprise de charges	16 298 313,322 10 723,467 3 374 790,428	Autres charges ordinaires Charges financières nettes Dotations aux Amortissements et aux provisions ordinaires Impôt sur le résultat ordinaire	68 653,874 67 756,985 503 256,382 - 3 775 564,766 -			
<i>Total</i>	19 683 827,217	<i>Total</i>	4 415 232,007	.Résultat des activités ordinaire	15 268 595,210	13 004 114,939
Résultat des activités ordinaires Gains extraordinaires Effet positif des modifications comptables	15 268 595,210	Résultat des activités ordinaires Pertes extraordinaires Effet des modifications comptables Impôt sur éléments extraordinaires et modifications comptables				
<i>Total</i>	15 268 595,210	<i>Total</i>	-	.Résultat net après modifications comptables	15 268 595,210	13 004 114,939

**SOCIETE CITY CARS S.A**  
**Rapport Général des commissaires aux comptes**  
**Etats financiers - Exercice clos le 31 décembre 2015**

**Messieurs les actionnaires de la Société CITY CARS S.A,**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale du 29 Mars 2013, nous vous présentons notre rapport sur le contrôle des états financiers de « CITY CARS S.A » relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2015, tels qu'annexés au présent rapport, ainsi que sur les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

**I. Rapport sur les états financiers**

Nous avons effectué l'audit des états financiers de « CITY CARS S.A » comprenant le bilan arrêté au 31 décembre 2015, l'état de résultat et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives. Ces états financiers font ressortir des capitaux propres positifs de 35 868 582 DT, y compris le résultat bénéficiaire de l'exercice s'élevant à 15 268 595 DT.

**1. Responsabilité de la direction pour les états financiers**

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère des états financiers conformément au Système Comptable des Entreprises, cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne qu'elle juge nécessaire pour permettre l'établissement d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

**2. Responsabilité du commissaire aux comptes**

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

**3. Opinion sur les états financiers**

A notre avis, les états financiers sont réguliers et sincères et donnent, pour tout aspect significatif, une image fidèle de la situation financière de la société « CITY CARS SA », ainsi que des résultats de ses opérations et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos le 31 décembre 2015, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

**II. Rapport sur les vérifications spécifiques**

Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

Sur la base de ces vérifications, nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les états financiers des informations d'ordre comptable données dans le rapport du conseil d'administration sur la gestion de l'exercice.

Nous avons également, dans le cadre de notre audit, procédé à l'examen des procédures de contrôle interne relatives au traitement de l'information comptable et à la préparation des états financiers. Nous signalons, conformément à ce qui est requis par l'article 3 de la loi 94-117 du 14 novembre 1994 tel que modifié par la loi 2005-96 du 18 octobre 2005, que nous n'avons pas relevé, sur la base de notre examen, d'insuffisances majeures susceptibles d'impacter notre opinion sur les états financiers.

Par ailleurs et en application des dispositions de l'article 19 du décret n° 2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications nécessaires et nous n'avons pas d'observations à formuler sur la conformité de la tenue des comptes en valeurs mobilières émises par la société à la réglementation en vigueur.

**Tunis, le 2 mai 2016**  
**Les co-commissaires aux comptes**

**Business Auditing & Consulting**  
**Kais FEKIH**

**AMC Ernst & Young**  
**Mohamed Zinelabidine CHERIF**

**SOCIETE CITY CARS S.A**  
**Rapport Spécial des commissaires aux comptes**  
**Etats financiers - Exercice clos le 31 décembre 2015**

**Messieurs les actionnaires de la Société CITY CARS S.A,**

En application de l'article 200 et suivants et l'article 475 du code des sociétés commerciales, nous reportons ci-dessous sur les conventions conclues et opérations réalisées au titre de l'exercice 2015.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations. Il ne nous appartient pas en conséquence, de rechercher spécifiquement l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et à la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

**I. Conventions nouvellement conclues au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2015**

Votre Conseil d'Administration nous a informés des conventions suivantes nouvellement conclues au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2015 et autorisées par le Conseil d'Administration dans sa réunion du 21 Avril 2015 :

- La société City Cars Gros a facturé à la société City Cars des pièces de rechange pour 1 928 755 DT.  
Au 31 décembre 2015, le solde fournisseur au titre de ces transactions s'élève à 110 877 DT.
- La société CITY CARS SA a conclu avec la société CITY CARS GROS, un contrat de prestations informatiques pour un montant annuel de 7 500 DT HT.

**II. Opérations réalisées relatives à des conventions conclues au cours des exercices antérieurs**

L'exécution des opérations suivantes, conclues au cours des exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2015:

- La société CITY CARS SA a conclu avec la société CITY CARS GROS, une convention d'assistance et de conseil dans les domaines de gestion administrative, gestion financière et gestion commerciale. Le montant facturé à ce titre au cours de l'année 2015 s'élève à 48 709 DT.
- La société CITY CARS SA a facturé, au cours de l'exercice 2015, à la société CITY CARS GROS un montant de 4 000 DT au titre des frais de domiciliation du siège social.
- La société CITY CARS SA a facturé, au cours de l'exercice 2015, à la société CITY CARS GROS un montant de 59 600 DT au titre du loyer magasin sis à 16 rue Ahmed Telili.

**III. Obligations et engagements de la société envers ses dirigeants**

Les obligations et engagements de la société envers ses dirigeants, tels que visés par l'article 200 nouveau II § 5 du Code des Sociétés Commerciales se détaillent comme suit :

- La rémunération et les avantages accordés au Directeur Général sont fixés par décision du Conseil d'Administration en date du 18 Avril 2016. La rémunération est composée d'un salaire brut de 290 063 dinars, des charges sociales supportées par la société de 73 638 dinars et des avantages en nature (voiture de fonction, assurance groupe, carburant, téléphone et tickets restaurants) de 9 185 dinars.
- La rémunération et les avantages accordés aux membres du Conseil d'Administration sont composés de jetons de présence brut de 62 500 dinars et sont fixés par décision du Conseil d'Administration en date du 18 Avril 2016 et soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice 2015.

Les obligations et engagements de la société City Cars envers ses dirigeants, tels qu'ils ressortent des états financiers de l'exercice clos le 31 Décembre 2015, sont détaillés au niveau du tableau ci-après :

Libellé	Directeur général		Administrateurs	
	Charges de l'exercice 2015	Passif au 31/12/2015	Charges de l'exercice	Passif
Salaire brut hors avantages en nature	290 063	57 856		
Charges sociales	73 638	10 459		
Avantages en nature (voiture de fonction, assurance groupe, charges sociales, carburant, téléphone, tickets restaurant)	9 185	0		
<b>Total rémunération du Directeur général</b>	<b>372 886</b>	<b>68 315</b>		
Jetons de présence pour les administrateurs			62 500	0
<b>Total rémunération des membres du conseil</b>			<b>62 500</b>	<b>0</b>

En dehors des opérations précitées, nos travaux n'ont pas révélé l'existence d'autres opérations rentrant dans le cadre des dispositions de l'article 200 et suivants et de l'article 475 du code des sociétés commerciales.

**Tunis, le 2 mai 2016**  
**Les co-commissaires aux comptes**

**Business Auditing & Consulting**

**Kais FEKIH**

**AMC Ernst & Young**

**Mohamed Zinelabidine CHERIF**

AVIS DES SOCIETES

**ETATS FINANCIERS DEFINITIFS**

**La Compagnie d'Assurance Vie et de Capitalisation HAYETT**  
Siège social : Immeuble COMAR, Avenue Habib Bourguiba – 1001 Tunis

La Compagnie d'Assurance Vie et de Capitalisation HAYETT publie, ci-dessous, ses états financiers arrêtés au 31 décembre 2015 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale qui se tiendra en date du 20 mai 2016. Ces états sont accompagnés des rapports général et spécial du commissaire aux comptes : Mounir GRAJA.

## ACTIF DU BILAN AU 31 / 12 / 2015

A C T I F	Exercice 2015			Exercice 2014
	Montant Brut	Amort & Prov	Montant Net	Montant Net
<b>AC1 Actifs incorporels</b>				
AC12 Concessions, brevets, licences, marques	3 515 839	1 679 208	1 836 631	232 734
AC14 Acomptes versés	2 605 492		2 605 492	4 524 464
	<b>6 121 332</b>	<b>1 679 208</b>	<b>4 442 123</b>	<b>4 757 198</b>
<b>AC2 Actifs corporels d'exploitation</b>				
AC21 Installations techniques et machines	988 775	716 358	272 418	256 763
AC22 Autres installations, outillage et mobilier	37 246	31 004	6 242	6 134
	<b>1 026 021</b>	<b>747 362</b>	<b>278 659</b>	<b>262 896</b>
<b>AC3 Placements</b>				
AC31 Terrains et constructions				
AC312 Terrains et constructions d'exploitation (Actions des sociétés immobilières )	2 066 620	386 466	1 680 154	3 244 785
AC32 Autres Placements Financiers				
AC323 Parts dans les entreprises avec liens de participations	8 373 802	260 152	8 113 650	
AC324 Bons et Obligations emis par les entreprises avec liens de participations	22 066 270		22 066 270	
AC33 Autres placements financiers				
AC331 Actions, autres titres à revenu variable et part dans des FCP	8 343 174	447 064	7 896 109	19 316 014
AC332 Obligations et autres titres à revenu fixe	137 828 623		137 828 623	134 095 937
AC334 Autres prêts	3 523 232		3 523 232	3 528 118
AC336 Autres	1 000		1 000	1 000
	<b>182 202 721</b>	<b>1 093 683</b>	<b>181 109 038</b>	<b>160 185 853</b>
<b>AC6 Créances</b>				
AC61 Créances nées d'opérations d'assurance directe				
AC611 Primes acquises et non émises et primes à annuler	98 155		98 155	-149 841
AC612 Autres créances nées d'opérations d'assurance directe	4 066 759	56 788	4 009 970	2 874 953
AC62 Créances nées d'opérations de réassurance	20 688		20 688	23 139
AC63 Autres créances				
AC631 Personnel	32 234	19 611	12 623	4 636
AC632 Etat, organismes de sécurité sociale, collectivités publiques	9 116 174		9 116 174	7 088 145
AC633 Débiteurs divers	342 792		342 792	0
	<b>13 676 801</b>	<b>76 400</b>	<b>13 600 401</b>	<b>9 841 032</b>
<b>AC7 Autres éléments d'actifs</b>				
AC71 Avoirs en banque, CCP, chèques et caisse	7 187 865		7 187 865	11 573 889
AC72 Charges reportées				
AC721 Frais d'acquisitions reportés	1 479 680		1 479 680	1 292 127
AC73 Comptes de régularisation Actif				
AC731 Intérêts et loyers acquis non échus	6 389 714		6 389 714	5 357 750
AC733 Autres comptes de régularisation	4 341 929		4 341 929	3 640 089
AC75 Autres	191 672		191 672	209 864
	<b>19 590 860</b>	<b>0</b>	<b>19 590 860</b>	<b>22 073 718</b>
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>	<b>222 617 734</b>	<b>3 596 653</b>	<b>219 021 081</b>	<b>197 120 698</b>

## CAPITAUX PROPRES ET PASSIF DU BILAN AU 31 / 12 / 2015

	Exercice 2 0 1 5	Exercice 2 0 1 4
CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS	Montant Net	Montant Net
<b>Capitaux propres</b>		
CP1 Capital social ou fonds équivalent	6 000 000	6 000 000
CP2 Réserves et primes liées au capital	7 340 794	6 882 801
<b>Total capitaux propres avant résultat de l'exercice</b>	<b>13 340 794</b>	<b>12 882 801</b>
CP6 Résultat de l'exercice	1 650 668	457 993
<b>Total capitaux propres avant affectation</b>	<b>14 991 462</b>	<b>13 340 794</b>
<b>Passifs</b>		
<b>PA2 Provisions pour autres risques et charges</b>		
PA23 Autres Provisions	350 000	200 000
	<b>350 000</b>	<b>200 000</b>
<b>PA3 Provisions techniques brutes</b>		
PA320 Provisions d'assurance vie	189 369 741	173 041 703
PA330 Provision pour sinistres (vie)	5 955 030	4 994 097
PA340 Provisions pour participations aux bénéficiaires et ristournes (vie)	2 810 767	1 013 408
PA360 Autres provisions techniques (vie)		
	<b>198 135 538</b>	<b>179 049 209</b>
<b>PA5 Dettes pour dépôts en espèces reçus des cessionnaires</b>		
<b>PA6 Autres dettes</b>		
PA61 Dettes nées d'opérations d'assurance directe		
PA62 Dettes nées d'opérations de réassurance		
PA622 Autres	380 188	303 845
PA63 Autres dettes		
PA632 Personnel	10 838	10 784
PA633 Etat, organismes de sécurité sociale, collectivités publiques	2 689 519	1 875 693
PA634 Crédoiteurs divers	210 452	528 998
	<b>3 290 997</b>	<b>2 719 319</b>
<b>PA7 Autres passifs</b>		
PA71 Compte de régularisation Passif		
PA712 Autres comptes de régularisation Passif	2 253 085	1 811 375
	<b>2 253 085</b>	<b>1 811 375</b>
<b>Total du passif</b>	<b>204 029 619</b>	<b>183 779 903</b>
<b>TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET DU PASSIF</b>	<b>219 021 081</b>	<b>197 120 698</b>

## ETAT DE RESULTAT TECHNIQUE DE L'ASSURANCE VIE AU 31 / 12 / 2015

Notes	2015			2014
	Opérations brutes	Cessions et/ou rétrocessions	Opérations nettes	Opérations nettes
<b>PRV1 Primes</b>				
PRV11 Primes émises et acceptées	+ 38 563 259	1 085 155	37 478 104	29 820 828
	<b>38 563 259</b>	<b>1 085 155</b>	<b>37 478 104</b>	<b>29 820 828</b>
<b>PRV2 Produits de placements</b>				
PRV21 Revenus des placements	+ 10 350 844		10 350 844	9 278 230
PRV23 Reprise de corrections de valeur sur placements	+ 2 299 197		2 299 197	565 054
PRV24 Profits provenant de la réalisation des placements et de change	+ 768 661		768 661	256 516
	<b>13 418 703</b>	<b>0</b>	<b>13 418 703</b>	<b>10 099 800</b>
TOTAL 1	<b>51 981 961,703</b>	<b>1 085 155</b>	<b>50 896 806</b>	<b>39 920 628</b>
<b>PRV4 Autres produits techniques</b>	+ 12 519		12 519	12 985
	<b>12 519</b>	<b>0</b>	<b>12 519</b>	<b>12 985</b>
<b>CHV1 Charges de sinistres</b>				
CHV11 Montants payés	- 21 837 458	106 025	21 731 433	13 123 917
CHV12 Variation de la provision pour sinistres	- 2 758 291		2 758 291	1 185 123
	<b>24 595 749</b>	<b>106 025</b>	<b>24 489 724</b>	<b>14 309 040</b>
TOTAL 2	<b>24 583 230</b>	<b>106 025</b>	<b>24 477 206</b>	<b>14 296 055</b>
<b>CHV2 Variation des autres provisions techniques</b>				
CHV21 Provision d'assurance vie	- 16 290 150		16 290 150	18 246 300
CHV22 Autres provisions techniques	- 37 887		37 887	-126 032
	<b>16 328 037</b>	<b>0</b>	<b>16 328 037</b>	<b>18 120 268</b>
<b>CHV3 Participation aux bénéfices et ristournes</b>	- 62 044	535 075	-473 031	-350 995
	<b>62 044</b>	<b>535 075</b>	<b>-473 031</b>	<b>-350 995</b>
<b>CHV4 Frais d'exploitation</b>				
CHV41 Frais d'acquisition	- 5 589 428		5 589 428	5 113 697
CHV42 Variation du montant des Frais d'acquisition reportés	-187 553		-187 553	238 133
CHV43 Frais d'administration	- 1 477 462		1 477 462	1 264 901
CHV44 Commissions reçues des réassureurs	+ 236 711	236 711	236 711	148 034
	<b>6 879 337</b>	<b>236 711</b>	<b>6 642 626</b>	<b>6 468 697</b>
TOTAL 3	<b>23 269 418</b>	<b>771 786</b>	<b>22 497 632</b>	<b>24 237 970</b>
<b>CHV9 Charges de placements</b>				
CHV91 Charges de gestion des placements, y compris les charges d'intérêt	- 99 084		99 084	85 528
CHV93 Pertes provenant de la réalisation des placements	- 150 005		150 005	88 860
TOTAL 4	<b>249 089</b>	<b>0</b>	<b>249 089</b>	<b>174 388</b>
<b>CHV10 Moins values non réalisées sur placements</b>	-		0	0
TOTAL 5	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>CHNT2 Produits de placements alloués, transférés à l'état de résultat</b>	- 846 370		846 370	648 407
TOTAL 6	<b>846 370</b>	<b>0</b>	<b>846 370</b>	<b>648 407</b>
<b>RTV RESULTAT TECHNIQUES DE L'ASSURANCE VIE</b>	<b>3 033 855</b>	<b>207 344</b>	<b>2 826 510</b>	<b>563 808</b>

## ETAT DE RESULTAT AU 31 / 12 / 2015

Notes	2 015	2 014
RTV Résultat technique de l'assurance vie	+ 2 826 510	563 808
	2 826 510	563 808
PRNT3 Produits des placements alloués, transférés de l'état de résultat	+ 846 370	648 407
	846 370	648 407
CHNT1 Charges des placements ( assurance non vie )		
CHNT12 Correction de valeur sur placements	- 1 519 815	498 126
CHNT13 Pertes provenant de la réalisation des placements et de changes	-	62 835
	1 519 815	560 961
PRNT2 Autres produits non techniques	+ 8 724	12 021
	8 724	12 021
CHNT3 Autres charges non techniques	- 160 556	144 537
	160 556	144 537
<b>Résultat provenant des activités ordinaires</b>	<b>2 001 234</b>	<b>518 739</b>
CHNT4 Impôt sur le résultat	- 350 566	60 746
	350 566	60 746
<b>Résultat provenant des activités ordinaires après impôts</b>	<b>1 650 668</b>	<b>457 993</b>
PRNT4 Gains extraordinaires	+	0
	0	0
CHNT5 Pertes extraordinaires	-	0
	0	0
<b>Résultat extraordinaire</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>Résultat net de l'exercice</b>	<b>1 650 668</b>	<b>457 993</b>
CHNT6/PRNT5 Effets des modifications comptables ( nets d'impôts )	+	0
	0	0
<b>RESULTAT NET DE L'EXERCICE APRES MODIFICATIONS COMPTABLES</b>	<b>1 650 668</b>	<b>457 993</b>

## ETAT DE FLUX DE TRESORERIE AU 31 / 12 / 2015 ( METHODE DIRECTE )

Notes	2 015	2 014
<b>Flux de trésorerie liés à l'exploitation</b>		
* Encaissements des primes reçues du réseau	+ 35 379 083	30 048 133
* Encaissements des primes acceptations	+ 23 139	
* Décaissements des primes pour les cessions	- 358 390	464 647
* Sommes versées pour paiement des sinistres ( Rachat, Rentes et Capitaux échus )	- 20 407 847	12 146 490
* Sommes versées pour les sinistres ( Acceptations )	-	
* Encaissements des sinistres pour cessions	+ 14 953	74 902
* Commissions versées aux intermédiaires	+ 1 772 823	3 157 310
* Commissions reçues sur les cessions	+ 120 428	208 183
* Commissions versées sur les acceptations	-	
* Somme versées aux fournisseurs et au personnel	- 3 980 901	4 696 982
* Variation des dépôts auprès des cédantes	+	
* Variation des espèces reçues des cessionnaires	+	
* Décaissements liés à l'acquisition de placements financiers	- 147 650 005	78 892 730
* Encaissements liés à la cession de placements financiers	+ 128 204 458	74 941 316
* Produits financiers reçus	+ 2 990 889	6 330 760
* Taxes sur les assurances versées au Trésor	-	
* Impôts sur les bénéfices payés	- 44 313	1 198 875
* Autres mouvements	- 3 081 688	- 627 409
<b>Flux de trésorerie provenant de l'exploitation</b>	<b>- 4 311 014</b>	<b>11 673 669</b>
<b>Flux de trésorerie liés aux activités d'investissements</b>		
* Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations incorporelles et corporelles	-	208 532
* Encaissements provenant de la cession d'immobilisations incorporelles et corporelles	+	
* Décaissements provenant de l'acquisition de terrains et constructions destinés à l'exploitation	-	
* Encaissements provenant de la cession de terrains et constructions destinés à l'exploitation	+	
* Décaissements provenant de l'acquisition de placements auprès d'entreprises liées ou avec un lien de participation	-	
* Encaissements provenant de la cession de placements auprès d'entreprises liées ou avec un lien de participation	+	
<b>Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement</b>	<b>0</b>	<b>- 208 532</b>
<b>Flux de trésorerie liés aux activités de financement</b>		
* Encaissements suite à l'émission d'actions	+	
* Dividendes et autres distributions	-	599 900
* Encaissements provenant d'emprunts	+	
* Remboursements d'emprunts	-	
* Variation des ressources spéciales	+	
<b>Flux de trésorerie provenant des activités de financement</b>	<b>0</b>	<b>- 599 900</b>
<b>Incidence des variations de taux de change sur les liquidités ou équivalents de liquidités</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>Variation de Trésorerie</b>	<b>- 4 311 014</b>	<b>10 865 238</b>
<b>Trésorerie de début d'exercice</b>	<b>11 493 476</b>	<b>628 238</b>
<b>TRESORERIE DE FIN D'EXERCICE</b>	<b>7 182 462</b>	<b>11 493 476</b>

# NOTES AUX ETATS FINANCIERS

## I. Principes et méthodes comptables

Les principes et méthodes retenus pour la préparation et la présentation des états financiers de la société au 31/12/2015 sont ceux définis par le Système Comptable des Entreprises et notamment par les normes NCT 26 à NCT 31.

Les mouvements et les positions comptables sont exprimés en dinar tunisien. Les opérations traitées au cours de l'exercice et ayant pour contre partie une devise étrangère (principalement les opérations de réassurance), sont constatées sur la base du cours de change du jour de l'opération.

### ➤ Les postes du bilan

#### 1. Actifs incorporels

Ce poste enregistre les investissements de recherche et de développement, les concessions, brevets, licences, logiciels et marques ainsi que les fonds commerciaux acquis par la société.

Les actifs incorporels font l'objet d'amortissements annuels aux taux de 33.33%.

A partir du 01/01/2015 la société a commencé à amortir son logiciel métier « SOLIFE » en adoptant un taux d'amortissement de 14.286% soit sur une période de 7 ans.

#### 2. Actifs corporels d'exploitation

Ce poste enregistre les installations, agencements et aménagements, le matériel de transport, le matériel de bureau et informatique ainsi que le mobilier de bureau. Par dérogation à la norme comptable NCT 5.

Les actifs corporels d'exploitation font l'objet d'amortissements annuels aux taux suivants :

Matériel de transport : 20 %

Mobilier de bureau : 20 %

Matériel de bureau : 20 %

Agencements, aménagements et installations : 15 %

Matériel informatique : 33.33 %

#### 3. Placements

##### 3.1. Placements immobiliers

Les placements immobiliers regroupent :

- Les terrains non construits,
- Les immeubles hors exploitation (immeubles de rapport),
- Les parts des sociétés à objet foncier non cotées,

Les placements immobiliers sont inscrits au bilan à leur coût de revient, hors frais d'acquisition, d'impôts et taxes récupérables et augmentés des travaux de construction et d'amélioration, à l'exclusion des travaux d'entretien proprement dits.

Les placements immobiliers ont été évalués à leur coût de revient, minoré des amortissements (pour les biens amortissables), des provisions pour dépréciation, lorsque la dépréciation présente un caractère durable mais pas irréversible et d'une correction de valeur, lorsque la dépréciation est irréversible.

Pour ces placements immobiliers amortissables, et par dérogation à la norme comptable NCT 5, la société a retenu les modalités d'amortissement suivantes :

Terrains : non amortis

Immeubles hors exploitation : 5%

Au 31/12/2015, les placements immobiliers de la société sont libres de toute sûreté ou servitude.

### **3.2. Placements dans les entreprises liées et participations**

Les placements dans les entreprises liées et dans les entreprises dans lesquelles il existe un lien de participation sont enregistrés à leur coût d'acquisition, hors frais d'acquisition, impôts, droits et taxes récupérables.

### **3.3. Autres placements**

#### **3.3.1. Actions et autres titres à revenus variables**

Cette catégorie de placements comprend les titres dont le revenu dépend directement ou indirectement du résultat ou de l'un des éléments du résultat de l'émetteur. A ce titre, sont considérées comme titres à revenus variables les actions ordinaires, les actions à dividende prioritaire sans droit de vote, les certificats d'investissement ainsi que les parts des organismes de placement collectifs (SICAV et FCP).

Les actions et autres titres à revenus variables sont enregistrés à leur prix d'acquisition hors frais d'acquisition, impôts, droits et taxes récupérables.

A l'inventaire, ces placements sont évalués à leur valeur d'usage. Les moins values par rapport à leur coût d'entrée font l'objet d'une dotation aux provisions inscrites en charges de l'exercice. Les plus values par rapport à ce coût ne sont pas constatées.

La valeur d'inventaire retenue pour chacune des catégories est la suivante :

Actions cotées : cours moyen du mois de décembre

Actions non cotées : valeur mathématique au 31 décembre N-1

Parts d'OPCVM : valeur liquidative du 31 décembre

#### **3.3.2. Obligations et autres titres à revenu fixe**

Cette catégorie de placements comporte les titres autres que les titres à revenu variable, et notamment les obligations à taux fixe ou variable, les obligations indexées, les titres participatifs, les titres de créance négociables, etc.

Les obligations et autres titres à revenu fixe sont enregistrés à leur prix d'acquisition hors frais d'acquisition, impôts, droits et taxes récupérables et hors intérêts courus à l'achat.

Lorsqu'un risque de recouvrement du principal et/ou des intérêts est constaté, une provision est constatée à due concurrence.

#### **3.3.3. Prêts et dépôts auprès des établissements bancaires et financiers**

Cette rubrique comporte les prêts de toute nature, accordés aux entreprises ou au personnel ainsi que les avances sur contrats vie.

Une provision pour dépréciation est constatée dès lors qu'un risque de défaillance du débiteur apparaît.

### **3.4. Créances**

Cette rubrique comporte les créances nées d'opération d'assurance directe, les créances nées d'opérations de réassurance et les autres créances.

#### **3.4.1. Créances nées d'opération d'assurance directe**

Les créances nées d'opération d'assurance directe enregistrent les créances sur les assurés et les intermédiaires d'assurance, les créances sur les co-assureurs, les primes à annuler, les primes acquises et non émises brutes ainsi que les créances nées de la subrogation de la compagnie dans les droits de l'assuré.

#### **3.4.2. Créances nées d'opération de réassurance**

Les créances nées d'opérations de réassurance enregistrent les créances sur les réassureurs et les cédantes, les créances sur les courtiers de réassurance ainsi que la part des réassureurs dans les primes non acquises et les primes à annuler.

### 3.4.3. Autres créances

Les autres créances enregistrent les créances qui ne sont pas liées directement à l'activité d'assurance et/ou de réassurance. Tel est le cas des créances sur le personnel, l'État, les organismes de sécurité sociale et les collectivités publiques ainsi que les autres débiteurs divers.

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée pour les créances lorsque leur valeur d'inventaire est inférieure à leur valeur comptable.

### 3.5. Autres éléments d'actif

Ce poste recense les liquidités et équivalents de liquidités (avoirs en banques, chèques et effets à l'encaissement, CCP, caisse, etc. ainsi que les comptes de régularisation actif (les frais d'acquisition reportés, les produits à recevoir, les charges à répartir, les charges constatées d'avance, l'écart de conversion actif ainsi que les différences sur prix de remboursement à percevoir)

#### 3.5.1. Frais d'acquisition reportés

Il s'agit de la fraction des frais d'acquisition (commissions et frais internes liés à l'établissement des contrats constatés en charges de l'exercice et qui n'est pas imputable à la période comptable.

#### 3.5.2. Différences sur prix de remboursement à percevoir

Si la valeur de remboursement des obligations et autres titres à revenus fixes est différente de la valeur d'acquisition, la différence, pour chaque ligne de titres, est rapportée au résultat sur la durée de vie résiduelle des titres par la comptabilisation, soit d'une charge (sur côte) soit d'un produit (décote).

### 3.6. Capitaux propres

Les capitaux propres représentent les apports en capital, les réserves et primes liées au capital, les résultats reportés ainsi que le résultat de la période.

L'impact des changements de méthodes comptables ainsi que les corrections d'erreurs fondamentales sont inscrits en ajustement des résultats reportés.

### 3.7. Provisions techniques

Ces provisions sont déterminées en brut de réassurance, la part des réassureurs figurant à l'actif du bilan.

#### 3.7.1. Provision mathématiques (vie)

Cette provision représente, pour chaque contrat d'assurance vie, la valeur actuelle des engagements réciproques de l'assureur et de l'assuré.

Elle comprend la valeur actuarielle estimée des engagements de l'assureur, y compris les participations aux bénéfices, déductions faite de la valeur actuarielle des primes futures à recevoir compte non tenu des chargements d'acquisition.

#### 3.7.2. Provision pour frais de gestion

Cette provision est constituée en vue de faire face aux charges de gestion futures des contrats en portefeuille, dans la mesure où ces charges ne sont pas couvertes par des revenus futurs.

#### 3.7.3. Provision pour participation aux bénéfices et ristournes

Dans la mesure où les sommes dues au titre des participations aux bénéfices et/ou des ristournes n'ont pas encore été versées ou créditées aux assurés, la provision pour participation aux bénéfices et ristournes enregistre à la date d'arrêté des comptes, l'engagement de la compagnie qui résulte des clauses contractuelles, de dispositions réglementaires et/ou d'une décision de gestion et ce, pour chacune des catégories d'assurance.

#### 3.7.4. Provision pour sinistres à payer

Il s'agit de la dette de la société envers ses assurés au titre des sinistres, rachats, capitaux échus et arrérages de rentes à payer, déclarés ou non, et non encore payés à la date d'arrêté des comptes. Cette provision est calculée dossier par dossier.

Les dépenses sont estimées à leur coût futur (non actualisé) et tiennent compte des frais de règlement des sinistres. En contrepartie, les provisions mathématiques afférentes aux contrats concernés sont exclues des provisions mathématiques.

Le taux de chargement retenu est déterminé en fonction des taux de frais de règlement des sinistres réellement observés.

#### 3.7.5. Provision pour risque d'exigibilité des engagements techniques

Destinée à faire face à une insuffisance de la liquidité des placements, notamment en cas d'accélération du rythme de règlement des sinistres, cette provision est constituée lorsque, pour l'ensemble des placements, la compensation entre les plus values latentes et les moins values latentes résultant de la comparaison de la valeur comptable des placements à leur valeur d'inventaire, fait apparaître une moins value latente.

### ➤ Les postes des états de résultat

#### 1. Produits des placements transférés et alloués

Le résultat de la gestion des placements est ventilé en deux parties :

- les produits nets provenant du placement des provisions techniques, figurant dans l'état de résultat technique
- les produits nets provenant du placement des capitaux propres, figurant dans l'état de résultat non technique.

A l'inventaire, une écriture comptable est passée pour transférer de l'état de résultat non technique vers l'état de résultat technique, la part des produits nets des placements alloués au prorata des provisions techniques nettes dans le total constitué par les capitaux propres et les provisions techniques nettes de réassurance.

#### 2. Les charges par destination

Les frais généraux sont présentés par destination. Les destinations regroupent les postes suivants :

- Frais de règlement des sinistres (frais des services règlement),
- Frais d'acquisition (commissions d'acquisition, frais commerciaux),
- Frais d'administration (frais des services chargés du « terme », commissions de gestion),
- Frais de gestion des placements (frais des services de gestion des placements, courtages, etc.),
- Autres charges techniques (charges de direction générale).

Les charges non techniques sont celles qui résultent d'activités sans lien technique avec l'activité d'assurance.

Les méthodes utilisées pour réaliser l'affectation des frais généraux par nature aux destinations sont les suivantes :

- Imputation directe sans application des clés de répartition pour les charges directement affectables à une destination : tel est le cas des comptes de charges par nature correspondants à une seule destination (frais sur titres, dotations aux amortissements des immeubles, etc.).
- Affectation selon l'effectif de la destination : cette méthode concerne principalement les charges du personnel et les autres charges rattachées.
- Imputation indirecte des autres frais généraux : Cette méthode concerne tous les autres comptes de frais généraux qui n'ont pas été affectés directement aux destinations par l'une des deux autres méthodes.

En ce qui concerne l'imputation indirecte de ces charges, celle-ci s'effectue à partir de clés de répartition

## II. Notes sur les postes du bilan

- Aucun élément du bilan n'a fait l'objet d'une quelconque réévaluation
- Aucun actif détenu par la société ne fait l'objet d'une clause de réserve de propriété.
- La société n'a procédé à l'émission d'aucun titre à revenu fixe.

### ➤ A1 : Actifs incorporels et actifs corporels

Nature de l'actif	Brut au 31/12/2014	Mouvement 2015	Brut au 31/12/2015	Amort. Et Prov.	Net au 31/12/2015
Logiciels	1 362 626,266	2 126 988,662	3 489 614,928	1 653 255,649	1 836 359,279
Autres immobilisations incorporelles	26 224,525		26 224,525	25 952,824	271,701
Logiciels en cours	4 524 464,310	-1 918 972,242	2 605 492,068		2 605 492,068
<b>Total</b>	<b>5 913 315,101</b>	<b>208 016,420</b>	<b>6 121 331,521</b>	<b>1 679 208,473</b>	<b>4 442 123,048</b>

Nature de l'actif	Brut au 31/12/2014	Mouvement 2015	Brut au 31/12/2015	Amort. Et Prov.	Net au 31/12/2015
Installations, agencements et aménagements	392 469,610	101 661,104	494 130,714	304 335,874	189 794,840
Matériel de transport	44 900,000	56 273,050	101 173,050	51 934,131	49 238,919
Matériel de bureaux	24 973,878	731,528	25 705,406	24 886,132	819,274
Matériel informatique	364 026,793	3 739,360	367 766,153	335 201,686	32 564,467
Mobilier de bureaux	34 620,020	2 625,701	37 245,721	31 004,209	6 241,512
Immobilisations corporelles en cours	55 566,730	-55 566,730	0,000		0,000
<b>Total</b>	<b>916 557,031</b>	<b>109 464,013</b>	<b>1 026 021,044</b>	<b>747 362,032</b>	<b>278 659,012</b>

### ➤ A2 : Placements

#### Autres placements financiers

Nature de l'actif	Brut au 31/12/2014	Mouvement 2015	Brut au 31/12/2015	Amort. Et Prov.	Net au 31/12/2015
Placements immobiliers et placements immobiliers en cours	3 590 845,880	-1 524 226,000	2 066 619,880	386 466,340	1 680 153,540
Actions et autres titres à revenus variable (cotés)	10 052 208,451	-7 832 675,250	2 219 533,201	388 432,872	1 831 100,329
OPCVM	8 291 548,449	-8 291 548,449	0,000		0,000
SICAV		2 794 126,035	2 794 126,035	236,075	2 793 889,960
FCP	1 422 698,913	1 800 001,540	3 222 700,453	22 710,224	3 199 990,229
Actions et autres titres à revenus variable (non cotés)	1 112 514,000	-1 005 700,000	106 814,000	35 685,220	71 128,780
Obligations et autres titres à revenus fixes	134 095 937,000	3 732 686,000	137 828 623,000		137 828 623,000
Autres placements	3 529 117,806	-4 885,872	3 524 231,934		3 524 231,934
	<b>162 094 870,499</b>	<b>-10 332 221,996</b>	<b>151 762 648,503</b>	<b>833 530,731</b>	<b>150 929 117,772</b>

#### Participations et entreprises liées

##### 1. Entreprises liées

Les entreprises liées (ou filiales) sont les entreprises dans lesquelles la société détient (directement ou indirectement) la majorité des droits de vote ou dans lesquelles elle détient un intérêt important dans les droits de vote ( $\geq 40\%$ ) et y exerce le pouvoir de direction de la politique financière et managériale de l'entreprise. Il s'agit d'entreprises dépendantes, contrôlées par la société.

Au 31/12/2015, la société ne détient aucune participation répondant à la définition d'entreprise liée.

## 2. Entreprises avec lien de participation

Les entreprises avec lien de participation sont les entreprises sur lesquelles la société exerce une influence notable (participation aux décisions de la politique financière et opérationnelle) sans pour autant en avoir le contrôle.

Nature de l'actif	Brut au 31/12/2014	Mouvement 2015	Brut au 31/12/2015	Amort. Et Prov.	Net au 31/12/2015
CLINIQUE EL AMEN BEJA	0,000	351 500,000	351 500,000	260 152,180	91 347,820
ENNAKL AUTOMOBILES	0,000	7 866 722,270	7 866 722,270		7 866 722,270
HOPITAL PRIVE EL AMEN	0,000	65 580,000	65 580,000		65 580,000
COMAR INVESTISSEMENT SICAF	0,000	90 000,000	90 000,000		90 000,000
<b>Total</b>	<b>0,000</b>	<b>8 373 802,270</b>	<b>8 373 802,270</b>	<b>260 152,180</b>	<b>8 113 650,090</b>

Le reliquat est constitué de dépôts à terme, d'obligation et de bons de trésors pour un montant de 22 066 270,000 dinars.

### ➤ A3 : Créances

Libellé	2015			2014		
	Brut	Provisions	Net	Brut	Provisions	Net
Primes à annuler	0,000		0,000	-280 962,338		-280 962,338
Primes acquises et non émises	98 154,500		98 154,500	131 121,761		131 121,761
Autres créances nées d'opérations d'assurance directes	4 066 758,866	56 788,448	4 009 970,418	2 931 741,273	56 788,448	2 874 952,825
Autres créances nées d'opérations de réassurance directes	20 687,620		20 687,620	23 130,830		23 130,830
Personnel	32 234,027	19 611,189	12 622,838	24 246,781	19 611,189	4 635,592
Etat, organismes de sécurité sociale, collectivités publiques	9 116 174,167		9 116 174,167	7 088 145,130		7 088 145,130
Débiteurs divers	342 791,742		342 791,742			0,000
<b>Totaux</b>	<b>13 676 800,922</b>	<b>76 399,637</b>	<b>13 600 401,285</b>	<b>9 917 423,437</b>	<b>76 399,637</b>	<b>9 841 023,800</b>

- **Autres créances nées d'opérations d'assurances directes :**

Le solde de la rubrique « autres créances nées d'opérations d'assurances directes » qui s'élève à 4 009 970,418 dinars, correspond au solde net global des intermédiaires (agents, courtiers, bureau direct et succursales) en relation avec l'émission et le recouvrement des primes.

Les comptes des intermédiaires créditeurs doivent apparaître au passif du bilan dans la rubrique « autres dettes nées d'opérations d'assurances directes ».

Par ailleurs, le rapprochement du solde comptable avec le solde extracomptable fait apparaître certaines différences qui méritent d'être justifiées et régularisées.

- **Etat, organismes de sécurité sociale, collectivités publiques**

La rubrique « Etat, organismes de sécurité sociale, collectivités publiques » présente un solde de 9 116 174,116 dinars et se détaille comme suit :

Libellés	2015
Retenue - Receveur des finances	2 077 219,741
Impôts sur les sociétés	7 038 954,426
<b>Totaux</b>	<b>9 116 174,167</b>

Le solde du compte « Retenue- Receveur des finances » qui s'élève à 2 077 219,741 dinars correspondent aux paiements des retenues à la source au titre des déclarations fiscales de 2015 et antérieurs. Le solde de ce compte doit

être fusionné avec les soldes des comptes de retenue à la source présentés au passif du bilan, pour un montant de 2 128 051,625 dinars, au niveau de la rubrique « Etat, organismes de sécurité sociale, collectivités publiques ».

➤ **A4 : Autres éléments d'actifs**

Libellé	2015	2014
Caisse	7 071,539	4 131,445
Banques et chèques postaux	2 175 390,190	1 489 344,437
Effets à l'encaissement	5 402,822	80 413,106
Frais d'acquisitions reportés	1 479 679,525	1 292 126,655
Intérêts courus et non échus	6 389 714,008	5 357 749,689
Différences sur prix de remboursement	4 285 261,375	3 558 828,866
Charges constatées d'avance	56 667,816	81 260,233
Autres	191 672,229	209 863,740
<b>Totaux</b>	<b>14 590 859,504</b>	<b>12 073 718,171</b>

➤ **P1 : Capitaux propres avant affectation**

En application de l'article 19 de la loi n°2013-54 du 30 décembre 2013 portant loi de finances pour la gestion 2014, les fonds propres distribuables en franchise de retenue s'élèvent au 31/12/2014 à 6 740 794,214 TND et se détaillent comme suit :

Primes d'émission	50 000,000
Réserve pour fonds social	568 187,521
Réserve pour toutes éventualités	4 600 746,693
Réserve spéciale d'investissement	1 521 860,000 (*)

(\*) Ce montant est distribuable conformément à la réglementation en vigueur.

**NB :** Au 31/12/2015, la société ne détient aucune action propre et n'a acheté ni vendu aucune action propre au cours de l'exercice.

(\*) Le capital de HAYETT, au 31/12/2015, est composé de 60 000 actions dont le nominal s'élève à 100 dinars. Le capital est totalement libéré et il est détenu par les actionnaires suivants :

Actionnaires	Nombre	VN	Montant	%
COMAR	40 000	100	4 000 000	66,67%
AMEN BANK	15 000	100	1 500 000	25,00%
PGI Holding	3 000	100	300 000	5,00%
Autres	2 000	100	200 000	3,33%
<b>TOTAL</b>	<b>60 000</b>		<b>6 000 000</b>	<b>100,00%</b>

➤ **P2 : Provisions pour autres risques et charges**

La rubrique « Autres provisions techniques » totalise au 31 décembre 2015 un montant de 350 000 dinars contre 200 000 dinars soit une variation de 150 000 dinars.

La société Assurances HAYETT a fait l'objet, au cours de l'exercice 2015, d'une vérification fiscale approfondie portant sur les exercices 2011-2012-2013 et 2014. Compte tenu de l'analyse du risque fiscal effectif et des éléments de défenses présentés dans la réponse de la société, une provision de 300 000 dinars a été constituée en couverture de ce risque.

➤ **P3 : Provisions techniques**

La rubrique « provisions techniques » totalise au 31 décembre 2015 un montant de 198 135 537,512 dinars contre 179 049 208, 959 dinars soit une variation de 19 086 328,553 dinars et se détaille comme suit :

Libellé	2015	2014
Provisions d'assurance vie	189 369 740,541	173 041 703,239
Provision pour sinistres (vie)	5 955 029,929	4 994 097,229
Provisions pour participations aux bénéficiaires et ristournes (vie)	2 810 767,042	1 013 408,491
<b>Totaux</b>	<b>198 135 537,512</b>	<b>179 049 208,959</b>

Les provisions d'assurance vie s'élèvent au 31 décembre 2015 à 189 369 740,541 dinars et se détaillent comme suit :

Libellé	2015
MOZDAOUIJ	40 437 619,124
MEDID	500 466,809
JEDID	80 302,644
BEDIL	303 967,067
NUMERO 1	59 741,762
MOSTAKBEL	2 467 597,211
CAPITALISATION	62 283 708,579
RETRAITE PLUS	15 762 350,643
FAIDA	5 196 105,358
COLLECTIVES	45 063 113,490
PRESALAIRE	6 511 284,669
TEMPORAIRE CREDIT HILAL	1 469 528,550
NAJAH	2 869 645,689
SANAD	2 467 138,233
AMEN VIE	220 235,901
CREDIT HABITAT PACKAGE	3 551 902,000
PROVISIONS MATHEMATIQUES DES RENTES	125 032,812
<b>Total</b>	<b>189 369 740,541</b>

➤ **P4 : Autres dettes**

Libellé	2015	2014
Autres créances nées d'opérations d'assurance directes	0,000	0,000
Autres créances nées d'opérations de réassurance directes	380 188,127	303 844,648
Personnel	10 837,813	10 783,667
Etat, impôts et taxes retenues à la source	2 128 051,625	1 672 980,124
Etat, organismes sociaux	113 401,949	102 904,958
Etat, autres impôts et taxes	448 065,121	99 807,652
Coéditeurs divers	210 451,975	528 998,007
<b>Totaux</b>	<b>3 290 996,610</b>	<b>2 719 319,056</b>

- La rubrique « autres dettes nées d'opérations d'assurances directes » présente un solde nul au 31 décembre 2015 au niveau du passif du bilan. Les comptes des intermédiaires créditeurs ont été présentées à l'actif du bilan dans la rubrique « autres créances nées d'opérations d'assurances directes ».
- La rubrique « Etat, impôts et taxes retenues à la source » présente un solde de 2 128 051,625 dinars et se détaille comme suit :

Libellé	2015
Retenue - Marchés	29 021,432
Retenue - Régime réel	38 624,735
Retenue - Régime général	2 031 905,458
Retenue - Jetons de présence	28 500,000
<b>Totaux</b>	<b>2 128 051,625</b>

Le solde de cette rubrique qui s'élève à 2 128 051,625 dinars, correspond aux retenues effectués sur les paiements de 2015 et antérieurs au titre des marchés, jetons de présences et honoraires. Ces soldes doivent être fusionnés avec le compte « Retenue- Receveur des finances » qui s'élève à 2 077 219,741 dinars présenté à l'actif du bilan, au niveau de la rubrique « Etat, organismes de sécurité sociale, collectivités publiques ».

➤ **P5 : Autres passifs**

Libellé	2015	2014
Amortissements des différences sur prix de remboursement	1 321 468,581	1 178 384,584
Charges à payer	923 448,501	631 425,441
Produits constatés d'avance	8 167,447	1 565,267
<b>Totaux</b>	<b>2 253 084,529</b>	<b>1 811 375,292</b>

**III. Notes sur les postes des états de résultat**

➤ **Ventilation des charges et des produits des placements**

Libellé	2015	2014
Revenus des participations	3 903 953,752	664 253,986
Revenus des autres placements	8 627 719,917	9 201 483,389
Autres revenus financiers	887 028,837	234 062,753
<b>Total produits des placements</b>	<b>13 418 702,506</b>	<b>10 099 800,128</b>
Frais externes	23 474,241	5 996,490
Autres frais	1 745 429,684	729 352,652
<b>Total charges des placements</b>	<b>1 768 903,925</b>	<b>735 349,142</b>

- Les produits financiers arrêtés au 31/12/2015 comportent 744 170,383 dinars de dividendes.

➤ **Ventilation des charges de personnel**

Libellé	2015	2014
Salaires	1 838 021,417	1 506 524,306
Charges sociales	328 548,210	388 781,111
Autres	188 117,766	246 899,116
<b>Total</b>	<b>2 354 687,393</b>	<b>2 142 204,533</b>

➤ **Charges de commissions**

Les commissions de toute nature, allouées aux agents généraux, courtiers et autres apporteurs afférentes à l'assurance directe et comptabilisées au cours de l'exercice s'élèvent au 31/12/2015 à 3 156 145,273 dinars, contre 2 988 361,918 dinars au 31/12/2014.

➤ **Impôts sur le résultat**

**RESULTAT NET APRES MODIFICATIONS COMPTABLES (BENEFICE)**

**2 001 233,796**

<b>I- REINTEGRATIONS</b>	
- Provisions non déductibles	
+ Dotations aux provisions actions non cotées	197 803,534
+ Dotations aux provisions des SICAV	
- Provisions déductibles :	
+ Provisions pour dépréciation des actions cotées	74 257,259
- Moins values des SICAV (à hauteur des dividendes)	105 005,407
- Autres réintégrations (1)	
+ Provisions pour risque et charges	150 000,000
<b>TOTAL REINTEGRATIONS</b>	<b>527 066,200</b>

<b>II- DEDUCTIONS</b>	
- Reprise sur provisions réintégréées au résultat fiscal de l'année de leur constitution	
<b>- Résultat fiscal avant déduction des provisions (B)</b>	2 528 299,996
- Déduction des provisions dans la limite de 50% du résultat fiscal:	
+ Provisions pour dépréciation de la valeur des actions cotées	74 257,259
<b>- Résultat fiscal après déduction des provisions (B)</b>	<b>2 454 042,737</b>

**III- DEDUCTIONS DES BENEFICES OU REVENUS EXCEPTIONNELS NON IMPOSABLES**

- Dividendes et assimilés. (2)	744 170,383
<b>IV- Bénéfice fiscal après déduction des bénéfices au titre de l'exploitation (3)</b>	<b>1 709 872,354</b>
- Déduction pour réinvestissement exonéré. (2)	708 255,324

<b>- Résultat imposable (code B/P)</b>	<b>1 001 617,030</b>
--	----------------------

IMPOT SUR LES BENEFICES	350 565,950
-------------------------	-------------

<b>- RESULTAT NET DE L'EXERCICE</b>	<b>1 650 667,846</b>
-------------------------------------	----------------------

**IV. Engagements reçus et donnés**

	31/12/2015	31/12/2014
Engagements reçus		
avals, cautions et garanties reçus		
engagements de rachat de titres et d'actifs	147 571,000	160 002,156
Engagements donnés		
avals, cautions et garanties reçus		
engagements de rachat de titres et d'actifs	147 571,000	160 002,156

**RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES  
ETATS FINANCIERS DE LA SOCIETE « ASSURANCES HAYETT »  
ARRETES AU 31 DECEMBRE 2015**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport sur le contrôle des états financiers de la société « ASSURANCES HAYETT » tels qu'ils sont annexés au présent rapport, ainsi que sur les vérifications spécifiques prévues par la Loi et les Normes Professionnelles.

**I. Opinion du commissaire aux comptes**

Nous avons audité les états financiers de la société « ASSURANCES HAYETT » arrêtés au 31 Décembre 2015 et faisant apparaître un total bilan de 219 021 081 dinars, un résultat net de l'exercice bénéficiaire de 1 650 668 dinars et un résultat technique vie bénéficiaire de 2 826 510 dinars.

*a. Responsabilité de la direction pour les états financiers*

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère des états financiers conformément au système comptable des entreprises en Tunisie et à la réglementation en vigueur. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne qu'elle juge nécessaire pour permettre l'établissement d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

*b. Responsabilité des commissaires aux comptes*

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève de notre jugement, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs. En procédant à ces évaluations du risque, nous avons pris en compte le contrôle interne en vigueur dans la société relatif à l'établissement et la présentation sincère des états

financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci.

Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les travaux que nous avons accomplis, dans ce cadre, constituent une base raisonnable pour fonder l'expression de notre opinion.

*c. Opinion sur les états financiers*

A notre avis, les états financiers de la société « ASSURANCES HAYETT » arrêtés au 31 décembre 2015 sont réguliers et présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société « ASSURANCES HAYETT » ainsi que les résultats de ses opérations et ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date conformément au système comptable des entreprises.

**II. Vérifications spécifiques**

Nous avons procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

En application des dispositions de l'article 3 (nouveau) de la loi n° 94 – 117 du 14 Novembre 1994 telle que modifiée par la loi 2005-96 du 18 octobre 2005, et des dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, nous avons examiné le système de contrôle interne et les procédures administratives et comptables en vigueur à la date de notre intervention. Sur la base des travaux effectués conformément aux normes professionnelles appliquées en la matière, nous n'avons pas relevé d'insuffisances majeures susceptibles d'impacter notre opinion sur les états financiers telle qu'exprimée ci-dessus.

Conformément aux dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, nous avons également procédé à l'examen de la sincérité et la concordance avec les états financiers des informations d'ordre comptable, données dans le rapport de gestion du conseil d'administration. Les informations contenues dans ce rapport n'appellent pas, de notre part, des remarques particulières.

Par ailleurs, et en application des dispositions de l'article 19 du décret n° 2001 -2728 du 20 novembre 2001, nous n'avons pas d'observations à formuler sur le respect de la société

« ASSURANCES HAYETT » de la réglementation en vigueur en matière de tenue des comptes en valeurs mobilières.

Le taux de représentation des provisions techniques par des placements est de l'ordre de 96,29% à la clôture de l'exercice 2015, soit en deçà du seuil réglementaire de 100% prévu par l'article 29 de l'arrêté du ministre des finances du 27 février 2001 tel que modifié par les arrêtés du 28 mars 2005 et du 05 janvier 2009.

La marge de solvabilité disponible, au 31 décembre 2015, s'est élevée à 7 376 811 dinars qui représente un taux de couverture de 87,54% de la marge de solvabilité minimale prévue par l'article 58 du code des assurances.

En vertu du procès-verbal du conseil d'administration réuni le 25 mars 2016, une assemblée générale extraordinaire a été convoquée afin de statuer sur l'augmentation de capital de la société « Assurances HAYETT » pour un montant de 9 000 000 dinars réparti comme suit :

- Une augmentation de capital en numéraire d'un montant de 8 000 000 dinars ;
- Une augmentation de capital par incorporation des réserves pour un montant de 1 000 000 dinars.

Cette opération permettra à la société « Assurances HAYETT » de consolider ses fonds propres et d'améliorer sa marge de solvabilité et son taux de couverture des engagements techniques.

Tunis, le 05 avril 2016

Mounir GRAJA  
Mounir GRAJA  
Expert Comptable, Commissaire aux Comptes  
Intra. 6 Kherrouf de Tunis Appl. A1.2  
Montetank 1022 Tunis  
Tél: 71 802.100 - Fax: 71 852.878

## **RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES**

**Messieurs les actionnaires de la société « Assurance HAYETT »,**

En application des dispositions des articles 200 et suivants et l'article 475 du code des sociétés commerciales, nous reportons ci-dessous sur les conventions et opérations visées par les textes sus-indiqués.

Notre responsabilité est de s'assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte, in fine, dans les états financiers. Il ne nous appartient pas de rechercher spécifiquement de façon étendue, l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations, mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données et celles obtenues au travers de nos procédures d'audit, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé.

Il vous appartient, selon les termes de l'article 200 du code des sociétés commerciales, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et engagements en vue de leur approbation.

Nous avons effectué nos travaux selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

### **A. Conventions et opérations nouvellement réalisées (autres que les rémunérations des dirigeants)**

Votre Conseil d'Administration ne nous a pas informés de l'existence de conventions ou opérations nouvellement conclues au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2015.

Par ailleurs nos travaux nous ont permis de relever l'existence des opérations suivantes :

1. La société « ASSURANCES HAYETT » a cédé à la société « EL IMRANE », qui constitue une partie liée, en vertu du contrat de vente du 30/12/2015, le terrain « EL IZZA » d'une superficie de 1620 m<sup>2</sup> objet du titre foncier n° 48217 Ariena. Le montant de la vente s'est élevé à 2 480 220 dinars dégageant une plus-value de 577 655 dinars constatée en produit de

l'exercice 2015.

**B. Opérations réalisées relatives à des conventions antérieures (autres que les rémunérations des dirigeants)**

Votre Conseil d'Administration ne nous a pas informés de l'existence de conventions ou opérations conclues au cours des exercices antérieurs à 2015.

Par ailleurs nos travaux nous ont permis de relever l'existence des opérations suivantes :

2. Votre société a conclu avec la « COMAR » un contrat de location en vertu duquel elle met à sa disposition deux locaux nécessaires à l'exercice de son activité situés dans le complexe immobilier Ribat El Médina, 6ème étage, avenue des Martyrs, Place 7 novembre, Sfax, et ce, moyennant un loyer annuel hors taxe de 10 000 dinars majoré de 5% à chaque échéance annuelle, soit à compter du premier septembre 2015.

Cette location est consentie pour une période d'une année commençant le premier juillet 2014 et renouvelable d'année en année par tacite reconduction.

Les produits de loyers au titre de l'exercice 2015 se sont élevés à 10 167 dinars hors TVA.

3. Votre société a conclu avec la « COMAR » un contrat de location en vertu duquel elle met à sa disposition deux locaux nécessaires à l'exercice de son activité sis à l'immeuble AMMA, rue sœur Joséphine Trocadéro – Sousse, et ce, moyennant un loyer annuel hors taxe de 7 200 dinars majoré de 5% à chaque échéance annuelle, soit à compter du premier juillet 2005.

Cette location est consentie pour une période d'une année commençant le premier juillet 2004 et renouvelable d'année en année par tacite reconduction.

En septembre 2013 et suite à l'aménagement du RDC de l'immeuble, un nouveau contrat de location a été conclu avec la « COMAR ».

A cet effet, le loyer annuel a été révisé et porté à 21 992 dinars hors taxes majoré de 5% à chaque échéance annuelle, soit à compter du 01 septembre 2014.

La location étant consentie pour une période d'une année commençant le premier septembre 2013 et renouvelable d'année en année par tacite reconduction.

Les produits de loyers au titre de l'exercice 2015 se sont élevés à 23 476 dinars hors TVA.

4. Votre société a conclu avec la « COMAR » un contrat de location en vertu duquel elle met à sa disposition un espace à usage professionnel, situé au quatrième étage de l'immeuble AMMA rue sœur Joséphine Trocadéro – Sousse, et ce, moyennant un loyer annuel hors taxe de 6 000 dinars hors taxes majoré de 5% à chaque échéance annuelle, soit à compter du premier septembre 2014.

La location étant consentie pour une période d'une année commençant le premier septembre 2013 et renouvelable d'année en année par tacite reconduction.

Les produits de loyers au titre de l'exercice 2015 se sont élevés à 6 405 dinars hors TVA.

5. Votre société a conclu avec la « COMAR » un contrat de location en vertu duquel elle met à votre disposition un espace à usage professionnel, situé au RDC et au 2ème étage de l'extension du siège de la COMAR situé à l'angle de l'avenue du Maghreb Arabe et la rue Sindbad totalisant 917,86 m<sup>2</sup>, et ce, moyennant un loyer annuel hors taxe de 94 000 dinars majoré de 3% à chaque échéance annuelle à compter du premier Avril 2009.

Cette location est consentie pour une période d'une année commençant le premier Avril 2009 et renouvelable d'année en année par tacite reconduction.

Les charges de loyers au titre de l'exercice 2015 se sont élevées à 131 480 dinars.

6. Conformément au contrat de location signé entre votre société et la société « COMAR », les frais de consommation d'eau, d'électricité, de nettoyage, de gardiennage de l'immeuble ainsi que les honoraires des contrats d'entretien et de maintenance périodique des installations à usage commun sont prises en charges par HAYETT proportionnellement à la surface occupée.

La quote-part constatée en 2015 par « HAYETT », au titre de ces frais, s'est élevée à 57 507 dinars.

### **C. Obligations et engagements vis-à-vis des dirigeants**

1. Les obligations et engagements vis-à-vis des dirigeants tels que visés à l'article 200 nouveau II § 5 du CSC sont définies comme suit :

- Le Directeur Général, Mr Hakim BEN YEDDER, est nommé en vertu du procès-verbal du conseil d'administration en date du 05 février 2015.

- Les membres du conseil d'administration sont rémunérés par des jetons de présence fixés à 500 dinars bruts par administrateur et par séance et approuvés par l'assemblée générale ordinaire.
- Les membres du comité d'audit bénéficient d'une rémunération forfaitaire de 12 000 dinars approuvée par l'assemblée générale annuelle.

2. Les obligations et engagements envers les dirigeants, tels qu'ils ressortent des états financiers clos le 31 décembre 2015, se présentent comme suit (en DT) :

	Directeur Général		Membres du conseil d'administration et comité d'audit	
	Charge de l'exercice	Passif au 31/12/2015	Charge de l'exercice	Passif au 31/12/2015
Avantages à court terme	0	0	26 000	26 000
<b>Total</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>26 000</b>	<b>26 000</b>

Par ailleurs, et en dehors des conventions et opérations précitées, nos travaux n'ont pas révélé l'existence d'autres conventions ou opérations rentrant dans le cadre des dispositions de l'article 200 et suivants et 475 du code des sociétés commerciales.

Tunis, le 05 avril 2016

Mounir GRAJA  
**MOUNIR GRAJA**  
 Expert Comptable, Commissaire aux Comptes  
 Imn. L'Emeraude de Tunis Appl A1.2  
 Montplaisir 10737 Tunis  
 Tél: 71 802.100 - Fax: 71 850.875

AVIS DES SOCIETES

**ETATS FINANCIERS**

**ALBARAKA BANK TUNISIA**

Siège social : 88, Avenue Hédi Chaker- 1002 Tunis

AL BARAKA BANK TUNISIA publie ci-dessous, ses états financiers arrêtés au 31 décembre 2015. Ces états sont accompagnés des rapports général et spécial des commissaires aux comptes, M. Chérif BEN ZINA et M.Fehmi LAOURINE.

**Bilan**  
**Arrêté au 31 Décembre 2015**  
**(Unité : en milliers de Dinars)**

	Note	31-12-2015	31-12-2014
<b>ACTIFS</b>			
Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT	1	17 770	14 021
Créances sur les établissements bancaires et financiers	2	397 524	352 013
Créances sur la clientèle	3	658 614	625 341
Portefeuille-titres commercial	4	344 753	339 880
Portefeuille d'investissement	5	41 441	26 946
Valeurs immobilisées	6	44 917	25 070
Autres actifs	7	9 239	8 564
<b>TOTAL ACTIFS</b>		<b>1 514 258</b>	<b>1 391 835</b>
<b>PASSIFS</b>			
Banque centrale et CCP		27	1 251
Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers	8	189 705	160 230
Dépôts et avoirs de la clientèle	9	996 325	916 525
Emprunts et ressources spéciales	10	151 639	139 803
<i>Dépôt ABG</i>		<i>151 601</i>	<i>139 765</i>
<i>Autres Ressources</i>		<i>38</i>	<i>38</i>
Autres passifs	11	13 268	11 904
<b>TOTAL PASSIFS</b>		<b>1 350 964</b>	<b>1 229 713</b>
<b>CAPITAUX PROPRES</b>			
Capital		120 000	120 000
Réserves		34 742	29 765
Résultats Reportés		29	2 218
Résultat de la période		8 523	10 139
<b>TOTAL CAPITAUX PROPRES</b>	12	<b>163 294</b>	<b>162 122</b>
<b>TOTAL PASSIFS &amp; CAPITAUX PROPRES</b>		<b>1 514 258</b>	<b>1 391 835</b>

## État des engagements hors bilan

Arrêté au 31 Décembre 2015

(Unité : en milliers Dinars)

	Note	31-12-2015	31-12-2014
<b><u>Passifs éventuels</u></b>			
Cautions, avals et autres garanties donnés		19 620	37 616
Crédits documentaires		48 007	32 402
<b>TOTAL PASSIFS EVENTUELS</b>		<b>67 627</b>	<b>70 018</b>
<b><u>Engagements donnés</u></b>			
Engagements de financement en faveur de la clientèle	13	78 305	59 720
<b>TOTAL DES ENGAGEMENTS DONNES</b>		<b>78 305</b>	<b>59 720</b>
<b><u>Engagements reçus</u></b>			
Garanties reçues	14	529 399	525 095
<b>TOTAL DES ENGAGEMENTS RECUS</b>		<b>529 399</b>	<b>525 095</b>

**État de résultat**  
**Exercice clos au 31 Décembre 2015**  
**(Unité : en milliers de Dinars)**

	Note	31-12-2015	31-12-2014
<b><u>Produits d'exploitation bancaire</u></b>			
Profits et revenus assimilés	15	48 907	47 180
Commissions (en produits)	16	6 556	7 387
Gains sur portefeuille titres commercial et opérations financières	17	8 587	8 516
Revenus du portefeuille d'investissement	18	1 192	1 058
<b>Total produits d'exploitation bancaire</b>		<b>65 242</b>	<b>64 141</b>
<b><u>Charges d'exploitation bancaire</u></b>			
Profits encourus et charges assimilées	19	(26 074)	(23 234)
Commissions encourues		(1 015)	(1 738)
Pertes sur portefeuille-titres commercial et opérations financières		(8)	-
<b>Total charges d'exploitation bancaire</b>		<b>(27 097)</b>	<b>(24 972)</b>
<b>Produit Net Bancaire</b>		<b>38 145</b>	<b>39 169</b>
Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur créances, hors bilan et passif	20	225	(1 243)
Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement	21	139	(243)
Autres produits d'exploitation		19	20
Frais de personnel		(17 514)	(16 118)
Charges générales d'exploitation	22	(7 609)	(6 083)
Dotations aux amortissements et aux provisions sur immobilisations		(3 499)	(2 271)
<b>Résultat d'exploitation</b>		<b>9 908</b>	<b>13 231</b>
Solde en gain \ perte provenant des autres éléments ordinaires	23	735	(46)
<b>Résultat des activités ordinaires</b>		<b>10 643</b>	<b>13 185</b>
Impôt sur les bénéfices		(2 120)	(3 046)
<b>Résultat net de l'exercice</b>		<b>8 523</b>	<b>10 139</b>

**État des flux de trésorerie**  
**Exercice clos au 31 Décembre 2015**  
**(Unité : en milliers de Dinars)**

	Note	31-12-2015	31-12-2014
<b><u>Activités d'exploitation</u></b>			
<b>Résultat net</b>		<b>8 523</b>	<b>10 139</b>
Ajustement pour :			
Amortissements & résorption		3 846	2 619
Provisions		(364)	1 485
Solde en gain \ perte provenant des autres éléments ordinaires		(735)	81
<b>Variation :</b>			
Créances clients et établissements financiers		(84 231)	(237 063)
Dépôts clients et établissement financiers		114 112	138 131
Portefeuille titres Commercial		4 873	15 815
Autres actifs		(1 170)	810
Autres passifs		1 506	1 749
<b>Flux de trésorerie net provenant des activités d'exploitation</b>		<b>46 360</b>	<b>(66 234)</b>
<b><u>Activités d'investissement</u></b>			
Acquisitions / Cessions sur portefeuille d'investissement		(14 347)	(2 379)
Acquisitions / cessions des immobilisations		(22 866)	(9 561)
<b>Flux de trésorerie net affectés aux activités d'investissement</b>		<b>(37 212)</b>	<b>(11 940)</b>
<b><u>Activités de financement</u></b>			
Dette subordonnée		(3 492)	-
Dividendes versés		(6 600)	(4 924)
<b>Flux de trésorerie net provenant des activités de financement</b>		<b>(10 092)</b>	<b>(4 924)</b>
Variation nette des liquidités et équivalents de liquidités au cours de l'exercice		(944)	(83 098)
Liquidités et équivalents de liquidités en début d'exercice		(87 569)	(4 471)
<b>Liquidités et équivalents de liquidités en fin de l'exercice</b>	<b>24</b>	<b>(88 513)</b>	<b>(87 569)</b>

**Notes aux états financiers**  
**Arrêtés au 31 Décembre 2015**

**1. Référentiel d'élaboration et de présentation des états Financiers**

Les états financiers de « **Al Baraka Bank Tunisia** » sont établis conformément aux dispositions prévues par la loi N° 96 – 112 du 30 décembre 1996 relative au système comptable des entreprises et aux dispositions prévues par l'arrêté du Ministre des Finances du 25 mars 1999 portant approbation des normes comptables sectorielles relatives aux établissements bancaires.

Les états financiers sont établis en conformité avec le modèle fourni par la norme comptable NC 21 relative à la présentation des états financiers des établissements bancaires à l'exception de l'état de flux de trésorerie qui est présenté selon la méthode indirecte (la norme comptable NC 21 recommande l'utilisation de la méthode directe).

**2. Exercice comptable**

L'exercice comptable commence le 1<sup>er</sup> janvier et s'achève le 31 décembre de la même année.

**3. Bases de mesure et principes comptables pertinents appliqués**

Les états financiers de « **Al Baraka Bank Tunisia** » sont élaborés sur la base de la mesure des éléments du patrimoine au coût historique. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

**3.1. Comptabilisation des engagements et des revenus y afférents**

**Comptabilisation des engagements**

Les engagements de financement sont portés en hors bilan à mesure qu'ils sont contractés et sont transférés au bilan, au fur et à mesure des débloqués, pour leur valeur nominale.

**Comptabilisation des revenus**

Les profits et produits assimilés ainsi que les commissions sont pris en compte en résultat de l'exercice clos au 31 Décembre 2015 pour leurs montants rattachés à l'exercice.

Les commissions d'études, de gestion et de mise en place de financement sont prises en compte en résultat au moment de leur perception.

Les commissions rémunérant les engagements hors bilan de la banque (commissions d'engagement, commissions de CREDOC, commissions de garantie, etc.) sont prises en compte en résultat à mesure qu'elles sont perçues.

Les profits échus et non encore encaissés relatifs aux engagements classés parmi les "actifs incertains" (classe B2) ou parmi les "actifs préoccupants" (classe B3) ou parmi les "actifs compromis" (classe B4), au sens de la circulaire BCT n° 91-24, sont constatés en profits réservés et sont déduits du poste "Créances sur la clientèle". Ces profits sont pris en compte en résultat lors de leur encaissement effectif.

Les revenus pris en compte antérieurement en résultat au cours d'exercices antérieurs ne sont pas extournés, mais sont provisionnés, compte tenu de la valeur des garanties, conformément aux dispositions de la circulaire BCT n° 91-24.

Les profits courus et non échus relatifs aux engagements classés parmi les "actifs courants" (classe A) parmi les "actifs nécessitant un suivi particulier" (classe B1), au sens de la circulaire BCT n°91-24, sont portés en résultat à mesure qu'ils sont courus.

### **3.2.Provision sur les engagements**

#### ***Provision individuelle ordinaire***

Les provisions individuelles sur les engagements sont déterminées conformément aux normes prudentielles de division, de couverture des risques et de suivi des engagements objet de la circulaire BCT n° 91-24, telle que modifiée par les textes subséquents, qui définit les classes de risque et les taux minimum de provisionnement de la manière suivante :

A	Actifs courants	0%
B1	Actifs nécessitant un suivi particulier	0%
B2	Actifs incertains	20%
B3	Actifs préoccupants	50%
B4	Actifs compromis	100%

Les taux de provisionnement par classe de risque sont appliqués au risque net non couvert, soit le montant de l'engagement déduction faite des profits réservés et de la valeur des garanties obtenues sous forme d'actifs financiers, d'immeubles hypothéqués, de garanties de l'État et des garanties des banques et assurances.

#### ***Provisions additionnelles sur les actifs ayant une ancienneté supérieure ou égale à 3 ans dans la classe 4***

La circulaire de la BCT n° 2013-21 modifiant la circulaire de la BCT n° 91-24 relative à la division, couverture des risques et suivi des engagements a exigé la constitution des provisions

additionnelles pour couvrir les risques sur les engagements ayant une ancienneté supérieure ou égale à 3 ans dans la classe 4. Les modalités de calcul sont fixées par ladite circulaire.

### ***Provisions collectives sur engagements***

La circulaire de la BCT n° 2012-09 modifiant la circulaire de la BCT n° 91-24 relative à la division, couverture des risques et suivi des engagements a exigé la constitution, par prélèvement sur le résultat de l'exercice, des provisions collectives pour couvrir les risques sur engagements courants et ceux nécessitant un suivi particulier au sens de l'article 8 de la circulaire n° 91-24.

Les modalités de calcul sont prévues par la méthodologie référentielle annexée au circulaire n°2012-20 du 06 décembre 2012.

### **3.3. Conversion des opérations en monnaies étrangères**

Les comptes de bilan et hors bilan libellés en monnaies étrangères font l'objet d'une réévaluation aux cours de change en vigueur à la date de clôture de l'exercice. Ce cours correspond au cours de change moyen interbancaire opération en compte. La banque a utilisé le cours moyen de change actualisé par séquence tel qu'a été affiché par la Banque Centrale de la Tunisie au 31 Décembre 2015 à 16H. La variation de change due à cette réévaluation est imputée dans le résultat de l'exercice.

### **3.4. Classification et évaluation des titres**

Les titres de participation souscrits par la banque sont comptabilisés à leur valeur d'acquisition et figurent à l'actif du bilan pour la partie libérée et en hors bilan pour la partie non libérée.

Les titres cotés en bourse sont évalués à leurs cours boursier, les titres non cotés sont évalués à la valeur mathématique déterminée sur la base des derniers états financiers disponibles.

Des provisions pour dépréciation sont comptabilisées en cas de différence entre le prix d'acquisition et la juste valeur des titres.

Les titres de transaction et les titres de placement figurent sous la rubrique portefeuille titre commercial.

### **3.5. Comptabilisation des revenus sur portefeuille-titres**

Les dividendes sur les titres détenus par la banque sont constatés au résultat de l'exercice suite à l'approbation de leurs distributions.

Les profits sur les titres de placements sont constatés en résultat de l'exercice pour leurs montants rattachés à l'exercice.

### **3.6. Les valeurs immobilisées et amortissements**

Les immobilisations sont comptabilisées à leur coût d'acquisition.

Les immobilisations sont amorties linéairement. Les taux d'amortissement appliqués par la banque se détaillent comme suit :

Matériel de transport	20 %
Mobilier et matériel de bureau	10 %
Matériel informatique	15 %
Logiciels informatiques (Temenos)	6,66 %
Autres logiciels informatiques	33 %
Agencement, Aménagement et Installations	10 %
Constructions	5 %

Les immobilisations hors exploitation destinées à la vente ne font pas l'objet d'un amortissement et sont évaluées au plus faible entre le coût d'acquisition et la juste valeur.

#### 4. Notes explicatives

(Les chiffres sont exprimés en KTND : milliers de Dinars Tunisiens)

##### Note 1 – Caisse, et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT

Le solde de ce poste a atteint au 31 décembre 2015 un total de 17 770 KTND détaillé comme suit :

Libellé	31-12-2015	31-12-2014
Caisse	5 468	3 377
Caisse DAB	1 039	825
BCT	10 093	8 812
Inter Bank Services (IBS)	1 170	1 007
<b>Total</b>	<b>17 770</b>	<b>14 021</b>

##### Note 2 – Créances sur les établissements bancaires et financiers

Au 31 décembre 2015, le total de cette rubrique a atteint 397 524 KTND, et se répartit entre les postes suivants :

Libellé	31-12-2015	31-12-2014
Créances sur les établissements bancaires	55 206	36 906
Créances sur les établissements financiers	342 318	315 107
<b>Total</b>	<b>397 524</b>	<b>352 013</b>

Le solde de la rubrique « Créances sur les établissements bancaires » se détaille comme suit :

Libellé	31-12-2015	31-12-2014
<b>Banques Etrangères</b>	<b>42 479</b>	<b>28 697</b>
<b>Banques locales</b>		
Mourabaha avec les banques	11 769	7 152
Créances rattachées	63	32
Autres créances sur les banques locales	937	1 054
Autres créances sur les établissements bancaires	(42)	(29)
<b>Total</b>	<b>55 206</b>	<b>36 906</b>

Le solde de la rubrique « Créances sur les établissements financiers » se détaille comme suit :

Libellé	31-12-2015	31-12-2014
Certificats de leasing	334 509	307 851
Créances rattachées	7 809	7 256
<b>Total</b>	<b>342 318</b>	<b>315 107</b>

### Note 3 – Créances sur la clientèle

Cette rubrique a atteint au 31 décembre 2015 un solde de 658 614 KTND détaillée comme suit :

Libellé	31-12-2015	31-12-2014
Murabaha	105 321	80 976
Créances rattachées sur Murabaha	3 452	1 912
Murabaha In Commodities	237 000	215 000
Créances rattachées Murabaha In Commodities	5 615	4 317
Ventes à tempérament	205 457	222 259
Créances rattachées Ventes à tempérament	1 991	4 006
Leasing	27 849	81 166
Créances rattachées Leasing	27	1 380
Impayés Financement Leasing SAROST	66 229	-
Kardh Hassan (Emprunt National 2014)	1 000	1 000
Kardh Hassan (Société SOFOMECA)	627	695
Impayés et frais judiciaires	19 990	21 450
Créances rééchelonnées	4 907	7 594
Autres concours	1 936	899
<b>Total créances brutes</b>	<b>681 401</b>	<b>642 654</b>
Profits réservés	(2 040)	(1 362)
Profits réservés Leasing	(4 540)	-
Provisions sur Créances Clients	(16 207)	(15 951)
<b>Total net</b>	<b>658 614</b>	<b>625 341</b>

Les créances sur la clientèle peuvent s'analyser, par classe de risque, comme suit :

Libellé	A	B1	B2	B3	B4	Total
Créances brutes sur la clientèle (Bilan)	500 559	53 985	104 469	1 668	20 720	<b>681 401</b>
Total des engagements hors bilan	62 082	9 322	-	-	118	<b>71 522</b>
Dépôts affectés (*)	-10 275	-173	-55 726	0	-36	<b>-66 210</b>
<b>Total engagements nets des dépôts affectés</b>	<b>552 366</b>	<b>63 134</b>	<b>48 743</b>	<b>1 668</b>	<b>20 802</b>	<b>686 713</b>
<b>Taux des engagements non performants</b>			<b>10,37%</b>			
Profits réservés	-	0	-5 292	-76	-1 212	<b>-6 580</b>
Provisions	-942	0	-566	-159	-14 540	<b>-16 207</b>
<b>Taux de couverture des engagements non performants par des profits réservés et des provisions</b>	<b>30,68%</b>					

(\*) Les dépôts d'investissements affectés sont présentés dans le poste « Dépôts et avoirs de la clientèle » au passif du bilan. Ils sont matérialisés par des contrats d'affectation aux financements et ils supportent le risque de perte éventuel des projets auxquels ils sont affectés (en principal et en profit).

#### Note 4 – Portefeuille titres- commercial

Le portefeuille titres commercial s'analyse comme suit :

Libellé	31-12-2015	31-12-2014
Titres de Placement	342 564	339 306
Créances rattachées Portefeuille-titre commercial	2 189	574
Provisions sur titres de placement	-	-
<b>Total net</b>	<b>344 753</b>	<b>339 880</b>

Le montant des titres de placement se détaille comme suit :

Placement	Valeur brute		Valeur nette	
	2015	2014	2015	2014
AL BARAKA BARHAIN	225 898	208 488	225 898	208 488
Créances rattachées	1 889	463	1 889	463
AL BARAKA TURKYE	79 067	101 655	79 067	101 655
Créances rattachées	131	52	131	52
AL BARAKA LEBANON	-	4 518	-	4518
Créances rattachées	-	6	-	6
KUVEYT TURK PARTICIPATION BANK	21 963	13 554	21 963	13554
Créances rattachées	95	14	95	14
CENTRAL BANK OF BAHRAIN	5 042	4 654	5 042	4 654
Créances rattachées	34	32	34	32
ABU DHABI ISLAMICBANK	2 017	1 862	2 017	1 862
Créances rattachées	7	6	7	6
A.L.I.F	2 534	3625	2 534	3 625
Créances rattachées	-	1	-	1
S.T.I.R/I.T.F.C	4 722	-	4 722	-
Créances rattachées	33	-	33	-
RANIA BOUCHIBA	-	132	-	132
STE TRADING MEDICAL TUNISIE	181	181	181	181
STE S.P.G.	1 140	560	1 140	560
I.C.F	-	77	-	77
<b>Total</b>	<b>344 753</b>	<b>339 880</b>	<b>344 753</b>	<b>339 880</b>

## Note 5 – Portefeuille d'investissement

Le portefeuille d'investissement se détaille comme suit :

Libellé	31-12-2015	31-12-2014
Titres d'investissement	33 110	28 764
Titres participatifs banque Zitouna	10 000	-
Provisions sur titres d'investissement	(1 669)	(1 818)
<b>Total net</b>	<b>41 441</b>	<b>26 946</b>

Les titres de participation se détaillent comme suit

Participation	Valeur brute 2015	Valeur brute 2014	Provision 2015	Provision 2014	Valeur nette 2015	Valeur nette 2014
TUNISIAN DEVELOPMENT FUND II	10 235	5 533	-	-	10 235	5 533
BEST LEASE	8 310	8 044	-	-	8 310	8 044
SOCIETE PROCHIMICA	2 182	2 182	-	-	2 182	2 182
S.P.L.T	2 104	2 104	-	-	2 104	2 104
ATID PRIVATE EQUITY (SICAF)	2 059	2 059	-	-	2 059	2 059
STE TUN D'ASSURANCE TAKAFUL	1 911	1 911	-	-	1 911	1 911
MODERN LEASE	1 689	1 689	-395	-429	1 294	1 260
Medi-loisir	1 679	1 679	-603	-863	1 076	816
ITFC	870	870	-	-	870	870
Parc d'activité. Economique de Bizerte	675	675	-	-	675	675
I.M. BANK	313	313	-313	-237	0	76
AL KIMIA	306	711	-57	-	249	711
FIT	199	199	-11	-21	188	178
BACOFIL	140	140	-140	-140	0	0
Tunisie Afrique Export	100	-	-	-	100	-
SIBTEL	90	90	-7	-11	83	79
A.T.I.D	89	89	-47	-22	42	67
STE MONETIQUE TUNISIE	64	64	-	-	64	64
SOTUSCI	56	56	-56	-56	0	0
POLYVER	39	39	-39	-39	0	0
BEST LEASE/ FOND DE LIQUIDITE	-	267	-	-	-	267
FCP ALBARAKA	-	50	-	-	-	50
<b>Total</b>	<b>33 110</b>	<b>28 764</b>	<b>(1 668)</b>	<b>(1 818)</b>	<b>31 442</b>	<b>26 946</b>

La banque « **Al Baraka Bank Tunisia** » détient un pourcentage de 23,60% dans le capital de la Société BEST LEASE. Ainsi, ladite participation est considérée comme une entreprise associée au sens de la norme comptable N° 36, et en conséquence la banque ne sera pas soumise à l'obligation d'élaborer des états financiers consolidés. Le tableau suivant présente,

conformément au paragraphe n°24 de la norme comptable n°36, l'information sur l'effet qu'aurait l'application de la méthode de la mise en équivalence sur la valeur de ces participations et sur les résultats, comme si « **Al Baraka Bank Tunisia** » avait à émettre des états financiers consolidés.

L'information suivante a été établie sur la base des états financiers avant audit au 31/12/2015 de la société « Best Lease » :

<b>Participation</b>	<b>BEST LEASE</b>
Coût historique des titres	8 310
% de participation	23,60%
Capitaux propres avant résultat	41 187
Résultat 30-06-2015	4 702
Valeur des titres selon la méthode de la mise en équivalence	9 720
Écart par rapport à la valeur comptable	1 410
Impact de la mise en équivalence sur le résultat de l'exercice 2015	1 110

#### **Note 6 – Valeurs immobilisées**

Le solde de ce poste a atteint au 31 décembre 2015 un montant de 44 917 KTND dont le détail se présente comme suit :

Les immobilisations corporelles nettes s'analysent comme suit :

<b>Libellé</b>	<b>31-12-2015</b>	<b>31-12-2014</b>
Immobilisations incorporelles Brutes	11 667	6 120
Amortissement immobilisation incorporelles	-4 400	-3 651
<b>Immobilisations incorporelles nettes</b>	<b>7 267</b>	<b>2 469</b>
Immobilisations corporelles Brutes	56 753	39 435
Amortissement Immobilisations corporelles	-19 103	-16 834
<b>Immobilisations corporelles nettes <sup>(1)</sup></b>	<b>37 650</b>	<b>22 601</b>
<b>Valeurs nettes en fin d'exercice</b>	<b>44 917</b>	<b>25 070</b>

(1) Les immobilisations corporelles nettes s'analysent comme suit :

<b>Libellé</b>	<b>31-12-2015</b>	<b>31-12-2014</b>
Terrain	3 873	2 513
Constructions	17 095	9 196
Immobilisations hors exploitation	725	714
Agencements, aménagements et installations	8 029	5 812
Matériel SWIFT	2	5
Matériel de transport	233	292

<b>Libellé</b>	<b>31-12-2015</b>	<b>31-12-2014</b>
Matériel informatique	4 113	1 789
Matériel et mobilier de bureau	2 291	1 281
Immobilisation en cours	827	704
Serveur monétique	68	68
Matériel monétique	394	227
<b>Total net</b>	<b>37 650</b>	<b>22 601</b>

### Note 7 – Autres actifs

Le poste « Autres Actifs » totalise au 31 décembre 2015 un solde de 9 239KTND et se détaille comme suit :

<b>Libellé</b>	<b>31-12-2015</b>	<b>31-12-2014</b>
Financements au personnel	4 158	3 869
Créances fiscales & sociales	2 646	1 547
Comptes d'attente et de régularisation	884	569
Charges constatées d'avance	471	405
Autres actifs	410	144
Frais préliminaires	348	695
Avances aux fournisseurs	322	1 335
<b>Total</b>	<b>9 239</b>	<b>8 564</b>

### Note 8 - Dépôts et Avoirs des Établissements Bancaires & Financiers

Les Dépôts et avoirs des Établissements Bancaires & Financiers s'élèvent au 31 décembre 2015 à 189 705 KTND et se détaillent comme suit :

<b>Libellé</b>	<b>31-12-2015</b>	<b>31-12-2014</b>
Dépôts et avoirs des établissements bancaires	158 468	127 698
Dépôts et avoirs des établissements financiers	31 237	32 532
<b>Total</b>	<b>189 705</b>	<b>160 230</b>

Le solde de la rubrique « Dépôts et avoirs des établissements bancaires » se détaille comme suit :

<b>Libellé</b>	<b>31-12-2015</b>	<b>31-12-2014</b>
Dépôts affectés des banques	148 092	125 127
Autres dépôts	10 376	2 571
<b>Total</b>	<b>158 468</b>	<b>127 698</b>

## Note 9 – Dépôts et avoirs de la clientèle

Les dépôts de la clientèle s'élèvent au 31 décembre 2015 à 996 325 KTND et se détaillent comme suit :

<b>Libellé</b>	<b>31-12-2015</b>	<b>31-12-2014</b>
<b>Comptes de dépôts</b>	<b>312 484</b>	<b>320 561</b>
Comptes à vue	289 828	298 123
Comptes d'épargne	22 656	22 437
<b>Autres comptes et avoirs de la clientèle</b>	<b>683 841</b>	<b>595 964</b>
Comptes à terme non affectés (i)	472 280	375 758
Dettes rattachés aux dépôts participatifs non affectés	10 086	10 960
Dépôts Participatif affecté (ii)	178 113	187 974
Dettes rattachés aux Dépôts Participatif affecté	8 606	5 907
Comptes indisponibles	3 018	3 714
Autres sommes dues (iii)	11 738	11 651
<b>Total</b>	<b>996 325</b>	<b>916 525</b>

Les dépôts participatifs non affectés sont employés pour les financements accordés à la clientèle. Les profits générés par ces financements sont répartis entre « **Al Baraka Bank Tunisia** » et les déposants après déduction des profits réservés et des provisions constituées, tout en tenant compte de la stabilité des fonds déposés par ces derniers, selon une clé de répartition contractuelle.

(i) Le solde de ce compte est ventilé par échéance comme suit :

<b>Libellé</b>	<b>31-12-2015</b>	<b>31-12-2014</b>
De 3 à 6 mois	4 210	25 306
De 6 à 9 mois	210	1 774
Plus de 9 mois	467 860	348 678
<b>Total</b>	<b>472 280</b>	<b>375 758</b>

(ii) Les dépôts participatifs affectés sont employés dans le financement des projets et l'affectation de ces dépôts doit être matérialisée dans le contrat de dépôt. Le remboursement de ces dépôts en principal et profit demeure tributaire du remboursement des financements auxquels ils sont affectés.

(iii) Ce montant correspond aux sommes bloquées en attente de réalisation d'opérations en cours au 31 décembre 2015 et se détaille comme suit :

<b>Libellé</b>	<b>31-12-2015</b>	<b>31-12-2014</b>
PRG/ lettres de crédit	3 110	410
PRG/ lettres de garantie & avals et cautions	3 165	5 616
PRG/ chèques impayés et certifiés	2 311	2 106
Effets financiers en garanties	827	975
Autres dettes	2 325	2 544
<b>Total</b>	<b>11 738</b>	<b>11 651</b>

#### **Note 10 – Emprunts et ressources spéciales**

Ce poste totalise au 31 décembre 2015 un montant de 151 639 KTND détaillé comme suit :

<b>Libellé</b>	<b>31-12-2015</b>	<b>31-12-2014</b>
Dépôt ABG (*)	151 601	139 765
Autres Ressources	38	38
<b>Total</b>	<b>151 639</b>	<b>139 803</b>

(\*) Une convention de dépôt subordonné d'investissement sous forme de Mudharaba a été contractée entre la banque et le groupe ABG le 19 Octobre 2013, pour un montant total de 75 millions de Dollars. Ce dépôt est assimilé à des fonds propres complémentaires conformément à l'article 5 de la circulaire aux banques N° 91-24 du 17 Décembre 1991.

#### **Note 11 – Autres passifs**

Le poste « Autres passifs » totalise 13 268 KTND, au 31 décembre 2015 et s'analyse comme suit :

<b>Libellé</b>	<b>31-12-2015</b>	<b>31-12-2014</b>
Comptes d'attente et de régularisation passif	4 233	1 826
Etat et organismes sociaux	3 726	4 586
Charges à payer	1 866	1 534
Dettes envers le personnel	1 438	2 655
Autres passifs	748	538
Fournisseur à payer	514	321
Intérêts à liquider (i)	433	299
Provisions pour risques et charges	310	145
<b>Total</b>	<b>13 268</b>	<b>11 904</b>

(i) Cette rubrique enregistre les intérêts de retards et les autres produits non conformes aux préceptes de la charia adoptés par le Comité de la charia de la banque, et qui ne peuvent pas être constatés au niveau du résultat de l'exercice.

## Note 12 – Capitaux propres

La situation nette se présente comme suit :

Libellé	31-12-2015	31-12-2014
<b>Capital</b>	<b>120 000</b>	<b>120 000</b>
<b>Réserves</b>	<b>34 742</b>	<b>29 765</b>
Réserves pour risques bancaires généraux	5 688	5 688
Réserve légale	12 000	12 000
Fonds social	5 000	4 723
Réserves de réinvestissement	12 054	7 354
<b>Résultat reporté</b>	<b>29</b>	<b>2 218</b>
<b>Résultat de la période</b>	<b>8 523</b>	<b>10 139</b>
<b><i>Situation nette</i></b>	<b><i>163 294</i></b>	<b><i>162 122</i></b>

Le tableau de variation des capitaux propres se présente comme suit :

Capitaux propres	Capital	Réserve légale	Autres réserves	Réserves pour fonds social	Réserves de réinvestissement	Résultat reporté	Résultat de l'exercice	Total
<b>Soldes au 31/12/2014</b>	<b>120 000</b>	<b>12 000</b>	<b>5 688</b>	<b>4 723</b>	<b>7 354</b>	<b>2 217</b>	<b>10 139</b>	<b>162 122</b>
<i>Répartition 2014</i>						-2 217	12 356	
Dividendes distribuées							-6 600	-6 600
Dons pour œuvres fonds social							-750	-750
Autres réserves					4 700		-4 700	
Résultat reporté						29	-29	
Fonds social				277			-277	
<b>Total</b>	<b>120 000</b>	<b>12 000</b>	<b>5 688</b>	<b>5 000</b>	<b>12 054</b>	<b>29</b>		<b>154 772</b>
<b><i>Résultat de la période</i></b>							<b>8 523</b>	<b>8 523</b>
<b>Soldes au 31/12/2015</b>	<b>120 000</b>	<b>12 000</b>	<b>5 688</b>	<b>5 000</b>	<b>12 054</b>	<b>29</b>	<b>8 523</b>	<b>163 294</b>

### Note 13 – Engagements de financement

Les engagements de financement s'analysent, par nature de produit, comme suit :

<b>Libellé</b>	<b>31-12-2015</b>	<b>31-12-2014</b>
Mourabaha à Court terme	24 405	39 180
Mourabaha à Moyen terme	53 900	20 540
<b>Total</b>	<b>78 305</b>	<b>59 720</b>

### Note 14 – Garanties reçues

Les garanties reçues se détaillent au 31/12/2015 comme suit :

<b>Libellé</b>	<b>31-12-2015</b>	<b>31-12-2014</b>
Garanties reçues de la clientèle	368 567	363 332
Garanties reçues de l'Etat	150 675	145 105
Cautions reçues des banques installées à l'étranger	10 157	16 658
<b>Total</b>	<b>529 399</b>	<b>525 095</b>

### Note 15 – Profits et revenus assimilés

Les profits et les revenus assimilés s'analysent, par nature de produit, comme suit :

<b>Libellé</b>	<b>31-12-2015</b>	<b>31-12-2014</b>
Profit Certificats de leasing	21 295	19 813
Profit Mourabaha in Commodities	12 604	8 731
Profit Mourabaha	6 857	5 625
Profit Vente à tempérament	8 151	8 619
Profit Leasing (*)	-	4 392
<b>Total</b>	<b>48 907</b>	<b>47 180</b>

## Note 16- Commissions (en produits)

Les commissions s'élèvent au titre de l'exercice 2015 à 6 556 KTND et se détaillent comme suit :

<b>Libellé</b>	<b>31-12-2015</b>	<b>31-12-2014</b>
Commissions sur opérations de virement	1 536	1 686
Commissions sur opérations de commerce extérieur	1 164	847
Commissions d'étude et de gestion	1 150	1 100
Commissions sur opérations effets et chèques	616	589
Commission sur tenue des comptes	628	481
Commissions sur les opérations monétiques	573	1 482
Commissions sur opérations de caisse	419	733
Commission Bancatakaful	52	0
Autres Commissions	418	469
<b>Total</b>	<b>6 556</b>	<b>7 387</b>

## Note 17 – Gains sur portefeuille-titres commercial et opérations financières

Les gains sur portefeuille-titres commercial et opérations financières s'analysent comme suit :

<b>Libellé</b>	<b>31-12-2015</b>	<b>31-12-2014</b>
<b>Résultat net de change (1)</b>	<b>1 647</b>	<b>948</b>
Gains de change	1 649	955
Pertes de change	(2)	(7)
<b>Résultat sur titres de placement (2)</b>	<b>6 940</b>	<b>7 568</b>
Profits sur Investment Deposits	6 724	7 195
Plus-value de cession / Titres de placement	6	-
Profit Moudharaba	210	373
<b>Total</b>	<b>8 587</b>	<b>8 516</b>

## Note 18 – Revenus du portefeuille d'investissement

Les revenus du portefeuille d'investissement se détaillent comme suit :

<b>Libellé</b>	<b>31-12-2015</b>	<b>31-12-2014</b>
BEST Lease	756	659
S.P.L.T	250	200
P.A.E de Bizerte	64	64
Modern Leasing	54	-
F.I.T	24	24
AL KIMIA	24	78
Autres revenus	20	-
Société Monétique Tunisie	-	10
TDF2	-	23
<b>Total</b>	<b>1 192 (*)</b>	<b>1 058</b>

(\*) Une partie des dividendes perçus ont été extournés et comptabilisés dans le compte des produits à liquider

## Note 19 – Profits encourus et charges assimilées

Les profits encourus et charges assimilées se détaillent comme suit :

<b>Libellé</b>	<b>31-12-2015</b>	<b>31-12-2014</b>
Profits aux dépôts non affectés et comptes d'épargne (i)	12 526	11 770
Profits aux dépôts affectés	13 548	11 464
<b>Total</b>	<b>26 074</b>	<b>23 234</b>

(i) Les dépôts non affectés et les comptes d'épargne sont rémunérés sur la base des profits résultants des financements et des investissements effectués par la banque, après déduction des profits réservés, des provisions correspondantes.

## **Note 20– Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur créances, hors bilan et passif**

Cette rubrique s'analyse comme suit :

<b>Libellé</b>	<b>31-12-2015</b>	<b>31-12-2014</b>
Dotations aux provisions sur engagements clientèle	(1 516)	(2 677)
Dotations aux provisions pour risque et charge	(300)	-
Reprise provision clientèle	1 605	626
Reprise provision pour risque et charge	135	361
Reprise provision collective	301	447
<b>Total</b>	<b>225</b>	<b>(1 243)</b>

## **Note 21– Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement**

Cette rubrique s'analyse comme suit :

<b>Libellé</b>	<b>31-12-2015</b>	<b>31-12-2014</b>
Dotations aux provisions sur portefeuille titre	149	(243)
Perte sur titres	(10)	-
<b>Total</b>	<b>139</b>	<b>(243)</b>

## **Note 22 – Charges générales d'exploitation**

Les charges générales d'exploitation s'analysent, par nature, comme suit :

<b>Libellé</b>	<b>31-12-2015</b>	<b>31-12-2014</b>
Entretiens et réparations	1 771	782
Frais postaux et de télécommunication	1 045	992
Publicités et relations publiques	637	660
Jeton de présence et frais assimilés	565	460
Frais de comité et de conseil	417	304
Frais de bureau et d'administration	406	307
Résorption frais préliminaire	348	347
Honoraires des consultants et des contrôleurs externes	340	471
Electricité Eau	305	228
Services extérieurs	291	253
Prime d'assurance	188	137
Frais de mission et de réception	170	154
Impôts et taxes	151	126
Loyer ATM	35	36
Contribution conjoncturelle exceptionnelle	0	154
Autres charges	940	672
<b>Total</b>	<b>7 609</b>	<b>6 083</b>

## Note 23 – Solde en gain / perte provenant des autres éléments ordinaires

Le solde en gain / perte provenant des autres éléments ordinaires s'analyse comme suit :

Libellé	31-12-2015	31-12-2014
Autres gains ordinaires	945	50
Autres pertes ordinaires	(210)	(96)
<b>Total</b>	<b>735 (*)</b>	<b>(46)</b>

Le détail des autres gains et pertes ordinaires se présentent au 31/12/2015 comme suit :

Libellé	Montant en mille dinars
<b><u>Autres gains ordinaires</u></b>	
✓ Plus-value sur cession agence	320
✓ Apurement compte Etat impôt à payer	244
✓ Apurement comptes NOSTRO clôturés	135
✓ Apurement comptes PRG	129
✓ Autres gains ordinaires	118
<b>Total</b>	<b>945</b>
<b><u>Autres pertes ordinaires</u></b>	
✓ Perte de change sur exercices antérieures / Correction FX	-93
✓ Apurement compte Etat impôt à payer	-89
✓ Autres pertes ordinaires	-28
<b>Total</b>	<b>-210</b>
<b>Solde en gain / perte provenant des autres éléments ordinaires</b>	<b><u>735</u></b>

## Note 24 – Liquidités et équivalents de liquidités en fin de l'exercice

Les liquidités et équivalents de liquidités en fin de l'exercice s'analysent comme suit :

Libellé	31-12-2015	31-12-2014
Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT	17 770	14 021
Créances sur les établissements bancaires	42 848	29 753
Banque Centrale et CCP (Passif)	(27)	(1 251)
Dépôts et avoirs des établissements bancaires	(149 104)	(130 092)
<b>Total</b>	<b>(88 513)</b>	<b>(87 569)</b>

## Note 25 – Répartition des actifs et passifs selon leur durée résiduelle

La répartition des actifs et passifs de la banque arrêtés au 31 décembre 2015, se détaille comme suit :

Libellé	Durée < 3 mois	3 mois < Durée < 6 mois	6 mois < Durée < 1 an	1 an < Durée < 3 ans	Durée > 3 ans	TOTAL
<b>ACTIFS</b>						
Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT	17 770	0	0	0	0	17 770
Créances sur les établissements bancaires et financiers	235 551	59 670	86 637	8 867	6 799	397 524
Créances sur la clientèle	227 450	21 026	102 340	87 660	220 137	658 614
Portefeuille titres commercial	157 686	177 605	2 017	7 445	0	344 753
Portefeuille d'investissement	41 441	0	0	0	0	41 441
Valeurs immobilisées	44 917	0	0	0	0	44 917
Autres actifs	9 239	0	0	0	0	9 239
<b>TOTAL ACTIFS</b>	<b>734 054</b>	<b>258 301</b>	<b>190 994</b>	<b>103 972</b>	<b>226 936</b>	<b>1 514 258</b>
<b>PASSIFS</b>						
Banque centrale et CCP	27	0	0	0	0	27
Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers	166 955	10 144	0	11 693	913	189 705
Dépôts et avoirs de la clientèle	497 744	24 096	101 951	371 786	748	996 325
Emprunts et ressources spéciales	38	14 511	0	0	137 090	151 639
Autres passifs	13 268	0	0	0	0	13 268
<b>TOTAL PASSIFS</b>	<b>678 032</b>	<b>48 751</b>	<b>101 951</b>	<b>383 479</b>	<b>138 751</b>	<b>1 350 964</b>
<b>CAPITAUX PROPRES</b>						
Capital	-	-	-	-	120 000	120 000
Réserves	-	-	-	-	34 742	34 742
Résultat reporté	-	-	-	-	29	29
Résultat de la période	8 523	-	-	-	-	8 523
<b>TOTAL CAPITAUX PROPRES</b>	<b>8 523</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>154 772</b>	<b>163 294</b>
<b>TOTAL PASSIFS &amp; CAPITAUX PROPRES</b>	<b>686 555</b>	<b>48 751</b>	<b>101 951</b>	<b>383 479</b>	<b>293 522</b>	<b>1 514 258</b>

## Note 26- Transactions avec les parties liées

Les parties liées de « Al Baraka Bank Tunisia » se présentent au 31/12/2015 comme suit :

### (a) Sociétés appartenant au groupe ABG :

Parties liées	Pays
Albaraka Banking Group (Actionnaire majoritaire)	Bahrain
Albaraka Islamic Bank	Bahrain
Al Baraka Turk Participation Bank	Turquie
Banque Al Baraka Egypte	Egypte
Banque Al Baraka Lebanon	Liban
Banque Al-Baraka Algérie	Algérie
Jordan Islamic Bank	Jordanie
Banque Al Baraka Syrie	Syrie

Le tableau suivant fournit le solde des opérations réalisées avec les parties liées appartenant au groupe ABG au cours de l'exercice 2015 :

Libellé	Créances sur les parties liées		Dettes envers les parties liées			Produits réalisés avec les parties liées		Charges envers parties liées
	Eng		Dépôts à vue	Dépôts affectés	Dépôt subordonné	Commissions	Profits	Commissions Profits encourus
	Bilan	Hors bilan						
Albaraka Turk Participation Bank	79 416	10 284	-	-	-	-	944	-
Jordan Islamic bank	-	-	0	3 942	-	-	-	68
Albaraka Egypt	-	1	202	10 098	-	-	1	95
Al Baraka Islamic Bank	227 828	-	-	4 916	-	-	5 127	-
Banque Al Baraka Lebanon	-	-	-	-	-	8	5	-
AlBaraka Banking Group	-	-	29	-	151 601	-	-	3 628
Albaraka Algérie	-	12 681	0,5	-	-	321	-	-
Albaraka Bank Syrie	-	1 796	1 796	-	-	14	-	-
<b>Total</b>	<b>307 244</b>	<b>24 762</b>	<b>1 826</b>	<b>18 956</b>	<b>151 601</b>	<b>343</b>	<b>6 077</b>	<b>3 791</b>

**(b) Sociétés appartenant au groupe DALLAH AL BARAKA :**

Parties liées	Pays
Arab Leasing International Finance	Grande Bretagne
Alif Trading Company Limited	France
Ste. Dallah Al Baraka Holding	Arabie Saoudite
Algerian Saoudi Leasing (ASL)	Algérie
Al Baraka Immobilière	Tunisie
S.P.L.T	Tunisie
BEST LEASE	Tunisie
Société Tunisienne d'Assurance TAKAFUL	Tunisie

Le tableau suivant fournit le solde des opérations réalisées avec les autres parties liées au cours de l'exercice 2015 :

Libellé	Créances sur les parties liées		Dettes envers les parties liées			Produits réalisés avec les parties liées			Charges envers parties liées	
	Eng. Bilan	Eng. Hors bilan	Dépôts affectés	Dépôts non affectés	Autres	Commissions	Profits (Financement)	Dividendes	Rémunérations des dépôts	Autres charges
Société BEST LEASE	72 703	156	-	-	1 801	15	3 980	756	-	-
Arab Leasing International Finance (ALIF)	2 534	-	4 685	4 246	107	2	169	-	0	-
Alif Trading Compagny Limited	-	-	-	-	96	2	-	-	-	-
Dallah Al Baraka	-	-	-	6 841	-	0	-	-	-	-
Ste. Dallah Al Baraka Holding	-	-	-	1 841	3 520	0	-	-	-	-
Algerian Saoudi Leasing (ASL)	-	-	4 698	3 736	20	1	-	-	0	-
AlBaraka Immobilière	11 772	5 228	-	1 745	104	76	596	-	-	-
S.P.L.T	2 104	-	-	6 522	72	4	-	250	-	-
Société Tunisienne d'assurance TAKAFUL	1 927	72	9 757	-	1 103	55	-	-	568	325
<b>Total</b>	<b>91 040</b>	<b>228</b>	<b>19 140</b>	<b>24 931</b>	<b>6 823</b>	<b>155</b>	<b>4 745</b>	<b>1 006</b>	<b>568</b>	<b>325</b>

**Note 27 – Evénements postérieurs**

Les présents états financiers ont été autorisés pour publication par le Conseil d'Administration du 12/02/2016. Un accord a été conclu le 22 Février 2016 entre la fédération générale des banques relevant de l'UGTT et l'association professionnelle des banques et des établissements financiers concernant la hausse des salaires dans le secteur bancaire. Il a porté sur une augmentation au taux de 6,5 % avec date d'effet le 01/05/2015.

Le montant estimé de la charge brute rattachée à l'exercice 2015 s'élève à 691 KDT.

## **AL BARAKA BANK TUNISIA**

### **RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES Etats financiers- exercice clos le 31-12-2015**

**Messieurs les actionnaires de ALBARAKA BANK TUNISIA,**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale Ordinaire, nous vous présentons notre rapport sur le contrôle des états financiers de AlBaraka Bank Tunisia arrêtés au 31 décembre 2015, tels qu'annexés au présent rapport, ainsi que sur les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

#### **I - Rapport sur les états financiers**

Nous avons effectué l'audit des états financiers de AlBaraka Bank Tunisia, comprenant le bilan et l'état des engagements hors bilan arrêtés au 31 décembre 2015, l'état de résultat et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives. Ces états financiers font ressortir des capitaux propres positifs de **163 294 KDT**, y compris le résultat bénéficiaire de l'exercice s'élevant à **8 523 KDT**.

##### **1) Responsabilité de la direction pour les états financiers**

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère des états financiers conformément au Système Comptable des Entreprises, cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne qu'elle juge nécessaire pour permettre l'établissement d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

##### **2) Responsabilité des commissaires aux comptes**

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

### **3) Opinion sur les états financiers**

A notre avis, les états financiers sont réguliers et sincères et donnent, pour tout aspect significatif, une image fidèle de la situation financière de AlBaraka Bank Tunisia ainsi que du résultat de ses opérations pour l'exercice clos le 31 décembre 2015 conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

### **4) Paragraphe d'observation**

Nous attirons l'attention sur le fait que la banque a fait l'objet, au cours de l'exercice 2015, d'une vérification fiscale approfondie ayant porté sur la période 2011-2013. Cette vérification a donné lieu à une première notification de redressement pour un montant de 4 385 KDT. Une réponse à la notification de redressement a été envoyée aux autorités de contrôle en date du 24 novembre 2015. Au 31 décembre 2015, la provision pour risque fiscal comptabilisée par la banque s'élève à 300 KDT. A la date du présent rapport, la réponse de l'administration n'est pas encore parvenue. De ce fait, l'impact définitif de cette situation ne peut être estimé.

Notre opinion ne comporte pas de réserve concernant cette question.

## **II. Rapport sur les vérifications spécifiques**

Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

Sur la base de ces vérifications, nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les états financiers des informations d'ordre comptable données dans le rapport du conseil d'administration sur la gestion de l'exercice.

Nous avons également, dans le cadre de notre audit, procédé à l'examen des procédures de contrôle interne relatives au traitement de l'information comptable et à la préparation des états financiers. Nous signalons, conformément à ce qui est requis par l'article 3 de la loi 94-117 du 14 novembre 1994 tel que modifié par la loi 2005-96 du 18 octobre 2005, la nécessité de renforcer davantage le système de contrôle interne sur certains domaines détaillés au niveau de notre lettre de recommandations adressée au Comité d'Audit et à la Direction Générale de la banque.

Par ailleurs et en application des dispositions de l'article 19 du décret n° 2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications nécessaires et nous n'avons pas d'observations à formuler sur la conformité de la tenue des comptes en valeurs mobilières émises par la société à la réglementation en vigueur.

**Tunis, le 21 Mars 2016**

**AMC Ernst & Young**  
**Fehmi LAQURINE**

**CMC – DFK International**  
**Chérif BEN ZINA**

**ALBARAKA BANK TUNISIA**  
**RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES**  
**Exercice clos le 31 décembre 2015**

**Messieurs les actionnaires de AL BARAKA BANK TUNISIA,**

En application des dispositions l'article 29 de la loi n° 2001-65 relative aux établissements de crédit telle que modifiée et complétée par la loi n° 2006-19 du 2 mai 2006, l'article 200 et suivants et l'article 475 du code des sociétés commerciales, nous reportons ci-dessous sur les conventions conclues et les opérations réalisées au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2015.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte dans les états financiers. Il ne nous appartient pas de rechercher spécifiquement et de façon étendue l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données et celles obtenues au travers de nos procédures d'audit, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et à la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

**A. Conventions et opérations nouvellement réalisées au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2015**

**A.1 Convention conclue avec AlBaraka Immobilière :**

Dans le cadre de l'extension de son réseau d'agences, AlBaraka Bank Tunisia a acquis le 22/09/2015 auprès de Al Baraka Immobilière un local sis à Jardins de Carthage pour un montant de 1 032 KDT en TTC.

Cette convention a été autorisée par le conseil d'administration réuni le 12aout 2015.

**A.2 Convention conclue avec El AmanaTakaful :**

Courant l'exercice 2015, AlBaraka Bank Tunisia a conclu des conventions avec la société tunisienne d'assurance El Amana Takaful couvrant plusieurs risques.

Le total des primes décaissées au titre de l'exercice 2015 s'élèvent à 1 391 KDT.

**B. Opérations réalisées relatives à des conventions antérieures**

Votre conseil d'administration ne nous a pas informé de l'exécution de conventions conclues au cours des exercices antérieurs.

### **C. Obligations et engagements de la banque envers les dirigeants**

Les obligations et engagements envers les dirigeants tels que visés à l'article 200 (nouveau) II § 5 du code des sociétés commerciales se présentent comme suit :

En KDT	DG		Vice DG		DGA		Président du CA		Autres membres du CA et des comités	
	Charges y compris le passif	Passif	Charges y compris le passif	Passif	Charges y compris le passif	Passif	Charges y compris le passif	Passif	Charges y compris le passif	Passif
Avantages à court terme bruts(*)	445	150	301	90	277	90	107	-	833	-
Avantages à long terme	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
<b>Total</b>	<b>445</b>	<b>150</b>	<b>301</b>	<b>90</b>	<b>277</b>	<b>90</b>	<b>107</b>	<b>-</b>	<b>833</b>	<b>-</b>

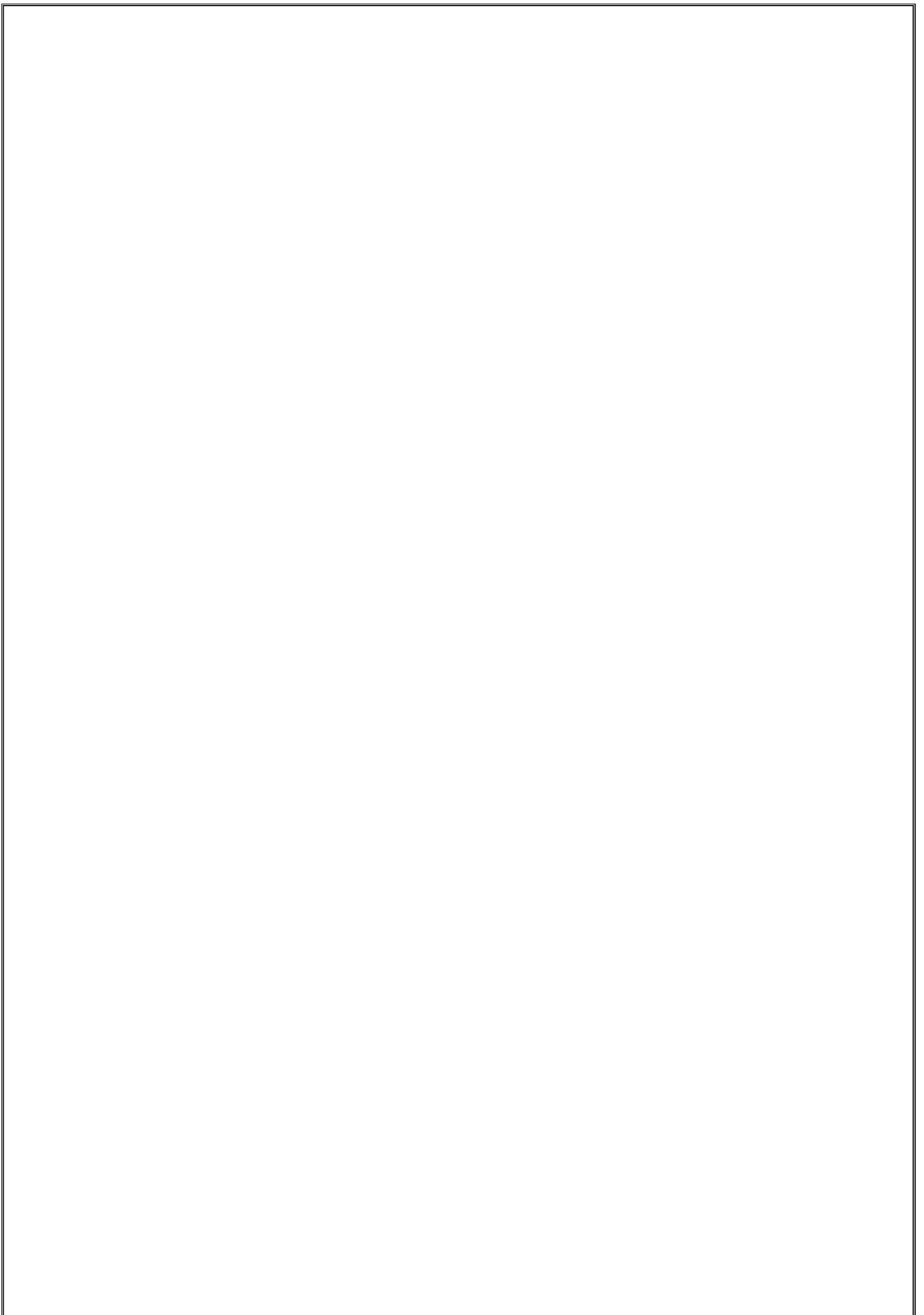
(\*) Compte non tenu des charges patronales de l'exercice 2015 qui s'élèvent à 361 KDT.

Par ailleurs, et en dehors de ce qui est précité, nous n'avons reçu aucun avis de la part du management concernant d'autres opérations régies par les dispositions desdits articles et nos travaux n'ont pas révélé l'existence de telles opérations.

**Tunis, le 21 Mars 2016**

**AMC Ernst & Young**  
**Fehmi LAOURINE**

**CMC – DFK International**  
**Chérif BEN ZINA**



**AVIS DES SOCIETES**

**ETATS FINANCIERS DEFINITIFS**

**TELNET HOLDING S.A**

Siège Social : Immeuble ENNOUR Centre Urbain Nord 1082 – Tunis Mahrajene

La société TELNET HOLDING S.A publie, ci-dessous, ses états financiers arrêtés au 31 décembre 2015 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le 17 juin 2016. Ces états sont accompagnés des rapports général et spécial du commissaire aux comptes : MR Sleheddine ZAHAF.

# TELNET HOLDING

IMMEUBLE ENNOUR

CENTRE URBAIN NORD

1082 TUNIS

## BILAN

(Exprimé en dinars)

<b>ACTIFS</b>	<b>Notes</b>	<b>31/12/2015</b>	<b>31/12/2014</b>
<b>ACTIFS NON COURANTS</b>			
<b>Actifs immobilisés</b>			
Immobilisations incorporelles		28 872,800	28 872,800
Moins : amortissement		<u>-28 872,800</u>	<u>-28 872,800</u>
<i>S/Total</i>	<b>B-1</b>	0,000	0,000
Immobilisations corporelles		1 153 638,454	1 216 533,127
Moins : amortissement		<u>-504 323,059</u>	<u>-556 774,501</u>
<i>S/Total</i>	<b>B-2</b>	649 315,395	659 758,626
Immobilisations financières		13 338 211,820	13 219 661,820
Moins : Provisions		<u>-2 802 779,000</u>	<u>-550 000,000</u>
<i>S/Total</i>	<b>B-3</b>	10 535 432,820	12 669 661,820
<b>Total des actifs immobilisés</b>		<b>11 184 748,215</b>	<b>13 329 420,446</b>
Autres actifs non courants		0,000	0,000
<b>Total des actifs non courants</b>		<b>11 184 748,215</b>	<b>13 329 420,446</b>
<b>ACTIFS COURANTS</b>			
Stocks		0,000	0,000
Moins : Provisions		<u>0,000</u>	<u>0,000</u>
<i>S/Total</i>		0,000	0,000
Clients et comptes rattachés		1 076 664,206	705 036,845
Moins : Provisions		<u>-1 375,600</u>	<u>-1 375,600</u>
<i>S/Total</i>	<b>B-4</b>	1 075 288,606	703 661,245
Autres actifs courants		8 051 115,096	5 235 819,642
Moins : Provisions		<u>-4 575 681,773</u>	<u>0,000</u>
<i>S/Total</i>	<b>B-5</b>	3 475 433,323	5 235 819,642
Placements et autres actifs financiers		6 046 594,990	12 076 087,645
Moins : Provisions		<u>-5 800 000,000</u>	<u>0,000</u>
<i>S/Total</i>	<b>B-6</b>	246 594,990	12 076 087,645
Liquidités et équivalents de liquidités	<b>B-7</b>	22 532,734	40 645,708
<b>Total des actifs courants</b>		<b>4 819 849,653</b>	<b>18 056 214,240</b>
<b>Total des actifs</b>		<b>16 004 597,868</b>	<b>31 385 634,686</b>

# TELNET HOLDING

IMMEUBLE ENNOUR

CENTRE URBAIN NORD

1082 TUNIS

## BILAN

(Exprimé en dinars)

<b>CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS</b>	<b>Notes</b>	<b>31/12/2015</b>	<b>31/12/2014</b>
<b>CAPITAUX PROPRES</b>			
Capital social		11 028 000,000	11 028 000,000
Actions propres		-147 341,280	-209 222,720
Réserves		5 624 325,667	5 355 044,418
Résultats reportés		4 897 403,185	752 891,901
Réserves pour fonds social		56 026,806	0,000
Réserves pour réinvestissements exonérés		70 000,000	70 000,000
<b>Total des capitaux propres avant résultat</b>		<b>21 528 414,378</b>	<b>16 996 713,599</b>
Résultat de l'exercice		-8 447 439,421	4 632 733,073
<b>Total des capitaux propres après résultat</b>	<b>B-8</b>	<b>13 080 974,957</b>	<b>21 629 446,672</b>
<b>PASSIFS</b>			
<b>Passifs non courants</b>			
Emprunts	<b>B-9</b>	53 689,767	252 825,061
Autres passifs financiers		0,000	0,000
Provisions	<b>B-10</b>	120 000,000	50 000,000
<b>Total des passifs non courants</b>		<b>173 689,767</b>	<b>302 825,061</b>
<b>Passifs courants</b>			
Fournisseurs et comptes rattachés	<b>B-11</b>	310 163,274	122 457,004
Autres passifs courants	<b>B-12</b>	1 529 188,832	1 616 866,434
Concours bancaires et autres passifs financiers	<b>B-13</b>	910 581,038	7 714 039,515
<b>Total des passifs courants</b>		<b>2 749 933,144</b>	<b>9 453 362,953</b>
<b>Total des passifs</b>		<b>2 923 622,911</b>	<b>9 756 188,014</b>
<b>Total capitaux propres et passifs</b>		<b>16 004 597,868</b>	<b>31 385 634,686</b>

# TELNET HOLDING

IMMEUBLE ENNOUR

CENTRE URBAIN NORD

1082 TUNIS

## ETAT DE RESULTAT

(Exprimé en dinars)

	Notes	31/12/2015	31/12/2014
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>			
Revenus	R-1	2 261 255,850	2 398 874,135
Produits des participations	R-2	4 096 758,000	4 774 616,400
Autres produits d'exploitation		0,000	0,000
Subvention d'exploitation	R-3	17 055,967	17 556,768
<i>Total des produits d'exploitation</i>		<u>6 375 069,817</u>	<u>7 191 047,303</u>
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>			
Variation des stocks des produits finis et des encours		0,000	0,000
Achats d'approvisionnements consommés	R-4	70 969,200	65 606,105
Charges de personnel	R-5	1 871 420,036	1 739 615,865
Dotations aux amortissements et aux provisions	R-6	12 758 440,558	601 431,506
Autres charges d'exploitation	R-7	566 584,890	539 496,701
<i>Total des charges d'exploitation</i>		<u>15 267 414,684</u>	<u>2 946 150,177</u>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>		<b>-8 892 344,867</b>	<b>4 244 897,126</b>
<b>RESULTAT ACTIVITES ORDINAIRES AVANT IMPOT</b>			
Charges financières nettes	R-8	590 455,150	564 849,824
Produits des placements	R-9	1 083 293,599	959 386,016
Autres gains ordinaires		18 104,156	5 980,651
Autres pertes ordinaires		449,909	10 472,422
<b>RESULTAT ACTIVITES ORDINAIRES AVANT IMPOT</b>		<b>-8 381 852,171</b>	<b>4 634 941,547</b>
Impôt sur les bénéfices		65 587,250	2 208,474
<b>RESULTAT NET</b>		<b>-8 447 439,421</b>	<b>4 632 733,073</b>

**TELNET HOLDING**

IMMEUBLE ENNOUR  
CENTRE URBAIN NORD  
1082 TUNIS

**ETAT DE FLUX DE TRESORERIE**

(Exprimé en dinars )

	Notes	31/12/2015	31/12/2014
<b>FLUX DE TRESORERIE LIES A L'EXPLOITATION</b>			
<b>Resultat net</b>		-8 447 439,421	4 632 733,073
<i>Ajustements pour :</i>			
. Dotation aux amortissements & provisions		12 758 440,558	601 431,506
. Variation des stocks		0,000	0,000
. Variation des créances	<b>F-1</b>	-371 627,361	539 339,833
. Variation des autres actifs	<b>F-2</b>	-2 790 462,799	-623 252,048
. Variation des fournisseurs	<b>F-3</b>	191 613,460	-12 441,117
. Variation des autres passifs	<b>F-4</b>	140 354,059	762 392,672
. Plus ou moins value de cession		-18 000,000	
. Prélèvements sur le fonds social		-93 973,194	
<b>Flux de trésorerie provenant de l'exploitation</b>		<b>1 368 905,302</b>	<b>5 900 203,919</b>
<b>FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES D'INVESTISSEMENT</b>			
- Décaissement provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	<b>F-5</b>	-30 281,991	-7 037,513
- Encaissement provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles		0,000	0,000
- Décaissement provenant de l'acquisition d'immobilisations financières	<b>F-6</b>	-160 300,000	-12 424 900,000
- Encaissement provenant de la cession d'immobilisations financières	<b>F-7</b>	6 064 410,000	2 082 690,000
<b>Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement</b>		<b>5 873 828,009</b>	<b>-10 349 247,513</b>
<b>FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES FINANCEMENT</b>			
- Rachat actions propres		-7 059,100	6 961,500
- Encaissement suite à l'émission d'actions		0,000	0,000
- Dividendes et autres distributions		-210 000,000	-3 442 967,400
- Encaissement provenant des emprunts		0,000	16 900 000,000
- Remboursement d'emprunts	<b>F-8</b>	-7 051 608,917	-9 263 289,565
- Encaissement de subvention d'équipement		0,000	0,000
<b>Flux de trésorerie provenant des activités de financement</b>		<b>-7 268 668,017</b>	<b>4 200 704,535</b>
<b>INCIDENCE DES VARIATIONS DES TAUX DE CHANGE SUR LES LIQUIDITES ET ÉQUIVALENT DE LIQUIDITES</b>			
		0,000	0,000
<b>VARIATION DE TRÉSORERIE</b>		<b>-25 934,706</b>	<b>-248 339,059</b>
<i>Trésorerie au début de l'exercice</i>	<b>F-9</b>	<b>30 603,223</b>	<b>278 942,282</b>
<i>Trésorerie à la clôture de l'exercice</i>	<b>F-10</b>	<b>4 668,517</b>	<b>30 603,223</b>

## **NOTES RELATIVES AUX ETATS FINANCIERS EXERCICE 2015**

### **I. PRESENTATION DE LA SOCIETE**

La société TELECOM NETWORKS ENGINEERING en abrégé **TELNET SA** est une société anonyme constituée le 25 novembre 1994 avec un capital initial de 100.000 Dinars divisé en 10.000 actions nominatives de 10 Dinars chacune entièrement libérées.

Suivant P.V. de l'A.G.E. du 23 Décembre 2010, la dénomination sociale de la société a été modifiée pour prendre le nom de **TELNET HOLDING SA** et l'objet social de la société a été modifié de manière à ce qu'elle se transforme en Holding Financière.

Suivant P.V. de l'A.G.E. du 23 Juin 2000, le capital social est augmenté de 900.000 Dinars par incorporation des réserves pour être porté à 1.000.000 Dinars divisé en 100.000 Actions nominatives de 10 Dinars chacune libérées intégralement.

Suivant P.V. de l'A.G.E. du 23 Décembre 2010, l'AGE a diminué la valeur nominale des actions pour passer d'une valeur nominale de Dix Dinars (10 TND) à une valeur nominale de Un Dinar (1 TND) par action. Ainsi, le titulaire d'une action ancienne d'un nominal de Dix Dinars Tunisiens est devenu mécaniquement titulaire de Dix (10) actions d'un nominal de Un Dinar (1 TND).

La même AGE a décidé une augmentation du capital de 9.200.000 Dinars pour le porter de 1.000.000 Dinars à 10.200.000 Dinars, et ce, en deux étapes :

- Une augmentation d'un montant de 7.333.300 Dinars dont 7.000.000 Dinars par incorporation de réserves et de 333.300 Dinars par conversion de créances avec une prime d'émission de 2.499.750 Dinars ; Et
- Puis, une augmentation du capital par intégration de la prime d'émission d'un montant de 1.866.700 Dinars.

Suivant P.V. de l'A.G.E. du 12 Mars 2011, il a été décidé une augmentation du capital de 828.000 Dinars en numéraire et une prime d'émission de 3.974.400 dinars pour être porté à 11.028.000 Dinars.

### **II. REFERENTIEL COMPTABLE**

Les états financiers de la société **TELNET HOLDING SA** ont été arrêtés au 31 décembre 2015 selon les dispositions du système comptable tunisien tel que promulgué par la loi 96-112 du 30 décembre 1996.

### **III. RESPECT DES NORMES COMPTABLES TUNISIENNES**

Les états financiers de la société arrêtés au 31 décembre 2015 ont été élaborés en conformité avec les principes comptables généralement admis. Ils ont été établis compte tenu des conventions comptables exigées en la matière.

### **IV. FAITS MARQUANT DE L'EXERCICE**

- Au 31 décembre 2015, la société « TELNET HOLDING » a enregistré dans ses comptes une provision de 12 628 461 dinars dont 10 375 682 dinars relative aux créances sur SYPHAX AIRLINES et 1 950 000 dinars relative à la participation dans le capital de SYPHAX AIRLINES.
- Suivant PV du 24 Juin 2011, l'Assemblée Générale Ordinaire a autorisé le conseil d'administration de la société à acheter et à revendre ses propres actions en bourse et à fixer les conditions et les modalités d'achat et de la revente des actions sur le marché, le nombre maximum d'actions à acquérir et le délai dans lequel l'acquisition doit être effectuée, et ce conformément à la réglementation en vigueur. Au cours de l'exercice 2015, la société a acquis 1 460 actions pour une valeur de 7 059,100 dinars qui ont été comptabilisées dans le compte « actions propres » et présentées en déduction des capitaux propres.

### **V. ÉVÉNEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE**

La société « TELNET HOLDING » n'a pas enregistré entre la date de clôture des comptes au 31 décembre 2015 et la date d'arrêté des états financiers, des événements qui entraineront des modifications importantes de l'actif ou de passif et qui auront, ou risquent d'avoir, des répercussions importantes sur les activités futures de l'entreprise.

### **VI. LES BASES DE MESURE**

#### ***1. Immobilisations incorporelles***

Les immobilisations incorporelles acquises par la société sont comptabilisées à leur coût d'acquisition et amorties linéairement selon les taux ci-après :

Logiciels	33,33 %
-----------	---------

#### ***2. Immobilisations corporelles***

Les immobilisations corporelles acquises par la société sont comptabilisées à leur coût d'acquisition et amorties linéairement selon les taux ci-après basés sur la durée probable d'utilisation :

<b>Rubriques</b>	<b>Taux appliqués</b>
Constructions	2 %
Matériel de transport	20 %
Équipements de bureau	10 %
Matériel informatique	15 %
Agencements Aménagements Installations	10 %
Matériel de transport à statut juridique particulier	20 %

Les dotations aux amortissements sur les acquisitions de l'exercice sont calculées en respectant la règle du prorata temporis.

### ***3. Immobilisations financières***

Elles sont comptabilisées au coût historique d'acquisition. À la clôture, elles sont évaluées selon la juste valeur. Les plus-values latentes dégagées ne sont pas constatées, alors que les moins-values potentielles font l'objet de provisions pour dépréciation.

### ***4. Clients***

Les clients et comptes rattachés comportent les créances ordinaires. Les créances douteuses ont fait l'objet d'une provision.

Les créances en devises sont actualisées au cours de l'arrêté des comptes.

### ***5. Liquidités et équivalents de liquidités/Concours bancaires***

Les comptes bancaires, présentant un solde comptable débiteur, figurent à l'actif du bilan. Ceux présentant un solde comptable créditeur sont logés au passif du bilan. Les soldes de clôture sont actualisés au cours de l'arrêté des comptes.

### ***6. Emprunts***

Les échéances à plus d'un an et celles à moins d'un an, relatives au principal des emprunts contractés par la société, sont portées respectivement parmi les passifs non courants et les passifs courants.

Les intérêts courus et échus au titre de ces emprunts sont imputés aux comptes de charges de l'exercice de leur rattachement.

## VII. NOTES DETAILLEES

### B. NOTES RELATIVES AU BILAN

#### B.1. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

<b>Valeurs brutes</b>	<b>Solde au 31/12/2015</b>	<b>Solde au 31/12/2014</b>
Logiciels techniques	23 202,800	23 202,800
Logiciels administratifs	5 670,000	5 670,000
<b>Total</b>	<b>28 872,800</b>	<b>28 872,800</b>

#### B.2. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

<b>Valeurs brutes</b>	<b>Solde au 31/12/2015</b>	<b>Solde au 31/12/2014</b>
Agencements, aménagement et Installations	54 851,069	54 451,069
Équipement de bureau	59 847,507	55 552,887
Agencements, aménag du matériel et outillage	617,919	617,919
Équipement informatique	123 556,925	102 986,925
Installations techniques	2 760,154	2 760,154
Matériel de transport	143 403,728	197 796,350
Bâtiments	673 455,498	673 455,498
Matériel de transport - à statut juridique particulier	95 145,654	128 912,325
<b>TOTAL</b>	<b>1 153 638,454</b>	<b>1 216 533,127</b>

Le tableau présenté ci-après met en relief, par nature d'immobilisations :

- Les valeurs d'origine ;
- Les mouvements de l'exercice ;
- Les amortissements pratiqués ;
- Les valeurs comptables nettes arrêtées à la date de clôture du bilan.



IMMEUBLE Ennour  
CENTRE URBAIN NORD TUNIS  
1082-TUNIS MAHARAJENE  
MATRICULE FISCAL: 496236W/A/M/000

**TABLEAU DES IMMOBILISATIONS ET DES AMORTISSEMENTS AU 31 DECEMBRE 2015**

DESIGNATION	IMMOBILISATIONS				AMORTISSEMENTS				V.C.N AU 31/12/2015
	VAL D'ORIGINES AU 31/12/2014	ACQUISITIONS AU 31/12/2015	CESSION/RECI AU 31/12/2015	VAL D'ORIGINES AU 31/12/2015	ANTERIEURS	RECLASEMENT	DOTATIONS AU 31/12/2015	CUMUL	
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>									
Logiciels techniques	23 202,800	-		23 202,800	23 202,800		-	23 202,800	-
Logiciels administratifs	5 670,000	-		5 670,000	5 670,000			5 670,000	-
<i>S/TOTAL 1</i>	<b>28 872,800</b>	-	-	<b>28 872,800</b>	<b>28 872,800</b>	-	-	<b>28 872,800</b>	-
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>									
Bâtiment	673 455,498			673 455,498	170 608,727		13 469,109	184 077,836	489 377,662
Installations techniques	2 760,154			2 760,154	2 760,154			2 760,154	-
Agencement & Aménagement du matériel et outillage industr	617,919			617,919	617,919			617,919	-
Matériel de transport	326 308,675	83 108,539	(170 867,832)	238 549,382	189 617,895	(112 431,227)	40 877,664	118 064,332	120 485,050
Agencement & Aménagement du matériel de Transport	400,000			400,000	165,918		80,000	245,918	154,082
Agencement Aménagement Installation	54 451,069			54 451,069	46 957,138		973,750	47 930,888	6 520,181
Mobilier Matériel de Bureau	55 552,887	4 294,620		59 847,507	52 432,616		809,469	53 242,085	6 605,422
Matériel informatique	102 986,925	20 570,000		123 556,925	93 614,134		3 769,793	97 383,927	26 172,998
<i>S/TOTAL 2</i>	<b>1 216 533,127</b>	<b>107 973,159</b>	<b>(170 867,832)</b>	<b>1 153 638,454</b>	<b>556 774,501</b>	<b>(112 431,227)</b>	<b>59 979,785</b>	<b>504 323,059</b>	<b>649 315,395</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>1 245 405,927</b>	<b>107 973,159</b>	<b>(170 867,832)</b>	<b>1 182 511,254</b>	<b>585 647,301</b>	<b>(112 431,227)</b>	<b>59 979,785</b>	<b>533 195,859</b>	<b>649 315,395</b>

**B.3. IMMOBILISATIONS FINANCIERES**

<b>Désignation</b>	<b>Solde au 31/12/2015</b>	<b>Solde au 31/12/2014</b>
Titres de participation TELNET INCORPORATED	5 989 470,300	5 989 470,300
Titres de participation DATA BOX	2 872 826,120	2 872 826,120
Titres de participation TELNET TECHNOLOGIES	1 335 965,400	1 335 965,400
Titres de participation PLM SYSTEMS	35 000,000	35 000,000
Titres de participation TELNET ELECTRONICS	245 000,000	245 000,000
Titres de participation TELNET INNOVATIONS LABS	198 000,000	99 000,000
Titres de participation SGTS	60 000,000	60 000,000
Titres de participation SYPHAX AIRLINES	2 500 000,000	2 500 000,000
Titres de participation ATC	287 000,000	287 000,000
Versement restant à effectuer/Titres ATC	-215 250,000	-215 250,000
Dépôts et cautionnements	4 900,000	4 900,000
Prêts au personnel	25 300,000	5 750,000
<b><i>Sous Total</i></b>	<b><i>13 338 211,820</i></b>	<b><i>13 219 661,820</i></b>
Moins Provision sur titres SYPHAX AIRLINES	-2 500 000,000	-550 000,000
Moins Provision sur titres TELNET ELECTRONICS	-111 863,000	0,000
Moins Provision sur titres TELNET INNOVATION LABS	-190 916,000	0,000
<b>Total</b>	<b>10 535 432,820</b>	<b>12 669 661,820</b>

**B.4. CLIENTS ET COMPTES RATTACHES**

<b>Désignation</b>	<b>Solde au 31/12/2015</b>	<b>Solde au 31/12/2014</b>
Clients locaux	988 519,145	644 501,005
Clients étrangers	86 769,461	59 160,240
Clients douteux	1 375,600	1 375,600
<b><i>Sous Total</i></b>	<b><i>1 076 664,206</i></b>	<b><i>705 036,845</i></b>
Moins Provisions	-1 375,600	-1 375,600
<b>Total</b>	<b>1 075 288,606</b>	<b>7031,245</b>

**B.5. AUTRES ACTIFS COURANTS**

<b>Désignation</b>	<b>Solde au 31/12/2015</b>	<b>Solde au 31/12/2014</b>
État - Crédit de TVA	104 277,361	119 718,795
État - TVA récupérables	16 592,639	3 219,827
État - Excédent d'impôt à reporter	579 567,137	529 154,004
Avance sur salaire	3 000,000	1 550,000
Fournisseurs immo avances et acomptes	2 500,000	2 500,000
Dividendes à recevoir (1)	2 659 664,400	920 640,400
Produit à recevoir	439 608,349	1 395,642
Débiteurs divers locaux (2)	4 182 547,146	3 617 616,107
Compte d'attente débiteur	702,422	300,000
Charges diverses constatées d'avance	44 655,642	39 724,867
Créances/cession d'immobilisation	18 000,000	0,000
<b><i>Sous Total</i></b>	<b>8 051 115,096</b>	<b>5 235 819,642</b>
Moins Provisions	-4 575 681,773	0,000
	<b>3 475 433,323</b>	<b>5 235 819,642</b>

(1) Les Dividendes à recevoir sont détaillés ainsi :

<b>Désignation</b>	<b>Solde au 31/12/2015</b>
Dividendes DATA BOX exercice 2010	300 000,000
Distribution Résultats reportés TELNET INC	3 810,400
Dividendes DATA BOX exercice 2013	400 680,000
Dividendes TELNET INC exercice 2014	1 955 174,000
<b>Total</b>	<b>2 659 664,400</b>

(2) Les débiteurs divers locaux sont détaillés ainsi :

<b>Désignation</b>	<b>Solde au 31/12/2015</b>
PLM SYSTEMS	22,722
SYPHAX AIRLINES	4 136 073,424
TELNET INNOVATION LABS	46 451,000
<b>Total</b>	<b>4 182 547,146</b>

**B.6. PLACEMENTS ET AUTRES ACTIFS FINANCIERS**

<b>Désignations</b>	<b>Solde au 31/12/2015</b>	<b>Solde au 31/12/2014</b>
Prêts au personnel à moins d'un	234 904,742	257 564,742
Échéances à -1an prêt Syphax Airlines	5 800 000,000	11 800 000,000
SANADET SICAV	10 078,708	9 655,432
AXIS TRSEORERIE SICAV	1 611,540	8 867,471
<b><i>Sous Total</i></b>	<b>6 046 594,990</b>	<b>12 076 087,645</b>
Moins Provisions	-5 800 000,000	0,000
<b>Total</b>	<b>246 594,990</b>	<b>12 076 087,645</b>

**B.7. LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITES**

<b>Désignations</b>	<b>Solde au 31/12/2015</b>	<b>Solde au 31/12/2014</b>
Banque "EUR"	0,000	415,385
Banque "TND"	19 746,281	37 851,283
Trésorerie/Compte AFC rachat de titres	32,190	68,761
Trésorerie/Compte AXIS rachat de titres	83,471	13,382
Caisse TND	2 670,792	2 296,897
<b>Total</b>	<b>22 532,734</b>	<b>40 645,708</b>

**B.8. CAPITAUX PROPRES**

<b>Désignation</b>	<b>Solde au 31/12/2015</b>	<b>Solde au 31/12/2014</b>
Capital social	11 028 000,000	11 028 000,000
Rachat actions	-147 341,280	-209 222,720
Réserve légale	1 016 875,667	747 594,418
Prime d'émission	4 607 450,000	4 607 450,000
Résultats reportés	4 897 403,185	752 891,901
Réserves pour réinvestissements exonérés	70 000,000	70 000,000
Réserves fonds social	56 026,806	0,000
Résultat net de l'exercice	-8 447 439,421	4 632 733,073
<b>Total</b>	<b>13 080 974,957</b>	<b>21 629 446,672</b>

Conformément aux dispositions de l'article 19 de la loi de finances pour la gestion de l'année 2014, les résultats reportés provenant de l'exercice 2013 et antérieurs, s'élevant à 752 891,901 dinars, ainsi que la réserve légale pour 747 594,418 dinars, la prime d'émission pour 4 607 450,000 dinars et les réserves pour réinvestissement pour 70 000,000 dinars, sont hors champ d'application de la retenue à la source libératoire de 5% en cas de distribution ou d'incorporation au capital.

Le tableau de variation des capitaux propres se présente comme suit :

Désignations	Capital social	Actions propres	Réserve légale	Résultats reportés	Prime d'émission	Réserves pour fond social	Réserves pour réinvestissement	Résultat de l'exercice	Total
<b>Solde CP au 31/12/2014</b>	<b>11 028 000,000</b>	<b>-209 222,720</b>	<b>747 594,418</b>	<b>752 891,901</b>	<b>4 607 450,000</b>	<b>0,000</b>	<b>70 000,000</b>	<b>4 632 733,073</b>	<b>21 629 446,672</b>
<i>Affectation Résultat 2014</i>									
Réserve légale			269 281,249					-269 281,249	0,000
Résultats reportés				4 213 451,824				-4 213 451,824	0,000
Fond social						150 000,000		-150 000,000	0,000
Opérations d'achat d'actions propres		-7 059,100							-7 059,100
Actualisation de la valeur des actions rachetées		68 940,540		-68 940,540					0,000
Fond social						-93 973,194			-93 973,194
Résultat aux 31/12/2015								-8 447 439,421	-8 447 439,421
<b>Solde CP au 31/12/2015</b>	<b>11 028 000,000</b>	<b>-147 341,280</b>	<b>1 016 875,667</b>	<b>4 897 403,185</b>	<b>4 607 450,000</b>	<b>56 026,806</b>	<b>70 000,000</b>	<b>-8 447 439,421</b>	<b>13 080 974,957</b>

**B.9. EMPRUNTS**

<b>Désignation</b>	<b>Solde au 31/12/2015</b>	<b>Solde au 31/12/2014</b>
Échéance à + 1 an, Emprunt Leasing	53 689,767	52 825,061
Échéance à + 1 an Emprunt TELNET INC	0,000	200 000,000
<b>Total</b>	<b>53 689,767</b>	<b>252 825,061</b>

Le tableau de variation des emprunts se présente comme suit :

<b>Désignations</b>	<b>Solde au 31/12/2014</b>	<b>Nouveau Emprunt</b>	<b>Reclassement</b>	<b>Solde au 31/12/2015</b>
Emprunt Leasing	52 825,061	23 161,753	-22 297,047	53 689,767
Emprunt Telnet Inc	200 000,000	0,000	-200 000,000	0,000
<b>TOTAL</b>	<b>252 825,061</b>	<b>23 161,753</b>	<b>-222 297,047</b>	<b>53 689,767</b>

**B.10. PROVISION**

<b>Désignation</b>	<b>Solde au 31/12/2015</b>	<b>Solde au 31/12/2014</b>
Provision pour risques inhérents à l'activité	120 000,000	50 000,000
<b>Total</b>	<b>120 000,000</b>	<b>50 000,000</b>

**B.11. FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES**

<b>Désignation</b>	<b>Solde au 31/12/2015</b>	<b>Solde au 31/12/2014</b>
Fournisseurs d'exploitation locaux	275 603,964	86 564,254
Fournisseurs d'exploitation étrangers	32 857,610	30 283,860
Fournisseurs d'immobilisations locaux	1 701,700	5 608,890
<b>Total</b>	<b>310 163,274</b>	<b>122 457,004</b>

**B.12. AUTRES PASSIFS COURANTS**

<b>Désignation</b>	<b>Solde au 31/12/2015</b>	<b>Solde au 31/12/2014</b>
État, Impôts et taxes divers	109 828,216	86 641,712
C.N.S.S- cotisation	129 559,368	70 919,262
Charges à payer-diverses	98 333,618	126 205,879
Charges à payer-personnel	547 139,193	457 032,177
Personnel -Rémunération dues	3 650,526	3 700,526
Actionnaires- dividendes à payer	0,000	210 000,000
Produits constatés d'avance	0,000	33 958,603
Créditeurs divers (1)	640 677,911	628 408,275
<b>Total</b>	<b>1 529 188,832</b>	<b>1 616 866,434</b>

(1) Les créiteurs divers sont détaillés ainsi :

<b>Désignation</b>	<b>Montant</b>
TELNET INCORPORATED	508 989,127
TELNET CONSULTING	16 068,651
DATA BOX	105 796,897
TELNET TECHNOLOGIES	9 823,236
<b>Total</b>	<b>640 677,911</b>

**B.13. CONCOURS BANCAIRES ET AUTRES PASSIFS FINANCIERS**

<b>Désignations</b>	<b>Solde au 31/12/2015</b>	<b>Solde au 31/12/2014</b>
Intérêts courus	256 771,661	238 740,000
Échéance à - 1 an sur crédit-bail	20 795,138	15 257,030
Échéance à - 1 an Emprunt TELNET INC	200 000,000	1 200 000,000
Emprunt ATTIJARI	415 150,022	6 000 000,000
Billet de trésorerie FIDELITY SICAV	0,000	250 000,000
Découvert bancaire	17 864,217	10 042,485
<b>Total</b>	<b>910 581,038</b>	<b>7 714 039,515</b>

## R. NOTES RELATIVES A L'ETAT DE RESULTAT

### R.1. REVENUS

Désignation	Solde au 31/12/2015	Solde au 31/12/2014
Prestations de services / marché local	195 636,000	190 400,000
Prestations de services / marché export	2 065 619,850	2 208 474,135
<b>Total</b>	<b>2 261 255,850</b>	<b>2 398 874,135</b>

### R.2. PRODUITS DES PARTICIPATIONS

Désignation	Solde au 31/12/2015	Solde au 31/12/2014
Dividendes TELNET INCORPORATED	3 949 758,00	3 298 394,400
Dividendes TELNET TECHNOLOGIES	0,00	1 009 392,000
Dividendes DATA BOX	0,00	400 680,000
Dividendes PLM SYSTEMS	147 000,00	66 150,000
<b>Total</b>	<b>4 096 758,000</b>	<b>4 774 616,400</b>

### R.3. SUBVENTION D'EXPLOITATION

Désignation	Solde au 31/12/2015	Solde au 31/12/2014
Avance TFP	17 055,967	17 556,768
<b>Total</b>	<b>17 055,967</b>	<b>17 556,768</b>

### R.4. ACHATS D'APPROVISIONNEMENTS CONSOMMES

Désignation	Solde au 31/12/2015	Solde au 31/12/2014
Achats matières et fournitures	25 561,556	12 536,770
Achats équipements et travaux	907,388	817,677
Achats non stockés	44 500,256	52 251,658
<b>Total</b>	<b>70 969,200</b>	<b>65 606,105</b>

### R.5. CHARGES DE PERSONNEL

Désignation	Solde au 31/12/2015	Solde au 31/12/2014
Salaires et compléments de salaires	1 626 564,055	1 514 381,962
Charges sociales	244 855,981	225 233,903
<b>Total</b>	<b>1 871 420,036</b>	<b>1 739 615,865</b>

## R.6. DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS

Désignation	Solde au 31/12/2015	Solde au 31/12/2014
Dotation aux amortissements - Immobilisations. Corporelles	59 979,785	51 431,506
Dotations aux provisions pour risque et charge	70 000,000	0,000
Dotations aux prov pour dépréciation actions SYPHAX	1 950 000,000	550 000,000
Provisions sur titre TELNET ELECTRONICS	111 863,000	0,000
Provisions sur titre TELNET INNOVATIONS LABS	190 916,000	0,000
Provisions sur compte débiteur « SYPHAX AIRLINES »	4 136 073,424	0,000
Provisions sur prêt SYPHAX AIRLINES	1 500 000,000	0,000
Provisions sur billets de trésorerie SYPHAX AIRLINES	4 300 000,000	0,000
Provisions sur intérêts courus SYPHAX AIRLINES	439 608,349	0,000
<b>Total</b>	<b>12 758 440,558</b>	<b>601 431,506</b>

## R.7. AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION

Désignation	Solde au 31/12/2015	Solde au 31/12/2014
Location voiture	0,000	3 000,000
Charges de copropriété	5 918,317	5 745,938
Entretien et réparation	31 689,580	32 190,260
Primes d'assurance	20 363,571	16 419,223
Divers services extérieurs	161 723,980	120 951,043
Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	73 918,925	83 168,917
Publicités, annonces et relations publiques	91 313,771	70 717,976
Dons et subventions	6 635,188	18 573,675
Transport des biens et personnes	7 620,218	4 517,105
Frais de Voyages et de Missions	10 896,280	23 109,709
Frais de réceptions	1 966,333	4 619,816
Frais postaux et de télécommunication	6 981,358	10 244,369
Services bancaires	5 610,917	4 805,732
Charges diverses ordinaires	69 199,895	79 500,000
Impôts et taxes et versements assimilés	72 746,557	61 932,938
<b>Total</b>	<b>566 584,890</b>	<b>539 496,701</b>

## R.8. CHARGES FINANCIERES NETTES

<b>Désignation</b>	<b>Solde au 31/12/2015</b>	<b>Solde au 31/12/2014</b>
Intérêts sur emprunt auprès des sociétés de leasing	7 076,636	1 270,149
Intérêts des dettes intergroupes	122 235,477	30 880,787
Agios débiteurs	7 298,036	5 856,203
Intérêts emprunts/compte Syphax Airlines	442 377,564	519 669,740
Intérêts de retard	8 185,263	3 701,842
Pertes de change	2 691,545	4 618,971
Gains de change	590,629	-1 147,868
<b>Total</b>	<b>590 455,150</b>	<b>564 849,824</b>

## R.9. PRODUITS DES PLACEMENTS

<b>Désignations</b>	<b>Solde au 31/12/2015</b>	<b>Solde au 31/12/2014</b>
Produits financiers sur les comptes intergroupes	0,000	8 770,210
Produits financiers sur prêts Syphax Airlines	1 082 822,787	949 894,574
Plus-value SICAV	470,812	721,232
<b>Total</b>	<b>1 083 293,599</b>	<b>959 386,016</b>

## F. NOTES RELATIVES A L'ETAT DE FLUX DE TRESORERIE

### F.1. VARIATION DES CREANCES CLIENTS

<b>Désignation</b>	<b>31/12/2014</b>	<b>31/12/2015</b>	<b>Variation</b>
Rubrique " clients et comptes rattachées"	1 705 036,845	1 076 664,206	-371 627,361
<b>Total</b>			<b>-371 627,361</b>

### F.2. VARIATION DES AUTRES ACTIFS

<b>Désignation</b>	<b>31/12/2014</b>	<b>31/12/2015</b>	<b>Variation</b>
Rubrique " autres actifs courants"	5 254 342,545	8 062 805,344	-2 808 462,799
Ajustement créances cessions immo.			18 000,000
<b>Total</b>			<b>-2 790 462,799</b>

### F.3. VARIATION DES FOURNISSEURS

<b>Désignation</b>	<b>31/12/2014</b>	<b>31/12/2015</b>	<b>Variation</b>
Rubrique "Fournisseurs et comptes rattachées"	310 163,274	122 457,004	187 706,270
Ajustement lié fournisseurs d'immobilisations			3 907,190
<b>Total</b>			<b>191 613,460</b>

#### F.4. VARIATION DES AUTRES PASSIFS

Désignation	31/12/2015	31/12/2014	Variation
Rubrique "Autres passifs"	1 785 960,493	1 855 606,434	-69 645,941
Ajustement Actionnaires dividendes à payer			210 000,000
<b>Total</b>	<b>1 785 960,493</b>	<b>1 855 606,434</b>	<b>140 354,059</b>

#### F.5. DECAISSEMENT PROVENANT DE L'ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES

Désignation	31/12/2015
Acquisitions de la période	-26 374,801
Ajustement lié fournisseur d'immobilisations	-3 907,190
<b>Total</b>	<b>-30 281,991</b>

#### F.6. DECAISSEMENT PROVENANT DE LA CESSION D'IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Désignation	31/12/2015
Octoi prêt personnel	-61 300,000
Souscription actions Telnet Innovation Labs	-99 000,000
<b>Total</b>	<b>-160 300,000</b>

#### F.7. ENCAISSEMENT PROVENANT DE L'ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Désignation	31/12/2015
Encaissement suite au remboursement de prêts	64 410,000
Encaissement Billets Trésorerie/compte Syphax	6 000 000,000
<b>Total</b>	<b>6 064 410,000</b>

#### F.8. REMBOURSEMENT DES EMPRUNTS

Désignation	31/12/2015
Décaissement crédit leasing	-16 758,939
Remboursement Partiel emprunt Telnet INC	-1 200 000,000
Remboursement Billets Trésorerie/compte Syphax	-250 000,000
Remboursement emprunt ATTIJARI Bank	-5 584 849,978
<b>Total</b>	<b>-7 051 608,917</b>

**F.9. TRESORERIE AU DEBUT DE L'EXERCICE**

<b>Désignation</b>	<b>31/12/2014</b>
Banque EURO	415,385
Banque "TND"	27 808,798
Trésorerie/compte AFC rachat actions	68,761
Trésorerie/compte Axis rachat de titres	13,382
Caisse TND	2 296,897
<b>Total</b>	<b>30 603,223</b>

**F.10. TRESORERIE A LA FIN DE LA PERIODE**

<b>Désignation</b>	<b>31/12/2015</b>
Banque "TND"	1 882,064
Trésorerie/compte AFC rachat actions	32,190
Trésorerie/compte Axis rachat de titres	83,471
Caisse TND	2 670,792
<b>Total</b>	<b>4 668,517</b>

## VIII. ENGAGEMENTS HORS BILAN

### 1) DETTES GARANTIES PAR DES SURETES

Postes concernés	Montant garanti	Valeur comptable des biens donnés en garantie	Provisions
• Emprunt d'investissement • Emprunt courant de gestion	- 665 000,000	- 489 377,662	

### 2) ENGAGEMENTS FINANCIERS

Type d'engagements	Valeur totale	Tiers	Dirigeants	Entreprises liées	Associés
<b>Engagements donnés</b>					
Garanties réelles • cautionnement	45 450,000	45 450,000			
Garanties réelles • hypothèques • nantissement	965 000,000	525 000,000		440 000,000	
Autres (lettre de soutien),	5 791 679,945			5 791 679,945	
<b>Total</b>	<b>6 802 129,945</b>	<b>570 450,000</b>		<b>6 231 679,945</b>	

## IX. INFORMATIONS SUR LES PARTIES LIEES

Durant l'exercice 2015, la société a réalisé des opérations commerciales et financières avec des parties liées qui se détaillent comme suit :

Parties liées	Solde au 31/12/2014	Charges	Produits	Décaissements	Encaissements	Solde au 31/12/2015
<b>FOURNISSEURS</b>						
DATA BOX	-4 000,000	84 695,000	0,000	4 000,000	0,000	-84 695,000
PLM Systems	-17 752,066	0,000	0,000	0,000	0,000	-17 752,066
<b>TOTAL</b>	<b>-21 752,066</b>	<b>84 695,000</b>	<b>0,000</b>	<b>4 000,000</b>	<b>0,000</b>	<b>-102 447,066</b>
<b>CLIENTS</b>						
Data box	137 451,700	0,000	119 842,080	0,000	179 117,140	78 176,640
PLM Systems	7 930,100	0,000	101 108,400	0,000	53 528,300	55 510,200
Data box France	7 273,018	126,638	1 200,013	0,000	0,000	8 346,393
Telnet Consulting	51 887,222	463,991	26 999,837	0,000	0,000	78 423,068
Telnet Electronics	991,700	0,000	9 918,000	0,000	6 941,900	3 967,800
Telnet INC	65 100,000	0,000	424 200,000	0,000	298 200,000	191 100,000
Telnet Technologies	433 020,000	0,000	1 613 220,000	0,000	1 386 483,000	659 757,000
<b>TOTAL</b>	<b>703 653,740</b>	<b>590,629</b>	<b>2 296 488,330</b>	<b>0,000</b>	<b>1 924 270,340</b>	<b>1 075 281,101</b>
<b>DÉBITEURS CRÉDITEURS DIVERS</b>						
Telnet Incorporated	-441 909,014	31 265,197	37 185,084	8 500,000	81 500,000	-508 989,127
Telnet Technologies	77 070,377	0,000	19 941,416	2 500,000	109 335,029	-9 823,236
Telnet Electronics	4 000,000	0,000	0,000	0,000	4 000,000	0,000
Data box	-168 347,368	23 074,529	5 125,000	89 500,000	9 000,000	-105 796,897
PLM Systems	22,722	0,000	0,000	0,000	0,000	22,722
Telnet Innovation LABS	46 260,769	0,000	1 451,000	49 000,000	50 260,769	46 451,000
Telnet Consulting	-18 151,893	1 667,536	3 750,778	0,000	0,000	-16 068,651
Syphax Airlines	3 490 262,239	0,000	645 811,185	0,000	0,000	4 136 073,424
<b>TOTAL</b>	<b>2 989 207,832</b>	<b>56 007,262</b>	<b>713 264,463</b>	<b>149 500,000</b>	<b>254 095,798</b>	<b>3 541 869,235</b>

## **RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS DE L'EXERCICE 2015**

*Messieurs les actionnaires,*

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale Ordinaire du 25 Juin 2013, nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de la société **TELNET HOLDING SA**, comprenant le bilan, l'état de résultat, l'état de flux de trésorerie, ainsi que les notes aux états financiers arrêtés au 31 décembre 2015. Ces états financiers présentent :

Un total bilan de.....	<b>16 004 597,868 TND</b>
Un chiffre d'affaires de .....	<b>6 358 013,850 TND</b>
Un résultat déficitaire net de .....	<b>-8 447 439,421 TND</b>

### ***Responsabilité de la direction relative aux états financiers***

Le conseil d'administration de votre société est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément au système comptable des entreprises, ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

### ***Responsabilité de l'auditeur***

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes de la profession applicables en la matière. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité.

Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

## *Opinion*

À notre avis, les états financiers annexés à notre rapport sont sincères et réguliers et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la société **TELNET HOLDING SA** au 31 décembre 2015, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour l'exercice arrêté à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

## *Vérifications et Informations Spécifiques*

Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

En application des dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, nous avons procédé à l'examen de la sincérité et la concordance avec les états financiers des informations d'ordre comptable données dans le rapport de gestion du conseil d'administration. Les informations contenues dans ce rapport n'appellent pas, de notre part, de remarques particulières.

Nous avons également, dans le cadre de notre audit, procédé à l'examen des procédures de contrôle interne relatives au traitement de l'information comptable et à la préparation des états financiers. Nous signalons, conformément à ce qui est requis par l'article 3 de la loi 94-117 du 14 novembre 1994 tel que modifié par la loi 2005-96 du 18 octobre 2005, que nous n'avons pas relevé sur la base de notre examen d'insuffisances majeures susceptibles d'impacter notre opinion sur les états financiers.

Par ailleurs et en application des dispositions de l'article 19 du décret n°2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications nécessaires et nous n'avons pas d'observations à formuler sur la conformité de la tenue des comptes en valeurs mobilières émises par la société à la réglementation en vigueur.

*Fait à Tunis, le 6 Mai 2016*

**Le Commissaire Aux Comptes**  
**Slaheddine ZAHAF**

## **RAPPORT SPÉCIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES EXERCICE 2015**

*Messieurs les Actionnaires,*

Conformément aux dispositions des articles 200 et suivants et de l'article 475 du Code des Sociétés Commerciales, nous vous présentons les conventions et opérations visées par les articles sus-indiqués.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte, in fine, dans les états financiers. Il ne nous appartient pas de rechercher spécifiquement et de façon étendue l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations, mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données et sur celles obtenues à travers nos procédures d'audit, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

### **I. Conventions et opérations réalisées au cours de l'exercice 2015**

Votre conseil d'administration a autorisé les opérations suivantes :

1. Cession d'une voiture au profit Mr Mohamed FRIKHA pour un prix de 18 000 dinars tel que déterminé par un expert en la matière.
2. Soutient financier de la filiale **TELNET CONSULTING SAS** pour le maintien de la continuité de son activité dans le cas où la société **SYPHAX AIRLINES** sera dans l'impossibilité d'honorer ses dettes envers elle.

L'examen des écritures comptables nous a permis de constater :

- La filiale **DATA BOX** a facturé à la société **TELNET HOLDING SA** une prestation de service pour un montant hors taxes de 71 775 dinars.

### **II. Conventions et opérations approuvées au cours des exercices antérieurs dont l'exécution s'est poursuivie durant l'exercice 2015**

L'exécution des conventions et opérations suivantes, conclues au cours des exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice 2015 :

1. Au 31 Décembre 2015, le solde en principal des billets de trésorerie émis par **SYPHAX AIRLINES S.A** et souscrits par la société **TELNET HOLDING SA** est de 4 300 000 dinars. Lesdits billets de trésorerie se détaillent comme suit :

<b>Date initiale de souscription</b>	<b>Solde 31/12/2014</b>	<b>Taux intérêt initial</b>	<b>Remboursement 2015</b>	<b>Solde au 31/12/2015</b>
03/02/14	800 000	8,25%	0	800 000
11/02/14	800 000	6,25%	0	800 000
10/03/14	6 000 000	8%	6 000 000	0
03/04/14	200 000	6,25%	0	200 000
10/10/14	2 000 000	7,5%	0	2 000 000
10/11/14	500 000	8,75%	0	500 000

En outre, un solde de 1 500 000 dinars, sur le crédit de 3 500 000 dinars accordé à la société **SYPHAX AIRLINES S.A**, n'est pas encore réglé au 31 décembre 2015.

Les intérêts décomptés, au titre de l'exercice 2015, totalisent un montant hors taxes de 873 980,794 dinars.

- La société **TELNET HOLDING** a obtenu un crédit auprès de la filiale **TELNET INCORPORATED** pour un montant de 1 400 000,000 dinars remboursable à partir de janvier 2015 par mensualités constantes de 100.000,000 dinars. Au 31 décembre 2015, le solde, en principal, dudit crédit est de 200 000 dinars. Les intérêts facturés et payés totalisent 112 133,479 dinars TTC.
- La facturation de prestation de services par votre société **TELNET HOLDING SA** à ses filiales **TELNET CONSULTING, TELNET INCORPORATED, DATA BOX, TELNET TECHNOLOGIES, PLM SYSTEMS, DATA BOX FRANCE** et **TELNET EELECTRONICS**, portant sur la gestion administrative et le management en qualité et infrastructure informatique et télécommunications, totalise la somme en hors taxes de 2 261 255,850 TND au titre de l'exercice 2015, détaillée, par société, comme suit :

<b>Société</b>	<b>Montant HTVA</b>
Telnet Technologies	1 613 220,000
Telnet Incorporated	424 200,000
Data Box	101 556,000
PLM Systems	85 680,000
Data Box France	1 200,013
Telnet Electronics	8 400,000
Telnet Consulting	26 999,837
<b>Total</b>	<b>2 261 255,850</b>

- Des contrats de comptes courants ont été conclus entre votre société **TELNET HOLDING SA** et les sociétés filiales **TELNET INCORPORATED, DATA BOX, TELNET TECHNOLOGIES** et **PLM SYSTEMS** et un contrat de compte courant avec la société **SYPHAX AIRLINES S.A** portant sur les relations financières moyennant un taux de rémunération de 6% l'an. La situation des comptes se résume comme suit :

Désignation	solde au 31/12/2014	Mouvements de l'exercice		solde au 31/12/2015
		Débit	Crédit	
Data box	-168 347,368	94 625,000	32 074,529	-105 796,897
Telnet Incorporated	-441 909,014	45 685,084	112 765,197	-508 989,127
Telnet Technologies	77 070,377	22 441,416	109 335,029	-9 823,236
Plm Systems	22,722	0,000	0,000	22,722
Syphaxe Airlines	3 490 262,239	645 811,185	0,000	4 136 073,424

5. Des opérations financières ont été réalisées courant l'exercice 2015 avec les sociétés **TELNET CONSULTING**, **TELNET ELECTRONICS** et **TELNET INNOVATION LABS** dont les soldes se présentent comme suit :

Désignation	solde au 31/12/2014	Mouvements de l'exercice		solde au 31/12/2015
		Débit	Crédit	
Telnet Consulting	-18 151,893	3 750,778	1 667,536	-16 068,651
Telnet Electronics	4 000,000	0,000	4 000,000	0,000
Telnet Innovation LABS	46 260,769	50 451,000	50 260,769	46 451,000

6. Des garanties réelles sur les biens de la société ont été accordées au profit de la BIAT en couverture du crédit de gestion obtenu par la société et des crédits accordés aux filiales **DATA BOX** et **TELNET TECHNOLOGIES**, à concurrence respectivement de 100.000,000 TND et 340.000,000 TND.

### III. Obligations et engagements de la société envers les dirigeants

Les obligations et engagements envers les dirigeants concernant leurs rémunérations tels que visés par l'article 200 II § 5 du Code des Sociétés Commerciales se détaillent comme suit :

- La rémunération du Directeur Général auprès de la société **TELNET HOLDING SA** totalise un montant brut de 143 222,872 dinars dont 9 348,815 dinars relatifs aux primes estimées en 2014 et servies en 2015. Les charges sociales y afférentes totalisent un montant de 2 669,355 dinars.

Toutefois, les engagements envers le Directeur Général au titre des primes non encore servies et estimées parmi les charges de l'exercice 2015 totalisent un montant brut de 46 160,705 dinars.

En outre, le Conseil d'Administration, dans sa réunion du 9 Novembre 2015 a décidé d'allouer au Directeur Général une prime nette de 5 800 dinars pour compenser les frais de carburant jusqu'au 31 décembre 2015. Cette prime, non encore servie, est constatée parmi les charges de l'exercice 2015.

Le Conseil d'Administration, dans sa réunion du 8 Octobre 2014, a mis à la disposition du nouveau directeur général une nouvelle voiture de fonction avec prise en charge des frais y afférent et la prise en charge des frais de communications téléphoniques.

- Une indemnité brute de 7 500 dinars au profit de Mr Brahim KHOUAJA en sa qualité du Président du Conseil d'Administration sortant a été constatée parmi les charges à payer au titre de l'exercice 2015.
- Une indemnité brute de 30 000 dinars au profit de Mr Mohamed FRIKHA en sa qualité de nouveau Président du Conseil d'Administration a été constatée parmi les charges à payer au titre de l'exercice 2015.

Mr Mohamed FRIKHA a reçu en 2015 une rémunération auprès d'une filiale pour un montant de 89 829 dinars majoré des charges sociales de 36 032 dinars.

En outre, le Conseil d'Administration, dans sa réunion du 12 Mars 2015 a fixé les avantages en nature à accorder au nouveau Président du Conseil d'Administration qui se détaillent comme suit : 2 lignes téléphoniques GSM, une voiture de fonction avec prise en charge totale des frais y afférents, une couverture sociale selon le régime indépendant ainsi que le remboursement des frais de représentation et de déplacement.

Par ailleurs, Mr Mohamed FRIKHA a reçu en 2015 la somme de 270 000 dinars au titre des missions qui lui ont été confiées; suite à la renonciation auxdites missions, ces sommes ont été restituées à la société courant l'exercice 2015.

En dehors des conventions et opérations précitées, nos travaux n'ont pas révélé l'existence d'autres conventions ou opérations rentrant dans le cadre des dispositions de l'article 200 et suivants et de l'article 475 du Code des Sociétés Commerciales.

Telles sont, Messieurs les actionnaires les remarques à vous faire sur ce point particulier.

*Fait à Tunis, 6 Mai 2016*

**Le Commissaire Aux Comptes**  
**Slaheddine ZAHAF**

## **AVIS DES SOCIÉTÉS**

### **ETATS FINANCIERS CONSOLIDES**

#### **CITY CARS**

Siège Social : 51 Rue Ali Darghouth 1001 Tunis

La société CITY CARS publie, ci-dessous, ses états financiers consolidés au 31 décembre 2015 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le 10 juin 2016. Ces états sont accompagnés du rapport des commissaires aux comptes : Mr Kais FEKIH (Business Auditing & Consulting) & Mr Mohamed Zinelabidine CHERIF (AMC Ernst & Young).

**BILAN CONSOLIDE**  
Arrêté au 31 décembre 2015  
(exprimé en dinars)

<b>ACTIFS</b>	Notes	<b>31-déc.-15</b>	<b>31-déc.-14</b>
<b><u>Actifs non courants</u></b>			
<b>Actifs immobilisés</b>			
Immobilisations incorporelles	A - 1	501 075,488	455 276,188
Moins : amortissements		190 891,233	47 008,673
		<b>310 184,255</b>	<b>408 267,515</b>
Immobilisations corporelles	A - 2	13 588 131,030	9 068 524,578
Moins : amortissements		1 047 003,982	848 945,343
		<b>12 541 127,048</b>	<b>8 219 579,235</b>
Immobilisations financières	A - 3	1 201 200,000	1 601 200,000
Moins : provisions		0,000	0,000
		<b>1 201 200,000</b>	<b>1 601 200,000</b>
<b>Total des actifs immobilisés</b>		<b>14 052 511,303</b>	<b>10 229 046,750</b>
Autres actifs non courants	A - 4	198 845,980	198 845,980
Moins : provisions		198 845,980	132 648,724
		<b>0,000</b>	<b>66 197,256</b>
<b>Total des actifs non courants</b>		<b>14 052 511,303</b>	<b>10 295 244,006</b>
<b><u>Actifs courants</u></b>			
Stocks	A - 5	56 299 328,182	19 421 733,830
Moins : provisions		133 647,597	51 534,332
		<b>56 165 680,585</b>	<b>19 370 199,498</b>
Clients	A - 6	12 807 024,975	2 221 917,062
Moins : provisions		30 000,000	30 000,000
		<b>12 777 024,975</b>	<b>2 191 917,062</b>
Autres actifs courants	A - 7	4 615 503,769	1 444 887,455
Placements & autres actifs financiers	A - 8	22 970 920,000	36 559 900,000
Liquidités et équivalents de liquidités	A - 9	4 771 568,209	1 592 715,619
<b>Total des actifs courants</b>		<b>101 300 697,538</b>	<b>61 159 619,634</b>
<b>TOTAL DES ACTIFS</b>		<b>115 353 208,841</b>	<b>71 454 863,640</b>

**BILAN CONSOLIDE**  
Arrêté au 31 décembre 2015  
(exprimé en dinars)

<b>CAPITAUX PROPRES &amp; PASSIFS</b>	Notes	<b>31-déc.-15</b>	<b>31-déc.-14</b>
<i><b>Capitaux propres</b></i>			
Capital social	<b>CP - 1</b>	13 500 000,000	13 500 000,000
Réserves consolidées		9 567 746,479	6 594 599,730
<b>Total capitaux propres avant résultat</b>		<b>23 067 746,479</b>	<b>20 094 599,730</b>
Résultat de l'exercice consolidé		16 229 674,089	13 780 030,303
<i><b>Total capitaux propres avant affectation du résultat</b></i>		<i><b>39 297 420,568</b></i>	<i><b>33 874 630,033</b></i>
Intérêt des minoritaires		2 107,997	1 632,387
<i><b>Passifs</b></i>			
<i><b>Passifs non courants</b></i>			
Emprunts long terme	<b>P - 1</b>	1 800 000,000	2 600 000,000
Autres passifs financiers		0,000	0,000
Provisions	<b>P - 2</b>	80 307,040	73 663,085
<i><b>Total des passifs non courants</b></i>		<i><b>1 880 307,040</b></i>	<i><b>2 673 663,085</b></i>
<i><b>Passifs courants</b></i>			
Fournisseurs et comptes rattachés	<b>P - 3</b>	70 741 596,246	32 401 234,439
Autres passifs courants	<b>P - 4</b>	2 619 333,583	1 687 610,363
Concours bancaires et autres passifs financiers	<b>P - 5</b>	812 443,407	816 093,333
<i><b>Total des passifs courants</b></i>		<i><b>74 173 373,236</b></i>	<i><b>34 904 938,135</b></i>
<i><b>Total des passifs</b></i>		<i><b>76 053 680,276</b></i>	<i><b>37 578 601,220</b></i>
<b>TOTAL DES CAPITAUX PROPRES &amp; PASSIFS</b>		<b>115 353 208,841</b>	<b>71 454 863,640</b>

**ETAT DE RESULTAT CONSOLIDE  
MODELE AUTORISE**

Période allant du 1er janvier au 31 décembre 2015  
(exprimé en dinars)

	Notes	31-déc.-15	31-déc.-14
<b><i>Produits d'exploitation</i></b>			
Revenus	R - 1	146 891 114,227	120 084 268,417
Autres produits d'exploitation	R - 2	36 335,000	107 882,796
<b>Total des produits d'exploitation</b>		<b>146 927 449,227</b>	<b>120 192 151,213</b>
<b><i>Charges d'exploitation</i></b>			
Achats d'approvisionnements consommés	R - 3	124 564 923,871	100 436 494,630
Charges de personnel	R - 4	2 076 964,424	1 925 078,862
Dotations aux amortissements et aux provisions	R - 5	569 756,387	(110 851,367)
Autres charges d'exploitation	R - 6	2 315 655,002	2 450 637,532
<b>Total des charges d'exploitation</b>		<b>129 527 299,684</b>	<b>104 701 359,657</b>
<b><i>Résultat d'exploitation</i></b>		<b>17 400 149,543</b>	<b>15 490 791,556</b>
Charges financières nettes	R - 7	88 383,252	94 553,945
Produits des placements	R - 8	3 090 026,817	2 662 545,469
Autres gains ordinaires	R - 9	10 723,467	16 940,667
Autres pertes ordinaires	R - 10	70 268,876	646 157,132
<b><i>Résultat des activités ordinaires avant impôt</i></b>		<b>20 342 247,699</b>	<b>17 429 566,615</b>
Impôt sur les bénéfices		4 111 898,001	3 648 994,497
<b><i>Résultat des activités ordinaires après impôt</i></b>		<b>16 230 349,699</b>	<b>13 780 572,118</b>
Eléments extraordinaires		0,000	0,000
<b><i>Parts des Minoritaires</i></b>		<b>675,609</b>	<b>541,815</b>
<b><i>Résultat net de l'exercice consolidé</i></b>		<b>16 229 674,089</b>	<b>13 780 030,303</b>
Effets des modifications comptables		0,000	0,000
<b>RESULTAT APRES MODIFICATIONS COMPTABLES</b>		<b>16 229 674,089</b>	<b>13 780 030,303</b>

**ETAT DE FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDE**  
**MODELE AUTORISE**

Période allant du 1er janvier au 31 décembre 2015  
(exprimé en dinars)

	Notes	31-déc.-15	31-déc.-14
<b><i>Flux de trésorerie liés à l'exploitation</i></b>			
Résultat net		<b>16 229 674,089</b>	<b>13 780 030,303</b>
Ajustements pour :			
* Part revenant aux intérêts minoritaires		675,609	541,815
* Dotation aux amortissements et aux provisions		569 756,387	(110 851,367)
* Variation des :			
Stocks	TR-1	(36 877 594,352)	8 612 855,913
Créances	TR-2	(10 585 107,913)	256 149,486
Autres actifs	TR-3	(3 177 499,868)	(923 388,470)
Fournisseurs et autres dettes	TR-4	38 991 237,056	(3 438 350,226)
* Plus ou moins-value de cession		(10 723,467)	(16 940,667)
<b>Flux de trésorerie affectés à l'exploitation</b>		<b>5 140 417,542</b>	<b>18 160 046,787</b>
<b><i>Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement</i></b>			
Décassements provenant d'acquisition d'immob. corporelles		(4 704 586,452)	(691 113,496)
Décassements provenant d'acquisition d'immob. incorporelles		(45 799,300)	(394 854,657)
Encaissement provenant de la cession d'immob. corporelles		125 000,000	48 100,000
Décassements provenant d'acquisition d'immob. financières		0,000	(2 000 000,000)
Encaissement provenant de la cession d'immob. financières		400 000,000	0,000
<b>Flux de trésorerie affectés aux activités. d'investissement</b>		<b>(4 225 385,752)</b>	<b>(3 037 868,153)</b>
<b><i>Flux de trésorerie liés aux activités de financement</i></b>			
Dividendes et autres distributions		(10 525 159,200)	(8 814 998,330)
Encaissement provenant des subventions		0,000	0,000
Décassements provenant de remboursement d'emprunts		(800 000,000)	(600 000,000)
Encaissement provenant d'emprunt		0,000	4 000 000,000
Encaissement provenant de l'émission d'actions		0,000	0,000
Décassements provenant de modifications comptables		0,000	0,000
<b>Flux de trésorerie provenant des activités. de financement</b>		<b>(11 325 159,200)</b>	<b>(5 414 998,330)</b>
<b><i>Variation de trésorerie</i></b>		<b>(10 410 127,410)</b>	<b>9 707 180,304</b>
<b><i>Trésorerie au début de l'exercice</i></b>		<b>38 152 615,619</b>	<b>28 445 435,315</b>
<b>TRESORERIE A LA CLOTURE DE L'EXERCICE</b>		<b>27 742 488,209</b>	<b>38 152 615,619</b>

## NOTES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

(Les chiffres sont exprimés en dinars Tunisiens)

### I – PRESENTATION DU GROUPE

Le groupe est composé de deux sociétés : « CITY CARS » et « CITY CARS GROS ».

L'activité principale du groupe est l'importation, l'exportation, la commercialisation de tout véhicule de transport ainsi que toute pièce de rechange, accessoires, et en général tout produit accessoire aux dits véhicules principalement de marque KIA.

- ✓ La société **CITY CARS** est une société anonyme de droit Tunisien créée en 2007 et régie par le code des sociétés commerciales.
- ✓ Le Capital social de la société est de 13.500.000 dinars divisé en 13.500.000 actions de un (1) dinar chacune intégralement souscrites et intégralement libérées.

La société a pour objet en Tunisie ou ailleurs, l'importation, l'exportation, la commercialisation de tout véhicule de transport ainsi que toute pièce de rechange, accessoires, et en général tout produit accessoire aux dits véhicules.

- ✓ La société **CITY CARS GROS** est une société à responsabilité limitée de droit Tunisien créée en 2010 et régie par le code des sociétés commerciales et par le code d'incitations aux investissements.

Le Capital social de la société est de 1.000.000 dinars divisé en 10.000 parts sociales de 100 dinars chacune, détenu à concurrence de 99.95 % par la société City Cars.

La société a pour objet en Tunisie ou ailleurs, l'importation, l'exportation, la commercialisation de toute pièce de rechange, accessoires, et en général tout produit accessoire aux véhicules.

### II. PRINCIPES COMPTABLES ET METHODES D'ÉVALUATION

#### II. 1. Référentiel comptable

Les états financiers consolidés du groupe sont préparés et présentés conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie tels que définis par la loi 96-112 et le décret 96-2459 du 30 décembre 1996. Il s'agit, entre autres :

- du cadre conceptuel ;
- de la norme comptable générale (NCT 1) ;
- des normes comptables relatives à la consolidation (NCT 35 à 37) ;
- de la norme comptable relative aux regroupements d'entreprises (NCT 38) et
- de la norme comptable relative aux informations sur les parties liées (NCT 39).

## II. 2. Principes de consolidation

### II. 2. 1. Périmètre de consolidation

Les états financiers consolidés regroupent les comptes de toutes les filiales dont le Groupe détient directement ou indirectement le contrôle exclusif.

Le groupe possède le contrôle exclusif d'une filiale lorsqu'il est en mesure de diriger les politiques financières et opérationnelles de cette filiale afin de tirer avantage de ses activités.

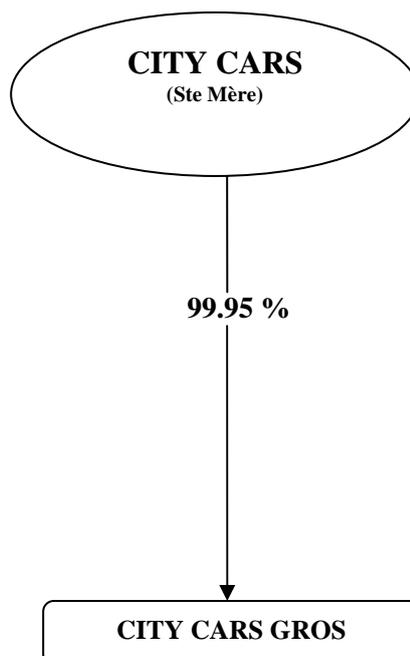
Ce contrôle résulte :

- soit de la détention directe ou indirecte, par l'intermédiaire de filiales, de plus de la moitié des droits de vote de l'entreprise consolidée ;
- soit du pouvoir sur plus de la moitié des droits de vote en vertu d'un accord avec d'autres investisseurs,
- soit des statuts ou d'un contrat,
- soit du pouvoir de nommer ou de révoquer la majorité des membres du conseil d'administration ou de l'organe de direction équivalent,
- soit du pouvoir de réunir la majorité des droits de vote dans les réunions du conseil d'administration ou l'organe de direction équivalent.

Par ailleurs, le contrôle est présumé exister dès lors que le groupe détient directement ou indirectement 40% au moins des droits de vote dans une autre entreprise, et qu'aucun autre associé n'y détienne une fraction supérieure à la sienne.

Définition du périmètre de consolidation :

Le périmètre de consolidation du groupe est présenté au niveau du schéma suivant :



## II. 2. 2. Méthode de consolidation

Toutes les sociétés sous contrôle exclusif du groupe sont consolidées selon la méthode d'intégration globale. Le contrôle exclusif provient notamment du fait que les dirigeants sont désignés par la société du groupe et qu'aucun autre groupe ou société ne dispose ni d'un contrôle, ni d'une influence notable sur ces sociétés.

Bien que le capital de la société CITY CARS GROS soit détenu par deux principaux associés : CITY CARS (99,95%) et L' ETAT TUNISIEN (0,05%), nous avons décidé de l'intégrer globalement, puisque la société mère CITY CARS S.A dispose du pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles de la société CITY CARS GROS.

Société	2014			2015		
	% de contrôle	Qualification de la participation	Méthode de consolidation	% de contrôle	Qualification de la participation	Méthode de consolidation
CITY CARS SA	100%	Mère	IG	100%	Mère	IG
CITY CARS GROS SARL	99,95%	Filiale	IG	99,95%	Filiale	IG

L'intégration globale consiste à combiner ligne à ligne les états financiers individuels de la société mère CITY CARS et de sa filiale en additionnant les éléments semblables d'actifs, de passifs, de capitaux propres, de produits et de charges. Afin que les états financiers consolidés présentent l'information financière du groupe comme celle d'une entreprise unique, les étapes ci-dessous sont alors suivies :

- Homogénéisation des méthodes d'évaluation et de présentation des états financiers du Groupe,
- Elimination des opérations intra-groupe et des résultats internes,
- Détermination de l'impact de la fiscalité différée sur les retraitements ayant une incidence sur le résultat et/ou les capitaux propres consolidés,
- Cumul arithmétique des comptes individuels,
- Elimination des titres de participation du groupe dans chaque société consolidée et détermination des écarts d'acquisition positif et/ou négatif,
- Identification de la « Part du groupe » et des « intérêts minoritaires » dans l'actif net des sociétés consolidées.

## II. 2. 3. Date de clôture

Quand les états financiers utilisés en consolidation sont établis à des dates de clôture différentes, des ajustements doivent être effectués pour prendre en compte les effets des transactions et autres événements importants qui se sont produits entre ces dates et la

date des états financiers de la mère. En aucun cas, la différence entre les dates de clôture ne doit être supérieure à trois mois.

La date de clôture retenue pour l'établissement des états financiers consolidés est le 31 décembre qui correspond à celle des états financiers individuels annuels.

#### **II. 2. 4. Elimination des opérations intra-groupe et des résultats internes**

- Elimination des opérations sans incidence sur les capitaux propres

Les créances et dettes réciproques significatives et les produits et charges réciproques significatifs entre sociétés du groupe sont éliminés en totalité sans que cette élimination n'ait d'effet sur le résultat ou sur les capitaux propres consolidés.

- Elimination des opérations ayant une incidence sur les capitaux propres

(a) Les marges et les plus ou moins-values, résultant des transactions entre les sociétés du groupe, qui sont comprises dans la valeur d'actifs tels que les stocks ou les immobilisations sont éliminées en totalité.

(b) Les provisions pour dépréciation des titres constituées sur les sociétés du groupe sont intégralement éliminées, par l'annulation de la dotation pour les provisions constituées au cours de l'exercice et par déduction sur les réserves pour les provisions constituées au cours des exercices antérieurs.

#### **II. 2. 5. Ecart d'acquisition**

Aucun écart d'acquisition positif et/ou négatif n'est constaté au niveau du groupe.

#### **II. 2. 6. Ecart de conversion**

La comptabilisation des opérations réalisées entre deux sociétés utilisant des devises différentes conduit à la clôture à des écarts lors de la conversion des comptes des entreprises étrangères.

Le résultat et la situation financière d'une entité doivent être convertis de la monnaie fonctionnelle à une autre monnaie de présentation.

- Les actifs et les passifs de chaque bilan présenté doivent être convertis au cours de clôture à la date de chacun de ces bilans ;

- Les produits et les charges de chaque compte de résultat doivent être convertis au cours de change en vigueur aux dates des transactions ; et

- Tous les écarts de change en résultant doivent être comptabilisés en tant que composante distincte des capitaux propres.

Aucun écart de conversion positif et/ou négatif n'est constaté au niveau du groupe, vu que les deux sociétés sont établies en Tunisie et leurs comptes sont exprimés en dinars tunisiens.

## **II. 3. Principes comptables d'évaluation et de présentation**

Les états financiers consolidés sont libellés en dinars tunisiens et préparés en respectant notamment les hypothèses sous-jacentes et les conventions comptables, plus précisément :

- Hypothèse de la continuité de l'exploitation,
- Hypothèse de la comptabilité d'engagement,
- Convention de la permanence des méthodes,
- Convention de la périodicité,
- Convention de prudence,
- Convention du coût historique, et
- Convention de l'unité monétaire.

### **II. 3. 1. Immobilisations**

Les immobilisations sont comptabilisées à leurs coûts d'acquisition hors taxes récupérables. Les dotations aux amortissements des immobilisations du groupe sont calculées selon la méthode linéaire.

Les taux d'amortissement appliqués se présentent comme suit :

• Construction	5%
• Matériel et Outillage	15 %
• Matériel de transport	20 %
• Mobilier de bureau	20 %
• AAI généraux	10 %
• Matériel informatique	33.33 %
• Logiciels informatiques	33.33 %

### **II. 3. 2. Titres de participation**

Les titres de participation figurent au bilan consolidé à leurs coûts d'acquisition.

Les titres de participation font l'objet de provisions pour dépréciation lorsque leur valeur d'inventaire est inférieure à leur coût d'acquisition. La valeur d'inventaire est déterminée sur la base de différents critères dont, la valeur de marché, les perspectives de rentabilité et les capitaux

Propres réévalués. Les dividendes reçus des sociétés non consolidées sont comptabilisés en produits au cours de l'année de leur encaissement.

Les titres de participations détenus par le groupe dans les sociétés consolidées ont été éliminés selon la méthode décrite au § II-2.2

### **II. 3. 3. Stocks**

Les stocks du groupe sont composés de véhicules neufs ainsi que de pièces de rechange et accessoires. Le groupe utilisait pour la comptabilisation des stocks la méthode de l'inventaire intermittent jusqu'au 31/12/2014. Suite à la mise en place du nouveau système d'information le 05 janvier 2015, le groupe utilise la méthode de l'inventaire permanent pour la comptabilisation des flux d'entrée et de sortie des stocks.

Le coût d'acquisition des stocks du groupe comprend le prix d'achat majoré des droits de douane à l'importation et taxes non récupérables ainsi que les frais de transport, d'assurances, de transit et de fret liés au transport et autres coûts directement liés à l'acquisition de ces éléments.

La méthode de valorisation du stock est la méthode du coût moyen pondéré.

### **II. 3. 4. Placements et autres actifs financiers**

Les placements et autres actifs financiers consistent en des placements dont l'intention de détention est à l'origine égale ou inférieure à douze mois.

Ces placements sont comptabilisés à leurs coûts d'acquisition. Une provision est constatée lorsque ce coût est inférieur à leur valeur de marché à la clôture de l'exercice.

### **II. 3. 5. Impôt différé**

Les sociétés du Groupe sont soumises à l'impôt sur les sociétés (IS) selon les règles et les taux en vigueur en Tunisie.

Il a été tenu compte d'un impôt différé pour les retraitements de consolidation ayant une incidence sur le résultat

Un actif d'impôt différé est comptabilisé pour toutes les différences temporelles déductibles dans la mesure où il est probable qu'un bénéfice imposable, sur lequel ces différences temporelles déductibles pourront être imputées, sera disponible.

Un passif d'impôt différé est comptabilisé pour toutes les différences temporelles imposables.

### **II. 3. 6. Revenus**

Les produits du groupe sont constitués essentiellement de ventes de véhicules neufs, de pièces de rechange et des réparations. Ils sont enregistrés en hors TVA et comptabilisés quotidiennement dès leur réalisation.

Des provisions pour dépréciation des créances clients sont constatées lorsque leur recouvrement est jugé improbable.

#### IV – Notes explicatives sur les différents postes des états financiers consolidés

##### A - 1 Immobilisations incorporelles

Au 31 décembre 2015, les immobilisations incorporelles ont atteint en net 310.184,255 dinars. Elles se détaillent comme suit :

Rubriques	31-déc.-15	31-déc.-14
Logiciels Informatiques	501 075,488	455 276,188
Amortissement Logiciels Informatiques	(190 891,233)	(47 008,673)
<b>TOTAL NET</b>	<b>310 184,255</b>	<b>408 267,515</b>

Les investissements en immobilisations incorporelles ont atteint en 2015, 45.799,300 dinars.

##### A - 2 Immobilisations corporelles

Au 31 décembre 2015, les immobilisations corporelles ont atteint en brut 13.588.131,030 dinars. Elles se détaillent comme suit :

Rubriques	31-déc.-15	31-déc.-14
Terrain	5 949 850,500	5 949 850,500
Matériel et Outillage	103 748,400	93 320,130
Agencement, Aménagement, Installations, Générales	242 518,794	241 251,794
Matériel de Transport de personnes (1)	512 899,999	557 879,999
Matériel de Transport de biens	20 713,351	20 713,351
Mobiliers et Matériels de Bureau	96 983,187	95 848,291
Matériel Informatique	180 503,428	152 232,994
Construction en cours El Kram	5 006 099,672	482 613,820
Construction sur sol d'autrui Ali Darghouth	1 474 813,699	1 474 813,699
<b>TOTAL BRUT</b>	<b>13 588 131,030</b>	<b>9 068 524,578</b>

(1) Ce solde tient compte d'une cession réalisée pour une valeur brute de 184 980,000 dinars

Les amortissements cumulés de ces immobilisations ont atteint 1.047.003,982 dinars et se détaillent comme suit :

<b>Rubriques</b>	<b>31-déc.-15</b>	<b>31-déc.-14</b>
Amt Matériel et Outillage	77 531,170	62 212,132
Amt Agencement, Aménagement, Install, Générales	104 345,300	80 158,637
Amt Matériel de Transport de personnes	202 098,325	163 930,667
Amt Matériel de Transport de biens	16 570,681	12 428,010
Amt Mobiliers et Matériels de Bureau	79 694,572	70 963,862
Amt Matériel Informatique	128 094,868	94 324,641
Amt Construction sur sol d'autrui Ali Darghouth	438 669,066	364 927,394
<b>TOTAL BRUT</b>	<b>1 047 003,982</b>	<b>848 945,343</b>

Les investissements en immobilisations ont atteint au 31 décembre 2015, 4.704.586,452 dinars et se détaillent comme suit :

<b>Rubriques</b>	<b>Montant</b>
Matériel et Outillage	10 428,270
Agen, Aménagement, Installations, Générales	1 267,000
Matériel de Transport de personnes	140 000,000
Mobiliers et Matériels de Bureau	1 134,896
Matériel Informatique	28 270,434
Construction en cours El Kram	4 523 485,852
<b>TOTAL</b>	<b>4 704 586,452</b>

### ***A - 3 Immobilisations financières***

Les immobilisations financières ont atteint en net 1.201.200,000 dinars. Elles se détaillent comme suit :

<b>Rubriques</b>	<b>31-déc.-15</b>	<b>31-déc.-14</b>
Dépôts et cautionnements	1 200,000	1 200,000
Emprunt obligataire BIAT 2014	1 200 000,000	1 600 000,000
Total Provisions Immobilisations financières	0,000	0,000
<b>TOTAL NET</b>	<b>1 201 200,000</b>	<b>1 601 200,000</b>

#### ***A - 4 Autres actifs non courants***

Au 31 décembre 2015, Cette rubrique se détaillant comme suit :

<b>Rubriques</b>	<b>31-déc.-15</b>	<b>31-déc.-14</b>
Frais préliminaires	254,214	254,214
Charges à répartir	198 591,766	198 591,766
Résorption des frais préliminaires	254,214	254,214
Résorption des charges à répartir	198 591,766	132 394,510
<b>TOTAL NET</b>	<b>0,000</b>	<b>66 197,256</b>

#### ***A - 5 Stocks***

La valeur nette des stocks a atteint au 31 décembre 2015 un montant de 56.165.680,585 dinars, contre 19.370.199,498 TND au 31 décembre 2014. Ils se détaillent comme suit :

<b>Rubriques</b>	<b>31-déc.-15</b>	<b>31-déc.-14</b>
Stock véhicules neufs	15 531 849,828	3 207 955,076
Stock véhicules neufs en transit	38 796 841,586	14 240 890,838
Stock pièces de rechange en transit	285 837,393	334 863,004
Stock pièces de rechange	1 511 818,421	1 628 165,723
Stock lubrifiants	7 520,206	9 859,189
Stock des travaux en cours	165 460,748	0,000
<b>TOTAL BRUT</b>	<b>56 299 328,182</b>	<b>19 421 733,830</b>
Total Provisions pour dépréciation des stocks	133 647,597	51 534,332
<b>TOTAL NET</b>	<b>56 165 680,585</b>	<b>19 370 199,498</b>

### ***A - 6 Clients & comptes rattachés***

Le solde du compte clients et comptes rattachés a atteint en net, au 31 décembre 2015, 12.777.024,975 dinars. Le détail se présente comme suit :

<b>Rubriques</b>	<b>31-déc.-15</b>	<b>31-déc.-14</b>
Clients, Administrations publiques	7 314 892,854	601 823,357
Clients, Sociétés	1 466 477,376	165 715,746
Clients, Loueurs	581 832,129	99 573,715
Clients, Particuliers	1 133 030,934	616 281,729
Clients, Atelier & Magasin	215 814,989	208 568,529
Clients, Revendeurs, Sous concessionnaires et agents KIA	146 819,330	70 293,023
Clients, Retenue de garantie	0,000	11 139,850
Clients, Effets à recevoir	1 916 493,728	417 382,368
Clients, douteux et litigieux	30 000,000	30 000,000
Clients, chèques impayés	1 663,635	1 138,745
<b>TOTAL BRUT</b>	<b>12 807 024,975</b>	<b>2 221 917,062</b>
Provisions pour créances douteuses	30 000,000	30 000,000
<b>TOTAL NET</b>	<b>12 777 024,975</b>	<b>2 191 917,062</b>

### ***A - 7 Autres actifs courants***

Au 31 décembre 2015, Cette rubrique totalise 4.615.503,769 dinars se détaillant comme suit :

<b>Rubriques</b>	<b>31-déc.-15</b>	<b>31-déc.-14</b>
Etat, TVA déductibles	108,000	1 441,268
Etat, crédits de TVA	1 665 611,193	0,000
Charges constatées d'avance	112 988,345	41 854,501
Produits à recevoir	364 117,221	553 560,433
Débiteurs divers	39 864,338	129 885,342
Autre actif courant	0,000	1 908,048
Fournisseurs d'immob. avances & acomptes	247 132,681	505 236,501
Fournisseurs import. avances & acomptes	1 971 228,293	0,000
Impôt différé	214 453,698	211 001,362
<b>TOTAL</b>	<b>4 615 503,769</b>	<b>1 444 887,455</b>

### *A - 8 Placements & autres actifs financiers*

Il s'agit des placements en banque dont dispose le groupe au 31 décembre 2015. Ils ont atteint 22.970.920,000 dinars, contre 36.559.900 ,000 TND au 31 Décembre 2014, et se détaillent comme suit :

<b>Rubriques</b>	<b>31-déc.-15</b>	<b>31-déc.-14</b>
Placement ATB	0,000	0,000
Placement UBCI	120 000,000	0,000
Placement BNA	8 650 000,000	16 800 000,000
Placement BT	5 945 000,000	10 340 000,000
Placement BIAT	0,000	370 000,000
Placement BH	7 852 000,000	8 645 000,000
Échéance à moins d'un an sur obligations BIAT	400 000,000	400 000,000
Intérêts courus sur obligations BIAT	3 920,000	4 900,000
<b>TOTAL</b>	<b>22 970 920,000</b>	<b>36 559 900,000</b>

### *A - 9 Liquidités & équivalents de liquidités*

Il s'agit des avoirs en banque dont dispose le groupe au 31 décembre 2015. Ils ont atteint 4.771.568,209 dinars et se détaillent comme suit :

<b>Rubriques</b>	<b>31-déc.-15</b>	<b>31-déc.-14</b>
ATB TND	56 328,174	52 254,904
BNA TND	814 297,171	653 734,968
ZITOUNA BANK TND	91 194,670	167 923,106
UBCI TND	9 531,985	6 736,132
UBCI EUR	74 501,624	19 054,805
UBCI USD	1 006 154,852	180 465,284
BT TND	739 788,525	5 046,415
BT EUR	0,000	0,000
BT USD	0,000	0,000
BIAT TND	10 383,473	70 762,956
BH TND	114 672,297	21 066,121
UIB TND	12 232,624	1 107,868
CHEQUES A L'ENCAISSEMENT	216 149,940	240 248,662
EFFETS A L'ENCAISSEMENT	1 626 026,495	174 100,297
CAISSE DEPENSES	306,379	214,101
<b>TOTAL</b>	<b>4 771 568,209</b>	<b>1 592 715,619</b>

### ***CP – 1 Capital social***

Le capital social du groupe est de 13.500.000,000 DT divisé en 13.500.000 actions de un (1) dinar chacune.

<b>Rubriques</b>	<b>31-déc.-15</b>	<b>31-déc.-14</b>
Capital social	13.500.000,000	13.500.000,000
<b>TOTAL</b>	<b>13.500.000,000</b>	<b>13.500.000,000</b>

### ***P – 1 Emprunt***

Au 31 décembre 2015, Cette rubrique totalise 1.800.000,000 dinars se détaillant comme suit :

<b>Rubriques</b>	<b>31-déc.-15</b>	<b>31-déc.-14</b>
Emprunt moyen terme BNA	1 800 000,000	2 600 000,000
<b>TOTAL</b>	<b>1 800 000,000</b>	<b>2 600 000,000</b>

### ***P - 2 Provisions***

Au 31 décembre 2015, Cette rubrique totalise 80.307,040 dinars se détaillant comme suit :

<b>Rubriques</b>	<b>31-déc.-15</b>	<b>31-déc.-14</b>
Provision pour départ à la retraite	21 608,000	22 219,265
Provisions pour risques et charges	58 699,040	51 443,820
<b>TOTAL</b>	<b>80 307,040</b>	<b>73 663,085</b>

### ***P - 3 Fournisseurs & comptes rattachés***

Au 31 décembre 2015, les dettes envers les fournisseurs ont atteint 70.741.596,246 dinars. Elles se détaillent comme suit :

<b>Rubriques</b>	<b>31-déc.-15</b>	<b>31-déc.-14</b>
Fournisseurs d'exploitation locaux	696 809,605	775 646,113
Fournisseurs d'immobilisations locaux	91 678,028	0,000
Fournisseurs d'immob. retenues de garantie (1)	561 104,553	0,000
Fournisseurs locaux retenue de garantie	0,000	64 487,637
Fournisseurs étrangers	69 308 637,558	31 475 205,663
Fournisseurs locaux factures non parvenues	83 366,502	85 895,026
<b>TOTAL</b>	<b>70 741 596,246</b>	<b>32 401 234,439</b>

(1) Retenue de garantie sur les Entreprises de Bâtiment pour la construction du nouveau siège social sis à la zone industrielle au Kram.

***P - 4 Autres passifs courants***

Au 31 décembre 2015, les autres passifs courants ont atteint 2.619.333,583 dinars. Le détail se présente comme suit :

Rubriques	31-déc.-15	31-déc.-14
Provision pour congé à payer	139 718,642	113 581,770
Provision pour augmentation salariale légale	12 143,368	22 895,043
Provision pour prime exceptionnelle 2015	72 824,325	0,000
Etat, impôts et taxes	167 295,485	384 566,973
Etat, IS à payer	682 582,721	406 897,141
CNSS	154 930,473	142 790,824
Autres passifs courants	219 885,029	7 441,048
Produits constatés d'avance	2 805,616	7 074,848
Clients, Particuliers avances	454 320,013	144 377,105
Clients, Sociétés avances	13 150,000	20 315,000
Clients, Atelier & Magasin avances	0,000	833,500
Clients, Taxis & Louages avances	50,000	50,000
Clients, Loueurs avances	0,000	2 200,000
Créditeurs dives	5 151,111	15 151,111
Actionnaires dividendes 2012 à payer	189 089,330	189 089,330
Actionnaires dividendes 2013 à payer	230 346,670	230 346,670
Actionnaires dividendes 2014 à payer	275 040,800	0,000
<b>TOTAL</b>	<b>2 619 333,583</b>	<b>1 687 610,363</b>

***P - 5 Concours bancaires et autres passifs financiers***

Au 31 décembre 2015, les concours bancaires et autres passifs financiers ont atteint 812.443,407 dinars.

Rubriques	31-déc.-15	31-déc.-14
Échéance à moins d'un an sur emprunt BNA	800 000,000	800 000,000
Intérêts courus sur emprunt BNA	12 443,407	16 093,333
<b>TOTAL</b>	<b>812 443,407</b>	<b>816 093,333</b>

**Notes relatives aux postes de l'état de résultat :**

***R - 1 Revenus***

Au 31 décembre 2015, les revenus ont atteint, 146.891.114,227 dinars. Ils se détaillent comme suit :

<b>Rubriques</b>	<b>31-déc.-15</b>	<b>31-déc.-14</b>
Ventes véhicules neufs	132 631 414,366	114 021 438,939
Ventes véhicules neufs en hors taxe	7 502 559,140	423 123,332
Ventes Main d'œuvre atelier	236 494,733	179 806,922
Ventes pièces de rechange atelier	962 813,347	857 254,185
Ventes travaux extérieurs atelier	235 878,792	146 550,922
Vente garantie pièces de rechange	555 287,769	476 370,857
Vente garantie main d'œuvre	11 184,600	17 176,785
Vente garantie travaux extérieurs	35 840,779	24 825,899
Ventes pièces de rechange comptoir	4 710 123,339	3 937 720,576
Ventes petites fournitures	9 517,362	0,000
<b>TOTAL</b>	<b>146 891 114,227</b>	<b>120 084 268,417</b>

Le Chiffre d'Affaires du groupe a évolué considérablement courant l'exercice 2015, passant de 120.084.268,417 DT au 31 décembre 2014 à 146.891.114,227 DT au 31 décembre 2015 soit une croissance de 22.32%.

<b>Rubriques</b>	<b>31-déc.-15</b>	<b>31-déc.-14</b>
Le nombre de véhicules vendus	4438	3843

***R - 2 Autres produits d'exploitation***

Au 31 décembre 2015, les autres produits d'exploitation ont atteint, 36.335,000 dinars et se détaillent comme suit :

<b>Rubriques</b>	<b>31-déc.-15</b>	<b>31-déc.-14</b>
Autres produits d'exploitation	1 875,000	1 480,000
Location d'Immeuble	34 460,000	106 402,796
<b>TOTAL</b>	<b>36 335,000</b>	<b>107 882,796</b>

### ***R - 3 Achats consommés***

Au 31 décembre 2015, les achats consommés ont atteint 124.564.923,871 dinars et se détaillent comme suit :

<b>Rubriques</b>	<b>31-déc.-15</b>	<b>31-déc.-14</b>
Variation de stock	(36 877 594,352)	8 612 855,913
Travaux extérieurs	247 362,404	160 860,532
Achats approvisionnements consommés	162 458,437	155 242,508
Achats véhicules neufs	94 008 282,741	57 150 539,253
Achats véhicules neufs en transit	38 780 139,509	14 240 890,838
Frais accessoires d'achat	25 154 688,045	17 437 040,718
Achats accessoires VN	0,000	1 971,822
Achats lubrifiants	70 590,368	85 018,839
Achats pièces de rechange locaux	54 965,473	45 901,486
Achats pièces de rechange étrangers en transit	285 537,981	319 855,345
Achats pièces de rechange étrangers	2 695 401,334	2 228 309,831
Rabais Remises Ristournes sur achats	(16 908,069)	(1 992,455)
<b>Total</b>	<b>124 564 923,871</b>	<b>100 436 494,630</b>

### ***R - 4 Charges de personnel***

Au 31 décembre 2015, les charges de personnel ont atteint 2.076.964,424 dinars et se détaillent comme suit :

<b>Rubriques</b>	<b>31-déc.-15</b>	<b>31-déc.-14</b>
Salaires et compléments de salaires	1 621 943,470	1 457 631,609
Charges sociales	420 256,331	408 043,067
Autres charges de personnel	9 239,016	17 352,770
Provision pour congés à payer	26 136,872	33 204,151
Provision pour départ à la retraite	(611,265)	8 847,265
<b>Total</b>	<b>2 076 964,424</b>	<b>1 925 078,862</b>

### ***R - 5 Dotations aux amortissements & aux provisions***

Les dotations aux amortissements & aux provisions nettes ont atteint 569.756,387 dinars au 31 décembre 2015.

<b>Rubriques</b>	<b>31-déc.-15</b>	<b>31-déc.-14</b>
Dotations aux amortissements	412 644,666	288 808,929
Dotations aux provisions nettes (1)	90 914,465	(465 857,551)
Dotations aux résorptions des charges à répartir	66 197,256	66 197,255
<b>Total</b>	<b>569 756,387</b>	<b>(110 851,367)</b>

(1) : Ci-dessous le détail des provisions nettes :

<b>Rubriques</b>	<b>31-déc.-15</b>	<b>31-déc.-14</b>
Provision pour dépréciation du stock de pièces de rechange	82 113,265	36 135,725
Provisions pour risques et charges	8 801,200	51 443,820
Reprise sur provision pour dépréciation des créances clients	0,000	(553 437,096)
<b>Total</b>	<b>90 914,465</b>	<b>(465 857,551)</b>

### ***R - 6 Autres charges d'exploitation***

Au 31 décembre 2015, les autres charges d'exploitation ont atteint 2.315.655,002 dinars et se détaillent comme suit :

<b>Rubriques</b>	<b>31-déc.-15</b>	<b>31-déc.-14</b>
Loyers	339 668,120	385 103,389
Entretiens & réparations	43 184,184	25 185,597
Assurances	138 406,131	73 888,840
Services extérieurs	318 212,639	304 691,411
Honoraires & commissions	420 263,157	402 842,949
Publicité, publications, relations publiques	493 494,389	381 664,841
Transport, déplacement & Missions	47 344,288	59 425,811
Impôts & taxes	411 194,769	679 647,180
Frais postaux & Telecom	25 159,217	25 159,585
Services bancaires & assimilés	16 228,108	50 527,929
Jetons de présence	62 500,000	62 500,000
<b>Total</b>	<b>2 315 655,002</b>	<b>2 450 637,532</b>

### ***R - 7 Charges financières nettes***

Les charges financières nettes ont atteint 88.383,252 dinars au 31 décembre 2015.

<b>Rubriques</b>	<b>31-déc.-15</b>	<b>31-déc.-14</b>
Intérêts bancaires	(350,916)	6 515,873
Intérêts sur main levée	4 178,996	0,000
Intérêts sur emprunts bancaire	177 198,995	163 962,666
Autres charges financières	(20,400)	(180,000)
Pertes de change	41 853,770	46 048,409
Gains de change	(35 375,742)	(53 853,528)
Intérêts des comptes courants	(99 101,451)	(67 939,475)
<b>Total</b>	<b>88 383,252</b>	<b>94 553,945</b>

### ***R - 8 Produits des placements***

Au 31 décembre 2015, les produits des placements ont atteint 3.090.026,817 dinars et se détaillent comme suit :

<b>Rubriques</b>	<b>31-déc.-15</b>	<b>31-déc.-14</b>
Intérêts sur placements	3 087 481,929	2 658 470,872
Revenus des autres créances	2 544,888	4 074,597
<b>Total</b>	<b>3 090 026,817</b>	<b>2 662 545,469</b>

### ***R - 9 Autres gains ordinaires***

Les autres gains ordinaires présentent une valeur de 10.723,467 au 31 décembre 2015.

<b>Rubriques</b>	<b>31-déc.-15</b>	<b>31-déc.-14</b>
Produit net sur cession d'immobilisation	10 723,467	16 940,667
<b>Total</b>	<b>10 723,467</b>	<b>16 940,667</b>

***R - 10 Autres pertes ordinaires***

Les autres pertes ordinaires présentent une valeur de 70.268,876 au 31 décembre 2015.

<b>Rubriques</b>	<b>31-déc.-15</b>	<b>31-déc.-14</b>
Perte sur créances clients irrécouvrables	0,000	553 437,096
Autres pertes ordinaires	70 268,876	92 720,036
<b>Total</b>	<b>70 268,876</b>	<b>646 157,132</b>

## Notes relatives aux postes de l'état de flux de trésorerie :

La trésorerie de fin de période se détaille comme suit :

### TR-1 Variations des stocks

Désignation	31/12/2015	31/12/2014	Variation
Stock véhicules neufs	15 531 849,828	3 207 955,076	(12 323 894,752)
Stock véhicules neufs en transit	38 796 841,586	14 240 890,838	(24 555 950,748)
Stock pièces de rechange en transit	285 837,393	334 863,004	49 025,611
Stock pièces de rechange	1 511 818,421	1 628 165,723	116 347,302
Stock lubrifiants	7 520,206	9 859,189	2 338,983
Stock des travaux en cours	165 460,748	-	(165 460,748)
<b>Total</b>	<b>56 299 328,182</b>	<b>19 421 733,830</b>	<b>(36 877 594,352)</b>

### TR-2 Variations des Créances clients

Désignation	31/12/2015	31/12/2014	Variation
Clients, Administrations publiques	7 314 892,854	601 823,357	(6 713 069,497)
Clients, Sociétés	1 466 477,376	165 715,746	(1 300 761,630)
Clients, Loueurs	581 832,129	99 573,715	(482 258,414)
Clients, Particuliers	1 133 030,934	616 281,729	(516 749,205)
Clients, Atelier & Magasin	215 814,989	208 568,529	(7 246,460)
Clients, Revendeurs, Sous concessionnaires et agents KIA	146 819,330	70 293,023	(76 526,307)
Clients, Retenue de garantie	-	11 139,850	11 139,850
Clients, Effets à recevoir	1 916 493,728	417 382,368	(1 499 111,360)
Clients, douteux et litigieux	30 000,000	30 000,000	-
Clients, chèques impayés	1 663,635	1 138,745	(524,890)
<b>Total</b>	<b>12 807 024,975</b>	<b>2 221 917,062</b>	<b>(10 585 107,913)</b>

### TR-3 Variations des autres actifs courants

Désignation	31/12/2015	31/12/2014	Variation
Etat, TVA déductibles	108,000	1 441,268	1 333,268
Etat, crédits de TVA	1 665 611,193	-	(1 665 611,193)
Charges constatées d'avance	112 988,345	41 854,501	(71 133,844)
Produits à recevoir	364 117,221	553 560,433	189 443,212
Débiteurs divers	39 864,338	129 885,342	90 021,004
Autre actif courant	-	1 908,048	1 908,048
Fournisseurs d'immob. avances & acomptes	247 132,681	505 236,501	258 103,820
Fournisseurs import. avances & acomptes	1 971 228,293	-	(1 971 228,293)
Impôt différé	214 453,698	211 001,362	(3 452,336)
<b>Total</b>	<b>4 615 503,769</b>	<b>1 444 887,455</b>	<b>(3 170 616,314)</b>
Ajustement pour échéance (-) un an	(6 883,554)	-	(6 883,554)
<b>Total</b>	<b>4 622 387,323</b>	<b>1 444 887,455</b>	<b>(3 177 499,868)</b>

TR-4.1 **Variations des dettes fournisseurs**

Désignation	31/12/2015	31/12/2014	Variation
Fournisseurs d'exploitation locaux	696 809,605	775 646,113	(78 836,508)
Fournisseurs d'immobilisations locaux	91 678,028	-	91 678,028
Fournisseurs d'immob. retenues de garantie	561 104,553	-	561 104,553
Fournisseurs locaux retenue de garantie	-	64 487,637	(64 487,637)
Fournisseurs étrangers	69 308 637,558	31 475 205,663	37 833 431,895
Fournisseurs locaux factures non parvenues	83 366,502	85 895,026	(2 528,524)
<b>Total</b>	<b>70 741 596,246</b>	<b>32 401 234,439</b>	<b>38 340 361,807</b>

TR-4.2 **Variations des autres passifs courants**

Désignation	31/12/2015	31/12/2014	Variation
Provision pour congé à payer	139 718,642	113 581,770	26 136,872
Provision pour augmentation salariale légale	12 143,368	22 895,043	(10 751,675)
Provision pour prime exceptionnelle 2015	72 824,325	-	72 824,325
Etat, impôts et taxes	167 295,485	384 566,973	(217 271,488)
Etat, IS à payer	696 592,161	406 897,141	289 695,020
CNSS	154 930,473	142 790,824	12 139,649
Autres passifs courants	219 885,029	7 441,048	212 443,981
Produits constatés d'avance	2 805,616	7 074,848	(4 269,232)
Clients, Particuliers avances	454 320,013	144 377,105	309 942,908
Clients, Sociétés avances	13 150,000	20 315,000	(7 165,000)
Clients, Atelier & Magasin avances	-	833,500	(833,500)
Clients, Taxis & Louages avances	50,000	50,000	-
Clients, Loueurs avances	-	2 200,000	(2 200,000)
Créditeurs dives	5 151,111	15 151,111	(10 000,000)
Actionnaires dividendes 2012 à payer	189 089,330	189 089,330	-
Actionnaires dividendes 2013 à payer	230 346,670	230 346,670	-
Actionnaires dividendes 2014 à payer	275 040,800	-	275 040,800
<b>Total</b>	<b>2 619 333,583</b>	<b>1 687 610,363</b>	<b>931 723,220</b>
Ajustement pour dividendes à payer	(275 040,800)	-	(275 040,800)
<b>Total</b>	<b>2 344 292,783</b>	<b>1 687 610,363</b>	<b>656 682,420</b>

TR-4.3 **Variations des autres passifs non courants**

Désignation	31/12/2015	31/12/2014	Variation
Provision pour départ à la retraite	21 608,000	22 219,265	(611,265)
Provisions pour risques et charges	58 699,040	51 443,820	7 255,220
	-	-	-
<b>Total</b>	<b>80 307,040</b>	<b>73 663,085</b>	<b>6 643,955</b>
Ajustement provisions pour risques et charges	(8 801,200)	-	(8 801,200)
<b>Total</b>	<b>(8 801,200)</b>	<b>-</b>	<b>(2 157,245)</b>

TR-4.4 Concours bancaires et autres passifs financiers

<u>Désignation</u>	<u>31/12/2015</u>	<u>31/12/2014</u>	<u>Variation</u>
Échéance à moins d'un an sur emprunt BNA	800 000,000	800 000,000	
Intérêts courus sur emprunt BNA	12 443,407	16 093,333	(3 649,926)
<b>Total</b>	<b>812 443,407</b>	<b>816 093,333</b>	<b>(3 649,926)</b>

Plus ou moins-value de cession

<u>Désignation</u>	<u>31/12/2015</u>
Plus-value de cession des immobs. corporelles	10 723,467
<b>Total</b>	<b>10 723,467</b>

Trésorerie début de période

<u>Désignation</u>	<u>31/12/2014</u>
ATB TND	52 254,904
BNA TND	653 734,968
ZITOUNA BANK TND	167 923,106
UBCI TND	6 736,132
UBCI EUR	19 054,805
UBCI USD	180 465,284
BT TND	5 046,415
BIAT TND	70 762,956
BH TND	21 066,121
UIB TND	1 107,868
CHEQUES A L'ENCAISSEMENT	240 248,662
EFFETS A L'ENCAISSEMENT	174 100,297
CAISSE DEPENSES	214,101
Placement BNA	16 800 000,000
Placement BT	10 340 000,000
Placement BIAT	370 000,000
Placement BH	8 645 000,000
Échéance à moins d'un an sur obligations BIAT	400 000,000
Intérêts courus sur obligations BIAT	4 900,000
<b>Total</b>	<b>38 152 615,619</b>

**Trésorerie à la fin de la période**

<b>Désignation</b>	<b>31/12/2015</b>
ATB TND	56 328,174
BNA TND	814 297,171
ZITOUNA BANK TND	91 194,670
UBCI TND	9 531,985
UBCI EUR	74 501,624
UBCI USD	1 006 154,852
BT TND	739 788,525
BIAT TND	10 383,473
BH TND	114 672,297
UIB TND	12 232,624
CHEQUES A L'ENCAISSEMENT	216 149,940
EFFETS A L'ENCAISSEMENT	1 626 026,495
CAISSE DEPENSES	306,379
Placement UBCI	120 000,000
Placement BNA	8 650 000,000
Placement BT	5 945 000,000
Placement BH	7 852 000,000
Échéance à moins d'un an sur obligations BIAT	400 000,000
Intérêts courus sur obligations BIAT	3 920,000
<b>Total</b>	<b>27 742 488,209</b>

# ANNEXES

**TABLEAU DES IMMOBILISATIONS ET DES AMORTISSEMENTS CONSOLIDE**  
**AU 31 DECEMBRE 2015**

Désignation	IMMOBILISATIONS			AMORTISSEMENTS				Valeur comptable Nette	
	Valeur Brute au 31/12/2014	Acquisition de l'exercice	Cession de l'exercice	Valeur Brute au 31/12/2015	Amort. Cumulé au 31/12/2014	Dotation au 31/12/2015	Amort. Mat cédé		Amort. Cumulé au 31/12/2015
<b>IMMOB. INCORPORELLES</b>									
Logiciels informatiques	455 276,188	45 799,300	0,000	501 075,488	47 008,673	143 882,560	0,000	190 891,233	310 184,255
Total Immobilisations Incorporelles	455 276,188	45 799,300	0,000	501 075,488	47 008,673	143 882,560	0,000	190 891,233	310 184,255
<b>IMMOB. CORPORELLES</b>									
Terrain	5 949 850,500	0,000	0,000	5 949 850,500	0,000	0,000	0,000	0,000	5 949 850,500
Matériel et Outillage	93 320,130	10 428,270	0,000	103 748,400	62 212,132	15 319,038	0,000	77 531,170	26 217,230
Agén, Aména, Install, Générales	241 251,794	1 267,000	0,000	242 518,794	80 158,637	24 186,663	0,000	104 345,300	138 173,491
Matériel de Transport de personnes	557 879,999	140 000,000	184 980,000	512 899,999	163 930,668	108 871,124	70 703,467	202 098,325	310 801,672
Matériel de Transport de biens	20 713,351	0,000	0,000	20 713,351	12 428,010	4 142,671	0,000	16 570,681	4 142,679
Mobiliers et Matériels de Bureau	95 848,291	1 134,896	0,000	96 983,187	70 963,862	8 730,710	0,000	79 694,572	17 288,615
Matériel Informatique	152 232,994	28 270,434	0,000	180 503,428	94 324,641	33 770,227	0,000	128 094,868	52 408,560
Const. sur sol d'autrui Ali Darghouth	1 474 813,699	0,000	0,000	1 474 813,699	364 927,394	73 741,672	0,000	438 669,066	1 036 144,633
Construction encours El Kram	482 613,820	4 523 485,852	0,000	5 006 099,672	0,000	0,000	0,000	0,000	5 006 099,672
Total Immobilisations Corporelles	9 068 524,578	4 704 586,452	184 980,000	13 588 131,030	848 945,344	268 762,105	70 703,467	1 047 003,982	12 541 127,043
<b>TOTAL DES IMMOBILISATIONS</b>	<b>9 523 800,766</b>	<b>4 750 385,752</b>	<b>184 980,000</b>	<b>14 089 206,518</b>	<b>895 954,017</b>	<b>412 644,665</b>	<b>70 703,467</b>	<b>1 237 895,215</b>	<b>12 851 311,303</b>

**SCHEMA DES SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION CONSOLIDE**

PRODUITS		CHARGES		SOLDES	2015	2014
Ventes de marchandises et autres produits d'exploitation	146 927 449,227	Coût d'achat des marchandises vendues	124 564 923,871	.Marge commerciale	22 362 525,356	19 755 656,58
Marge Commerciale	22 362 525,356	Autres charges externes	1 904 460,233			
Total	22 362 525,356	Total	1 904 460,233	.Valeur Ajoutée brute (1) et (2)	20 458 065,123	17 984 666,23
Valeur Ajoutée Brute	20 458 065,123	Impôts et taxes	411 194,769			
		Charges de personnel	2 076 964,424			
		Total	2 488 159,193	.Excédent brut d'exploitation	17 969 905,930	15 379 940,18
Excédent brut d'exploitation	17 969 905,930	Autres charges ordinaires	70 268,876			
Autres produits ordinaires	10 723,467	Charges financières nettes	88 383,252			
Produits des placements	3 090 026,817	Dotations aux Amortissements et aux provisions ordinaires	569 756,387			
Transfert et reprise de charges		Impôt sur le résultat ordinaire	4 111 898,001			
Total	21 070 656,214	Total	4 840 306,516	.Résultat des activités ordinaire	16 230 349,699	13 780 572,11
Résultat des activités ordinaires	16 230 349,699	Résultat des activités ordinaires				
Gains extraordinaires		Pertes extraordinaires		Parts des minoritaires	675,609	541,81
Effet positif des modifications comptables		Effet des modifications comptables		.Résultat net après modifications comptables consolidé	16 229 674,089	13 780 030,30
Total	16 230 349,699	Impôt sur éléments extraordinaires et modifications comptables				

**ETAT DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDE AU 31 DECEMBRE 2015**

	<b>Capital social</b>	<b>Réserves consolidées</b>	<b>Résultat consolidé</b>	<b>Intérêts des minoritaires</b>	<b>Total</b>
<b>Capitaux propres au 31/12/2014</b>	<b>13 500 000,000</b>	<b>6 594 599,730</b>	<b>13 780 030,303</b>	<b>1 632,387</b>	<b>33 876 262,420</b>
* Réserves consolidées	-	13 780 030,303	(13 780 030,303)	-	-
* Variations des intérêts des minoritaires	-	-	-	475,610	<b>475,610</b>
* Effets des variations des pourcentages d'intérêts	-	-	-	-	-
* Dividendes	-	(10 800 000,000)	-	-	<b>(10 800 000,000)</b>
* Impôt différé	-	(6 883,554)	-	-	<b>(6 883,554)</b>
<b>Résultat consolidé au 31/12/2015</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>16 229 674,089</b>	<b>-</b>	<b>16 229 674,089</b>
<b>Capitaux propres au 31/12/2015</b>	<b>13 500 000,000</b>	<b>9 567 746,479</b>	<b>16 229 674,089</b>	<b>2 107,997</b>	<b>39 299 528,565</b>

## **Rapport Général des commissaires aux comptes Etats financiers - Exercice clos le 31 décembre 2015**

### **Messieurs les actionnaires du groupe CITY CARS**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale du 29 Mars 2013, nous vous présentons notre rapport sur le contrôle des états financiers du groupe « CITY CARS » relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2015, tels qu'annexés au présent rapport, ainsi que sur les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

#### **I. Rapport sur les états financiers**

Nous avons effectué l'audit des états financiers du groupe « CITY CARS » comprenant le bilan arrêté au 31 décembre 2015, l'état de résultat et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives. Ces états financiers font ressortir des capitaux propres positifs de 39 297 421 DT, y compris le résultat bénéficiaire de l'exercice s'élevant à 16 229 674 DT.

##### **1. Responsabilité de la direction pour les états financiers**

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère des états financiers conformément au Système Comptable des Entreprises, cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne qu'elle juge nécessaire pour permettre l'établissement d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

##### **2. Responsabilité du commissaire aux comptes**

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

##### **3. Opinion sur les états financiers**

A notre avis, les états financiers sont réguliers et sincères et donnent, pour tout aspect significatif, une image fidèle de la situation financière du groupe « CITY CARS », ainsi que des résultats de ses opérations et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos le 31 décembre 2015, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

#### **II. Rapport sur les vérifications spécifiques**

Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

Sur la base de ces vérifications, nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les états financiers des informations d'ordre comptable données dans le rapport du conseil d'administration sur la gestion de l'exercice.

**Tunis, le 2 mai 2016  
Les co-commissaires aux comptes**

**Business Auditing & Consulting  
Kais FEKIH**

**AMC Ernst & Young  
Mohamed Zinelabidine CHERIF**

**AVIS DES SOCIETES**

**ETATS FINANCIERS CONSOLIDES**

**TELNET HOLDING S.A**

Siège Social : Immeuble ENNOUR Centre Urbain Nord 1082 – Tunis Mahrajene

La société TELNET HOLDING publie, ci-dessous, ses états financiers consolidés arrêtés au 31 décembre 2015 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en date du 17 juin 2016. Ces états sont accompagnés du rapport général du commissaire aux comptes : MR Sleheddine ZAHAF.

## GROUPE "TELNET HOLDING"

IMMEUBLE ENNOUR  
CENTRE URBAIN NORD  
1082 TUNIS

### BILAN CONSOLIDE

(Exprimé en dinars)

#### ACTIFS

ACTIFS NON COURANTS	Note	31/12/2015	31/12/2014
<b>Actifs immobilisés</b>			
Ecart d'acquisition	A-1	1 687 874,743	2 167 379,831
Immobilisations incorporelles		1 034 406,323	820 108,983
Moins : amortissement		-687 974,184	-504 467,754
<i>S/Total</i>	B-2	346 432,139	315 641,229
Immobilisations corporelles		19 566 046,943	19 590 421,303
Moins : amortissement		-8 724 566,502	-8 071 673,681
<i>S/Total</i>	B-2	10 841 480,441	11 518 747,622
Titres mis en équivalences		0,000	9 066,039
Immobilisations financières		2 787 749,871	2 706 278,923
Moins : Provisions		-2 500 000,000	-550 000,000
<i>S/Total</i>	B-3	287 749,871	2 156 278,923
<b>Total des actifs immobilisés</b>		<b>13 163 537,194</b>	<b>16 167 113,644</b>
Autres actifs non courants		0,000	0,000
<b>Total des actifs non courants</b>		<b>13 163 537,194</b>	<b>16 167 113,644</b>
<b>ACTIFS COURANTS</b>			
Stocks		1 337 062,508	1 501 274,327
Moins : Provisions		-11 205,445	-11 205,445
<i>S/Total</i>	B-4	1 325 857,063	1 490 068,882
Clients et comptes rattachés		13 544 019,252	11 772 569,985
Moins : Provisions		-2 249 728,954	-701 000,210
<i>S/Total</i>	B-5	11 294 290,298	11 071 569,775
Autres actifs courants		14 329 154,740	12 691 717,767
Moins : Provisions		-10 402 842,049	0,000
<i>S/Total</i>	B-6	3 926 312,691	12 691 717,767
Placements et autres actifs financiers		6 170 894,659	12 194 133,297
Moins : Provisions		-5 800 000,000	0,000
<i>S/Total</i>	B-7	370 894,659	12 194 133,297
Liquidités et équivalents de liquidités	B-8	5 069 888,329	3 188 424,196
<b>Total des actifs courants</b>		<b>21 987 243,040</b>	<b>40 635 913,917</b>
<b>Total des actifs</b>		<b>35 150 780,234</b>	<b>56 803 027,561</b>

## **GROUPE "TELNET HOLDING"**

IMMEUBLE ENNOUR  
CENTRE URBAIN NORD  
1082 TUNIS

### **BILAN CONSOLIDE**

(Exprimé en dinars)

#### **CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS**

	Note	31/12/2015	31/12/2014
<b>CAPITAUX PROPRES</b>			
Capital social		11 028 000,000	11 028 000,000
Actions propres		-147 341,280	-209 222,720
Réserves consolidés		23 247 291,087	19 126 333,284
Autres capitaux propres		598 161,389	7 603,562
<b>Total des capitaux propres consolidés avant résultat de l'exercice</b>	<b>B-9</b>	<b>34 726 111,196</b>	<b>29 952 714,126</b>
Résultat de l'exercice consolidé	<b>B-10</b>	-18 527 273,644	5 526 714,237
<b>Total des capitaux propres consolidés avant affectation</b>		<b>16 198 837,552</b>	<b>35 479 428,363</b>
<b>INTERETS DES MINORITAIRES</b>			
Réserves des minoritaires		296 895,681	285 614,403
Résultat des minoritaires		39 977,870	131 545,618
<b>Total des minoritaires</b>	<b>B-11</b>	<b>336 873,551</b>	<b>417 160,021</b>
<b>PASSIFS</b>			
<b>Passifs non courants</b>			
Emprunts	<b>B-12</b>	978 819,905	1 621 354,875
Provisions	<b>B-13</b>	860 112,849	792 853,473
<b>Total des passifs non courants</b>		<b>1 838 932,754</b>	<b>2 414 208,348</b>
<b>Passifs courants</b>			
Fournisseurs et comptes rattachés	<b>B-14</b>	5 733 286,872	2 805 066,681
Autres passifs courants	<b>B-15</b>	8 912 229,189	8 265 337,588
Concours bancaires et autres passifs financiers	<b>B-16</b>	2 130 620,316	7 421 826,560
<b>Total des passifs courants</b>		<b>16 776 136,377</b>	<b>18 492 230,829</b>
<b>Total des passifs</b>		<b>18 615 069,131</b>	<b>20 906 439,177</b>
<b>Total capitaux propres et passifs</b>		<b>35 150 780,234</b>	<b>56 803 027,561</b>

## GRUPE "TELNET HOLDING"

IMMEUBLE ENNOUR  
CENTRE URBAIN NORD  
1082 TUNIS

### ETAT DE RESULTAT CONSOLIDE

(Exprimé en dinars)

	Note	31/12/2015	31/12/2014
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>			
Revenus		38 463 763,734	41 680 902,457
Production immobilisée		0,000	0,000
Autres produits d'exploitation		137 437,350	135 338,010
Subvention d'exploitation		17 055,967	17 556,768
<b>Total des produits d'exploitation</b>	<b>R-1</b>	<b>38 618 257,051</b>	<b>41 833 797,235</b>
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>			
Variation des stocks des produits finis et des encours	<b>R-2</b>	429 453,441	1 709 406,539
Achats d'approvisionnements consommés	<b>R-3</b>	6 517 013,363	4 487 452,401
Charges de personnel	<b>R-4</b>	20 979 166,699	21 015 700,559
Dotations aux amortissements et aux provisions	<b>R-5</b>	21 522 674,915	2 242 522,130
Autres charges d'exploitation	<b>R-6</b>	7 469 269,500	7 932 064,770
<b>Total des charges d'exploitation</b>		<b>56 917 577,918</b>	<b>37 387 146,399</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>		<b>-18 299 320,867</b>	<b>4 446 650,836</b>
<b>RESULTAT ACTIVITES ORDINAIRES AVANT IMPOT</b>			
Charges financières nettes	<b>R-7</b>	1 302 004,095	1 301 129,691
Produits des placements	<b>R-8</b>	1 283 699,055	1 147 128,497
Autres gains ordinaires	<b>R-9</b>	156 831,457	2 210 528,783
Autres pertes ordinaires	<b>R-10</b>	94 459,419	62 343,917
Quote-part des titres mis en équivalence	<b>R-11</b>	-6 205,991	-69 514,018
<b>RESULTAT ACTIVITES ORDINAIRES AVANT IMPOT</b>		<b>-18 261 459,860</b>	<b>6 371 320,490</b>
Impôt sur les bénéfices	<b>R-12</b>	225 835,914	713 060,635
<b>RESULTAT NET DEL'ENSEMBLE CONSOLIDE</b>		<b>-18 487 295,774</b>	<b>5 658 259,855</b>
Quote part des intérêts minoritaires		39 977,870	131 545,618
<b>RESULTAT NET PART DU GROUPE</b>		<b>-18 527 273,644</b>	<b>5 526 714,237</b>

## GROUPE "TELNET HOLDING"

IMMEUBLE ENNOUR  
CENTRE URBAIN NORD  
1082 TUNIS

### ETAT DE FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDE

(Exprimé en dinars )

	Note	31/12/2015	31/12/2014
<b>FLUX DE TRESORERIE LIES A L'EXPLOITATION</b>			
<b>Résultat net de l'ensemble consolidé</b>		-18 487 295,774	5 658 259,855
<i>Ajustements pour :</i>			
. Dotation aux amortissements & provisions groupe	F-1	21 522 674,915	2 242 522,130
. Variation des stocks	F-2	164 211,819	1 445 959,513
. Variation des créances	F-3	-1 771 449,267	1 638 441,153
. Variation des autres actifs	F-4	-1 646 087,263	-1 404 344,693
. Variation des fournisseurs	F-5	3 101 552,352	-545 129,130
. Variation des autres passifs	F-6	935 378,650	-191 641,798
. Quote-part subvention inscrite au compte résultat		-1 450,000	-2 747,717
. Plus value de cession		-37 515,072	-1 972 680,610
. Quote-part dans le résultat des sociétés mis en équivalence		6 205,991	69 514,018
. Ecart de conversion	F-7	-99 244,124	-59 221,751
. Prélèvements sur le fonds social	F-8	-668 992,173	
<b>Flux de trésorerie provenant de l'exploitation</b>		<b>3 017 990,054</b>	<b>6 878 930,970</b>
<b>FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES D'INVESTISSEMENT</b>			
- Décaissement provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	F-9	-673 343,575	-442 523,276
- Encaissement provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles	F-10	27 000,000	2 700 000,000
- Décaissement provenant de l'acquisition d'immobilisations financières	F-11	-293 780,000	-12 563 330,000
- Encaissement provenant de la cession d'immobilisations financières	F-12	6 229 410,000	2 210 345,000
<b>Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement</b>		<b>5 289 286,425</b>	<b>-8 095 508,276</b>
<b>FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES FINANCEMENT</b>			
- Rachat actions propres		-7 059,100	6 961,500
- Encaissement suite à l'émission d'actions		1 000,000	0,000
- Dividendes et autres distributions	F-13	-376 779,000	-3 499 958,400
- Encaissement provenant des emprunts	F-14	460 000,000	16 143 900,000
- Remboursement d'emprunts	F-15	-6 737 299,262	-11 777 362,493
<b>Flux de trésorerie provenant des activités de financement</b>		<b>-6 660 137,362</b>	<b>873 540,607</b>
<b>INCIDENCE DES VARIATIONS DES TAUX DE CHANGE SUR LES LIQUIDITES ET ÉQUIVALENT DE LIQUIDITES</b>			
<b>VARIATION DE TRÉS ORERIE</b>	F-16	<b>1 647 139,117</b>	<b>-343 036,699</b>
<i>Trésorerie au début de l'exercice</i>		<i>2 928 387,038</i>	<i>3 271 423,737</i>
<i>Trésorerie à la clôture de l'exercice</i>		<i>4 575 526,155</i>	<i>2 928 387,038</i>

## **NOTES RELATIVES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES ARRETES AU 31 DECEMBRE 2015**

### **I- PRESENTATION DU GROUPE**

En vertu des dispositions de l'article 461 du code des sociétés commerciales, le groupe de sociétés est un ensemble de sociétés ayant chacune sa personnalité juridique mais liées par des intérêts communs en vertu desquels la société mère tient les autres sous son pouvoir de droit ou de fait et y exerce son contrôle. Selon le même article, le contrôle est présumé dès lors qu'une société détient directement ou indirectement 40% au moins des droits de vote dans une autre société et qu'aucun autre associé n'y détienne une fraction supérieure à la sienne.

Selon les dispositions combinées du code des sociétés commerciales et de la loi 96-112 du 30 décembre 1996 relative au système comptable des entreprises, la société **TELNET HOLDING**, qui est la société mère, est tenue de présenter des états financiers consolidés du groupe, où elle exerce un contrôle de droit ou de fait sur les sociétés qui le composent.

Le groupe **TELNET HOLDING** est composé, au 31 Décembre 2015, de quatorze sociétés :

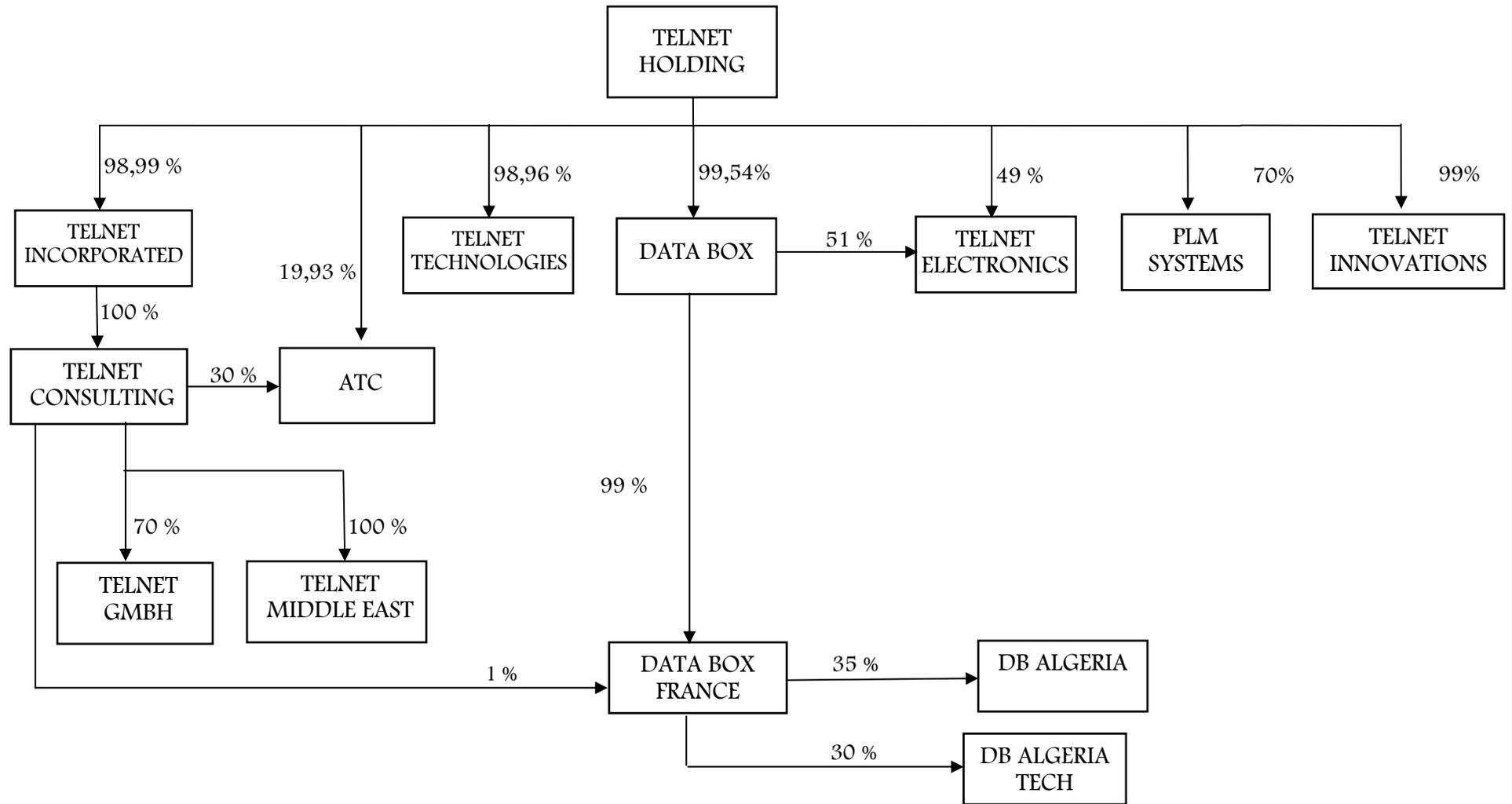
- « TELNET HOLDING » (SA) : société mère ;
- « DATA BOX » (SA) : société filiale ;
- « DATA BOX France » (SARL) : société filiale de droit français ;
- « TELNET INCORPORATED » (SA) : société filiale ;
- « TELNET TECHNOLOGIES » (SA) : société filiale ;
- « PLM SYSTEMS » (SARL) : société filiale ;
- « TELNET CONSULTING » (SAS) : société filiale de droit français ;
- « TELNET ELECTRONICS » (SARL) : société filiale ;
- « TELNET GMBH » : société filiale de droit allemand ;
- « TELNET MIDDLE EAST » : société filiale de droit EAU ;
- « TELNET INNOVATIONS » : société filiale ;
- « DB ALGERIA » : société associée de droit algérien ;
- « DB ALGERIA TECH » : société associée de droit algérien ;
- « ALTRAN TELNET CORPORATION » (SA non résidente) : coentreprise.

La société Syphax Airlines SA n'a pas été prise en compte dans le périmètre de consolidation vu que le pourcentage de contrôle est de 9% (Inférieur à 20%). En outre, la participation est acquise et détenue dans l'unique perspective d'une cession ultérieure dans un avenir proche.

### **II- INFORMATIONS RELATIVES AU PERIMETRE DE CONSOLIDATION**

L'organigramme de l'ensemble consolidé se présente comme suit au 31 Décembre 2015 :

# ORGANIGRAMME DU GROUPE TELNET HOLDING



La liste des sociétés consolidées se présente comme suit :

Sociétés	% de contrôle			Type de contrôle	% d'intérêt	Mode d'intégration
	% direct	% Indirect	Total			
TELNET HOLDING	100 %	0 %	100 %	Contrôle exclusif	100 %	Intégration globale
TELNET INCORPORATED	98,99 %	0 %	98,99 %	Contrôle exclusif	98,99 %	Intégration globale
DATA BOX	99,54%	0 %	99,54%	Contrôle exclusif	99,54%	Intégration globale
DATA BOX France	0%	100%	100%	Contrôle exclusif	99,53%	Intégration globale
TELNET TECHNOLOGIES	98,96%	0 %	98,96%	Contrôle exclusif	98,96%	Intégration globale
TELNET CONSULTING	0%	100%	100%	Contrôle exclusif	98,99%	Intégration globale
TELNET ELECTRONICS	49%	51%	100%	Contrôle exclusif	99,77%	Intégration globale
PLM SYSTEMS	70 %	0 %	70 %	Contrôle exclusif	70 %	Intégration globale
ATC	19,93%	30%	49,93%	Contrôle conjoint	49,63%	Intégration proportionnelle
TELNET GMBH	0%	70%	70%	Contrôle exclusif	69,29%	Intégration globale
TELNET MIDDLE EAST	0%	100%	100%	Contrôle exclusif	98,99%	Intégration globale
TELNET INNOVATIONS	99%	0%	99%	Contrôle exclusif	99%	Intégration globale
DB ALGERIA	0%	35%	35%	Influence notable	34,84%	Mise en équivalence
DB ALGERIA TECH	0%	30%	30%	Influence notable	29,86%	Mise en équivalence

### **III- REFERENTIEL COMPTABLE**

Les états financiers consolidés sont exprimés en Dinar Tunisien. Ils ont été établis conformément aux conventions, principes et méthodes comptables prévus par le cadre conceptuel de la comptabilité financière et les normes comptables tunisiennes en vigueur.

Les informations utilisées pour l'établissement des états financiers consolidés ont été extraites des états financiers individuels audités des sociétés du groupe ainsi que du système d'information et comptable des dites sociétés. L'élimination des opérations réciproques a été effectuée sur cette base d'information.

#### **IV- PROCEDURES SUIVIES POUR LA PREPARATION DES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES**

Les sociétés « TELNET INC », « DATA BOX », « DATA BOX FRANCE », « TELNET TECHNOLOGIES », « TELNET CONSULTING », « TELNET ELECTRONICS », « PLM SYSTEMS », « TELNET GMBH », « TELNET MIDDLE EAST » et « TELNET INNOVATIONS » ont été consolidées par intégration globale.

La société « ALTRAN TELNET CORPORATION – ATC » a été consolidée par la méthode d'intégration proportionnelle.

Les sociétés « DB ALGERIA » et « DB ALGERIA TECH » ont été consolidées par la méthode de mise en équivalence.

La méthode de la mise en équivalence est une méthode de comptabilisation selon laquelle la participation est initialement enregistrée au coût et est ensuite ajustée pour prendre en compte les changements postérieurs à l'acquisition de la quote-part de l'investisseur dans les capitaux propres de l'entreprise détenue. L'état de résultat reflète la quote-part de l'investisseur dans les résultats de l'entreprise détenue.

Après avoir déterminé le périmètre de consolidation et le pourcentage d'intérêt, la démarche suivie pour la préparation des états financiers consolidés est passée par les étapes suivantes :

- L'ajustement et l'homogénéisation des comptes individuels ;
- La conversion des comptes des établissements étrangers ;
- L'intégration des comptes ou le cumul des comptes ;
- L'élimination des opérations ayant impact sur le résultat ;
- L'élimination des opérations réciproques ;
- L'élimination des titres détenus par la société mère et la répartition des capitaux propres des sociétés consolidées ;
- Etablissement des comptes consolidés.

Le principe du caractère significatif a été adopté durant les différentes étapes du processus de consolidation.

##### **1) L'homogénéisation et l'ajustement des comptes individuels**

L'homogénéisation vise à corriger les divergences entre les méthodes et pratiques comptables utilisées par les sociétés du groupe. Il s'agit d'un retraitement dans les comptes individuels.

L'opération d'ajustement fait partie de cette étape. Elle est importante dans le processus de consolidation et intervient aussi bien dans les comptes de la société consolidée que dans ceux de la société mère.

Les travaux effectués et les retraitements opérés ont concerné principalement :

- L'homogénéisation de la nomenclature des comptes individuels ;
- Le rapprochement des soldes des comptes réciproques entre les sociétés du groupe ;

- L'homogénéisation de ces comptes ;
- L'homogénéisation des méthodes d'amortissements du matériel informatique et du mobilier et matériel de bureau ;
- L'activation des contrats de leasing conclus par les sociétés consolidés ;
- L'impact de l'effet de l'impôt différé sur les écritures d'ajustement et d'homogénéisation.

Par ailleurs, il était nécessaire de créer des écritures d'ajustements dans chacune des sociétés du groupe afin de préparer l'étape d'élimination des comptes réciproques.

## **2) La conversion des comptes des filiales étrangères**

Dans le cadre du processus de consolidation, la conversion des comptes des filiales étrangères « DATA BOX FRANCE », « TELNET CONSULTING », « TELNET GMBH » et « TELNET MIDDLE EAST » est effectuée après retraitements d'homogénéisation.

L'approche de conversion imposée par IAS 21 préconise l'utilisation des procédures suivantes :

- Les actifs et les passifs de chaque bilan présenté doivent être convertis au cours de clôture à la date de chacun de ces bilans ;
- Les produits et les charges de chaque compte de résultat doivent être convertis au cours de change en vigueur aux dates des transactions ;
- Tous les écarts de change en résultant doivent être comptabilisés en tant que composante distincte des capitaux propres.

A cet effet, les éléments de l'état de résultats ont été convertis ; le résultat ainsi obtenu a été reporté au bilan. Pour des raisons pratiques, un cours approchant les cours de change aux dates des transactions, soit le cours moyen annuel, a été utilisé pour convertir les éléments de produits et charges.

Toutes les différences de change en résultant sont imputées aux capitaux propres.

## **3) L'intégration des comptes**

Pour les sociétés contrôlées d'une manière exhaustive, l'étape d'intégration consiste à cumuler rubrique par rubrique les comptes des sociétés (mère et filiales) après l'étape d'homogénéisation et d'ajustement.

L'intégration des comptes consiste à reprendre :

- Au bilan de la société consolidante, tous les éléments composant l'actif et le passif des sociétés filiales ;
- Au compte de résultat, toutes les charges et tous les produits concourant à la détermination du bénéfice de l'exercice.

Il s'agit donc de cumuler les différents postes du bilan, de l'état de résultat et de l'état de flux de trésorerie des différentes sociétés du groupe.

Pour la société « ATC » contrôlée conjointement avec le groupe « ALTRAN », l'intégration est faite proportionnellement au prorata du pourcentage de détention de la société consolidante, sans tenir compte de la fraction des intérêts minoritaires.

#### **4) L'élimination des comptes réciproques**

Dans le souci de présenter le groupe comme une entité économique unique, il y a lieu d'éliminer toutes les opérations réciproques entre les sociétés du groupe. Ces opérations résultent des échanges de biens et services d'une part, et des échanges financiers d'autre part. (L'obligation d'éliminer ces opérations réciproques est énoncée par le §14 de la norme comptable 35 relative aux états financiers consolidés).

L'étape d'homogénéisation a permis d'identifier les opérations réciproques (échanges de biens et services et facturation de quotes-parts dans les charges communes) ainsi que les comptes dans lesquels elles ont été constatées dans les sociétés du groupe.

Les opérations réciproques entre les sociétés du groupe consistent en des échanges de biens et services et des facturations de quote-part dans les charges communes comme les frais du siège, les charges de personnel commun, quote-part dans les honoraires de consultants...

Cette étape nécessite auparavant l'élimination des profits internes sur cessions d'immobilisations, ainsi que les dividendes intragroupe.

#### **5) Détermination de l'écart de première consolidation**

La date d'entrée en périmètre de consolidation conditionne la prise en compte des données comptables de l'entreprise concernée. L'écart de première consolidation est la différence entre le prix d'acquisition des titres et la quote-part dans les capitaux propres à la date de la prise de contrôle.

L'écart d'acquisition est obtenu par différence entre les actifs et les passifs identifiables valorisés à la date de prise de contrôle et le coût d'acquisition des titres. Il correspond ainsi à des éléments non affectables ou susceptibles d'être revendus. Cet écart inclut toute une série d'éléments subjectifs qui entrent dans l'évaluation de la juste valeur des éléments d'actifs et de passifs identifiables.

Selon la NCT 38, lorsque l'acquisition (c'est à dire la prise de contrôle) résulte d'achats successifs de titres, une différence de première consolidation est déterminée pour chacune des transactions significatives, prises individuellement. Le coût d'acquisition est alors comparé à la part de l'acquéreur dans la juste valeur des actifs et passifs identifiables acquis lors de cette transaction.

L'écart de première consolidation a été déterminé de la manière suivante pour chaque société concernée :

- **DATA BOX**

A la date de création (01/07/1996) de la société « DATA BOX », le pourcentage de contrôle de « TELNET HOLDING » était de 99 %. A cette date, aucun écart de consolidation n'est dégagé.

### ***Première variation du périmètre de consolidation***

Suite à l'augmentation du capital réalisée en novembre 1997, il y a eu une dilution du pourcentage d'intérêt de la société « TELNET HOLDING » dans la société « DATA BOX » qui est passé de 99% à 79,60% sans changer la méthode de consolidation. Ainsi, un écart d'acquisition négatif a été déterminé comme suit :

Coût d'acquisition des titres "DATA BOX"	SNC à l'acquisition (24/11/1997)	Quote-part	Ecart d'acquisition négatif
39.800,000	57.909,087	46.095,634	(6.295,634)
<i>a</i>	<i>b</i>	<i>c = 79,6% b</i>	<i>d = a-c</i>

L'augmentation de capital en question est réalisée en numéraire pour un montant de 30.000 Dinars, dont 20.000 Dinars souscrite par la société « TELNET HOLDING ».

Le résultat réalisé par la société « DATA BOX » durant les onze premiers mois de l'exercice 1997 a été déterminé proportionnellement au résultat net réalisé au 31 décembre 1997.

Cet écart d'acquisition (négatif) doit être amorti selon les dispositions de la norme NCT 38 relative aux regroupements d'entreprises qui dispose que dans la mesure où le goodwill négatif ne correspond pas à des pertes et des dépenses futures identifiables attendues pouvant être évaluées de manière fiable à la date d'acquisition, il doit être comptabilisé en produit dans l'état de résultat, de la manière suivante :

- (a) Le montant du goodwill négatif n'excédant pas les justes valeurs des actifs non monétaires identifiables acquis doit être comptabilisé en produits sur une base systématique sur la durée d'utilité moyenne pondérée restant à courir des actifs amortissables identifiables acquis ; et
- (b) Le montant du goodwill négatif excédant les justes valeurs des actifs non monétaires identifiables acquis doit être comptabilisé immédiatement en produits.

La société a amorti en totalité l'écart d'acquisition déterminé pour un montant de 6.295,634 Dinars. Cet écart, non significatif, a été imputé directement en résultat reporté.

### ***Deuxième variation du périmètre de consolidation***

Suite à l'acte de cession de parts sociales conclu le 15/12/2010, la société « TELNET HOLDING » a acquis 20% du capital de la société « DATA BOX ». L'opération a dégagé un écart d'évaluation et un écart d'acquisition (Goodwill) déterminés comme suit :

Juste Valeur Construction selon rapport d'expertise	563 700,000
Valeur comptable nette (Construction)	426 519,424
Plus-value latente sur construction	137 180,576
Passif d'impôts différé / Plus-value construction	-41 154,173
Quote-part Plus-value latente sur construction (20%)	27 436,115
Quote-part Passif d'impôts différé (20%)	-8 230,835
<b>Ecart d'évaluation</b>	<b>19 205,280</b>

Coût d'acquisition des titres " DATA BOX "	2 833 050,000
SNC retraité à la date d'acquisition (15/12/2010)	2 785 381,328
Quote-part dans les capitaux propres (20%)	557 076,266
Ecart de première consolidation	2 275 973,734
Ecart d'évaluation	19 205,280
<b>Ecart d'acquisition (Goodwill)</b>	<b>2 256 768,454</b>

La situation nette comptable a été déterminée après les retraitements d'homogénéisations et d'éliminations. Le résultat réalisé par la société « DATA BOX » durant les onze premiers mois et demi de l'exercice 2010 a été déterminé proportionnellement au résultat net réalisé au 31 décembre 2010.

Cet écart d'acquisition positif (Goodwill) doit être amorti, selon les dispositions de la norme NCT 38 relative aux regroupements d'entreprises, sur une base systématique sur sa durée d'utilité qui ne peut excéder vingt ans à compter de sa comptabilisation initiale.

Ainsi, la société a amorti l'écart d'acquisition déterminé pour un montant de 2 256 768,454 Dinars sur une durée de vingt ans

- **TELNET ELECTRONICS**

A la date de création (11/06/2009) de la société « TELNET ELECTRONICS », la participation de « TELNET HOLDING » était de 49 %.

Suite à l'acte de cession de parts sociales conclu le 06/08/2009, la société « DATA BOX » a acquis 51% du capital de la société « TELNET ELECTRONICS » auprès de l'associé majoritaire. Ainsi, un écart d'acquisition positif (Goodwill) a été déterminé comme suit :

Coût d'acquisition des titres "TELNET ELECTRONICS"	SNC à l'acquisition (6/08/2009)	Quote-part	Ecart d'acquisition positif
755.000,000	500.000,000	255.000,000	500.000,000
<i>a</i>	<i>b</i>	<i>c = 51% b</i>	<i>d = a-c</i>

Le pourcentage de contrôle de la société « TELNET HOLDING » dans la société « TELNET ELECTRONICS » est passé de 49% à 100%. Ainsi, la société « TELNET ELECTRONICS » est devenue une filiale du groupe « TELNET HOLDING » et a été consolidée selon la méthode de l'intégration globale.

Cet écart d'acquisition positif (Goodwill) doit être amorti, selon les dispositions de la norme NCT 38 relative aux regroupements d'entreprises, sur une base systématique sur sa durée d'utilité qui ne peut excéder vingt ans à compter de sa comptabilisation initiale.

En 2015, la société a estimé que cet écart d'acquisition (Goodwill) a perdu sa valeur. Elle a amorti la totalité de sa VCN soit 366 667 dinars.

- **Les autres sociétés consolidées**

Pour les autres sociétés consolidées, aucun écart d'acquisition n'a été constaté, puisque le prix d'acquisition des titres correspondait parfaitement à sa quote-part dans la situation nette de chaque société du groupe, le jour d'acquisition.

### 6) Répartition des capitaux propres et élimination des titres

Cette étape de la consolidation consiste dans la comptabilisation de la part de « TELNET HOLDING » dans les capitaux propres des sociétés consolidées qui impose d'éliminer, en contrepartie, les titres de participations y afférents.

Celle-ci étant comptabilisée à son coût d'acquisition, il en résulte un écart appelé « écart de consolidation » qui a pour origine :

- L'écart de première consolidation qui s'explique par l'existence d'un goodwill ;
- La part de la société mère dans la variation des capitaux propres de la filiale depuis cette date ;
- La partie restante est affectée aux intérêts minoritaires.

## V- NOTES RELATIVES AU BILAN

### B-1 Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations incorporelles et corporelles totalisent au 31 Décembre 2015 un montant net de ..... **12 875 787,323**  
 Contre au 31 décembre 2014..... **14 001 768,682**  
 Enregistrant une diminution nette de ..... **-1 125 981,359**

Les immobilisations incorporelles et corporelles nettes se détaillent comme suit :

<b>Ecart d'acquisition</b> .....		1 687 874,743
Goodwill / Acquisition titres TELNET ELECTRONICS	0,000	
Goodwill / Acquisition titres DATA BOX	1 687 874,743	
<b>Immobilisations incorporelles</b> .....		346 432,139
Valeurs brutes	1 034 406,323	
Amortissements (-)	-687 974,184	
<b>Immobilisations corporelles</b> .....		10 841 480,441
Valeurs brutes	19 566 046,943	
Amortissements (-)	-8 724 566,502	
	<b>TOTAL</b>	<b><u>12 875 787,323</u></b>

### **B-1.1. Politique d'amortissement**

Les immobilisations sont amorties linéairement sur la base des taux suivants :

Goodwill .....	5 %
Logiciels .....	33 %
Constructions .....	2 %
Matériel et outillage .....	10 %
Matériel de transport.....	20 %
Equipements de bureau.....	10 %
Agencements aménagements et installations.....	10 %
Matériel informatique .....	15 %

### **B-1.2. Tableau des immobilisations et amortissements**

Le tableau présenté ci-après met en relief, par nature d'immobilisations :

- Les valeurs d'origine ;
- Les mouvements de l'exercice ;
- Les amortissements pratiqués ;
- Les valeurs comptables nettes arrêtées à la date de clôture du bilan.

**GROUPE "TELNET HOLDING"**

IMMEUBLE ENNOUR  
CENTRE URBAIN NORD  
1082 TUNIS

**TABLEAU DES IMMOBILISATIONS ET DES AMORTISSEMENTS AU 31 DECEMBRE 2015**

DESIGNATION	VALEURS BRUTES			AMORTISSEMENTS			V.C.N AU 31/12/2015
	SOLDE AU 31/12/2014	Variation	SOLDE AU 31/12/2015	Antérieurs	Variation	Cumul	
<b>Ecart d'acquisition</b>							
Goodwill	2 756 768,455	0,000	2 756 768,455	589 388,623	479 505,089	1 068 893,712	1 687 874,743
<i>sous total</i>	<b>2 756 768,455</b>	<b>0,000</b>	<b>2 756 768,455</b>	<b>589 388,623</b>	<b>479 505,089</b>	<b>1 068 893,712</b>	<b>1 687 874,743</b>
<b>Immobilisations incorporelles</b>							
Logiciels	820 108,983	214 297,340	1 034 406,323	504 467,754	183 506,430	687 974,184	346 432,139
<i>sous total</i>	<b>820 108,983</b>	<b>214 297,340</b>	<b>1 034 406,323</b>	<b>504 467,754</b>	<b>183 506,430</b>	<b>687 974,184</b>	<b>346 432,139</b>
<b>Immobilisation corporelles</b>							
Terrain	1 551 346,231	0,000	1 551 346,231	0,000	0,000	0,000	1 551 346,231
Construction	6 582 698,972	-2 825,300	6 579 873,672	968 157,858	131 597,473	1 099 755,331	5 480 118,341
AAI, matériel et outillage	4 747 492,487	62 143,639	4 809 636,126	2 394 783,410	443 794,993	2 838 578,403	1 971 057,723
Matériel informatique	3 301 296,382	198 718,676	3 500 015,058	2 587 344,233	221 473,732	2 808 817,965	691 197,093
Matériel de transport	986 347,555	-332 426,554	653 921,001	772 072,634	-354 585,261	417 487,373	236 433,628
Equipement de bureau	2 421 239,676	50 015,179	2 471 254,855	1 349 315,546	210 611,884	1 559 927,430	911 327,425
<i>sous total</i>	<b>19 590 421,303</b>	<b>-24 374,360</b>	<b>19 566 046,943</b>	<b>8 071 673,681</b>	<b>652 892,821</b>	<b>8 724 566,502</b>	<b>10 841 480,441</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>23 167 298,741</b>	<b>189 922,980</b>	<b>23 357 221,721</b>	<b>9 165 530,058</b>	<b>1 315 904,340</b>	<b>10 481 434,398</b>	<b>12 875 787,323</b>

## B-2 Titres mis en équivalence

Désignation	Solde au 31/12/2015	Solde au 31/12/2014
Participation au capital de DB ALGERIA	0,000	9 066,039
Participation au capital de DB ALGERIA TECH	0,000	0,000
<b>Total</b>	<b>0,000</b>	<b>9 066,039</b>

## B-3 Immobilisations financières

Désignation	Solde au 31/12/2015	Solde au 31/12/2014
Titres de participation «SYPHAX AIRLINES»	2 500 000,000	2 500 000,000
Titres de participation « SGTS »	60 000,000	60 000,000
Prêts au personnel	116 455,000	22 980,000
Dépôts et cautionnements versés	111 294,871	123 298,923
<b>Total Immobilisations financières brutes</b>	<b>2 787 749,871</b>	<b>2 706 278,923</b>
<b>(-) Provisions</b>	<b>-2 500 000,000</b>	<b>-550 000,000</b>
<b>Total Immobilisations financières nettes</b>	<b>287 749,871</b>	<b>2 156 278,923</b>

## B-4 Stocks

Désignation	Solde au 31/12/2015	Solde au 31/12/2014
Stocks prestation de service encours	486 414,355	915 867,796
Stocks de marchandises	850 648,153	585 406,531
<b>Total Stocks bruts</b>	<b>1 337 062,508</b>	<b>1 501 274,327</b>
<b>(-) Provisions</b>	<b>-11 205,445</b>	<b>-11 205,445</b>
<b>Total Stocks nets</b>	<b>1 325 857,063</b>	<b>1 490 068,882</b>

## B-5 Clients et comptes rattachés

Désignation	Solde au 31/12/2015	Solde au 31/12/2014
Clients ordinaires	11 579 634,427	11 071 569,775
Clients douteux	1 964 384,825	701 000,210
<b>Total Clients et comptes rattachés bruts</b>	<b>13 544 019,252</b>	<b>11 772 569,985</b>
<b>(-) Provisions</b>	<b>-2 249 728,954</b>	<b>-701 000,210</b>
<b>Total Clients et comptes rattachés nets</b>	<b>11 294 290,298</b>	<b>11 071 569,775</b>

**B-6 Autres actifs courants**

<b>Désignation</b>	<b>Solde au 31/12/2015</b>	<b>Solde au 31/12/2014</b>
État crédit de TVA à reporter	1 979 849,822	1 680 838,205
Débiteurs divers	9 974 164,373	8 805 306,772
Charges constatées d'avance	226 036,537	275 253,824
Avances au personnel	27 710,000	3 242,667
Fournisseurs d'immob. avances et acomptes	68 098,500	91 948,500
Fournisseurs d'exp. avances et acomptes	55 059,744	27 447,379
Fournisseurs avoirs à recevoir	24 367,282	23 254,330
Produits à recevoir	448 897,405	155 563,898
Créance sur cession immobilisation	734 001,000	716 000,000
État excédent d'impôt à reporter	790 970,077	912 862,192
<b>Total Autres actifs courants bruts</b>	<b>14 329 154,740</b>	<b>12 691 717,767</b>
<b>(-) Provisions</b>	<b>-10 402 842,049</b>	<b>0,000</b>
<b>Total Autres actifs courants nets</b>	<b>3 926 312,691</b>	<b>12 691 717,767</b>

**B-7 Placements et autres actifs financiers**

<b>Désignation</b>	<b>Solde au 31/12/2015</b>	<b>Solde au 31/12/2014</b>
SANADET SICAV	10 078,708	9 655,432
AXIS TRESORIE SICAV	1 611,540	8 867,471
Intérêts payés d'avance	2 699,669	265,724
Échéances à moins d'un an sur prêts personnel	349 304,742	375 344,670
Effets à l'encaissement	7 200,000	0,000
Prêt à court terme Syphax Airlines	5 800 000,000	11 800 000,000
<b>Total Placements et autres actifs financiers</b>	<b>6 170 894,659</b>	<b>12 194 133,297</b>
<b>(-) Provisions</b>	<b>-5 800 000,000</b>	<b>0,000</b>
<b>Total Placements et autres actifs financiers nets</b>	<b>370 894,659</b>	<b>12 194 133,297</b>

**B-8 Liquidités et équivalents de liquidités**

<b>Désignation</b>	<b>Solde au 31/12/2015</b>	<b>Solde au 31/12/2014</b>
Chèques à encaisser	0,000	494,000
Banques	5 024 857,571	3 155 432,201
Divers cautions bancaires	7 081,860	7 081,860
Caisse	31 340,905	18 808,142
Avances sur dépenses	6 607,993	6 607,993
<b>Total Liquidités et équivalents de liquidités</b>	<b>5 069 888,329</b>	<b>3 188 424,196</b>

## **B-9 Capitaux propres consolidés avant résultat de l'exercice**

Les capitaux propres consolidés avant résultat de l'exercice totalisent au 31 Décembre 2015 un montant de ..... **34 726 111,196**

Le tableau de répartition des capitaux propres, présenté ci-après, donne de plus amples informations sur le détail de ces soldes.

<b>Tableau de partage des capitaux propres</b>	<b>Capital social libéré</b>	<b>Actions propres</b>	<b>Réserves</b>	<b>Résultats reportés</b>	<b>Réserves pour fonds social</b>	<b>Autres capitaux propres</b>	<b>Réserves consolidées</b>	<b>TOTAL</b>
<b>Capitaux propres avant consolidation</b>	24 971 699,193	-147 341,280	6 725 417,160	10 219 454,387	592 007,827	6 153,562		42 367 390,849
<b>Ajustement</b>				-584 629,410			-140 012,263	-724 641,673
<b>Homogénéisation</b>				372 869,771				372 869,771
<b>Elimination</b>				4 089 403,097				4 089 403,097
<b>Répartition</b>	-13 943 699,193		-6 725 417,160	-14 097 097,845			23 387 303,350	-11 378 910,848
<b>Capitaux propres consolidés avant résultat de l'exercice</b>	<b>11 028 000,000</b>	<b>-147 341,280</b>	<b>0,000</b>	<b>0,000</b>	<b>592 007,827</b>	<b>6 153,562</b>	<b>23 247 291,087</b>	<b>34 726 111,196</b>

## B-10 Résultat de l'exercice consolidé

Le résultat de l'exercice consolidé 2015 (part du groupe) totalise **-18 527 273,644**

Le tableau présenté ci-après, donne de plus amples informations sur les modalités de détermination du résultat consolidé.

(Exprimé en TND)

	Avant consolidation	Ajustement	Homogénéisation	Elimination	TOTAL
<b>Produits d'exploitation</b>					
Revenus	56 401 973			-17 938 209	<b>38 463 764</b>
Production immobilisée					<b>0</b>
Produits des participations	4 096 758			-4 096 758	<b>0</b>
Autres produits d'exploitation	137 437				<b>137 437</b>
Subvention d'exploitation	17 056				<b>17 056</b>
<b>Total</b>	<b>60 653 224</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>-22 034 967</b>	<b>38 618 257</b>
<b>Charges d'exploitation</b>					
Variation des stocks des produits finis et des encours	429 453				<b>429 453</b>
Achats d'approvisionnements consommés	22 282 319			-15 765 306	<b>6 517 013</b>
Charges de personnel	20 979 167				<b>20 979 167</b>
Dotations aux amortissements et aux provisions	14 657 093	7 336 983	37 999	-509 400	<b>21 522 675</b>
Autres charges d'exploitation	9 647 496			-2 178 226	<b>7 469 269</b>
<b>Total</b>	<b>67 995 528</b>	<b>7 336 983</b>	<b>37 999</b>	<b>-18 452 933</b>	<b>56 917 578</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>-7 342 304</b>	<b>-7 336 983</b>	<b>-37 999</b>	<b>-3 582 034</b>	<b>-18 299 321</b>
<b>Charges financières nettes</b>					
Charges financières nettes	1 442 991			-140 987	<b>1 302 004</b>
Produits des placements	1 432 822			-149 123	<b>1 283 699</b>
Autres gains ordinaires	156 831			0	<b>156 831</b>
Autres pertes ordinaires	94 459			0	<b>94 459</b>
Quote-part des Titres mis en équivalence		-6 206			<b>-6 206</b>
<b>RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES AVANT IMPOT</b>	<b>-7 290 102</b>	<b>-7 343 189</b>	<b>-37 999</b>	<b>-3 590 170</b>	<b>-18 261 460</b>
Impôt sur les bénéfices	229 630	-165	-3 630		225 836
<b>RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES APRES IMPOT</b>	<b>-7 519 732</b>	<b>-7 343 024</b>	<b>-34 369</b>	<b>-3 590 170</b>	<b>-18 487 296</b>
Quote-part des minoritaires dans le résultat					39 978
<b>Résultat net consolidé (Part du groupe)</b>					<b>-18 527 274</b>

## B-11 Intérêts des minoritaires

Désignation	Montant
Réserves des minoritaires	296 895,681
Résultat des minoritaires	39 977,870
<b>Total</b>	<b>336 873,551</b>

## B-12 Emprunts

Désignation	Solde au 31/12/2015	Solde au 31/12/2014
Emprunt bancaire - TELNET INCORPORATED	849 902,821	1 522 758,194
Crédit leasing à LT - TELNET SA	53 689,767	52 825,061
Crédit leasing à LT - DATA BOX	24 983,677	45 771,620
Crédit leasing à LT - PLM	50 243,640	0,000
<b>Total Emprunts</b>	<b>978 819,905</b>	<b>1 621 354,875</b>

## B-13 Provisions

Désignation	Solde au 31/12/2015	Solde au 31/12/2014
Provision individuelle TELNET HOLDING	120 000,000	50 000,000
Provision individuelle TELNET INC	170 000,000	170 000,000
Provision individuelle DATA BOX	100 000,000	100 000,000
Provision individuelle PLM SYSTEMS	180 000,000	180 000,000
Provision individuelle TELNET TECH	150 000,000	150 000,000
Provision individuelle TELNET CONSULTING	140 112,849	142 853,473
<b>Total Provisions</b>	<b>860 112,849</b>	<b>792 853,473</b>

## B-14 Fournisseurs et comptes rattachés

Désignation	Solde au 31/12/2015	Solde au 31/12/2014
Fournisseurs d'exploitation	5 564 336,657	2 462 784,305
Fournisseurs d'immobilisations	168 950,215	342 282,376
<b>Total Fournisseurs et comptes rattachés</b>	<b>5 733 286,872</b>	<b>2 805 066,681</b>

## B-15 Autres passifs courants

Désignation	Solde au 31/12/2015	Solde au 31/12/2014
Actionnaires et associés dividendes à payer	1 441,800	274 978,800
Charges à payer	4 733 456,361	4 600 158,768
Créditeurs divers	10 250,329	32 073,360
Produits constatés d'avance	595 440,955	296 816,370
Organisme de sécurité sociale	1 542 633,262	957 651,607
Clients avances et acomptes	81 458,732	155 540,531
Clients avoirs à établir	9 961,191	12 156,339
Rémunération due au personnel	85 855,342	118 458,640
État, impôts et taxes	1 851 731,217	1 817 503,173
<b>Total Autres passifs courants</b>	<b>8 912 229,189</b>	<b>8 265 337,588</b>

## B-16 Concours bancaires et autres passifs financiers

Désignation	Solde au 31/12/2015	Solde au 31/12/2014
Créances nées sur l'étranger	230 000,000	0,000
Billets trésorerie	415 150,022	6 250 000,000
Échéance à (-) d'un an sur emprunt bancaire	672 855,373	624 651,212
Échéance à (-) d'un an sur crédit leasing	53 968,812	37 804,304
Découverts bancaires	494 362,174	260 037,158
Intérêts courus	264 283,935	249 333,886
<b>Total Concours bancaires et autres passifs financiers</b>	<b>2 130 620,316</b>	<b>7 421 826,560</b>

## VI- NOTES RELATIVES A L'ETAT DE RESULTAT

### R-1 Produits d'exploitation

Désignation	Solde au 31/12/2015	Solde au 31/12/2014
Chiffre d'affaires export	35 728 774,347	38 715 392,955
Chiffre d'affaires local	2 734 989,387	2 965 509,502
Autres produits d'exploitation	137 437,350	135 338,010
Subvention d'exploitation	17 055,967	17 556,768
<b>Total Produits d'exploitation</b>	<b>38 618 257,051</b>	<b>41 833 797,235</b>

### R-2 Variation des stocks des produits finis et des encours

Désignation	Solde au 31/12/2015	Solde au 31/12/2014
Variation de stock - DATA BOX	-10 507,181	-740,402
Variation de stock - TELNET INC	400 193,520	1 812 321,555
Variation de stock - TELNET TECH	39 767,102	-102 174,614
<b>Total Variation des stocks</b>	<b>429 453,441</b>	<b>1 709 406,539</b>

### R-3 Achats d'approvisionnements consommés

Désignation	Solde au 31/12/2015	Solde au 31/12/2014
Achat carburant	72 324,728	111 641,845
Achat facturable au client	33 403,949	53 775,391
Achat de marchandises et de licences	5 355 640,332	3 618 522,508
Achat d'études et de prestations de services	450 150,508	96 236,484
Achat Eau, Électricité et Gaz	417 478,351	457 158,425
Achat fournitures et consommables	184 555,099	143 989,610
Achat vêtement professionnel	3 460,396	6 128,138
<b>Total approvisionnements consommés</b>	<b>6 517 013,363</b>	<b>4 487 452,401</b>

**R-4 Charges de personnel**

<b>Désignation</b>	<b>Solde au 31/12/2015</b>	<b>Solde au 31/12/2014</b>
Salaires brut et charges connexes	20 636 260,168	20 786 926,660
Congés payés	342 906,531	228 773,899
<b>Total Charges de personnel</b>	<b>20 979 166,699</b>	<b>21 015 700,559</b>

**R-5 Dotations aux amortissements et aux provisions**

<b>Désignation</b>	<b>Solde au 31/12/2015</b>	<b>Solde au 31/12/2014</b>
Dot aux amort. immobilisations incorporelles	184 210,850	112 099,586
Dot aux amort. immobilisations corporelles	1 087 388,183	1 115 917,197
Dot aux amort. écart d'acquisition	479 505,089	137 838,422
Dot aux provisions créances douteuses	1 548 728,744	296 666,925
Dot aux provisions pour risques et charges	70 000,000	30 000,000
Dot aux provisions pour dép immob financières	1 950 000,000	550 000,000
Dot aux provisions pour dép des comptes Syphax	16 202 842,049	0,000
<b>Total Dot aux amortissements et provisions</b>	<b>21 522 674,915</b>	<b>2 242 522,130</b>

**R-6 Autres charges d'exploitation**

<b>Désignation</b>	<b>Solde au 31/12/2015</b>	<b>Solde au 31/12/2014</b>
Charges locatives	1 145 267,851	1 121 496,457
Déplacement, mission et réception	3 393 800,054	3 690 986,039
Divers services extérieurs	940 803,209	1 184 355,500
Entretien & réparation	146 081,789	124 198,174
Frais de transport	53 659,727	53 106,297
Frais postaux et de télécommunication	291 987,576	346 596,293
Honoraires	426 941,672	508 486,353
Impôts et taxes	242 605,097	252 885,359
Jetons de présence	285 000,000	169 500,000
Primes d'assurances	84 662,837	93 141,418
Recherches, publicité et publication	212 603,905	226 788,870
Services bancaires	245 855,783	160 524,010
<b>Total Autres charges d'exploitation</b>	<b>7 469 269,500</b>	<b>7 932 064,770</b>

**R-7 Charges financières nettes**

<b>Désignation</b>	<b>Solde au 31/12/2015</b>	<b>Solde au 31/12/2014</b>
Agios et intérêts sur crédits bancaire	283 008,543	339 305,063
Intérêts billets trésorerie	442 377,564	519 669,740
Intérêts sur crédits bail	17 349,461	10 190,471
Pertes de change	907 179,241	811 786,550
Gains de change	-347 910,714	-379 822,133
<b>Total Charges financières nettes</b>	<b>1 302 004,095</b>	<b>1 301 129,691</b>

**R-8 Produits des placements**

<b>Désignation</b>	<b>Solde au 31/12/2015</b>	<b>Solde au 31/12/2014</b>
Intérêts sur les comptes financiers	1 282 559,968	1 144 003,059
Revenus des valeurs mobilières	1 139,087	3 125,438
<b>Total Produits des placements</b>	<b>1 283 699,055</b>	<b>1 147 128,497</b>

**R-9 Autres gains ordinaires**

<b>Désignation</b>	<b>Solde au 31/12/2015</b>	<b>Solde au 31/12/2014</b>
Gains sur éléments non récurrent et exceptionnel	156 831,457	2 210 528,783
<b>Total Autres gains ordinaires</b>	<b>156 831,457</b>	<b>2 210 528,783</b>

**R-10 Autres pertes ordinaires**

<b>Désignation</b>	<b>Solde au 31/12/2015</b>	<b>Solde au 31/12/2014</b>
Amendes et Pénalités	19 169,988	45 458,136
Pertes sur éléments non récurrent et exceptionnel	75 289,431	16 885,781
<b>Total Autres pertes ordinaires</b>	<b>94 459,419</b>	<b>62 343,917</b>

**R-11 Quote-part des titres mis en équivalence**

<b>Désignation</b>	<b>Solde au 31/12/2015</b>
Quote-part dans le résultat (perte) de DB ALGERIA (35%)	-6 205,991
Quote-part dans le résultat (perte) de DB ALGERIA TECH (30%)	0,000
<b>Total</b>	<b>-6 205,991</b>

## R-12 Impôt sur les bénéfices

Désignation	Solde au 31/12/2015	Solde au 31/12/2014
Impôts sur les sociétés	227 954,364	715 885,035
Charges d'impôts différés	-2 118,450	-2 824,400
<b>Total</b>	<b>225 835,914</b>	<b>713 060,635</b>

## VII- NOTES RELATIVES A L'ÉTAT DE FLUX DE TRESORERIE

### F-1 Dotation aux amortissements & provisions groupe

Désignation	Solde au 31/12/2015
Dot aux amort. immobilisations incorporelles	184 210,850
Dot aux amort. immobilisations corporelles	1 087 388,183
Dot aux amort. écart d'acquisition	479 505,089
Dot aux provisions créances douteuses	1 548 728,744
Dot aux provisions pour risques et charges	70 000,000
Dot aux provisions pour dépréciations immo financières (SYPHAX)	1 950 000,000
Dot aux provisions pour dépréciations des comptes Syphax	16 202 842,049
<b>Total Dot aux amortissements et provisions</b>	<b>21 522 674,915</b>

### F-2 Variation des stocks

Désignation	Solde au 31/12/2014	Solde au 31/12/2015	Variation
Stocks prestation de service encours	915 867,796	486 414,355	429 453,441
Stocks de marchandises	585 406,531	850 648,153	-265 241,622
<b>TOTAL</b>			<b>164 211,819</b>

### F-3 Variation des créances

Désignation	Solde au 31/12/2014	Solde au 31/12/2015	Variation
Clients ordinaires	11 071 569,775	11 579 634,427	-508 064,652
Clients douteux	701 000,210	1 964 384,825	-1 263 384,615
<b>TOTAL</b>			<b>-1 771 449,267</b>

#### F-4 Variation des autres actifs

Désignation	Solde au 31/12/2014	Solde au 31/12/2015	Variation
État crédit de TVA à reporter	1 680 838,205	1 979 849,822	-299 011,617
Débiteurs divers	8 805 306,772	9 974 164,373	-1 168 857,601
Charges constatées d'avance	275 253,824	226 036,537	49 217,287
Avances au personnel	3 242,667	27 710,000	-24 467,333
Fournisseurs d'expl. avances	27 447,379	55 059,744	-27 612,365
Fournisseurs avoirs à recevoir	23 254,330	24 367,282	-1 112,952
Produits à recevoir	155 563,898	448 897,405	-293 333,507
État excédent d'impôt à reporter	912 862,192	790 970,077	121 892,115
<b>Variation des autres actifs courants</b>	<b>11 883 769,267</b>	<b>13 527 055,240</b>	<b>-1 643 285,973</b>
SANADET SICAV	9 655,432	10 078,708	-423,276
AXIS TRESORIE SICAV	8 867,471	1 611,540	7 255,931
Intérêts payés d'avance	265,724	2 699,669	-2 433,945
Effets à l'encaissement	0,000	7 200,000	-7 200,000
<b>Variation des autres actifs financiers</b>	<b>18 788,627</b>	<b>21 589,917</b>	<b>-2 801,290</b>
<b>TOTAL</b>			<b>-1 646 087,263</b>

#### F-5 Variation des fournisseurs

Désignation	Solde au 31/12/2015	Solde au 31/12/2014	Variation
Fournisseurs d'exploitation	5 564 336,657	2 462 784,305	3 101 552,352
<b>TOTAL</b>			<b>3 101 552,352</b>

#### F-6 Variation des autres passifs

Désignation	Solde au 31/12/2015	Solde au 31/12/2014	Variation
Charges à payer	4 733 456,361	4 600 158,768	133 297,593
Créditeurs divers	10 250,329	32 073,360	-21 823,031
Produits constatés d'avance	595 440,955	296 816,370	298 624,585
Organisme de sécurité sociale	1 542 633,262	957 651,607	584 981,655
Clients avances et acomptes	81 458,732	155 540,531	-74 081,799
Clients avoirs à établir	9 961,191	12 156,339	-2 195,148
Rémunération due au personnel	85 855,342	118 458,640	-32 603,298
Etat, impôts et taxes	1 851 731,217	1 817 503,173	34 228,044
Intérêts courus	264 283,935	249 333,886	14 950,049
<b>TOTAL</b>			<b>935 378,650</b>

**F-7 Ecart de conversion**

<b>Désignation</b>	<b>Solde au 31/12/2015</b>	<b>Solde au 31/12/2014</b>	<b>Variation</b>
Ecart de conversion Telnet Consulting	653 997,922	741 226,414	-87 228,492
Ecart de conversion DATA BOX France	63 457,264	73 692,293	-10 235,029
Ecart de conversion Telnet GMBH	11 149,199	10 844,951	304,248
Ecart de conversion Telnet Middle East	-7 944,009	-5 859,158	-2 084,851
<b>TOTAL</b>			<b>-99 244,124</b>

**F-8 Prélèvements sur le fonds social**

<b>Désignation</b>	<b>Solde au 31/12/2015</b>
Prélèvements sur le fonds social de Telnet HOLDING	-93 973,194
Prélèvements sur le fonds social de Telnet INC	-157 362,303
Prélèvements sur le fonds social de Telnet TECH	-368 183,349
Prélèvements sur le fonds social de DATA BOX	-35 519,149
Prélèvements sur le fonds social de PLM	-13 954,178
<b>TOTAL</b>	<b>-668 992,173</b>

**F-9 Décaissement provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles**

<b>Désignation</b>	<b>Solde au 31/12/2014</b>	<b>Solde au 31/12/2015</b>	<b>Variation</b>
Logiciels	820 108,983	1 034 406,323	-214 297,340
Terrain	1 551 346,231	1 551 346,231	0,000
Construction	6 582 698,972	6 579 873,672	2 825,300
AAI, matériels et outillages	4 747 492,486	4 809 636,126	-62 143,640
Matériel informatique	3 301 296,382	3 500 015,058	-198 718,676
Matériel de transport	986 347,555	653 921,001	332 426,554
Équipement de bureau	2 421 239,677	2 471 254,855	-50 015,178
Frs d'immo. avances et acomptes	91 948,500	68 098,500	23 850,000
Fournisseurs d'immobilisations	-342 282,376	-168 950,215	-173 332,161
Matériel de transport acquis en leasing			94 282,983
Valeur Brute des immob cédées			-428 221,417
<b>TOTAL</b>	<b>20 160 196,410</b>	<b>20 833 539,985</b>	<b>-673 343,575</b>

**F-10 Encaissement provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles**

<b>Désignation</b>	<b>Solde au 31/12/2015</b>
Prix de cession immobilisations chez TELNET HOLDING en 2015	18 000,000
Prix de cession immobilisations chez DATA BOX en 2015	27 001,000
Créance sur cession immobilisation début exercice	716 000,000
Créance sur cession immobilisation fin exercice	-734 001,000
<b>TOTAL</b>	<b>27 000,000</b>

**F-11 Décaissement provenant de l'acquisition d'immobilisations financières**

<b>Désignation</b>	<b>Solde au 31/12/2015</b>
Décaissement prêts au personnel/TELNET HOLDING	-61 300,000
Décaissement prêts au personnel/TELNET INC	-131 900,000
Décaissement cautionnement/TELNET INC	-600,000
Décaissement suite à l'octroi de prêts / TELNET TECH.	-88 480,000
Décaissement caution/ DATA BOX	-1 500,000
Décaissement suite à l'octroi de prêts /PLM	-10 000,000
<b>TOTAL</b>	<b>-293 780,000</b>

**F-12 Encaissement provenant de la cession d'immobilisations financières**

<b>Désignation</b>	<b>Solde au 31/12/2015</b>
Remboursement de prêts/ TELNET HOLDING	64 410,000
Remboursement Billets Trésorerie/compte Syphax	6 000 000,000
Remboursement de prêts/ TELNET INC	104 065,000
Remboursement caution/ TELNET INC	4 000,000
Remboursement de prêts / TELNET TECHNOLOGIES	47 660,000
Remboursement de prêts / DATA BOX	7 375,000
Remboursement caution / DATA BOX	1 500,000
Remboursement de prêts /PLM	400,000
<b>TOTAL</b>	<b>6 229 410,000</b>

**F-13 Dividendes et autres distributions**

<b>Désignation</b>	<b>Solde au 31/12/2015</b>
Actionnaires TELNET HOLDING	-210 000,000
Actionnaires TELNET INC	-65 229,000
Actionnaires TELNET TECH	-10 200,000
Associés minoritaires PLM SYSTEMS	-91 350,000
<b>TOTAL</b>	<b>-376 779,000</b>

#### F-14 Encaissement provenant des emprunts

Désignation	Solde au 31/12/2015
Encaissements emprunt /DATA BOX	460 000,000
<b>TOTAL</b>	<b>460 000,000</b>

#### F-15 Remboursement d'emprunts

Désignation	Solde au 31/12/2015
Remboursement emprunt TELNET HOLDING	-5 851 608,917
Remboursement emprunt TELNET INC	-625 902,865
Remboursement emprunt TELNET TECHNOLOGIES	-1 251,640
Remboursement emprunt DATA BOX	-250 043,981
Remboursement emprunt PLM	-8 491,859
<b>TOTAL</b>	<b>-6 737 299,262</b>

#### F-16 Variation de trésorerie

Désignation	Solde au 31/12/2015	Solde au 31/12/2014	Variation
Chèques à encaisser	0,000	494,000	-494,000
Banques	5 024 857,571	3 155 432,201	1 869 425,370
Divers cautions bancaires	7 081,860	7 081,860	0,000
Caisse	31 340,905	18 808,142	12 532,763
Avances sur dépenses	6 607,993	6 607,993	0,000
Découverts bancaires	-494 362,174	-260 037,158	-234 325,016
<b>TOTAUX</b>	<b>4 575 526,155</b>	<b>2 928 387,038</b>	<b>1 647 139,117</b>

## **RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES DE L'EXERCICE 2015**

*Messieurs les Actionnaires,*

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale Ordinaire, et en application des dispositions de l'article 471 du code des sociétés commerciales, nous avons procédé à l'audit des états financiers consolidés ci-joints du Groupe constitué par la société **TELNET HOLDING SA** et ses filiales, qui comprennent le bilan consolidé, l'état de résultat consolidé et le tableau consolidé des flux de trésorerie pour l'exercice clos au 31 décembre 2015, ainsi que les notes aux états financiers consolidés.

### ***Responsabilité de la direction relative aux états financiers consolidés***

Ces états financiers consolidés qui font apparaître un total net de bilan consolidé de 35 150 780,234 TND et un résultat déficitaire net consolidé (Part du groupe) de -18 527 273,644 TND, ont été arrêtés par votre conseil d'administration. Le conseil est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers consolidés, conformément au système comptable des entreprises. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

### ***Responsabilité de l'auditeur***

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers consolidés, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes de la profession applicables en Tunisie. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifiions et réalisions l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers consolidés. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers consolidés à fin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité.

Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers consolidés.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

### ***Opinion***

À notre avis, les états financiers consolidés sont sincères et réguliers et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du groupe constitué par la société TELNET HOLDING et ses filiales au 31 décembre 2015, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie..

### ***Vérifications et Informations Spécifiques***

Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

En application de l'article 266 du code des sociétés commerciales, nous avons procédé à l'examen du rapport du conseil d'administration sur les comptes consolidés de la société au 31 décembre 2015 et nous n'avons pas relevé de remarques particulières sur les informations y figurant.

En application des dispositions de l'article 3 de la loi 94-117 du 14 novembre 1994 portant réorganisation du marché financier tel que modifié par la loi 2005-96 du 18 octobre 2005, et sur la base de nos travaux effectués conformément aux normes professionnelles applicables en Tunisie, nous n'avons pas relevé des insuffisances majeures qui sont de nature à affecter l'efficacité et la fiabilité du système de contrôle interne relatif au traitement de l'information comptable aboutissant à la préparation des états financiers consolidés.

**Fait à Tunis, le 6 Mai 2016**

**Le Commissaire Aux Comptes  
Slaheddine ZAHAF**

# FCP UNIVERS AMBITION CEA

SITUATION ANNUELLE ARRETEE AU 31 DECEMBRE 2015

## RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES ETATS FINANCIERS ANNUELS ARRETES AU 31 DECEMBRE 2015

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre conseil d'administration, nous avons examiné les états financiers du Fond Commun de Placement «UNIVERS AMBITION CEA », comprenant le bilan arrêté au 31 décembre 2015, ainsi que l'état de résultat, l'état de variation de l'actif net pour l'exercice clos à cette date, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives. Ces états financiers font apparaître un total bilan de 105 720 dinars et un déficit net de la période de -12 466 dinars.

### ***Responsabilité de la direction dans l'établissement et la présentation des états financiers :***

La direction du gestionnaire du fond est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément aux normes comptables tunisiennes. Cette responsabilité comprend : la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

### ***Responsabilité de l'auditeur***

Les états financiers ont été arrêtés sous la responsabilité de la Société du Conseil et de l'Intermédiation Financière « SCIF », gestionnaire du fond. Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit.

Nous avons effectué notre audit selon les normes de la profession applicables en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci.

Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation de l'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

### **Opinion**

A notre avis, les états financiers sont réguliers et sincères et donnent, pour tout aspect important, une image fidèle de la situation financière du Fonds Commun de Placement «UNIVERS AMBITION CEA » au 31 décembre 2015, ainsi que le résultat de ses opérations et la variation de l'actif net pour l'exercice clos à cette date conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

### **Vérifications spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes de la profession, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Conformément aux dispositions de l'article 20 du code des Organismes de Placement Collectif, nous avons examiné les informations données dans le rapport sur la gestion du Fonds, mis à la disposition des porteurs de parts. Ces informations n'appellent de notre part aucune remarque particulière.

En application des dispositions de l'article 3 de la loi 94-117 du 14 novembre 1994 tel que modifié par la loi 2005-96 du 18 octobre 2005, et sur la base de nos travaux effectués conformément aux normes de révision comptable généralement admises en la matière, nous n'avons pas relevé des insuffisances qui sont de nature à affecter l'efficacité et la fiabilité du système de contrôle interne relatif au traitement de l'information comptable et à la préparation des états financiers.

Tunis, 29 Mars 2016

**ECC MAZARS**

**Le Commissaire Aux Comptes :**

**Mohamed Ali ELAOUANI CHERIF**

**BILAN**  
**Arrêté au 31 décembre 2015**  
(Unité : en Dinars)

<b>ACTIF</b>	<b>Notes</b>	<b>31/12/2015</b>	<b>31/12/2014</b>
<b>AC1- Portefeuille-titres</b>	<b>3.1</b>		
Actions et droits rattachés		104 065,060	87 382,060
Obligations et valeurs assimilés de l'Etat		0,000	18 488,448
<b>AC2- Placements monétaires et disponibilités</b>	<b>3.3</b>		
Placements monétaires		0,000	0,000
Disponibilités		1 655,439	3 972,497
<b>AC3- Créances d'exploitation</b>			
Autres débiteurs		0,000	0,000
<b>TOTAL ACTIF</b>		<b>105 720,499</b>	<b>109 843,005</b>
<b>PASSIF</b>			
<b>PA1- Opérateurs créditeurs</b>	<b>3.5</b>	96,469	502,998
<b>PA2- Autres créditeurs divers</b>	<b>3.5</b>	1 743,671	1 688,974
<b>TOTAL PASSIF</b>		<b>1 840,140</b>	<b>2 191,972</b>
<b>ACTIF NET</b>		<b>103 880,359</b>	<b>107 651,033</b>
<b>CP1- Capital</b>	<b>3.7</b>	103 113,350	106 438,433
<b>CP2- Sommes distribuables</b>	<b>3.8</b>		
Sommes distribuables des exercices antérieurs		3,749	3,613
Sommes distribuables de l'exercice		763,260	1 208,987
<b>ACTIF NET</b>		<b>103 880,359</b>	<b>107 651,033</b>
<b>TOTAL PASSIF ET ACTIF NET</b>		<b>105 720,499</b>	<b>109 843,005</b>

**ETAT DE RESULTAT**  
**Du 01 janvier 2015 au 31 Décembre 2015**  
*(unité : en Dinars)*

	Notes	Du 01/01/2015 Au 31/12/2015	Du 01/01/2014 Au 31/12/2014
<b>PR1- Revenus du portefeuille-titres</b>	<b>3.2</b>		
Revenus des actions		3 415,000	3 982,550
Revenus des obligations et valeurs assimilées de l'Etat		896,988	507,933
<b>PR2- Revenus des placements monétaires</b>	<b>3.4</b>	49,213	146,554
<b>TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS</b>		<b>4 361,201</b>	<b>4 637,037</b>
<b>CH1- Charges de gestion des placements</b>	<b>3.6</b>	-1 604,584	-1 292,567
<b>REVENU NET DES PLACEMENTS</b>		<b>2 756,617</b>	<b>3 344,470</b>
<b>PR3- Autres produits</b>		0,000	0,000
<b>CH2- Autres charges</b>	<b>3.6</b>	-2 097,618	-2 203,772
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>		<b>658,999</b>	<b>1 140,698</b>
<b>PR4- Régularisation du résultat d'exploitation</b>		104,261	68,289
<b>SOMMES DISTRIBUABLES DE L'EXERCICE</b>	<b>3.8</b>	<b>763,260</b>	<b>1 208,987</b>
<b>PR4- Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)</b>		-104,261	-68,289
Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres		-13 102,746	9 588,293
Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cession de titres		457,346	-6 187,716
Frais de négociation de titres		-479,616	-365,683
<b>RESULTAT NET DE L'EXERCICE</b>		<b>-12 466,017</b>	<b>4 175,592</b>

## VARIATION DE L'ACTIF NET

Du 01<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2015

(unité : en Dinars)

	Du 01/01/2015 Au 31/12/2015	Du 01/01/2014 Au 31/12/2014
<b>AN1- Variation de l'actif net résultant des opérations d'exploitation</b>		
Résultat d'exploitation	658,999	1 140,698
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	-13 102,746	9 588,293
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	457,346	-6 187,716
Frais de négociation de titres	-479,616	-365,683
<b>AN2- Distributions de dividendes</b>	-1 209,210	-1 105,930
<b>AN3- Transactions sur le capital</b>		
Souscriptions		
- Capital	11 312,280	4 973,820
- Régularisation des sommes non distribuables	-1 504,563	-47,209
- Régularisation des sommes distribuables	104,703	69,184
Rachats		
- Capital	-8,978	0,000
- Régularisation des sommes non distribuables	1,194	0,000
- Régularisation des sommes distribuables	-0,083	0,000
-droit de sortie	0,000	0,000
<b>VARIATION DE L'ACTIF NET</b>	<b>-3 770,674</b>	<b>8 065,457</b>
<b>AN4- Actif net</b>		
En début de l'exercice	107 651,033	99 585,576
En fin de l'exercice	103 880,359	107 651,033
<b>AN5- Nombre de parts</b>		
En début de l'exercice	11 855	11 285
En fin de l'exercice	13 114	11 855
<b>VALEUR LIQUIDATIVE</b>	<b>7,921</b>	<b>9,081</b>
<b>AN6- Taux de rendement</b>	<b>-11,65%</b>	<b>4,01%</b>

## **NOTES AUX ETATS FINANCIERS**

(Unité = en Dinar)

### **1. Présentation du Fond**

FCP UNIVERS AMBTION CEA est un fond commun de placement de distribution de catégorie mixte, régi par le code des organismes de placement collectif dédié exclusivement aux titulaires de comptes CEA.

Il a été créé le 14 Février 2013 avec pour principal objet la gestion, au moyen de l'utilisation de ses fonds propres à l'exclusion de toutes autres ressources, d'un portefeuille de valeurs mobilières.

Les opérations de souscription et de rachat ont été ouvertes au public le 26 mars 2013.

La gestion du fond est assurée par la Société du Conseil et de l'Intermédiation Financière SCIF.

La BTK et la SCIF ont été désignées distributeurs des titres du FCP UNIVERS AMBITON CEA.

La BTK a été désignée dépositaire des titres et des fonds du FCP.

### **2. Référentiel d'élaboration des états financiers**

Les états financiers arrêtés au **31 décembre 2015** sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

#### **2.1. Principes comptables appliqués**

Les états financiers sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

#### **2.2. Prise en compte des placements et des revenus y afférents**

Les placements en portefeuille titres sont comptabilisés au moment du transfert de propriété à leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les dividendes relatifs aux actions admises à la cote sont pris en compte en résultat à la date du détachement du coupon.

Les intérêts sur les bons de trésor assimilables sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

#### **2.3. Evaluation des placements :**

Les placements en actions admises à la cote sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur de marché. La différence par rapport au prix d'achat ou par rapport à la clôture précédente constitue selon le cas, une plus ou moins-value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que sommes non distribuables. Elle apparaît comme composante du résultat net de l'exercice.

La valeur de marché applicable pour l'évaluation des titres admis à la cote, correspond au cours en bourse à la date du 31 décembre ou à la date antérieure la plus récente. Lorsque les conditions du marché d'un titre donné dégagent une tendance à la baisse exprimée par une réservation à la baisse ou une tendance à la hausse exprimée par une réservation à la hausse, le cours d'évaluation retenu est le seuil de réservation à la baisse dans le premier cas et le seuil de réservation à la hausse dans le deuxième cas.

Les placements en bons de trésor assimilables sont évalués à leur prix d'acquisition.

## 2.4. Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins-value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que sommes non distribuables. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

Le prix d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

## 3. Notes sur les éléments du bilan et de l'état de résultat

### 3.1. Note sur le portefeuille-titres

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2015 à 104065,060 dinars et se détaille ainsi :

#### Actions et droits rattachés :

Actions et droits rattachés	Nombre de titres	Coût d'Acquisition	Valeur au 31/12/2015	% de l'Actif
ARTES	1310	10 370,400	7 894,060	7,47%
ASSAD	750	5 831,040	3 959,250	3,75%
ATL	3000	10 100,000	8 475,000	8,02%
ATTIJARI BANK	430	7 590,000	10 332,470	9,77%
BEST LEASE	1000	2 100,000	1 900,000	1,80%
BIAT	120	9 016,000	8 906,760	8,42%
BNA	750	10 080,000	8 293,500	7,84%
BT	1100	10 801,000	9 900,000	9,36%
CARTHAGE CEMENT	2930	9 661,825	3 905,690	3,69%
CIL	280	4 071,200	4 100,320	3,88%
ESSOUKNA	1500	5 790,000	5 841,000	5,52%
ONE TECH HOLDING	1400	9 660,955	9 786,000	9,26%
SFBT	300	6 699,000	6 705,000	6,34%
SOTUVER	1935	11 063,200	5 599,890	5,30%
UADH	1170	7 956,000	8 466,120	8,01%
<b>Total actions et droits rattachés</b>		<b>120 790,620</b>	<b>104 065,060</b>	<b>98,43%</b>

Les entrées en portefeuille titres durant l'année 2015 se détaillent ainsi :

Désignation	Coût d'acquisition
<b>Actions</b>	<b>53 642,750</b>
<b>Total</b>	<b>53 642,750</b>

Les sorties du portefeuille titres du **01<sup>er</sup> janvier 2015** au **31 décembre 2015** se détaillent ainsi :

Désignation	Coût d'acquisition	Prix de cession	Plus où moins values réalisées
<b>Actions</b>	<b>23 857,004</b>	<b>24 314,350</b>	<b>457,346</b>
<b>Emprunts d'Etat</b>	<b>18 000,000</b>	<b>18 000,000</b>	<b>-</b>
<b>Total</b>	<b>41 857,004</b>	<b>42 314,350</b>	<b>457,346</b>

### 3.2 Note sur les revenus de portefeuille titres

Les revenus du portefeuille titres totalisent **4 311,988** dinars au **31 décembre 2015** contre **4490,483** dinars au **31 décembre 2014** et se détaillent ainsi :

Revenus des actions	du 01/01/2015 au 31/12/2015	du 01/01/2014 au 31/12/2014
<b>Revenus des actions</b>	3415,000	3982,550
<b>Revenus des titres de créances émis par le Trésor négociables sur le marché financier</b>	896,988	507,933
<b>TOTAL</b>	<b>4 311,988</b>	<b>4 490,483</b>

### 3.3. Note sur les placements monétaires et les disponibilités

Les montants placés sur le marché monétaire et les avoirs disponibles s'élèvent au **31/12/2015** à **1655,439** Dinars et se détaillent comme suit :

➤ **Les disponibilités :**

Disponibilités	Valeur au 31/12/2015	% de L'Actif
Avoirs en Banque	13 049,629	12,34%
Sommes à régler	-11 440,664	-10,82%
Intérêts courus sur compte bancaire	46,474	0,04%
<b>Total des disponibilités</b>	<b>1 655,439</b>	<b>1,57%</b>

### 3.4. Note sur les revenus des placements monétaires

Les revenus des placements monétaires et la rémunération du compte de dépôt, durant l'année 2015, s'élèvent à **49, 213** dinars et se détaillent comme suit :

Revenus des placements monétaires	du 01/01/2015 au 31/12/2015	du 01/01/2014 au 31/12/2014
Rémunération du compte de dépôt	49,213	146,554
<b>TOTAL</b>	<b>49,213</b>	<b>146,554</b>

### 3.5. Notes sur le passif

Le total des passifs exigibles s'élève au **31/12/2015** à **1840,140** dinars et se détaille ainsi :

Désignation	31/12/2015	31/12/2014
<b>Opérateurs Créditeurs</b>	<b>96,469</b>	<b>502,998</b>
Gestionnaire	96,133	295,731
Dépositaire	0,336	207,267
<b>Autres Créditeurs Divers</b>	<b>1 743,671</b>	<b>1 688,974</b>
Commissaire aux comptes	1 680,185	1 680,092
Etat Impôts et Taxes	28,858	0,000
Conseil du Marché Financier	8,148	8,882
Dividendes à payer	0,000	0,000
Charges à payer	26,480	0,000
<b>TOTAL</b>	<b>1 840,140</b>	<b>2 191,972</b>

### 3.6. Notes sur les charges

Nature des charges	du 01/01/2015 au 31/12/2015	du 01/01/2014 au 31/12/2014
<b>Charges de gestion des placements</b>	<b>1 604,584</b>	<b>1 292,567</b>
Commissions de gestion	1 221,515	1 175,054
Commissions de dépôt	383,069	117,513
<b>Autres Charges</b>	<b>2 097,618</b>	<b>2 203,772</b>
Honoraires du commissaire aux comptes	1 680,093	2 066,651
Redevances CMF sur les OPCVM	103,516	99,590
Etats Impôts et taxes	65,789	37,566
Publicités et Publications	226,980	0,000
Frais Bancaires	21,240	-0,035
<b>TOTAL</b>	<b>3 702,202</b>	<b>3 496,339</b>

### 3.7. Notes sur le capital

Les mouvements sur le capital au cours de l'année 2015 se détaillent ainsi :

<b>Capital au 31/12/2014</b>	
Montant	106 438,433
Nombre de titres	11 855
Nombre de porteurs de parts	18
<b>Souscriptions réalisées</b>	
	<b>9 807,717</b>
Montant	11 312,280
Régularisation des sommes non distribuables	-1 504,563
Nombre de titres émis	1 260
Nombre de porteurs de parts nouveaux	6
<b>Rachats effectués</b>	
	<b>-7,784</b>
Montant	-8,978
Régularisation des sommes non distribuables	1,194
Nombre de titres rachetés	1
Nombre de porteurs de parts sortants	0
<b>Capital au 31/12/2015</b>	
	<b>103 113,350</b>
Montant	117 741,735
Plus ou moins values réalisées sur cession de titres	457,346
Variation des plus ou moins values potentielles sur titres	-13 102,746
Frais de négociation de titres	-479,616
Régularisation des sommes non distribuables	-1 503,369
Modification comptable	0,000
Nombre de titres	13 114
Nombre de porteurs de parts	24

### 3.8. Note sur les sommes distribuables

Les sommes distribuables correspondent aux résultats distribuables de l'exercice et des exercices antérieurs augmentés ou diminués des régularisations correspondantes effectuées à l'occasion des opérations de souscription et de rachat de parts.

	<b>31/12/2015</b>	<b>31/12/2014</b>
Résultats distribuables de l'exercice	658,999	1 140,698
Régularisations de l'exercice	104,261	68,289
<b>Sommes distribuables de l'exercice</b>	<b>763,260</b>	<b>1 208,987</b>
Sommes distribuables des exercices antérieurs	3,749	3,613
<b>Sommes distribuables</b>	<b>767,009</b>	<b>1 212,600</b>

#### 4. Autres informations

##### 4.1. Données par parts et ratios pertinents

	2015	2014	2013
<b>REVENUS DES PLACEMENTS</b>	<b>0,333</b>	<b>0,391</b>	<b>0,308</b>
Charges de gestion des placements	-0,122	-0,109	-0,087
<b>REVENU NET DES PLACEMENTS</b>	<b>0,210</b>	<b>0,282</b>	<b>0,220</b>
Autres produits	0,000	0,000	0,000
Autres charges	-0,160	-0,186	-0,133
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>0,050</b>	<b>0,096</b>	<b>0,087</b>
Régularisation du résultat d'exploitation	0,008	0,006	0,011
<b>SOMMES DISTRIBUABLES DE L'EXERCICE</b>	<b>0,058</b>	<b>0,102</b>	<b>0,098</b>
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)	-0,008	-0,006	-0,011
Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres	-0,999	0,809	-1,171
Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cession de titres	0,035	-0,522	0,041
Frais de négociation de titres	-0,037	-0,031	-0,058
Plus ou moins valeurs sur titres et frais de négociation	-1,001	0,256	-1,188
<b>RESULTAT NET DE L'EXERCICE</b>	<b>-0,951</b>	<b>0,352</b>	<b>-1,101</b>
Droits d'entrée et droits de sortie	0,000	0,000	0,000
Résultat non distribuable de l'exercice	-1,001	0,256	-1,188
Régularisation du résultat non distribuable	-0,116	-0,004	-0,086
<b>Sommes non distribuables de l'exercice</b>	<b>-1,116</b>	<b>0,252</b>	<b>-1,274</b>
Distribution de dividendes	0,102	0,098	0,000
VL	7,921	9,081	8,825
<b>Ratios de Gestion des Placements</b>	<b>2015</b>	<b>2014</b>	<b>2013</b>
Charges de gestion des placements/ Actif net moyen*	1,550%	1,298%	0,999%
Autres Charges / Actif net moyen*	2,027%	2,213%	1,523%
Résultat distribuable de l'exercice / Actif net moyen*	0,737%	1,214%	1,122%

\* L'actif net moyen = somme de l'actif net de l'année / nombre de jours de l'année= 365 jours

#### **4.2. Rémunération du gestionnaire**

La gestion de FCP UNIVERS AMBITION CEA est confiée à la Société du Conseil et de l'Intermédiation Financière SCIF - Intermédiaire en Bourse. Celle-ci est chargée des choix des placements et de la gestion administrative et comptable du Fond.

La commission de gestion est de 1% HT l'an calculée sur la base de l'actif net quotidien et payable trimestriellement dans les 15 jours qui suivent.

#### **4.3. Rémunération du dépositaire**

La BTK assure les fonctions de dépositaire des avoirs de FCP UNIVERS AMBITION CEA. Elle est chargée à ce titre :

- de la conservation des titres de FCP UNIVERS AMBITION CEA.
- de l'encaissement des prix de vente des titres ainsi que des dividendes revenant à FCP UNIVERS AMBITION CEA

En contrepartie de ses services, la BTK perçoit une commission annuelle, qui est égale 0,1% HT de l'actif net prélevée quotidiennement et payable trimestriellement dans les 15 jours qui suivent, avec un minimum de 500 dinars, lequel minimum n'est pris en considération qu'à partir du deuxième exercice du fond.

#### **4.4. Honoraires du Commissaire aux Comptes**

Les honoraires du Commissaire aux Comptes sont à la charge de FCP UNIVERS AMBITION CEA. Les frais pris en charge aux titres de l'année 2015 sont de 1680,093 dinars TTC.

#### **4.5. Redevance CMF sur les OPCVM**

La redevance perçue par le Conseil du Marché Financier sur FCP UNIVERS AMBITION CEA est fixée à 1/365 de 0,1% de l'actif net, arrêté quotidiennement.

La redevance acquittée par FCP UNIVERS AMBITION CEA au profit du CMF est calculée sur la base de l'actif net constaté lors de l'établissement de chaque valeur liquidative. L'actif net utilisé est celui calculé avant provisionnement des redevances dues au CMF de la journée.

Le montant de cette redevance est versé au CMF par le gestionnaire du fond, et ce, au plus tard le dernier jour ouvrable de la première quinzaine du mois suivant.

#### **4.6. Frais de publications :**

Il s'agit des frais de publications légales et d'insertions au Journal Officiel.

#### **4.7. Frais bancaires :**

Il s'agit des frais sur encaissement chèque et les frais des placements monétaires.

# **FCP UNIVERS AMBITION PLUS**

**SITUATION ANNUELLE ARRETEE AU 31 DECEMBRE 2015**

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES ETATS**

**FINANCIERS ANNUELS ARRETES AU 31 DECEMBRE 2015**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre conseil d'administration, nous avons examiné les états financiers du Fond Commun de Placement «UNIVERS AMBITION PLUS », comprenant le bilan arrêté au 31 décembre 2015, ainsi que l'état de résultat, l'état de variation de l'actif net pour l'exercice clos à cette date, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives. Ces états financiers font apparaître un total bilan de 178 244 dinars et un déficit net de la période de 19 422 dinars.

***Responsabilité de la direction dans l'établissement et la présentation des états financiers :***

La direction du gestionnaire du fond est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément aux normes comptables tunisiennes. Cette responsabilité comprend: la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

***Responsabilité de l'auditeur***

Les états financiers ont été arrêtés sous la responsabilité de la Société du Conseil et de l'Intermédiation Financière « SCIF », gestionnaire du Fond. Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit.

Nous avons effectué notre audit selon les normes de la profession applicables en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci.

Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation de l'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

### **Opinion**

A notre avis, les états financiers sont réguliers et sincères et donnent, pour tout aspect important, une image fidèle de la situation financière du Fonds Commun de Placement «UNIVERS AMBITION PLUS » au 31 décembre 2015, ainsi que le résultat de ses opérations et la variation de l'actif net pour l'exercice clos à cette date conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

### **Paragraphe d'observation**

Sans remettre en cause l'opinion exprimée dans le paragraphe ci-dessus, nous estimons utile d'attirer votre attention sur l'observation suivante :

- ✓ Les emplois en titres émis par « ATTIJARI BANK », « BIAT » et « EURO -CYCLES » représentent respectivement 10,11%, 12,49% et 10,53% de l'actif total, dépassant ainsi le seuil de 10% autorisé par l'article 29 du code des organismes des placements collectif tel que promulgué par la loi n°2001-83 du 24 juillet 2001.
- ✓ Le ratio maximum de 5% relatif à l'emploi d'actif net de la société en parts ou actions d'organismes de placement collectif en valeurs mobilières prévu par l'article 2 du décret 2001-2278 du 25 septembre 2001, a connu plusieurs dépassements. Cette situation a été régularisée le 02/11/2015.
- ✓ Le ratio de liquidité et quasi liquidité fixé à un maximum de 20% de l'actif total représente 20,15% au 31/12/2015.

### **Vérifications spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes de la profession, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Conformément aux dispositions de l'article 20 du code des Organismes de Placement Collectif, nous avons examiné les informations données dans le rapport sur la gestion du Fonds, mis à la disposition des porteurs de parts. Ces informations n'appellent de notre part aucune remarque particulière.

En application des dispositions de l'article 3 de la loi 94-117 du 14 novembre 1994 tel que modifié par la loi 2005-96 du 18 octobre 2005, et sur la base de nos travaux effectués conformément aux normes de révision comptable généralement admises en la matière, nous n'avons pas relevé des insuffisances qui sont de nature à affecter l'efficacité et la fiabilité du système de contrôle interne relatif au traitement de l'information comptable et à la préparation des états financiers.

Tunis, 29 Mars 2016

**ECC MAZARS**

**Le Commissaire aux Comptes :**

**Mohamed Ali ELAOUANI CHERIF**

**BILAN**  
arrêté au 31 décembre 2015  
(unité : en Dinars)

ACTIF	Notes	31/12/2015	31/12/2014
<b>AC1- Portefeuille-titres</b>	<b>3.1</b>		
Actions et droits rattachés		142 325,360	189 457,059
Titres OPCVM		0,000	12 564,240
<b>AC2- Placements monétaires et disponibilités</b>	<b>3.3</b>		
Placements monétaires		0,000	0,000
Disponibilités		35 918,503	54 790,069
<b>AC3- Créances d'exploitation</b>			
Autres débiteurs		0,000	0,000
<b>TOTAL ACTIF</b>		<b>178 243,863</b>	<b>256 811,368</b>
<b>PASSIF</b>			
<b>PA1- Opérateurs créditeurs</b>	<b>3.5</b>	369,095	1 006,442
<b>PA2- Autres créditeurs divers</b>	<b>3.5</b>	1 782,113	1 696,988
<b>TOTAL PASSIF</b>		<b>2 151,208</b>	<b>2 703,430</b>
<b>ACTIF NET</b>		<b>176 092,655</b>	<b>254 107,938</b>
<b>CP1- Capital</b>	<b>3.7</b>	173 389,909	251 017,129
<b>CP2- Sommes distribuables</b>	<b>3.8</b>	<b>2702,746</b>	<b>3090,809</b>
Sommes distribuables des exercices antérieurs		19,048	18,564
Sommes distribuables de l'exercice		2 683,698	3 072,245
<b>ACTIF NET</b>		<b>176 092,655</b>	<b>254 107,938</b>
<b>TOTAL PASSIF ET ACTIF NET</b>		<b>178 243,863</b>	<b>256 811,368</b>

**ETAT DE RESULTAT**  
**Du 01 janvier au 31 Décembre 2015**  
*(unité : en Dinars)*

	Notes	Du 01/01/2015 Au 31/12/2015	Du 01/01/2014 Au 31/12/2014
<b>PR1- Revenus du portefeuille-titres</b>	<b>3.2</b>	<b>11 253,400</b>	<b>6 067,150</b>
Revenus des actions		9 708,200	5 782,000
Revenus des titres OPCVM		1 545,200	285,150
<b>PR2- Revenus des placements monétaires</b>	<b>3.4</b>	<b>749,494</b>	<b>1 170,261</b>
<b>TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS</b>		<b>12 002,894</b>	<b>7 237,411</b>
<b>CH1- Charges de gestion des placements</b>	<b>3.6</b>	<b>-3 895,454</b>	<b>-2 659,197</b>
<b>REVENU NET DES PLACEMENTS</b>		<b>8 107,440</b>	<b>4 578,214</b>
<b>PR3- Autres produits</b>		0,000	0,000
<b>CH2- Autres charges</b>	<b>3.6</b>	<b>-2 314,786</b>	<b>-2 096,751</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>		<b>5 792,654</b>	<b>2 481,463</b>
<b>PR4- Régularisation du résultat d'exploitation</b>		<b>-3 108,956</b>	<b>590,782</b>
<b>SOMMES DISTRIBUABLES DE L'EXERCICE</b>		<b>2 683,698</b>	<b>3 072,245</b>
<b>PR4- Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)</b>		3 108,956	-590,782
Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres		-28 736,447	20 925,210
Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cession de titres		6 534,386	-21 058,788
Frais de négociation de titres		-3 012,703	-582,431
<b>RESULTAT NET DE L'EXERCICE</b>		<b>-19 422,110</b>	<b>1 765,454</b>

**VARIATION DE L'ACTIF NET**  
**Du 01<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2015**  
*(unité : en Dinars)*

	Du 01/01/2015 Au 31/12/2015	Du 01/01/2014 Au 31/12/2014
<b>AN1- Variation de l'actif net résultant des opérations d'exploitation</b>	<b>-19 422,110</b>	<b>1 765,454</b>
Résultat d'exploitation	5 792,654	2 481,463
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	-28 736,447	20 925,210
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	6 534,386	-21 058,788
Frais de négociation de titres	-3 012,703	-582,431
<b>AN2- Distributions de dividendes</b>	<b>-3038,696</b>	<b>-979,080</b>
<b>AN3- Transactions sur le capital</b>	<b>-55 554,477</b>	<b>35 604,488</b>
Souscriptions	<b>101 201,777</b>	<b>57 842,460</b>
- Capital	101 732,732	56 944,770
- Régularisation des sommes non distribuables	-491,587	190,540
- Régularisation des sommes distribuables	-39,368	707,150
Rachats	<b>-156 756,254</b>	<b>-22 237,972</b>
- Capital	-161 841,953	-22 821,678
- Régularisation des sommes non distribuables	6 455,835	460,539
- Régularisation des sommes distribuables	-3102,653	-147,640
-Droits de sortie	1 732,517	270,807
<b>VARIATION DE L'ACTIF NET</b>	<b>-78 015,283</b>	<b>36 390,862</b>
<b>AN4- Actif net</b>		
En début de l'exercice	254 107,938	217 717,076
En fin de l'exercice	176 092,655	254 107,938
<b>AN5- Nombre de parts</b>		
En début de l'exercice	28 652	24 754
En fin de l'exercice	21 791	28 652
<b>VALEUR LIQUIDATIVE</b>	<b>8,081</b>	<b>8,869</b>
<b>AN6- Taux de rendement</b>	<b>-7,68%</b>	<b>1,31%</b>

## **NOTES AUX ETATS FINANCIERS**

(Unité = en Dinar)

### **1. Présentation du Fond**

FCP UNIVERS AMBTION PLUS est un fond commun de placement de Catégorie action, régi par le code des organismes de placement collectif.

Il a été créé le 07 janvier 2013 avec pour principal objet la gestion, au moyen de l'utilisation de ses fonds propres à l'exclusion de toutes autres ressources, d'un portefeuille de valeurs mobilières.

Les opérations de souscriptions et de rachat ont été ouvertes au public le 12 février 2013.

La gestion du fond est assurée par la Société du Conseil et de l'Intermédiation Financière « SCIF ».

La BTK et la SCIF ont été désignées distributeurs des titres du FCP UNIVERS AMBITON PLUS.

La BTK a été désignée dépositaire des titres et des fonds du FCP.

### **2. Référentiel d'élaboration des états financiers**

Les états financiers arrêtés au **31 décembre 2015** sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

#### **2.1. Principes comptables appliqués**

Les états financiers sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit:

#### **2.2. Prise en compte des placements et des revenus y afférents**

Les placements en portefeuille « titres » et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété à leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les dividendes relatifs aux actions et valeurs assimilées sont pris en compte en résultat à la date du détachement du coupon.

Les intérêts sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

#### **2.3. Evaluation des placements**

Les placements en actions et valeurs assimilées sont évalués en date d'arrêt, à leur valeur de marché.

La différence par rapport au prix d'achat ou par rapport à la clôture précédente constitue selon le cas une plus ou moins-value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice. La valeur de marché applicable pour l'évaluation des titres admis à la cote correspond au cours en bourse à la date du 31-12-2015 ou à la date antérieure la plus récente. Lorsque les conditions de marché d'un titre donné dégagent une tendance à la baisse exprimée par une réservation à la baisse ou une tendance à la hausse exprimée par une réservation à la hausse, le cours d'évaluation retenu est le seuil de réservation à la baisse dans le premier cas et le seuil de réservation à la hausse dans le deuxième cas.

Les titres OPCVM sont évalués à leur valeur liquidative la plus récente.

Les placements monétaires, sont évalués à leur prix d'acquisition.

#### 2.4. Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins-value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

Le prix d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré

### 3. Notes sur les éléments du bilan et de l'état de résultat

#### 3.1. Note sur le portefeuille-titres

Le solde de ce poste s'élève au **31/12/2015** à **142 325,360** dinars et se détaille ainsi :

##### Actions et droits rattachés :

Actions et droits rattachés	Nombre de titres	Coût d'Acquisition	Valeur au 31/12/2015	% de l'Actif
ADWYA	570	3 506,277	3 603,540	2,02%
ATTIJARI BANK	750	14 146,629	18 021,750	10,11%
BEST LEASE	3 950	8 295,000	7 505,000	4,21%
BIAT	300	24 894,175	22 266,900	12,49%
CARTHAGE CEMENT	11 677	34 359,412	15 565,441	8,73%
EURO-CYCLES	550	15 950,000	18 775,350	10,53%
ONE TECH HOLDING	1 376	9 902,840	9 618,240	5,40%
SAH	1 000	8 979,267	9 704,000	5,44%
SOMOCER	1 053	3 099,670	2 130,219	1,20%
SOTIPAPIER	1 200	5 688,000	4 682,400	2,63%
SOTUVER	5 160	28 971,260	14 933,040	8,38%
TGH AA	1 000	1 100,000	630,000	0,35%
UIB	930	13 138,000	14 615,880	8,20%
ADWYA DA 1/12 31122015	570	290,700	273,600	0,15%
<b>Total actions et droits rattachés</b>		<b>172 321,230</b>	<b>142 325,360</b>	<b>79,84%</b>

Les entrées en portefeuille titres durant l'année 2015 se détaillent ainsi :

<b>Entrée en portefeuille</b>		
<b>Désignation</b>	<b>Nombre</b>	<b>Coût d'acquisition</b>
<b><u>Actions</u></b>		<b>247 717,690</b>
ASSAD	370	2 952,500
ATTIJARI BANK	420	10 374,500
BIAT	515	42 735,000
BT	300	3 150,500
CARTHAGE CEMENT	6 000	12 000,000
CIL	137	1 822,100
EURO CYCLES	3 000	87 000,000
ONE TECH HOLDING	500	3 625,000
SAH	2 270	22 304,500
SFBT	540	12 082,500
SOMOCER	1 053	3 099,670
SOTIPAPIER	1 200	5 688,000
SOTUVER	1 506	5 490,420
UADH	3 918	25 467,000
UIB	710	9 926,000
<b><u>Droit:</u></b>		<b>290,700</b>
ADWYA DA 1/12 31122015	570	290,700
<b><u>OPCVM</u></b>		<b>199 918,643</b>
UNIVERS OBLIGATIONS SICAV	1 922	199 918,643
<b>Total</b>		<b>447 927,033</b>

Les sorties du portefeuille titres du 01<sup>er</sup> janvier 2015 au 31 décembre 2015 se détaillent ainsi :

<b>Sortie de portefeuille</b>				
<b>Désignation</b>	<b>Nombre</b>	<b>Coût d'acquisition</b>	<b>Prix de cession</b>	<b>Plus ou moins values réalisées</b>
<b><u>Actions</u></b>		<b>266 469,242</b>	<b>273 069,300</b>	<b>6 600,058</b>
ADWYA	1 410	9 683,223	9 709,500	26,277
ARTES	1 900	14 877,900	13 082,500	- 1 795,400
ASSAD	2 920	23 112,000	14 600,000	- 8 512,000
ATTIJARI BANK	770	14 523,871	19 895,000	5 371,129
BEST LEASE	600	1 260,000	1 038,000	- 222,000
BIAT	215	17 840,825	16 797,500	- 1 043,325
BT	2 800	26 311,130	29 120,000	2 808,870
CIL	337	4 822,100	4 953,900	131,800
EURO CYCLES	2 450	71 050,000	72 460,000	1 410,000
LANDOR	550	4 870,910	3 624,500	- 1 246,410
SAH	1 270	13 325,233	16 304,700	2 979,467
SFBT	1 635	36 146,050	41 568,200	5 422,150
TGH AA	2 890	3 179,000	1 901,800	- 1 277,200
UADH	3 918	25 467,000	28 013,700	2 546,700
<b><u>OPCVM</u></b>	<b>2 042</b>	<b>212 417,283</b>	<b>212 351,611</b>	<b>- 65,672</b>
UNIVERS OBLIGATIONS SICAV	2 042	212 417,283	212 351,611	- 65,672
<b>Total</b>		<b>478 886,525</b>	<b>485 420,911</b>	<b>6 534,386</b>

### 3.2. Note sur les revenus de portefeuille titres

Les revenus du portefeuille titres totalisent **11253,400** dinars au **31 décembre 2015** contre **6067,150** dinars au **31 décembre 2014** et se détaillent ainsi :

Revenus du portefeuille titres	du 01/01/2015 au 31/12/2015	du 01/01/2014 au 31/12/2014
Revenus des titres OPCVM	1 545,200	285,150
Revenus des actions	9708,200	5782,000
<b>TOTAL</b>	<b>11 253,400</b>	<b>6 067,150</b>

### 3.3. Note sur les placements monétaires et les disponibilités

Les montants placés sur le marché monétaire et les avoirs disponibles s'élèvent au **31/12/2015** à **35918,503**Dinars et se détaillent comme suit :

➤ **Les disponibilités :**

Disponibilités	Valeur au 31/12/2015	% de L'Actif
Avoirs en Banque	24 888,320	13,96%
Intérêts courus sur compte bancaire	226,683	0,12%
Sommes à l'encaissement	10 803,500	6,06%
<b>Total des disponibilités</b>	<b>35 918,503</b>	<b>20,15%</b>

### 3.4. Note sur les revenus des placements monétaires

Les revenus des placements à terme et la rémunération du compte de dépôt, durant l'année 2015, s'élèvent à **749,494** dinars et se détaillent comme suit :

Revenus des placements monétaires	du 01/01/2015 au 31/12/2015	du 01/01/2014 au 31/12/2014
Rémunération du compte de dépôt	274,053	242,194
Revenus des placements à terme	475,441	928,067
<b>TOTAL</b>	<b>749,494</b>	<b>1 170,261</b>

### 3.5. Notes sur le passif

Le total des passifs exigibles s'élève au **31/12/2015** à **2 151,208** dinars et se détaille ainsi :

Désignation	31/12/2015	31/12/2014
<b>Opérateurs Crédeurs</b>	<b>369,095</b>	<b>1 006,442</b>
Gestionnaire	175,996	577,480
Dépositaire	193,099	428,962
<b>Autres Crédeurs Divers</b>	<b>1 782,113</b>	<b>1 696,988</b>
Commissaire aux comptes	1 680,185	1 680,092
Etat Impôts et Taxes	87,010	0,000
Conseil du Marché Financier	14,918	16,896
Dividendes à payer	0,000	0,000
<b>TOTAL</b>	<b>2 151,208</b>	<b>2 703,430</b>

### 3.6. Notes sur les charges

Nature des charges	du 01/01/2015 au 31/12/2015	du 01/01/2014 au 31/12/2014
<b>Charges de gestion des placements</b>	<b>3 895,454</b>	<b>2 659,197</b>
Commissions de gestion	3 541,317	2 417,440
Commissions de dépôt	354,137	241,757
<b>Autres Charges</b>	<b>2 314,786</b>	<b>2 096,751</b>
Honoraires du commissaire aux comptes	1 680,093	1 873,326
Redevances CMF sur les OPCVM	300,113	204,867
Etats Impôts et taxes	65,000	34,700
Frais de publications	226,980	0,000
Frais Bancaires	42,600	-16,142
Autres Charges	0,000	0,000
<b>TOTAL</b>	<b>6 210,240</b>	<b>4 755,948</b>

### 3.7. Notes sur le capital

Les mouvements sur le capital au cours de l'année 2015 se détaillent ainsi :

<b>Capital au 31/12/2014</b>	
Montant	251 017,129
Nombre de parts	28 652
Nombre de porteurs de parts	57
<b>Souscriptions réalisées</b>	
	<b>101 241,145</b>
Montant	101 732,732
Régularisation des sommes non distribuables	-491,587
Nombre de titres émis	11 612
Nombre de porteurs de parts nouveaux	0
<b>Rachats effectués</b>	
	<b>-155 386,118</b>
Montant	-161 841,953
Régularisation des sommes non distribuables	6 455,835
Nombre de titres rachetés	18 473
Nombre de porteurs de parts sortants	-6
<b>Capital au 31/12/2015</b>	
	<b>173 389,909</b>
Montant	190 907,908
Plus ou moins values réalisées sur cession de titres	6 534,386
Variation des plus ou moins values potentielles sur titres	-28 736,447
Frais de négociation de titres	-3 012,703
Régularisation des sommes non distribuables	5 964,248
Droit de sortie	1 732,517
Modification comptable	0,000
Nombre de parts	21 791
Nombre de porteurs de parts	51

### 3.8. Note sur les sommes distribuables

Les sommes distribuables correspondent aux résultats distribuables de l'exercice et des exercices antérieurs augmentés ou diminués des régularisations correspondantes effectuées à l'occasion des opérations de souscription et de rachat de parts.

	31/12/2015	31/12/2014
Résultats d'exploitation	5 792,654	2 481,463
Régularisations de l'exercice	-3 108,956	590,782
<b>Sommes distribuables de l'exercice</b>	<b>2 683,698</b>	<b>3 072,245</b>
Sommes distribuables des exercices antérieurs	19,048	18,564
<b>Sommes distribuables</b>	<b>2 702,746</b>	<b>3 090,809</b>

### 4. Autres informations

#### 4.1. Données par parts et ratios pertinents

	2015	2014	2013
<b>REVENUS DES PLACEMENTS</b>	<b>0,551</b>	<b>0,253</b>	<b>0,215</b>
Charges de gestion des placements	-0,179	-0,093	-0,083
<b>REVENU NET DES PLACEMENTS</b>	<b>0,372</b>	<b>0,160</b>	<b>0,132</b>
Autres produits	0,000	0,000	0,000
<b>Autres charges</b>	<b>-0,106</b>	<b>-0,073</b>	<b>-0,072</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>0,266</b>	<b>0,087</b>	<b>0,059</b>
Régularisation du résultat d'exploitation	-0,143	0,021	-0,018
<b>SOMMES DISTRIBUABLES DE L'EXERCICE</b>	<b>0,123</b>	<b>0,107</b>	<b>0,042</b>
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)	0,143	-0,021	0,018
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	-1,319	0,730	-0,896
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	0,300	-0,735	-0,007
Frais de négociation de titres	-0,138	-0,020	-0,046
Plus ou moins values sur titres et frais de négociation	-1,157	-0,025	-0,949
<b>RESULTAT NET DE L'EXERCICE</b>	<b>-0,891</b>	<b>0,062</b>	<b>-0,890</b>
Droits d'entrée et droits de sortie	0,080	0,009	0,004
Résultat non distribuable de l'exercice	-1,078	-0,016	-0,944
Régularisation du résultat non distribuable	0,274	0,023	-0,302
<b>Sommes non distribuables de l'exercice</b>	<b>-0,804</b>	<b>0,007</b>	<b>-1,246</b>
Distribution de dividendes	0,107	0,041	0,000
VL	8,081	8,869	8,795
<b>Ratios de Gestion des Placements</b>			
	<b>2015</b>	<b>2014</b>	<b>2013</b>
Charges de gestion des placements/ Actif net moyen*	1,298%	1,298%	1,149%
Autres Charges / Actif net moyen*	0,771%	1,024%	1,001%
Résultat distribuable de l'exercice / Actif net moyen*	0,894%	1,500%	0,574%

\* L'actif net moyen = somme de l'actif net de l'année / nombre de jours de l'année=365 jours

#### **4.2. Rémunération du gestionnaire**

La gestion de FCP UNIVERS AMBITION PLUS est confiée à la Société du Conseil et de l'Intermédiation Financière SCIF - Intermédiaire en Bourse. Celle-ci est chargée des choix des placements et de la gestion administrative et comptable du Fond.

la SCIF a droit à une commission de gestion égale à 1% HT l'an de la valeur de l'actif net du fonds. Cette rémunération décomptée jour par jour est réglée trimestriellement à terme échu et imputée sur les frais généraux du fonds.

#### **4.3. Rémunération du dépositaire**

La BTK assure les fonctions de dépositaire des avoirs du Fond Commun de Placement FCP UNIVERS AMBITION PLUS. Elle est chargée à ce titre :

- de la conservation des titres de FCP UNIVERS AMBITION PLUS.
- de l'encaissement des prix de vente des titres revenant au Fond Commun de Placement FCP UNIVERS AMBITION PLUS ainsi que des dividendes.

En contrepartie de ses services, la BTK perçoit une commission annuelle égale à 0,10% HT de l'actif net avec un minimum de 500 dinars, lequel minimum n'est pris en considération qu'à partir du deuxième exercice du FCP.

Cette commission est prélevée quotidiennement sur l'actif net du fonds et versée trimestriellement à la BTK et ce dans les 15 jours qui suivent la clôture de chaque trimestre.

#### **4.4. Honoraires du Commissaire aux Comptes**

Les honoraires du Commissaire aux Comptes sont à la charge de FCP UNIVERS AMBITION PLUS. Les frais pris en charge aux titres de l'année 2015 sont de 1 680,093 dinars TTC.

#### **4.5. Redevance CMF sur les OPCVM**

La redevance perçue par le Conseil du Marché Financier sur FCP UNIVERS AMBITION PLUS est fixée à 1/365 de 0,1% de l'actif net, arrêté quotidiennement.

La redevance acquittée par FCP UNIVERS AMBITION PLUS au profit du CMF est calculée sur la base de l'actif net constaté lors de l'établissement de chaque valeur liquidative. L'actif net utilisé est celui calculé avant provisionnement des redevances dues au CMF de la journée.

Le montant de cette redevance est versé au CMF par le gestionnaire du Fond Commun de placement, et ce, au plus tard le dernier jour ouvrable de la première quinzaine du mois suivant.

#### **4.6. Frais bancaires :**

Il s'agit des frais sur encaissement chèque et les frais des placements monétaires.

#### **4.7 Frais de publication :**

Il s'agit des frais de publications légales et d'insertions au Journal Officiel.